# ANNALES

DES

# SCIENCES PSYCHIQUES

# ANNALES

DES

# SCIENCES PSYCHIQUES

RECUEIL D'OBSERVATIONS ET D'EXPÉRIENCES

Paraissant tous les deux mois

---

DIRECTEUR : **M. le Dr DARIEX**

QUATRIÈME ANNÉE. — 1894

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

1894

# ANNALES

DES

# SCIENCES PSYCHIQUES


---

## AVANT-PROPOS

---

Maintenant que les *Annales des sciences psychiques* sont arrivées à leur quatrième année d'existence et comptent un très grand nombre de lecteurs nouveaux, nous croyons utile de rappeler notre programme, et de répondre ainsi à des objections qui nous ont déjà été faites et que pourraient nous faire encore les nouveaux venus.

Plusieurs personnes nous ont reproché et se sont étonnées de voir nos *Annales* contenir fréquemment des faits se contredisant les uns les autres, et semblant faire croire que nous n'avons ni ligne de conduite ni but.

L'attitude des *Annales psychiques* peut surprendre en effet ceux qui, ne lisant pas notre recueil depuis son origine, sont habitués à lire d'autres revues s'occupant de spiritisme et de sciences occultes, où ils trouvent un plan, un but, une ligne de conduite bien déterminés et toujours les mêmes.

Ce plan, ce but, cette ligne de conduite sont, pour beaucoup d'entre elles, la condition essentielle, la raison d'être : ainsi, par exemple, peut-on concevoir une revue spirite qui

démolirait le spiritisme; une revue théosophique qui saperait les doctrines théosophiques?

Est-ce à dire que nous n'avons aucun but, comme nous l'ont reproché ceux qui l'ont méconnu? Loin de là, nous avons aussi notre but qui est notre principale, ou pour mieux dire, notre unique raison d'être : *c'est la recherche de la vérité par la science, c'est-à-dire avec toutes les hésitations et toutes les contradictions que comporte la recherche scientifique.* Ce but, nous le poursuivons envers et contre tout, sans nous préoccuper de plaire ou de déplaire.

En donnant à notre revue le titre qu'elle porte, nous avons entendu aborder, en temps opportun, toutes les questions susceptibles d'être rangées dans la classe générale des phénomènes psychiques et de les aborder, abstraction faite de toute théorie, de toute spéculation de l'esprit qui ne ressortirait pas de l'évidence même des faits. Nous continuerons donc à recueillir les faits avec l'attention et l'impartialité qui conviennent à notre tache. Nous voulons espérer que les gens sérieux, qui auront comme nous le culte de la vérité, nous en sauront gré, et continueront à nous encourager en nous restant fidèles et en se faisant, à l'occasion, nos collaborateurs dévoués.

D.

# DOCUMENTS ORIGINAUX

---

## UNE

# VISION TÉLÉPATHIQUE DE JANE X...

PAR M. LE Dr X...[1]

---

### CAS DE HULL

Il était impossible qu'une jeune fille douée comme l'était Jane, appartenant à une des familles les plus honorables de Hull, n'attirât pas l'attention des jeunes gens, malgré sa très modeste position de fortune. Parmi ses nombreux prétendants, il y en eut un qu'elle distingua et à qui elle consentit à se fiancer. Mais ce jeune homme avait à se créer une position et dut partir pour la Chine. Quelques mois après son départ, Jane eut une vision dont elle m'a souvent parlé. Comme elle était à sa fenêtre, sans d'ailleurs songer à lui, elle crut le voir qui traversait la rue et se dirigeait vers la maison, tout en la regardant avec tendresse. Elle courut pour lui ouvrir la porte et n'aperçut personne. On apprit plus tard qu'à ce moment même, ce jeune homme venait de se noyer sur les côtes de la Chine.

1. Nous extrayons ce cas de la biographie de Jane X..., écrite uniquement pour sa famille, et imprimée à un petit nombre d'exemplaires, par le Dr X..., chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, officier de la Légion d'honneur (1803-1890).

## CAS DE LA GUADELOUPE[1]

M. Pouzolz, planteur de la Guadeloupe, demeurait sur son habitation, à l'Anse-Bertrand, commune du canton de Port-Louis, avec sa jeune femme. Tous les samedis, vers 3 heures, son beau-père, qui résidait au Port-Louis, arrivait, à cheval, par l'avenue de cocotiers, qui s'ouvrait en face de la principale porte de l'habitation. Il passait l'après-midi et le lendemain avec ses enfants, et le lundi retournait au Port-Louis.

Les habitations, aux colonies, sont presque toutes établies sur les mêmes dispositions : un corps de logis carré, sans cour intérieure, à un seul étage entouré d'un balcon garni de persiennes qu'on ouvre ou ferme à volonté ; tout autour, un espace vide, et, devant, l'avenue bordée de cases et de jardins de nègres.

M. et Mme Pouzolz, accoudés à la galerie, guettaient l'arrivée de leur père, car c'était un samedi et 3 heures venaient de sonner. Au bout de quelques minutes d'attente, ils distinguèrent au loin un cavalier qu'ils ne tardèrent pas à reconnaître : c'était le père. Il arriva à la porte de la maison, descendit de cheval, tandis que les deux jeunes gens, descendant l'escalier, allaient à sa rencontre et marchaient jusqu'au perron.

Ils ne virent personne. Croyant que c'était là une plaisanterie de son père, Mme Pouzolz cria en riant :

— Oh ! papa, nous vous avons vu !

Et tout en riant, elle se mit à courir, suivie de son mari, autour de la maison.

Le tour achevé, personne encore.

— Cette fois, dit la jeune femme à son mari, nous allons bien le prendre : passez de ce côté, moi je passe de celui-ci.

Ayant fait ainsi le tour en sens contraire, ils se retrouvèrent sans avoir davantage rencontré personne.

1. Nous nous sommes décidés à publier ce cas de télépathie, encore qu'il soit fort ancien, et que les renseignements ne soient que de seconde main ; mais il présente une telle analogie avec différents cas rapportés dans les *Annales des sciences psychiques*, dans les *Hallucinations télépathiques*, et dans les *Phantasms of living*, qu'il acquiert un certain intérêt à cause de cette similitude même. (*Réd.*)

Tout bouleversés de cette inexplicable aventure, ils échangeaient leurs impressions et leurs angoisses lorsqu'arriva de Port-Louis un messager leur apportant la nouvelle de la mort de leur père : il était mort subitement, à 3 heures et demie.

La famille Pouzolz, une des plus considérables de la Guadeloupe, était des amis intimes de ma famille. Ma mère m'a raconté bien des fois cette histoire, qui est restée longtemps légendaire, et qu'elle tenait de la bouche même de M. et de Mme Pouzolz.

E. MOUTON.

## CAS DU COLONEL ROSSELET

Voici un récit que j'extrais d'un ouvrage intitulé : *Souvenirs d'Abraham Rösselet*, publiés par R. de Steiger, 1 volume in-8°, Neuchâtel. Imprimerie de J. Altinger, 1857.

Abraham Rösselet naquit le 8 janvier 1770, à Toul, d'un père officier au régiment suisse d'Erlach. Il s'engagea le 1er juillet 1783, et servit constamment jusqu'à la chute de Charles X, époque où il prit sa retraite avec les grades de lieutenant-colonel, d'officier de la Légion d'honneur et de chevalier de Saint-Louis.

Il écrivit ses souvenirs militaires avant 1842 et mourut à Berne le 16 mars 1850.

Le témoignage du colonel Rösselet ne saurait être suspect : or, pages 12 et 13 de ses Souvenirs, il raconte la vision frappante qu'il eut et qu'il n'oubliera jamais, dit-il. La veille de Noël, à minuit, étant bien éveillé, il vit son vénérable père apparaître de la manière la plus distincte, en face du lit où il était couché. — Son père, ajoute-t-il, lui donnant sa main glacée, lui adressa ses adieux et de sages conseils, lui donna sa bénédiction et disparut. Rösselet ne put se rendormir et au réveil conta sa vision au sergent-major de sa compagnie, qui en fut surpris et lui recommanda d'en prendre note.

Quelques jours après, le 31 décembre 1786, il reçut la nouvelle que son père était mort la veille de Noël, à minuit précis, et qu'avant de fermer les yeux, il s'était entretenu de son fils.

Les souvenirs du colonel Rösselet portent la marque d'une

grande sincérité, d'une entière bonne foi, et il me paraît certain qu'il n'a pas inventé le fait singulier qu'il raconte, à l'occasion de la mort de son père. J'ajoute qu'il dit lui-même qu'il n'a jamais été superstitieux, et, circonstance à noter, qu'il appartenait à la religion réformée.

Voici, enfin, un autre fait qui m'a été raconté plusieurs fois, de 1870 à 1875, par un vieil ami de ma famille, homme très sérieux, très fin et très intelligent, dont la lucidité d'esprit et le bon sens étaient restés parfaits, malgré son âge avancé.

### CAS DE WESEL

M. Gilbert Claustre, devenu plus tard garde à cheval des forêts, manufacturier et maire de Grigny (près Hesdin, Pas-de-Calais), avait servi en 1813 et 1814, dans l'infanterie, où il était parvenu au grade de sergent-major. Étant en garnison à Wesel, en Allemagne, il fut, une nuit, réveillé par son camarade de lit, qui pleurait à chaudes larmes et poussait des gémissements. M. Claustre lui demandant ce qu'il avait, il répondit : « Mon père est mort ; je viens de le voir ; je suis sûr qu'il est mort. »

En effet, plusieurs jours plus tard, le pauvre soldat apprit qu'à l'heure même où il avait été réveillé par l'apparition, son père était mort.

Le récit de M. Claustre m'avait frappé, et je m'en suis toujours rappelé les termes. Je puis affirmer son authenticité ; car j'ai toujours eu la plus grande confiance dans cet excellent homme qui jouissait dans notre pays d'une excellente réputation, qui était allié aux familles des généraux Garbé, Tripier, et à celle de l'illustre voyageur Jacquemont, et dont le fils est encore aujourd'hui juge de paix à Roubaix.

J'ai cru devoir recueillir le récit de M. Claustre, à côté de celui du colonel Rösselet et de ceux du général Thiébault[1]. Les personnes qui s'occupent de recherches de ce genre ac-

1. Voy. *Annales des sciences psychiques*, année 1893, p. 337.

cueilleront ces témoignages avec intérêt, je pense ; ce sont des faits nouveaux à ajouter à tous ceux qui ont été déjà recueillis. Voilà tout, et je n'ai pas qualité pour en tirer une conclusion.

GEORGES VALLÉE,
Saint-Georges, près Hesdin (Pas-de-Calais).

## CAS DE SAINT-AUBIN

*Hallucination télépathique chez un enfant de dix-neuf mois.*

« Le dimanche 12 janvier 1891, vers six heures du soir, notre petit garçon Ernest, âgé de 23 mois 12 jours, qui était sur les genoux de son père au coin du feu à la cuisine, commença à s'agiter en criant : « Dame, en haut, dame, et il partit montant l'escalier qui conduit dans la chambre haute au-dessus de la cuisine ; nous le suivîmes avec une chandelle, fort intrigués. Aussitôt monté il courut au lit où sa grand'mère était morte 3 mois et demi auparavant, le 26 septembre 1890 ; ne la voyant pas il chercha tout autour de la chambre, il l'aperçut enfin à la fenêtre et courut à elle en criant : « Dame, grand'- « mère, oh ! belle grand'mère, » souriant, tendant ses petits bras pour la prendre ; comme il arrivait à la fenêtre la vision se transporta au coin de la chambre où il la poursuivit, mais sans pouvoir la saisir, et enfin à la fenêtre où elle disparut, où il la salua du geste et de la voix : « A revoir, oh ! belle « grand'mère,... partie... je vois plus, allons-nous-en, » tout cela dans son langage d'enfant, si facile à comprendre.

« Le lendemain il remonta plusieurs fois sans rien voir. Le surlendemain dans la matinée il remonta au cou de sa mère, chercha assez longtemps des yeux, enfin la vit environ 5 minutes et la salua encore : « Bonjour, grand'mère, oh ! belle « grand'mère. »

« Il remonta ainsi près de quinze jours, mais sans rien voir.

« Ernest avait 19 mois et demi à la mort de sa grand'mère, il l'aimait beaucoup, il ne l'avait jamais vue autrement que dans le lit où elle mourut après 8 mois d'une longue et très cruelle maladie. Ernest n'est pas plus nerveux ni intelligent

que les enfants de son âge. Quand on lui demandait où était sa grand'mère il répondait qu'elle était partie en paradis, sans savoir ce que cela voulait dire. — Il n'avait pas été question d'elle depuis quelques jours quand le fait arriva.

« BRÉMOND JOSEPH ; femme BRÉMOND. »

D'après les registres de la fabrique, Ernest Brémond est né le 8 février 1889 ; et le veuve Chardonneau, sa grand'mère, est morte le 26 septembre 1890.

Je certifie que les renseignements ci-dessus ont été recueillis par moi de la bouche des époux Brémond, et par eux signés ; je déclare en mon âme et conscience que je les crois incapables (les connaissant bien) d'altérer en rien ce qu'ils croient être la vérité.

D'ailleurs le mari est un domestique travaillant la terre, la femme une épicière chargée de famille, tous les deux sont peu portés aux choses d'imagination.

GABARD.
Curé de Saint-Aubin

*Lettre de M. Gabard.*

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les deux lettres de M. Groussard, sur le fait que je vous avais transmis.

Quant à l'enfant de 23 mois dont je vous parlais, ses parents m'ont affirmé qu'alors et depuis il avait une bonne santé, on n'a jamais remarqué chez lui aucun accident nerveux. C'est aussi l'effet qu'il m'a produit quand je l'ai vu et examiné. — Il n'a jamais présenté rien autre chose d'extraordinaire.

Je vous ai dit que le père est un domestique de ferme, la mère une marchande épicière, tous les deux bien portants, pas nerveux, ayant alors et depuis une bonne santé.

Le père m'a raconté qu'au moment où son petit garçon se précipita vers l'escalier pour monter à la chambre où sa grand'-mère était montée il avait senti une forte odeur d'acide phéni-

que; sa femme ne sentit rien, et répondit à son mari qu'il n'y avait pas d'acide phénique à la maison; on en avait employé beaucoup, trois mois avant, pour la maladie de la défunte.

Cette année le père et la mère m'ont dit qu'ils avaient entendu de temps en temps, dans les diverses parties de la maison, le tic tac très net d'une montre, sans jamais avoir pu en trouver la cause, ils n'y attachaient d'ailleurs aucune importance.

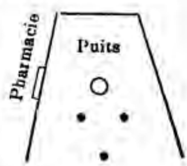
Je les connais très bien l'un et l'autre et les crois incapables de mentir.

GABARD.

### CAS DE NIORT

*Rêve prémonitoire.*

En 1832 ou 1833, je ne puis préciser au juste, j'étais en pension à Niort, j'avais 15 ou 16 ans et une nuit j'eus un singulier songe. Il me sembla être à Saint-Maixent (ville que je ne connaissais que de nom), avec mon maître de pension, sur une petite place, auprès d'un puits en face duquel était une pharmacie, et de voir venir à nous une dame de la localité, que je reconnus pour l'avoir vue une seule fois à Niort, dans la maison où j'étais. Cette dame, en nous abordant, nous parla d'affaires que je trouvai si extraordinaires que dès le matin j'en fis part au patron[1]. Celui-ci, très étonné, me fit répéter cette conversation. Quelques jours après, ayant eu affaire à Saint-Maixent, il m'emmena avec lui. A peine arrivés nous nous trouvâmes sur la place que j'avais vue en songe, aux deux points marqués ci-contre, et nous vîmes venir à nous, au point marqué plus bas, la dame en question qui eut avec mon patron la conversation telle que je l'avais racontée absolument mot à mot. Jugez de l'étonnement. Je serais bien embarrassé aujourd'hui de dire quelle fut cette conversation. Si elle avait




1. On appelait ainsi le chef de l'institution.

paru si surprenante, c'est parce que je n'avais vu qu'une seule fois cette dame et que je ne lui avais pas même parlé. — Je dois dire que ni mes études ni mes occupations ne pouvaient avoir aucun rapport avec cette vision. Comme il y a de cela 60 ans environ, les personnes sont mortes depuis longtemps. Je sais bien que ce songe fut raconté de suite par mon patron, et redit surtout après sa réalisation, mais à qui? Je l'ai complètement oublié. Je ne me rappelle pas non plus quand et à quelle occasion j'ai pu en parler au père Vergneau. Voilà, monsieur le curé, l'exacte vérité.

GROUSSARD.

Aux questions que M. Gabard lui a adressées, sur notre demande, M. Groussard a répondu ce qui suit :

Tout d'abord je dois vous répéter ce que je crois vous avoir dit : 1° J'étais en pension à Niort, mon travail était d'étudier la grammaire, l'histoire, etc., etc. ; rien par conséquent qui eût rapport avec mon rêve, car si quelque chose eût pu y avoir rapport, de près ou de loin, ce rêve ne nous aurait pas surpris comme il fit, et moi-même je n'en aurais jamais fait aucun cas. 2° Ma santé ne laissait rien à désirer, *avant comme après*. 3° Depuis ce temps je n'ai jamais eu aucune impression de ce genre. 4° Mon tempérament est sanguin-nerveux-lymphatique, mais le sanguin l'emporte de beaucoup sur les deux autres. 5° Nous avions pour habitude d'appeler *patron* le chef de l'établissement. Je ne puis rien vous dire de plus et je regrette beaucoup de n'avoir pu rien conserver de l'entretien que j'eus avec cette dame. Seulement je crois qu'il s'agissait d'affaires d'intérêt personnel et que ce serait pour cette raison que le patron m'aurait emmené avec lui. Cependant je ne pourrais rien préciser. Mais ce que je tiens à bien préciser, c'est que je n'avais vu cette dame qu'une fois et que je ne lui avais point parlé.

GROUSSARD,
Curé de Sainte-Radegonde.

# QUELQUES CAS DE TÉLÉPATHIE

PAR M. E.-P. N...
Capitaine de frégate[1].

---

*Lettre à M. Dariex.*

Toulon, le 10 octobre 1893.

Monsieur,

Je viens de parcourir quelques numéros qui m'ont été prêtés des *Annales des sciences psychiques* et cela m'engage à vous raconter les faits suivants que je vous autorise à reproduire, si vous le jugez convenable.

I

Le 9 janvier 1892, étant couché à Toulon, je me sens réveiller par quelqu'un et, tout en conservant les yeux fermés, je reconnais l'amiral Peyron debout, près de mon lit, les mains dans ses poches, qui me pousse du ventre, en disant : « Adieu, P..., je viens vous dire adieu. »

Je me lève alors et j'allume la bougie. Il est plus de onze heures : l'hallucination disparaît et au bout d'un quart d'heure je me recouche. A peine commencé-je à me rendormir, que l'amiral me pousse de nouveau, comme la première fois, en renouvelant ses adieux ; seulement sa figure se voile rapidement d'un nuage et son corps ne tarde pas à se dissiper comme une vapeur.

1. En raison des fonctions occupées par la majeure partie des observateurs dont il s'agit ici, nous ne donnons que leurs initiales.

Sous l'impression de cette lugubre apparition, répétée coup sur coup, je reste éveillé en songeant que celui dont j'avais été l'aide de camp, cinq ans auparavant, vient probablement de mourir. Le lendemain soir, en effet, la nouvelle de sa mort parait dans le journal. Il habitait alors au palais du Luxembourg, comme questeur du Sénat. Il est bon d'ajouter que la veille, j'avais appris par le même journal qu'il était gravement malade.

Dix mois plus tard, je racontai ce fait à M. G..., mécanicien de la marine, qui avait fait partie, comme moi, de l'état-major de l'amiral, quand il commandait l'escadre d'évolutions de la Méditerranée. Quel fut mon étonnement quand cet officier supérieur m'affirma que, la même nuit, l'amiral Peyron lui avait apparu également, à Toulon, et lui avait dit : « Mon cher G..., le moment est venu de nous quitter, il faut en passer par là, adieu », ce qui l'avait réveillé en sursaut.

C'est la deuxième fois que je suis témoin d'une apparition, dis-je à M. G..., car je me rappelle qu'étant aspirant sur la *Sibylle* et me trouvant au sud de la Terre de Van Diemen, en route pour la Nouvelle-Calédonie, je fus réveillé une nuit par le fantôme de mon père me faisant ses adieux. Mon père se mourait alors à la Martinique, et, dans la suite, je pus établir qu'il m'avait apparu vingt jours avant sa mort. M. G... me dit que son père lui avait apparu aussi quelque temps avant sa mort. Nous pouvons donc nous considérer tous les deux comme psychiques au même degré.

## II

Pour terminer, je vous dirai qu'en 1879, j'ai apparu moi-même, deux fois de suite, à quelques jours d'intervalle, à ma mère qui a cru alors à ma mort. Elle habitait la Martinique et moi je me trouvais, au même moment, à Tché-fou, dans le golfe de Pé-tchili, mais dans un état d'abattement assez grand, dû à la dyssenterie qui me tenait au lit, depuis un mois. Miné par la maladie et pensant continuellement à ma mère que je ne comptais plus revoir, il se peut que je me sois trouvé, à un

moment donné, dans un état de catalepsie favorable au dégagement de ma forme astrale.

Mon apparition, inconsciente de ma part, n'a pas pronostiqué ma mort, ce qui tend à faire voir qu'elle n'était pas de la même forme que celle de l'amiral qui a eu lieu quelques instants avant sa mort.

E.-P. N...,
Capitaine de frégate.

Je certifie que ce que raconte le commandant P... à mon sujet est exact.

P.-G.

*Lettre à M. Dariex.*

Toulon, le 31 octobre 1893.

Monsieur,

Vous m'avez demandé de vous faire connaître des faits analogues à celui de l'apparition de l'amiral Peyron, que je vous ai raconté dernièrement. J'en connais un assez grand nombre, mais ils ont été, pour la plupart, trop vaguement observés ou rapportés, pour qu'on puisse en parler sérieusement. Cependant je vous envoie copie de quelques exemples cités dans une lettre qu'un de mes frères m'écrivait, en 1887, et sur l'authenticité desquels vous pouvez compter.

Le premier est celui de l'apparition d'une amie morte depuis trois mois, à mon frère, au moment où il commençait à s'endormir.

Le second a trait à la vision d'une forme gigantesque par un de nos amis, digne de foi, M. Fernand de W..., alors qu'il était parfaitement éveillé.

Le troisième rapporte une séance de cris poussés et de coups donnés en plein jour par un être invisible.

Le quatrième cite les apparitions survenues à des personnes respectables, éveillées.

Bien des officiers de marine, mes camarades, ont été témoins de choses extraordinaires, dans leurs voyages : apport et disparition d'objets volumineux, lévitation de corps lourds, écritures par des mains invisibles, etc. Je vous citerai entre

autres M. le capitaine de frégate P... qui se trouve en service, en ce moment, au ministère de la Marine et qui a assisté plusieurs fois à la germination de graines et à la poussée de plantes, opérées par un fakir de Ceylan, sur le pont de son bâtiment. Et ce qui prouve qu'il n'y a eu ni illusion ni suggestion à ce sujet, c'est que les plantes ont été conservées ensuite dans des vases, au carré des officiers. Vous pourrez vous renseigner auprès de lui.

E.-P. N...,
Capitaine de frégate.

Voici ce que mon frère J. P... m'écrivait le 5 novembre 1887, de Saint-Pierre-Martinique.

(Je copie sa lettre :)

## III

« Un soir, vers 10 heures ou 10 heures et demie, je venais de me mettre au lit et je commençais à peine à sommeiller, quand j'ai entendu auprès de moi un bruit de respiration et immédiatement un souffle passer sur ma figure.

« Je me suis de suite retourné et j'ai vu une forme blanche allongée sur mon lit, à côté de moi. En un instant, je fus sur pied et je vis la forme blanche exécuter le même mouvement que moi. Je m'apprêtais à m'élancer sur elle quand je reconnus parfaitement Mme P... qui était morte trois mois auparavant et qui me fit signe de ne pas avancer. Je la vis alors très bien et elle se dirigea du côté de la fenêtre qui était ouverte et disparut. Je descendis de suite dans la chambre de maman et lui racontai ce que je venais de voir. Elle fit dire une messe pour elle et depuis je n'ai rien vu. »

(Mme P... était une amie d'enfance de mon frère.)

## IV

(Autre récit de mon frère :)

— « Voici une histoire d'apparition que m'a contée Joseph C... Sa tante, qui était une vieille fille de caractère et très pieuse, se rendait un matin, à 5 heures, à l'église du Mouil-

lage. Comme elle logeait chez M. et Mme de L..., elle craignait de les réveiller à cette heure, et par précaution, tenait ses souliers à la main, pour les remettre en bas, dans la galerie. En descendant l'escalier, elle fait rencontre avec une dame, tout de blanc habillée, qui se met à monter, en la croisant dans l'escalier. Elle s'imagine que c'est la bonne qui va porter le café à ses maîtres; mais en arrivant en bas, elle trouve celle-ci qui sortait de la cuisine. Elle va à l'église communier et à son retour demande à Mme de L... qui avait pu passer par l'escalier de si matin et personne ne s'occupa plus de cette aventure. Mais quatre ou cinq jours après, Mme de L..., en rentrant dans sa chambre, à cinq heures et demie du soir, y trouve une dame accoudée à une des fenêtres et regardant dans la rue. Elle s'en approche doucement, croyant à la présence d'une amie, et, en arrivant près d'elle, la voit disparaître aussitôt. Elle en parle alors et d'après la description qu'elle en donne, il se trouve que la tante de C..., Mlle Caroline de L..., reconnaît la personne qui l'avait croisée dans l'escalier. Depuis lors la même vision a apparu plusieurs fois et aussi à d'autres personnes venues à la maison, et en dernier lieu à la femme de G..., ancien lieutenant de vaisseau. On a fini par savoir que la description de cette apparition concordait avec le portrait de l'ancienne propriétaire de la maison. On a été alors raconter l'affaire à l'abbé G..., curé de la cathédrale, qui a dit que ces apparitions étaient très possibles, car dans les livres sacrés on apprenait que : quand une âme n'avait pas achevé normalement son temps d'épreuves sur la terre, Dieu permettait qu'elle y retournât pendant le temps voulu pour les subir. Il a dit des messes et des prières et, depuis, on n'a plus rien vu dans la maison. »

*Remarque :* Il y aurait quelques réserves à faire sur ce dernier cas : D'abord il n'est pas de première main et l'on pourrait faire ici l'objection sérieuse d'erreurs de mémoires. En second lieu, le fait qu'une apparition avait été vue dans la maison, amoindrit la vision que Mme de L... et d'autres personnes eurent, après coup, d'une apparition semblable à celle que la tante de M. C. avait croisée dans l'escalier : ces visions ultérieures pourraient, en effet, être attribuées à la suggestion.

# COMPTE RENDU DU CONGRÈS

## DES SCIENCES PSYCHIQUES DE

# L'EXPOSITION UNIVERSELLE COLOMBIENNE

PAR M. MARCEL MANGIN

*(Suite.)* [1]

## SUR LA DIFFICULTÉ DE FAIRE DES EXPÉRIENCES DÉCISIVES AU SUJET DE L'ORIGINE DE L'INTELLIGENCE EXTRA-HUMAINE OU EXTRA-NORMALE MANIFESTÉE DANS LES PHÉNOMÈNES DE MÉDIUMNITÉ PARLANTE, D'ÉCRITURE AUTOMATIQUE, ET D'AUTRES ÉTATS D'APPARENTE INACTIVITÉ.

PAR M. LE PROFESSEUR OLIVER J. LODGE F. R. S.

---

## I

On sait depuis longtemps que, pour donner des résultats remarquables dans une des branches de l'activité intellectuelle, l'esprit doit être, jusqu'à un certain point, inconscient des circonstances environnantes. Avoir l'intelligence vive, éveillée, et pour ainsi dire toujours sur le qui-vive, c'est un don précieux, et, pour les affaires courantes de la vie, cela est bien plus utile que d'avoir le caractère rêveur et taciturne que l'on trouve souvent chez l'homme de génie ; mais au point de vue du résultat final la différence est grande.

Quand un poète, ou un musicien, ou un mathématicien se

1. Voyez *Annales des sciences psychiques*, année 1893, p. 55.

sent inspiré, ses sens sont, je crois, engourdis ou à moitié endormis ; et, bien que probablement une partie de son cerveau soit dans un état de grande activité, je ne sache pas que l'on ait fait des expériences pour découvrir quelle est celle de ces parties, ni si quelqu'une des parties plus souvent actives est ou n'est pas réellement endormie. Il serait difficile mais intéressant de déterminer avec précision les phénomènes concomitants du travail assidu et de ce qui, sur une plus grande échelle, s'appelle période d'inspiration.

Il ne semble pas déraisonnable de supposer que cet état est assez voisin de l'état initial de l'anesthésie, — l'état somnambulique, — alors que, les fonctions automatiques du corps continuant avec une perfection plus grande encore que d'habitude, la conscience ou la faculté d'observation de l'esprit est à l'état latent, de sorte que ce qui influence le sujet ce ne sont plus les événements ordinaires agissant sur les organes périphériques, mais quelque chose d'intérieur ou quelque chose de complètement étranger au monde physique tel que nous le connaissons.

Peut-être l'esprit est-il toujours dans un état de réceptivité, mais, tandis qu'une personne occupée, bien éveillée, reçoit des impressions de chaque détail banal, des objets et des êtres qui l'entourent, la personne à demi endormie semble recevoir des impressions d'un milieu entièrement différent, parfois plus élevées, d'autres fois inférieures, mais toujours différentes de celles que tout homme reçoit dans son état habituel.

Chez l'homme de génie, l'état vient spontanément et les résultats sont étonnants. On rencontre des personnes faibles, généralement jeunes, qui essaient de se donner des airs d'homme de génie en prenant des attitudes distraites et nonchalantes. Il peut y avoir des résultats de toutes sortes de valeur, obtenus dans cet état, et l'état en lui-même n'a aucune valeur s'il n'est justifié par des résultats.

L'expérience et l'observation ont montré qu'un état très semblable à celui-là peut être produit par des moyens artificiels, tels que les drogues, l'hypnose, la vision par la boule de cristal, l'inattention voulue ; et aussi que l'état peut se

présenter parfois sans provocation, pendant le sommeil ordinaire ou magnétique.

## II

Maintenant la question se pose de savoir quelle est la source de l'intelligence qui se manifeste dans la période de lucidité hypnotique ou automatique, ou somnambulique, ou clairvoyante.

Les deux cas les plus frappants qui soient venus à ma connaissance, directement ou indirectement, sont les états de « trance » de Mme Piper et les états automatiques de M. Stead. Grâce à M. Myers je connais beaucoup d'autres variétés, et, par des expériences personnelles, je me suis assuré que, sans aucun engourdissement apparent de l'attention, il peut y avoir échange d'idées entre un esprit et un autre, sans l'aide des sens ordinaires ; mais les deux cas mentionnés sont particulièrement frappants et ils me serviront à limiter mon étude à ce qui peut, après tout, être considéré comme les points principaux.

Dans l'état de « trance » Mme Piper est certainement instruite — je ne puis en douter — de beaucoup de choses sur lesquelles elle n'a aucune espèce d'indication obtenue par les procédés ordinaires, et dont elle ne sait ou ne se rappelle rien dans son état ordinaire. Mais comment acquiert-elle ces connaissances ? Quand est-elle en « trance » elle affirme qu'elle les obtient en conversant avec les amis et les parents morts des personnes présentes. Que ce soit là son opinion sincère, c'est-à-dire que ces connaissances existent dans la partie inconsciente ou subconsciente de son esprit, partie qui se donne le nom de Phinuit, je suis tout à fait disposé à le croire. Mais cela ne nous avance pas beaucoup pour arriver à savoir comment se forment ces connaissances.

Causer, cela implique des paroles que la bouche prononce ; or, quand elle demande ou reçoit une communication, elle est momentanément dans un sommeil plus profond et certainement elle ne parle pas. Quelquefois, il est vrai, on l'entend murmurer faiblement des questions et des réponses, tout à

fait comme cela arrive chez une personne sous l'influence d'un rêve agité.

Le rêve ordinaire est certainement ce qui ressemble le plus à l'état de Phinuit, et l'évanouissement du souvenir, quand la mémoire consciente revient, peut se comparer au réveil de Mme Piper. Mais au lieu d'un rêve presque passif, il y a là quelque chose qui ressemble bien plus à l'état somnambulique, quoique l'activité, au lieu d'être principalement locomotrice, soit surtout mentale et très partiellement musculaire. Mme Piper est dans un état de somnambulisme où l'esprit est plus actif que le corps, et l'activité est si différente de l'activité ordinaire, il y a un si complet changement de personnalité, que c'est tout à fait à juste titre qu'elle se donne elle-même un autre nom.

Il est naturel de se demander : est-elle bien encore elle-même ? La réponse est difficile à moins de définir cet « elle-même ». C'est bien sa bouche qui parle et je suppose que son cerveau et ses nerfs actionnent ses muscles et ses cordes vocales ; mais ce n'est pas comme d'habitude, et l'intelligence qui se manifeste ne ressemble pas du tout à la sienne. Cependant, jusqu'à ce que la signification du mot identité soit bien exactement déterminée, je trouve qu'il est difficile de discuter la question de savoir si c'est réellement elle ou une autre personne qui parle.

A ce sujet, les expériences sans sommeil de M. Stead peuvent nous aider.

La bouche de M. Stead ne parle pas, mais sa main écrit et elle écrit des choses qu'il n'a pas dans l'esprit, il ne sait pas ce qu'il écrit. Pendant qu'il écrit il détourne (ou souvent aussi, j'en ai peur, il ne détourne pas) son attention consciente de sa main, pour la laisser guider par sa subconscience ou par quelque autre esprit.

Ce qu'il y a d'instructif dans ce phénomène de M. Stead — je dis de M. Stead, bien que le fait soit connu depuis longtemps, parce que chez lui il s'est manifesté avec une intensité surprenante, — c'est que les esprits qui semblent se servir de sa mains ont plus souvent ceux des vivants que ceux des morts. Cela offre le grand avantage de pouvoir les interroger ensuite

sur la part qu'ils ont prise à la communication ; et l'on voit alors que, malgré que la communication, accompagnée de toutes les apparences capables de faire croire qu'elle vient d'eux, nous instruise fort bien de ce qu'ils font ou pensent, et soit bien telle qu'ils auraient pu l'écrire eux-mêmes, ils ne savent cependant rien du message et n'ont conscience ni de son contenu ni d'aucune action musculaire. Ne nous empressons pas d'en conclure qu'il en sera toujours ainsi, qu'il n'y a jamais de connexion consciente réciproque, comme lorsque deux personnes causent ; mais cela montre, du moins, que ce rapport n'est pas nécessaire.

## III

On peut déduire de là que : puisque la personne vivante, d'où provient la communication, n'est en aucune façon avertie qu'elle dicte l'écriture, de même une personne morte n'aurait pas besoin d'agir consciemment. Cela permet de concevoir que la main qui écrit automatiquement puisse être influencée, en apparence, par un esprit tout autre que celui du médium écrivain : par l'esprit de vivants aussi bien que par l'esprit de morts, et non pas par une partie consciente d'un esprit quelconque, mais bien par une partie subconsciente ou rêvant. Aussi, quand Phinuit, ou M^me^ Piper en état de transe, répète les conversations qu'elle a eues avec d'autres esprits, — ordinairement des personnes mortes quand c'est Phinuit qui parle, — et même quand la voix change et que les messages semblent venir de ces personnes elles-mêmes, il ne s'ensuit pas qu'elles soient elles-mêmes averties du fait, et leur conscience (si elles en ont) n'a pas à jouer nécessairement un rôle dans la production du phénomène.

La signature qu'écrit automatiquement la main de M. Stead ferait croire que Miss X..., par exemple, écrit volontairement ; les paroles de Phinuit feraient croire également que M. E... parle volontairement et il pourrait n'y avoir pas plus de mensonge dans un cas que dans l'autre, mais ni l'une ni l'autre assertion n'est avec certitude l'expression de la vérité.

Que cette communauté mentale ou cette possibilité de

communication à distance, ou cet échange d'idées conscientes d'un seul côté, soient réels, la chose, pour moi, est parfaitement claire et certaine.

J'ose dire encore que ceux qui nient le fait seul, exprimé comme je veux ici l'exprimer, sans aucune hypothèse, sont simplement des ignorants. Ils n'ont pas étudié les faits en question. C'est peut-être par manque d'occasion, par manque de curiosité, rien ne les poussant à faire des recherches, la question ne les ayant pas intéressés; mais toute dénégation dogmatique, prononcée par ces personnes, sera désormais, ou du moins très prochainement, condamnée au discrédit, et ce discrédit s'attachera non pas aux faits niés ainsi par ignorance, mais à ces négateurs pleins de confiance en eux-mêmes et de présomption.

Nous ne devons pas trop nous empresser de supposer que l'action apparente d'un esprit sur un autre est bien positivement réelle. L'impression reçue peut venir de l'agent ostensible, mais elle peut aussi venir d'une troisième personne, ou encore, comme quelques-uns le pensent, plus probablement de quelque centre, ou foyer intellectuel, avec lequel tous les esprits ordinaires sont en rapport et par lequel ils sont influencés. Si l'on pouvait prouver que l'action est une connexion synergique, ou sympathique entre un couple d'esprits, on pourrait en conjecturer que l'action est physique et s'exerce directement de cerveau à cerveau ou de corps à corps. D'un autre côté, on peut concevoir l'action comme purement psychologique et le cerveau éloigné peut être impressionné non par l'intermédiaire de quelque chose de physique ou de matériel, mais de quelque manière plus immédiate, dans sa fonction psychologique et non plus physiologique.

Bien exprimée, la question se pose très clairement ainsi : L'action se propage-t-elle par un milieu physique ou non?

Vouloir faire des conjectures vraisemblables *a priori*, cela est complètement inutile : la question ne peut être résolue que par l'expérimentation.

Quand A... communique avec B..., de la manière ordinaire, c'est par le moyen d'un certain mécanisme physique et l'on peut dire que la pensée de A... existe pendant un certain temps

limité, comme une vibration éthérée ou aérienne, avant qu'elle reproduise une pensée semblable dans l'esprit de B... — Nous sommes tellement habitués à ce procédé d'intermédiaire physique, qu'au lieu de nous paraître compliqué et mystérieux, il nous paraît naturel et simple, et que toute action plus directe de A... à B..., sans mécanisme physique, est repoussée avec dédain comme absurde, ou du moins de la plus grande improbabilité. Eh bien, ce n'est qu'une question de fait et elle peut, peut-être, se résoudre par une expérience *décisive*.

Mais on reconnaîtra aussitôt qu'une telle expérience est d'une exécution difficile. Si l'effet est physique, il doit varier suivant la distance ou bien il doit dépendre de la nature du milieu intermédiaire; mais pour s'assurer si dans un cas donné il se produit des variations, il est nécessaire que l'agent et le percipient soient tous deux dans un rapport de dépendance mutuelle extraordinaire, et ignorent autant que possible la variation que l'on va essayer.

Cette dernière condition est désirable à cause de la sensibilité de la subconscience à la suggestion, ou à l'auto-suggestion. Si le percipient a l'idée que l'augmentation de la distance est désavantageuse, il est tout à fait probable qu'en effet cette augmentation sera désavantageuse; et bien qu'on puisse artificiellement imprimer dans l'esprit par suggestion que l'augmentation de distance est avantageuse, la preuve resterait encore incomplète, car l'excitation physique diminuée pourrait peut-être être entièrement inutilisée par l'organisme se trouvant dans un état d'excitation plus vive. Voilà une expérience à essayer entre beaucoup d'autres, et elle serait bien instructive si un jour l'agent se trouvait, par exemple, dans l'Inde, tandis que le percipient le croirait à Londres, ou *vice versa*.

Il est extrêmement désirable de résoudre cette question d'un mode physique ou non physique de communication dans les cas de télépathie, et si l'on peut établir d'une manière irréfutable qu'une communication sympathique peut avoir lieu entre des endroits aussi éloignés que l'Inde ou l'Amérique et l'Angleterre, ou par exemple entre les Antipodes, sans être sensible dans l'intervalle, ou même dans le voisinage de son

origine, alors je penserais que ce fait est si différent de ceux auxquels nous sommes accoutumés en physique, et je serais fortement tenté de croire à quelque autre sorte de rapport mental plus direct, comme solution.

Voici la première question sur laquelle des expériences décisives devraient être tentées, malgré leur difficulté :

1° Le mécanisme de la télépathie est-il physique ou non? La seconde question que j'entrevois est moins facile à poser et encore bien moins facile à résoudre, du moins à mon avis; on pourrait la poser en deux parties ou en faire deux questions distinctes :

2° La faculté d'agir sur les esprits des humains appartient-elle seulement aux cerveaux humains vivants?

3° La faculté d'agir sur, ou d'intervenir dans le reste de l'univers physique, appartient-elle seulement aux corps matériels vivants?

Je supposerais qu'une réponse affirmative à la question rendrait probable une réponse affirmative aux questions 2 et 3 mais qu'une réponse négative à la question 1 laisserait ouvertes les questions 2 et 3, parce que, d'après ce que nous savons actuellement, les individualités terrestres et celles ayant un corps matériel sont les seules qui existent.

C'est cette possibilité que beaucoup de gens considèrent comme une probabilité ou presque une certitude, qui rend si difficile de poser les questions 2 et 3 d'une façon rigoureusement scientifique. Cependant ce sont des questions qu'il faut aborder et elles doivent être susceptibles de recevoir, un jour, des réponses définitives.

Nous savons qu'il y a des êtres humains vivants sur cett terre, et nous savons aussi qu'il y a une immense variété de vie terrestre sous d'autres formes; si nous n'étions pas familiarisés avec ce fait, la puissance luxuriante et la variété de la vie nous surprendraient; l'existence d'une chauve-souris, par exemple, ou d'un homard nous paraîtrait incroyable S'il y a de la vie sur les autres planètes, c'est ce que nous ne savons pas, et s'il y a une existence consciente entre les planètes, nous l'ignorons; mais je ne vois aucune raison *a priori* pour émettre des affirmations scientifiques plutôt dans un

sens que dans l'autre. Il n'y a jusqu'à présent que des probabilités. Sachant que la terre est peuplée par une immense variété d'êtres vivants, je m'attendrais plutôt, quant à moi, à trouver d'autres régions très peuplées et même présentant une variété encore plus extraordinaire et aussi, puisque l'action mentale se manifeste si fortement sur la terre je m'attendrais à trouver qu'elle existait autre part. Si la vie est nécessairement associée avec un corps matériel il n'est pas douteux qu'elle exerce son activité à la surface de quelqu'une des masses de matière semée dans l'univers, mais il peut y avoir action mentale sans milieu matériel ou physique, alors on peut concevoir que la population psychique n'est pas limitée aux masses matérielles, mais peut se multiplier soit dans les espaces interstellaires, soit sous quelque forme d'existence sans dimensions, dont nous n'avons pas d'idées.

Si la télépathie n'existait pas, la question serait entièrement oiseuse, ce serait une spéculation ne reposant sur rien, impossible à examiner, encore plus impossible à prouver ou à réfuter.

Mais une fois la télépathie acceptée comme un fait, la question cesse d'être oiseuse, parce qu'il est très possible que ces intelligences autres que les nôtres, si elles existent, soient capables de communiquer avec nous par la même sorte de procédé que celui dont nous sommes en train d'apprendre à nous servir pour communiquer les uns avec les autres.

Que ce soit vrai ou non, on a maintes et maintes fois, et avec énergie, affirmé comme un fait que des communications venant, la plupart du temps de parents morts, et souvent aussi d'étrangers, sont reçues par des personnes vivantes.

Les paroles de Phinuit, les écritures de miss A..., de M. Stead et des autres, sont pleines de communications dont les auteurs prétendent être des esprits qui ne seraient plus actuellement associés avec la matière terrestre. Eh bien, je le demande, une expérience décisive, une preuve est-elle possible qui établisse que cette prétention est fondée ou non ?

Des messages exprimant seulement des sentiments, et rappelant certains traits personnels du défunt, bien qu'ils soient souvent convaincants pour les amis survivants, ne

peuvent offrir une grande valeur scientifique. Il faudrait chercher quelque chose de plus défini ou de plus intelligible. Si, par exemple, l'écriture de la personne morte était reproduite exactement par un médium automatique qui n'a jamais vu cette écriture, on aurait là une preuve exceptionnellement bonne. Mais être bien sûr de l'ignorance du médium, voilà la difficulté.

A première vue, il semblerait qu'on tînt une preuve satisfaisante si des faits connus au mort mais inconnus au médium, étaient racontés avec assez d'exactitude et de détails pour faire croire à autre chose qu'une simple coïncidence; mais alors la télépathie, qui jusqu'à présent nous a été utile, commence ici à jouer un autre rôle; car si les faits ne sont connus à personne sur la terre, ils ne peuvent peut-être pas être vérifiés, et s'ils sont connus par une personne encore vivante, à quelque distance qu'elle soit, il faut nécessairement supposer possible qu'ils aient été inconsciemment et télépathiquement révélés par l'esprit de cette personne.

Mais il y a une classe de faits qui peuvent être vérifiés sans l'aide ou sans la connaissance d'aucune personne vivante : ainsi, quand un avare étant mort on sait seulement qu'il a dû laisser quelque part des valeurs et que la main d'un automatiste (le médium) dans une communication signée du nom de l'avare, décrit l'endroit du dépôt; ou lorsqu'un document scellé, mis en lieu sûr, est déchiffré après la mort, la preuve dans ces deux cas est meilleure. Cependant encore la télépathie due à un vivant, mais dont l'effet aurait été retardé, ne doit pas être repoussée, bien qu'à mon avis, elle soit rendue extrêmement improbable, car, comme l'a souvent montré M. Podmore, la personne écrivant le document ou enterrant le trésor, peut avoir, par ce fait même, agi inconsciemment sur les esprits de ses contemporains.

Supposer que cette soi-disant action posthume puisse être retardée pendant plus d'un siècle de manière que tous les contemporains soient morts, ce serait forcer l'explication télépathique jusqu'à une limite inadmissible.

L'expérience devrait être tentée, il faudrait écrire des documents, les déposer avec l'intention de les communiquer

à quelqu'un après la mort en prenant toutes les précautions possibles contre la fraude et l'erreur, et aussi, ce qui est peut-être beaucoup demander, en prenant soin, soi-même, de n'en pas oublier le contenu.

Mais, même alors que tout cela réussirait, nous n'aurions plus encore là la preuve complète d'une action mentale de la part de l'agent défunt, car il se pourrait que la télépathie ne fût pas du tout la véritable explication de ces choses, il se pourrait qu'elles fussent obtenues par la clairvoyance : que le document scellé ou enfermé dans du métal soit lu par la sub-conscience, de quelque manière inconnue, suivant les lois d'un monde à quatre dimensions.

On peut étudier séparément et faire la preuve de l'existence d'une semblable faculté, parce que si la clairvoyance directe est possible, des choses inconnues à tous les vivants ou morts peuvent être lues ou examinées.

En essayant cette expérience, il ne faudrait pas adopter trop vite une conclusion négative. Une réponse positive pourrait être assez définie, tandis qu'une réponse négative pourrait n'être qu'une probabilité. De plus, il serait sage de ne pas dire à un écrivain automatique, essayant de déchiffrer des caractères inconnus, que personne ne les a vus, de peur que cette idée ne parvienne, par suggestion, à le décourager et n'entrave le résultat.

Quant à la troisième question, je ne l'examinerai pas dans cette étude déjà trop longue; je passe à la quatrième.

4° Peut-on être informé de faits qui ne sont pas encore arrivés?

La faculté de connaître les événements futurs n'est pas nécessairement impliquée dans l'hypothèse spirite ni dans une autre; c'est une question distincte, ayant d'importantes conséquences spéciales. Une réponse affirmative à cette question 4 modifierait profondément nos notions métaphysiques du « temps », mais n'entraînerait pas forcément des conséquences immédiates relativement à la question de l'existence, dans l'univers, d'intelligences autres que la nôtre. « Une galerie de tableaux cosmiques », suivant l'expression de M. Myers, ou une représentation photographique ou phonographique de

tout ce qui est arrivé ou arrivera dans l'univers est, dans une certaine mesure, une chose concevable et pouvant être partiellement aperçue, obscurément discernée, par la partie lucide de l'esprit d'un écrivain automatique, ou d'une personne en état de « trance ».

Mais la question que nous posons maintenant est de savoir si nous pouvons obtenir une preuve claire et irréfutable de l'existence de ce pouvoir de prédire, sous quelque forme que ce soit. Ce n'est pas une chose facile à établir de façon à ne laisser aucun doute. Des critiques d'occasion et sans autorité (comme M. Taylor Innes dans le *XIX*e *siècle*) avancent qu'un timbre de la poste sur une lettre qui raconte un événement futur ou absolument impossible à connaître par les méthodes ordinaires (comme par exemple un naufrage tout récent au milieu de l'Océan) serait pour eux une preuve positive de quelque chose d'occulte, que ce soit téléphatie ou clairvoyance et que ce soit au sujet d'un événement déjà arrivé ou sur le point d'arriver. M. Innes va jusqu'à dire qu'un document ainsi officiellement authentiqué, par un employé de la poste, serait payé des milliers de livres par le British Museum. S'il en était ainsi, il serait singulièrement facile de faire fortune. Je crois qu'un timbre de la poste sur une enveloppe satisferait quelques-uns de ces critiques, mais qu'un timbre de la poste sur le document lui-même serait convaincant pour tout le monde. Je m'étonne que quelque entreprenant Pigott n'ait pas essayé de flouer un grand journal par un récit bien élaboré du désastre du *Victoria* écrit sur papier ministre, expédié blanc par la poste à peu de frais, en attendant quelque événement frappant de ce genre, ou peut-être sur un papier timbré après coup, avec des marques anciennes, par un employé complaisant, et orné du ruban rouge par un fonctionnaire officiel.

L'idée que ce qui sort d'un bureau de poste officiel est un document décisif, est de même ordre que l'opinion d'après laquelle les avocats ou les juges criminels ou les médecins praticiens sont les seules personnes capables d'examiner les phénomènes mentaux extraordinaires, parce que leur métier les rend familiers avec tout ce que peut ourdir l'esprit humain,

Mais prenons par exemple le cas du médecin praticien;

l'idée que je me fais du rôle du médecin est de guérir un cas anormal s'il le peut, non pas de le prolonger et de le scruter à fond. Un vrai docteur peut être de plus un homme de science, mais comme médecin il sort de son rôle quand il généralise ses investigations, et, s'il pratique sérieusement, il lui reste bien peu de temps pour autre chose. Sans cette raison d'opposition avec les devoirs professionnels, l'attitude qu'a prise presque tout le corps médical en face de tout ce qui est nouveau serait non seulement pitoyable, mais véritablement honteuse.

Je suis sûr qu'à l'heure qu'il est, beaucoup d'occasions de recherches, pleines de promesses ou de guérisons par des moyens psychiques, sont perdues pour la science et pour eux-mêmes entre les murs de nos hospices. Cependant, il me semble probable que dans cette branche de la science, comme dans toute autre, si ce qu'il y a de sain et de sensé dans le scepticisme doit être finalement détruit, ce ne sera pas à la suite d'une expérience décisive, ce sera par les résultats convergents des témoignages venus de différents côtés et même de ceux sur lesquels on comptait le moins. A cette défaite du scepticisme contribuera l'idée qui se fait jour peu à peu que ces activités psychiques ne sont pas des miracles, des ruptures d'équilibre dans les lois naturelles, mais qu'elles découlent naturellement et simplement de ce que la science connaît déjà, elles sont les premiers fruits d'une terre promise aperçue des sommets de la colline, mais encore inexplorée.

C'est l'erreur la plus impardonnable de la part d'un homme de science que de supposer que tout ce qui peut être connu fait déjà plus ou moins partie de nos connaissances, et sa plus injustifiable attitude est celle qu'il prend en face de certaines régions inconnues de l'univers, qu'il serait, suivant lui, défendu d'explorer.

Lord Kelvin, qui, dans un moment d'aberration, j'espère, a écrit cette année même que la moitié des phénomènes d'hypnotisme et de clairvoyance sont de l'imposture, et le reste de mauvaises observations, a exprimé aussi le plus louable des sentiments quand il a dit que la science est tenue, par la loi éternelle de l'honneur, de regarder en face et sans crainte chaque problème qui peut se présenter à elle.

MÉMOIRE SUR LES

# MOUVEMENTS D'OBJETS SANS CONTACT

PAR LE D[R] ET M[ME] ELLIOTT COUES

(*Suite et fin.*) (1)

---

Dans des circonstances semblables, essentiellement les mêmes, mais qu'il faut pourtant considérer comme des conditions moins décisives que celles sur lesquelles nous venons de nous étendre, nous avons été témoins un très grand nombre de fois de manifestations identiques dans le fond. Nous n'en dirons rien maintenant : nous avons les notes prises, dans beaucoup de cas, au moment même, avec un soin scrupuleux; mais ces cas se répétaient tant de fois, se produisaient si facilement quand nous le voulions, et se ressemblaient tous tellement, que nous nous fatiguâmes de les relater. Dans les conditions extrêmement rigoureuses et exactes d'observation comme celles que nous venons de raconter, en pleine lumière, sans contact, et seulement trois personnes étant présentes, les manifestations n'ont jamais beaucoup varié; mais nous n'avons jamais réussi à obtenir l'objet de notre désir constant et si souvent répété : que la table se soulevât de ses trois pieds à la fois. Elle en levait bien un et frappait de l'autre avec une vivacité pleine d'entrain, et quelquefois c'étaient les deux ensemble qu'elle levait et laissait retomber, comme pour convaincre davantage. C'était

(1) Voyez le fascicule précédent.

bien là de la lévitation, sans doute, ne différant qu'en degré, et non en nature, d'une lévitation complète. Nous ne doutons pas qu'un jour ou l'autre nous n'obtenions ce dernier phénomène si nous y consacrons assez de temps et de patience.

Nous ajouterons quelques remarques de détail sur les bruits et les mouvements, sans y insister cependant, puisqu'ils sortent de notre cadre, car nous voulons que ce que nous allons dire n'obscurcisse pas la description bien nette de ce que nous venons d'exposer ou ne soulève aucune question sur la nature de la force ou de l'intelligence manifestée dans ces conditions qui excluent la possibilité de toute explication mécanique ordinaire. Dans des circonstances d'observation moins rigoureuse, nous avons été témoins de beaucoup de choses curieuses. Les coups ou frappements sont toujours, par le ton ou le timbre, différents de tous ceux que l'on peut faire sur la table avec l'ongle ou la jointure du doigt. Ils pourraient être rangés dans une série commençant à la percussion la plus légère qu'on puisse donner du bout du doigt, et allant jusqu'aux frappements sonores et même aux coups violents pouvant être facilement entendus de la pièce en dessus ou du parloir en dessous. Ils ne se répètent pas deux fois de suite. Ils semblent se produire dans la masse du bois, non sur sa surface; quelquefois ils ont une sorte de vibration curieuse; ils viennent de toutes les parties de la table : soit du dessus, soit du dessous, soit du pied central, soit de l'une ou de l'autre branche de ce pied, quelquefois même ils proviennent des chaises; quelquefois aussi il y a comme une réponse, un écho ou répétition du bruit dans le parquet, les murs ou le plafond, le lustre ou d'autres objets de la chambre. Si ces coups ou frappements sont tous pour ainsi dire du même genre, il y a cependant entre eux autant de différences qu'entre les voix humaines. Ils sont brefs, secs, percutants, comme le bruit que produit le déclic de l'appareil télégraphique ou de la machine à écrire, ou de la machine à coudre; il leur arrive aussi d'être sourds et étouffés, ou bien de ressembler à des frottements ou à des grattements prolongés qui paraissent traverser la table, ou encore à de la toile qu'on déchire. Ils battent la mesure facilement

et parfaitement : combien de fois n'ont-ils pas tambouriné un air, comme l'on fait quand on bat la retraite sur une table avec le bout des doigts ! Ils jouent de cette manière presque tous les airs que l'on peut reconnaître par le rythme seulement et de manière qu'on ne puisse s'y tromper : C'est ainsi, qu'il y a eu quelques tentatives pour jouer « *Star spangled Banner* » et « *Old Hundred* » ; c'était aussi bien réussi que tout ce que nous aurions pu faire. A diverses reprises nous avions exprimé le désir qu'une certaine série de battements fût interrompue arbitrairement à un certain point. Par exemple : « Jouer trois mesures de *Dixie*, s'arrêter en frappant un coup violent et reprendre », et la chose fut exécutée exactement. A des questions telles que celles-ci : « combien y a-t-il de personnes dans la chambre ? » « Quel est le numéro de cette maison ? » ou à d'autres semblables sur des choses pouvant être facilement vérifiées et exprimées facilement, il fut en général répondu correctement. Il faut que nous répétions ici que toutes ces choses eurent lieu plusieurs fois, chacun des membres du cercle, s'étant absenté à son tour, excepté Mme Coues, qui, autant que nous pouvons nous le bien rappeler, fut toujours présente ; de sorte qu'il est évident qu'elle seule peut être accusée d'un système de tromperies prolongées pendant plusieurs années, ou bien que parmi nous chacun, à son tour, trompe le reste de la société ; ce qui est aussi absurde que la théorie mécanique elle-même.

Quant aux mouvements de la table, considérés à part de ses bruits, et des bruits produits accessoirement pendant son agitation et ses mouvements quelquefois violents, on pourrait en dire autant que de ce qui précède. Ils nous semblent comprendre tous les mouvements dont on peut imaginer un tel meuble capable, excepté, nous l'avons dit, les lévitations complètes. Ils peuvent être rangés en une série commençant aux mouvements de glissement doux, presque imperceptibles, jusqu'à ce qu'une marche en avant se décide, et finissant aux balancements et aux élans violents, assez étendus pour briser notre cercle et endommager sérieusement les malheureux orteils qu'aurait rencontrés le pied de la table, et certai-

nement assez bruyants pour être entendus dans toute la maison. Nous avons vu plus d'une fois cinq ou six personnes entraînées à travers la chambre, pendant plusieurs minutes, jusqu'à perdre haleine en essayant de suivre, étant debout, l'étrange meuble dans son capricieux vagabondage à travers la vaste pièce. En de pareils cas, nous ne croyons pas que toute la force musculaire d'un individu, exercée consciemment ou inconsciemment, aurait suffi à produire le résultat constaté; et si plusieurs des assistants avaient déployé un semblable effort, un seul aurait été parfaitement capable de le contrebalancer, et le résultat eût été plus probablement l'immobilité que l'agitation du pesant meuble. Quelquefois après ces folles escapades, la table semblait harassée et finissait par se laisser tomber de côté sur le sofa, comme si elle eût eu besoin de se coucher pour se reposer de ses exercices.

Les frappements et mouvements dont nous avons été témoins se sont souvent produits aussi dans d'autres objets que cette table. Ainsi nous avions un certain petit buffet très léger dont nous renonçâmes à nous servir parce qu'il devint ingouvernable. Ses agitations étaient aussi ennuyeuses et dépourvues de sens que le sont ordinairement celles d'une planchette. Il se balançait jusqu'à se renverser et n'avait pas la force de se relever. Quant à la table de la salle à manger, elle est d'un poids peu ordinaire, considérable même; elle est beaucoup trop lourde pour que quelqu'un puisse la soulever. Elle est en solide chêne anglais, avec un large pied à chacun de ses quatre angles. Quand elle est sans rallonges, huit personnes peuvent facilement s'asseoir autour d'elle, dans de larges fauteuils, deux à chaque côté; quand elle a toutes ses rallonges, elle est bien suffisante pour vingt personnes. L'hiver dernier, ce meuble massif commença à donner des marques d'intérêt aux recherches psychiques, en tremblant et vibrant de diverses manières, et finalement il devint expert en la matière. Voici ce qui paraissait suffisant pour qu'il s'animât: vers la fin du dîner, après que le domestique avait apporté le dessert et s'était retiré à l'office, les personnes à table reculaient un peu leurs chaises, ôtaient leurs mains de dessus la table, et restaient tranquilles quelques moments. Alors les

coups commençaient, et la « représentation » finissait généralement par une soudaine et violente « enjambée » de la table, dans une direction ou dans une autre, variant, comme étendue, de quelques pouces à un pied au moins.

En énumérant ainsi les différentes manifestations qui viennent se ranger autour du cas principal sur lequel nous inscrivons notre titre de mouvement de la matière sans contact mécanique, nous ne devons pas omettre de mentionner certaines détonations sourdes, entendues quelquefois dans la chambre, ainsi que certaines lueurs, certains jets de lumière : ces deux sortes de manifestations ont été entendues ou vues par toutes les personnes présentes, mais aucune ne les a expliquées d'une manière satisfaisante.

Il faut que ceux à qui s'adressent ces récits de faits et d'expériences se rappellent particulièrement que les auteurs de cette étude, bien qu'ils aient eu l'occasion de parler de conversations tenues avec la table et de mentionner des sons à timbre particulier, des messages intelligibles produits par des morceaux de bois inertes, refusent catégoriquement d'aborder la question de la source ou de l'origine de l'intelligence ainsi manifestée et de présenter une analyse du contenu des communications ainsi obtenues. C'est là une question tout autre, dont nous ne nous mêlons pas. Cette étude est publiée avec l'intention unique, ou du moins principale, d'établir le fait du mouvement sans contact mécanique des objets inanimés. Le reste est accessoire et subsidiaire.

Mais, ayant constaté le fait bien nettement et l'ayant établi par les preuves en notre possession, on pourrait peut-être s'attendre à ce que nous offrions quelque explication des choses extraordinaires que nous attestons. Nous répondrons respectueusement que nous sommes tous deux trop vieux et peut-être assez sages pour ne rien prétendre expliquer. Quand nous étions plus jeunes et que nous nous figurions tout savoir, nous pouvions tout expliquer, du moins à notre propre satisfaction. Maintenant que nous avons assez vécu, nous avons découvert que chaque explication d une chose soulève au moins deux nouvelles interrogations, et nous ne nous sentons aucune envie de nous heurter à de nouvelles

difficultés, se multipliant en proportion géométrique par rapport à l'étendue et l'exactitude de nos recherches. Nous nous en tenons à ce principe que rien n'est expliqué tant qu'il y a encore après une explication à chercher, dans ces conditions nous ferons mieux de reconnaître l'inexplicabilité de tout cela, avant qu'après de futiles théories.

Si cependant l'on insiste pour que nous exprimions notre opinion sur ces choses, nous sommes à même de la donner basée sur notre connaissance intime du sujet. La voici :

1° L'explication mécanique est absurde et hors de propos ;

2° L'explication télékinétique n'est pas absurde : elle est bien à propos, modérée, sage et extrêmement probable ;

3° L'explication spirite n'est pas absurde, doit être sérieusement prise en considération ; elle est extrêmement radicale. Si elle est moins probable que la télékinétique, elle ne paraît pas inadmissible.

Nous penchons vers la théorie télékinétique, par la simple raison qu'elle rentre davantage dans le courant de l'expérience humaine et qu'il semble désirable que l'on commence par épuiser complètement l'idée d'effets provenant d'actions — non encore déterminées — des êtres vivants, avant d'accepter l'intervention des esprits.

Il ne faudrait pas nous lancer dans cette dernière conclusion par la raison qu'elle est très simple, très facile, très complète ; dans l'état actuel de notre ignorance elle est trop facile trop simple, et elle veut trop prouver : l'accepter aurait pour conséquence logique de nous endormir dans une conception qui n'est pas évidente et qui, en éclairant et satisfaisant notre conscience, nous délivrerait du souci de penser, et nous dispenserait de chercher davantage ; elle donnerait aux sceptiques de grands avantages sur nous. Tout cela n'est pas à souhaiter. D'ailleurs nous constatons que des êtres humains matériels sont pour quelque chose dans ces phénomènes, et que, le plus souvent, sinon toujours, leur présence est nécessaire à leur production. Il faudrait d'abord prouver absolument que ce n'est pas nous-mêmes qui sommes la cause efficiente et suffisante à l'origine de ces manifestations, qu'elles ne sont pas une chose très naturelle, dont le secret reste

encore à trouver. Cependant il ne faut pas oublier qu'il n'est pas impossible que les phénomènes soient dus en partie à nous-mêmes et au monde où nous vivons, et en partie à d'autres personnes appartenant à une autre sphère d'existence. Mais si nous pouvons être jamais éliminés du problème, s'il devient impossible de nous considérer comme causes efficientes et suffisantes, alors nous serons naturellement ramenés à la seule alternative qui nous restera, à la théorie que les choses auxquelles nous avons assisté et que nous avons décrites sont dues à l'action d'esprits autres que les nôtres, et probablement ceux de personnes mortes. En ce cas l'hypothèse spirite sera la seule logiquement soutenable.

## QUELQUES EXTRAITS DES RAPPORTS DU COMITÉ

DE LA

# SOCIÉTÉ DIALECTIQUE DE LONDRES

---

La Société dialectique de Londres, fondée en 1867, sous la présidence de sir J. Lubbock, et composée des principaux savants anglais, décidait, à la date du 6 janvier 1869, que :

« Conformément à l'article VII, le Conseil serait prié de nommer un comité pour examiner les phénomènes prétendus spirites et faire un rapport sur la question. »

Le 26 janvier 1869, le Comité était nommé et se composait ainsi qu'il suit :

M. H.-G. Atkinson, F. G. S.
M. Weatley Bennett.
M. J.-S. Bergheim, C. E.
M. Ch. Bradlaugh.
M. G. Fenton Cameron, M. D.
Le Rev. C. Maurice Davies, D. D.
M. D.-H. Dyte, M. R. C. S.
Mme D.-H. Dyte.
M. James Edmunds, M. D.
Mme Edmunds.
M. James Gannon.
M. Grattan Geary.
M. Robert Hannah.
M. Jenner Gale Hillier.
Mme J.-G. Hillier.
M. Henri Jeffery.
M. Albert Kisch, M. R. C. S.
M. Joseph Maurice.
M. Isaac L. Meyers.
M. B.-M. Moss.
M. Robert Quelch., C. E.
M. Thomas Reed.
M. Russell Roberts, Ph. D.
M. William Volckman.
M. Horace S. Yeomans.
M. George Cary, B.-A.
M. E.-W. Cox, avocat.
M. Will. B. Gower.
M. H.-D. Jencken, avocat.
M. J.-H. Levy.
M. W.-H. Swepstone.
M. Alf. R. Wallace, F. R. G. S.
M. Josiah Webber.

Voici quel fut le rapport du Comité :

Messieurs,

Le Comité que vous avez nommé pour examiner les prétendus phénomènes spirites vous rend compte de ses travaux comme il suit :

Cinquante séances ont été tenues, pendant lesquelles votre Comité a reçu les constatations de trente-trois personnes qui ont décrit les phénomènes produits en leur présence.

Votre Comité a reçu de trente et une personnes des rapports écrits relatifs aux phénomènes.

Votre Comité a recherché la coopération et les avis de savants qui ont exprimé leurs opinions favorables ou contraires à la réalité des phénomènes.

Votre Comité a fait particulièrement appel aux personnes qui avaient publiquement attribué les phénomènes à l'imposture ou à l'illusion.

Votre Comité, cependant, tandis qu'il a réussi à obtenir des affirmations de ceux qui croyaient aux phénomènes et à leur origine surnaturelle, n'a presque pas réussi à en obtenir de ceux qui attribuent les faits à la fraude ou à l'illusion.

Comme il a paru, à votre Comité, de la plus grande importance d'observer par soi-même les phénomènes et leurs preuves, il a cru devoir se diviser en six sous-comités.

Tous ces sous-comités ont envoyé des rapports d'où il ressort qu'une grande majorité des membres de votre Comité a été témoin de plusieurs sortes de phénomènes, en l'absence de tout médecin professionnel, bien que la plupart eussent commencé leurs recherches dans un esprit de scepticisme bien déclaré.

Les rapports que nous donnons plus loin sont essentiellement concordants et paraissent établir les propositions suivantes :

1° Que des sons de caractère varié, paraissant venir des meubles, des parquets et des murs de la chambre — souvent accompagnés de vibrations sensibles au toucher, — se produisent sans action musculaire ou mécanique.

2° Que des mouvements de corps pesants se produisent sans action mécanique d'aucune sorte, ou sans déploiement de force musculaire venant d'une personne présente, et souvent sans contact ni connexion avec personne.

3° Que ces sons et ces mouvements ont souvent lieu au moment et de la manière demandés par les personnes présentes, et au moyen d'un code de signaux répondant

aux questions et donnant des communications cohérentes.

4° Que les réponses et communications ainsi obtenues sont, pour la plupart, d'un caractère banal, mais donnent parfois des renseignements connus d'une seule personne présente.

5° Que les circonstances dans lesquelles les phénomènes se produisent sont variables, mais qu'on remarque pourtant surtout que la présence de certaines personnes semble nécessaire et celle d'autres personnes généralement nuisible, mais cette différence ne paraît pas venir de la croyance ou de l'incrédulité relative aux phénomènes.

6° Que cependant la production des phénomènes n'est pas assurée par la présence ou l'absence de certaines personnes. Les témoignages oraux ou écrits, reçus par votre comité, ne se rapportent pas seulement à des faits semblables à ceux constatés par les sous-comités, mais à d'autres faits d'une espèce plus variée et plus extraordinaire, dont nous pouvons donner l'aperçu sommaire suivant :

1° Treize témoins affirment avoir vu des corps lourds — quelquefois des hommes — s'élever lentement dans l'air et rester ainsi quelque temps sans support visible ou palpable.

2° Quatorze témoins certifient avoir vu des mains ou des figures n'appartenant pas à des êtres humains, mais qui semblaient vivantes et mobiles et qu'ils ont quelquefois touchées ou même serrées, ce qui les a convaincus qu'ils n'étaient pas les jouets d'une illusion ou d'une imposture.

3° Cinq témoins disent avoir été touchés par quelque être invisible, en différents endroits du corps et souvent à l'endroit demandé, alors que les mains de toutes les personnes présentes étaient visibles.

4° Treize témoins déclarent avoir entendu des morceaux de musique bien joués sur des instruments sur lesquels n'agissait aucune influence déterminable.

5° Cinq témoins affirment avoir vu des charbons rouges appliqués sur les mains ou les têtes de plusieurs personnes sans produire ni souffrance, ni plaie ; et trois témoins disent que la même expérience a été faite sur eux-mêmes avec le même résulat.

6° Huit témoins déclarent avoir eu, par le moyen de frap-

pements, d'écritures ou d'autres procédés, des renseignements précis dont eux ou toute autre personne présente ignoraient alors l'exactitude et qui ont été vérifiés par des recherches postérieures.

7° Un témoin déclare avoir eu une information précise et détaillée qui cependant fut trouvée ensuite entièrement erronée.

8° Trois témoins disent avoir été présents lorsque des dessins, faits au crayon et colorés, ont été produits en si peu de temps et dans de telles conditions qu'ils ne pouvaient être les œuvres d'êtres humains.

9° Six témoins déclarent qu'ils ont été informés d'événements futurs et que, dans quelques cas, l'heure et la minute de leur réalisation avaient été indiquées exactement, plusieurs jours ou même plusieurs mois à l'avance.

Enfin il a été donné des preuves de médiumnité parlante, de la faculté de guérir, de l'écriture automatique, d'introduction de fleurs et de fruits dans des chambres fermées, de la production de voix dans l'air, de vision (au moyen d'objets en cristal ou de verres) et d'allongement du corps humain.

Plusieurs témoins ont exposé leurs idées sur les causes de ces phénomènes. Quelques-uns les attribuent à l'influence d'êtres humains désincarnés, quelques-uns à une influence satanique, quelques-uns à des causes psychologiques, et d'autres à l'imposture ou à l'illusion.

Votre Comité s'est aussi occupé de savoir ce qui a déjà été écrit sur le sujet et de dresser une liste de ces ouvrages pour aider ceux qui voudraient pousser leurs recherches plus loin.

En vous présentant ces divers rapports, votre Comité, considérant le caractère élévé et la grande intelligence de beaucoup des personnes témoins des faits les plus extraordinaires, considérant l'appui qu'apportent à ces témoignages les rapports des sous-comités, et l'absence d'aucune preuve d'imposture ou d'illusion relativement à une grande partie des phénomènes; considérant aussi le caractère exceptionnel des phénomènes, et dans toutes les classes de la société, dans les différents pays civilisés, le nombre considérable de personnes plus ou moins persuadées de l'origine surnaturelle de ces

faits; considérant enfin le fait qu'aucune explication philosophique n'en a encore été donnée, croit devoir exprimer la conviction que le sujet est digne d'être plus sérieusement étudié, plus soigneusement approfondi qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Votre Comité exprime le désir que le présent rapport et ceux des sous-comités, ainsi que les témoignages et la correspondance qui s'y rattachent soient imprimés et publiés.

### RAPPORT DU PREMIER SOUS-COMITÉ

Depuis le 16 février 1869, nous avons eu quarante réunions, toutes chez l'un de nous, pour empêcher toute préparation. Toujours le mobilier habituel, tables très lourdes, la plus petite ayant 5 pieds 9 pouces de long sur 4 pieds de large. Examen attentif et répété des chambres, tables, mobiliers. Lumière du gaz excepté dans quelques occasions qui ont été notées. Pas de médium payé, la seule médiumnité étant celle des membres de notre sous-comité, composé seulement de personnes d'une position sociale assez élevée, d'une honnêteté indiscutable.

Il y eut quelques séances sans « médium », mot que nous employons seulement pour désigner un individu en l'absence duquel les phénomènes ne se produisent pas ou diminuent beaucoup de force et de fréquence. *Dans ces séances il fut impossible d'obtenir quelque chose d'approchant.*

Toutes les épreuves que nos intelligences combinées ont pu imaginer ont été essayées avec patience et persévérance. Nous variions beaucoup les conditions et nous imaginions toutes les précautions possibles pour dérouter la fraude.

Les faits que nous certifions, nous les avons tous vus, ils étaient palpables à nos sens, leur réalité pouvait se démontrer.

Les quatre cinquièmes parmi nous avaient commencé leurs recherches avec un complet scepticisme. Il a fallu une évidence irrésistible, avec des conditions rendant impossible la fraude, l'illusion ou l'action musculaire involontaire, il a

fallu des expériences et des preuves non moins nombreuses pour que les plus sceptiques d'entre nous fussent lentement et à contre-cœur convaincus que les faits étaient véritables. Voici donc nos conclusions.

1° Que, dans certaines conditions physiques ou mentales d'une ou de plusieurs personnes présentes, il se produit une force suffisante pour mouvoir des corps lourds sans l'action de la force musculaire, sans contact ni connection matérielle d'aucune sorte entre ces objets et le corps d'aucune personne présente.

2° Que cette force peut produire des sons distinctement perceptibles à toutes les personnes présentes et venant de substances qu'elles ne touchent pas et qui ne sont pas reliées, d'aucune façon visible ou matérielle, avec le corps d'aucune personne présente ; que ces sons sont produits par les vibrations de ces substances, vibrations distinctement perceptibles par le contact.

3° Que cette force est souvent dirigée par une intelligence.

Il y eut des phénomènes à 34 de nos 40 séances.

Pour donner une idée du soin avec lequel notre comité faisait ses recherches, le mieux est de décrire la façon dont une expérience était conduite.

Tant qu'il y avait contact ou posibilité de contact, par les mains, les pieds ou même les vêtements d'une personne, avec l'objet mû, ou produisant un son, on ne pouvait être absolument sûr que les mouvements ou les sons n'étaient pas produits par cette personne. Voici donc ce que nous essayâmes.

Une fois, onze d'entre nous étant restés assis autour d'une des tables décrites plus haut, pendant 40 minutes, et divers mouvements et bruits s'étant produits, nous retournâmes nos chaises le dos du côté de la table, à une distance d'environ neuf pouces. Tous nous nous tînmes à genoux sur nos chaises, les bras appuyés sur les dossiers. Naturellement nos pieds se trouvaient, ainsi, loin de la table et ne pouvaient venir toucher le plancher ni se placer sous la table. Les mains étaient étendues au-dessus de la table à environ 4 pouces de

la surface. On aurait donc découvert de suite un contact avec la table.

En moins d'une minute, la table remua quatre fois, d'abord d'environ 5 pouces dans un sens, puis d'environ 12 pouces dans le sens opposé, puis de la même manière de 4 et de 6 pouces successivement.

Les mains furent ensuite placées sur le dos des chaises, à environ 1 pied de la table qui remua encore cinq fois sur des espaces variant de 4 à 6 pouces. Alors on écarta toutes les chaises de douze pouces de la table; chacun agenouillé comme précédemment, mais nos mains étaient croisées derrière nos dos, le dos de chaque chaise se trouvant ainsi entre chaque personne et la table. La table remua encore quatre fois dans diverses directions.

Ainsi, pendant cette expérience décisive et en moins d'une demi-heure, la table remua, sans possibilité aucune de contact avec quelque personne présente, *treize fois* dans divers sens et quelques fois dans un sens indiqué par divers membres de notre sous-comité.

La table fut alors examinée avec soin, tournée sens dessus dessous, démontée ; rien ne fut découvert qui expliquât le phénomène. Tout le temps de l'expérience le gaz était allumé au-dessus de la table.

De plus, chez plusieurs d'entre nous, pendant huit autres soirées, après les plus minutieuses précautions, nous avons été témoins de plus de *cinquante* mouvements sans contact.

La variation du sens du mouvement empêche complètement de supposer quelque truc mécanique ou autre ; il aurait fallu la coopération de plusieurs mains et plusieurs pieds pour obtenir ces mouvements et, à cause de la grandeur et du poids considérable des tables, le déploiement d'une telle force musculaire serait devenu visible, tandis que chaque main, chaque pied, était pleinement en vue et n'aurait pu bouger sans être immédiatement aperçu.

Il ne peut être question d'illusion. Les mouvements avaient lieu dans divers sens et étaient constatés simultanément par toutes les personnes présentes. Ce n'était pas une affaire

d'opinion, ni d'imagination. Il ne s'agissait que de mesurer exactement.

Les mouvements eurent lieu si souvent et dans des conditions si variées, avec tant de garanties contre l'erreur ou l'illusion et avec des résultats si invariables, qu'il y en avait assez pour satisfaire les membres de notre sous-comité et les convaincre, — tout sceptiques qu'ils avaient été, pour la plupart, en commençant leurs recherches : *Qu'il y a une force capable de mouvoir les corps pesants, sans contact matériel, et que cette force dépend, de quelque manière inconnue, de la présence d'êtres humains.*

Notre sous-comité n'a pas, dans son ensemble, obtenu quelque chose de prouvé quant à la nature et l'origine de cette force ; il constate simplement *le fait de son existence.*

Aux yeux du comité rien ne paraît établir la croyance populaire que la présence de sceptiques empêche la production ou l'action de la force.

Conclusion : notre comité exprime, à l'unanimité, l'opinion que le seul fait physique important qui lui est prouvé : à savoir que le mouvement de corps solides peut être produit sans contact par le moyen de quelque force jusqu'à présent non définie, opérant à une distance indéterminée de l'organisme humain et en dehors de l'action *musculaire*, devrait être soumis à un examen encore plus scientifique, dans le but de découvrir sa véritable origine, sa nature et sa puissance.

## RAPPORT DU DEUXIÈME SOUS-COMITÉ

Ce rapport comprenait 41 paragraphes dont nous donnons les principaux.

Les séances ont lieu chez MM. A... et B..., membres de la société dialectique. Les seules personnes qu'ils s'adjoignirent furent leurs femmes et un frère d'un membre du sous-comité.

La lumière du gaz resta toujours suffisante pour permettre de lire et d'écrire facilement. On obtint des coups, des mouvements de la table et des coups dans la table, dès la première séance et dans beaucoup d'autres séances suivantes. La table

oscillait, se soulevait ou frappait du pied, et souvent elle se mouvait dans le sens indiqué. Pendant ces mouvements, les mains furent quelquefois écartées toutes ensemble de la table, sans arrêter pour cela le phénomène.

Les mouvements cessèrent au bout de quelques séances, sans doute pour faire place aux phénomènes des coups frappés. Ceux-ci ne paraissaient pas venir toujours de la table, mais quelquefois du parquet, des murs et du plafond, souvent d'endroits désignés par un de nous, mais pas toujours. Ils avaient un son distinct et spécial, semblant se produire dans l'intérieur de la matière plutôt qu'à la surface ; quelquefois on eût dit des détonations dans l'air. Une fois nous essayâmes de frapper suivant un rythme sur la table et demandâmes qu'on nous imitât, ce qui fut fait avec exactitude. Ce que nous avons constaté semble généralement corroborer ce qu'ont constaté les témoins que vous avez interrogés, avec cette différence que les phénomènes nous ont paru avoir pour base une intelligence. Nous avons eu surtout des réponses plus ou moins pertinentes, quelquefois très inattendues, et aussi des communications originales. L'alphabet était épelé lettre par lettre : trois coups signifiaient « oui », deux « douteux » un « non ». Nous échangeâmes quelquefois exprès ces conventions, mais sans nuire aux réponses. Nous avons semblé établir ainsi une communication avec plusieurs esprits ou intelligences, dont plusieurs se donnaient comme en relations diverses de parenté avec certains membres de notre société. Chaque soi-disant esprit montrait une individualité distincte, avait sa manière de frapper délicatement, ou fortement, ou avec décision, comme s'il eût exprimé ainsi son caractère ou son humeur.

Quand nous essayions, pour abréger, de finir les mots ou les phrases, souvent on rejetait carrément nos explications pour les remplacer par des mots ou des expressions plus appropriés ou d'une toute autre signification. L'introduction d'une personne étrangère, pendant les phénomènes, ne nuisit en rien aux manifestations. Et cette personne non influencée voyait ce que nous voyions. Des manifestations eurent lieu, alors que nous n'étions pas réunis pour une séance, ni assis autour

d'une table. C'est ainsi qu'une fois, on causait d'une séance où Mme Marshall assistait, et où des coups s'étaient produits dans le piano ; les cordes du piano de M. A..., chez qui nous étions, se mirent à vibrer soudainement et simultanément, bien que personne ne se trouvât près de l'instrument. Les sons se répétèrent deux ou trois fois, ils étaient trop forts pour être attribués à quelque vibration de la maison ou de la chambre. L'instrument fut aussitôt examiné intérieurement et extérieurement avec le plus grand soin, sans qu'on put rien découvrir et, même après cet examen, il y eut encore, à intervalles, pendant la soirée, d'autres coups dans l'instrument. Ajoutons que cette occasion fut unique et que rien de semblable n'arriva plus chez M. A...

Une autre fois nous avions fini la séance et prenions des rafraichissements, quand de tous côtés, dans la chambre, de vigoureux frappements retentirent. Interrogées, les intelligences « supposées » répondirent qu'elles étaient les esprits avec qui nous venions de communiquer, qu'elles étaient de très bonne humeur et n'avaient pas envie de nous quitter. Un de nous but en riant à leur santé et leur demanda de répondre, ce qu'ils firent par des volées de frappements indiquant bien en effet leur gaieté et leur désir de fraterniser. Enfin chacun nous dit adieu par une succession de coups gradués, d'abord forts et rapides, puis devenant graduellement faibles et plus espacés, jusqu'à n'être plus perceptibles. Ces coups semblaient plutôt des détonations que le résultat d'une percussion sur quelque chose de dur.

Nous n'avons pu découvrir les conditions favorables à la production des phénomènes ; tout ce que nous pourrions dire c'est qu'il nous a semblé que les manifestations étaient favorisées : (a) par la régularité dans la façon de conduire les séances, (b) par une tenue et une conversation tranquilles, mais non pas particulièrement passives, (c) par la tranquillité de la maison où a lieu la séance (ainsi nous n'obtenions rien au commencement de la soirée et il n'en était plus de même plus tard, quand les domestiques s'étaient retirés et que les bruits qu'ils pouvaient faire avaient cessé, (d) par une lumière faible.

## RAPPORT DU TROISIÈME SOUS-COMITÉ

Ce rapport est, lui aussi, fort intéressant, particulièrement sur un point. Les résultats qu'on obtint furent moins importants que les précédents. Sans doute parce qu'il ne put y avoir que dix séances, en raison des difficultés des rendez-vous. Il n'y eut pas une régularité suffisante. « Les personnes qui s'adjoignirent à nous, dit le rapport, sauf dans un seul cas, sont bien connues de vous ou d'au moins un de vous, nous ne pouvons donc douter de la probité, de l'entière bonne foi des assistants... Nous nous sommes attachés à faire, avec le plus grand soin, des expériences établissant bien la comparaison entre la force, d'origine inconnue, nécessaire pour produire les mouvements, et la force musculaire consciente nécessaire pour produire les mêmes mouvements. Et nous avons trouvé ainsi que, bien que la pression d'une main humaine, posée comme pendant nos séances, varie avec chaque changement de position et suivant que le poids du bras même agit plus ou moins, cependant il existe des limites bien définies à partir desquelles commence, dans ces différentes attitudes, l'effort musculaire conscient. Ainsi, pour prendre le cas extrême où la pression inconsciente serait la plus forte, supposons qu'une personne, par suite de fatigue ou de paresse, prenne l'attitude nonchalante, très renversée en arrière contre le dossier du siège, les mains et les bras étendus presque horizontalement en avant et la moitié environ des avant-bras reposant sur la table, les muscles du dos et des épaules entièrement relâchés. La pression exercée ainsi sur la table sera environ de 8 livres. Si maintenant on se contente pour changer de s'asseoir plus droit, de façon à ce que les bras forment aux coudes un angle à peu près droit, la pression serait d'environ 4 à 5 livres. Si les muscles du dos et des épaules sont un peu contractés et les bras relevés en arrière de manière à ce que les poignets et les mains seuls reposent sur la table, la pression devient d'environ 2 livres. C'est ce qui a lieu ordinairement. Nous pouvons considérer cette pression comme celle habituellement exercée par une personne attentive,

bien que, quand une manifestation bien marquée a lieu, la pression diminue encore et descend au-dessous d'une once ou moins encore.

Ces données s'appliquent à un homme d'une taille et d'un poids ordinaires; pour une femme il faudra déduire un tiers.

A la suite d'expériences faites avec grand soin, nous avons trouvé que pour la plus petite des tables (3 pieds 9 pouces et demi sur 2 pieds de large pour la surface du dessus; elle est en chêne, pèse 50 à 60 livres et repose sur quatre pieds sans roulettes) la force nécessaire pour la faire pencher, appliquée suivant la direction la plus favorable, c'est-à-dire suivant un angle de 90° avec les pieds, est d'environ 21 livres et demie. Encore faut-il que quelque chose arrête les pieds, autrement elle glissera et ne se penchera pas du tout.

Même si l'angle est de 45° il y aura tendance à glisser plutôt qu'à pencher ou se renverser, et il faudrait pour produire ce dernier effet ne pas dépasser 30° et alors exercer une pression de 43 livres et demie.

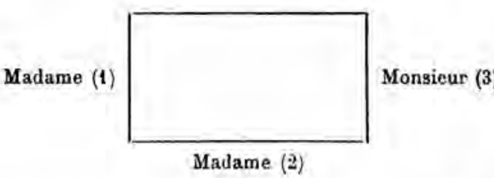
Un homme d'une force ordinaire se tenant à un côté de la table, avec les mains adhérant suffisamment au dessus lisse de la table, n'aura pas de peine à la pousser sur le parquet. La tirer vers lui n'est pas si aisé, et il trouvera une grande difficulté à la faire se mouvoir de droite à gauche dans le sens de sa longueur. Si ses mains sont placées de la même manière à un bout de la table, il ne peut, sur un parquet glissant, faire lever le bout opposé. Deux hommes peuvent le faire, mais la pression légère de la main d'une dame à ce bout opposé, paralysera leur action. Et si trois personnes occupent les trois côtés, comme cela avait lieu dans nos séances, ces légères augmentations de poids suffiront pour empêcher entièrement le premier expérimentateur d'agir, à moins d'un effort considérable et visible.

Cependant, durant nos séances, la table remue dans toutes les directions, d'un côté à l'autre, d'un bout vers l'autre, et en cercle, dans une grande pièce, avec une grande aisance, d'un mouvement doux et régulier, aussi bien qu'avec une sorte de hâte précipitée, s'arrêtant brusquement et repartant brusquement. Souvent les mouvements se faisaient avec

tant d'aise et de facilité qu'ils semblaient indiquer une grande provision de force latente. D'autres fois, au contraire, ils étaient si faibles qu'ils devenaient à peine perceptibles.

Quelquefois la table, qui est sans roulettes, faisait en se remuant un bruit comme si ses pieds touchaient et quittaient rapidement le parquet ; on exprima l'opinion que c'était peut-être par suite d'une pression inconsciente des *médiums*, mais nous constatâmes plus tard que lorsqu'on appuyait de haut en bas avec les mains, la table glissait sans bruit ; quand, au contraire, nous la soulevions assez fortement tout en la traînant, le bruit en question se reproduisait exactement, ce qui nous montra que les forces en action devaient être appliquées pour soulever, en même temps que pousser la table en avant, tandis que les forces qui auraient pu venir des muscles des *médiums* n'auraient pu être dirigées que de haut en bas et en avant.

La plus grande peut-être des manifestations de force qui se produisit par le moyen de cette table (voir la grandeur et le poids plus haut) eut lieu un soir où trois personnes seulement étaient assises ainsi que le montre la figure ci-dessous.




Une dame en (1), une dame en (2), un monsieur en (3), tandis que M. Meyers, qui n'avait pas les mains sur la table, se tenait assis en face de Mme (2) pour observer ce qui se passerait. Quelques-uns des mouvements de bascule furent si violents qu'on eût dit que, lorsqu'un côté avait été soulevé à une certaine hauteur, un puissant ressort se détendait, et la chute était si rude, si soudaine, que le parquet, pourtant solide, en était ébranlé et le bruit retentissait dans toute la maison et même dehors.

La séance du 8 avril fut remarquable. La table était une

table à jeu, pesant plus de 90 livres. Il ne serait pas facile d'évaluer exactement l'effort nécessaire pour produire le rapide mouvement de rotation dont elle fut animée. Pour renverser cette table jusqu'à ce que le dessus touche le parquet, et qu'elle reste ainsi posée en partie sur le bord et sur la base à pied triangulaire, il faut un effort considérable; mais pour aller plus loin encore et la poser en équilibre sur le bord seulement, comme cela arriva deux fois ce soir-là — pour l'empêcher de glisser sur un parquet glissant, — il faut bien une force d'environ 85 livres.

A angle droit et avec des précautions pour empêcher le glissement une force de 42 livres suffirait.

Dans notre expérience d'imitation du phénomène, nous trouvâmes qu'en outre de la force pour soulever, il fallait encore une force considérable et une grande attention pour garder l'équilibre sur un point du bord, et empêcher le renversement ou le roulement pendant le mouvement de relèvement. Pendant la séance, au contraire, nous n'avons eu aucune oscillation, aucune tendance à perdre l'équilibre.

Pour faire glisser cette table, qui a des roulettes, il faut une force de 15 à 20 livres, vu le fonctionnement des roulettes et les légères inégalités du parquet.

Aucun de nous n'eut conscience d'avoir tant soit peu contribué à produire ces forces. Toutes les mains étant seulement posées légèrement sur le dessus de la table.

Nous croyons aussi avoir eu la preuve que la force en action, dans ces expériences, était dirigée par une intelligence, des mouvements ayant eu lieu à notre demande, ainsi que des soulèvements en nombre demandé, et des soulèvements ou frappements ayant épelé des mots ou des phrases adressés aux personnes présentes.

La présence de certaines personnes était nécessaire, celle particulièrement de deux de nos amis : un clergyman et la femme d'un autre clergyman.

Rien qui vaille la peine d'être raconté ne se passa en présence du quatrième sous-comité.

### RAPPORT DU CINQUIÈME SOUS-COMITÉ

M. Home est invité. Première séance le 2 avril 1869. Sont présents tous les membres du sous-comité. Dr Edmunds, MM. Bergheim, Bradlaugh, Dyte, Gannon. Sont présents également lord Adare, lord Lindsay, général B... et M. Jencken. Avant qu'on forme le cercle, M. Home a demandé la permission de changer de vêtements pour montrer qu'il ne cache sur lui aucun truc d'aucun genre. Il l'a fait en présence du docteur Edmunds et de M. Bergheim qui, en rentrant, dit au comité que M. Home semble avoir beaucoup de force et d'élasticité dans les membres.

La séance a lieu dans la salle à manger, la table est d'une solidité et d'un poids plus qu'ordinaires. A la demande de M. Home, Mme Edmunds consent à assister aux séances et à toutes les réunions subséquentes.

La séance dure deux heures vingt minutes et les manifestations sont d'un caractère très insignifiant, consistant en quelques frappements et quelques légers mouvements de la table.

Après le départ de M. Home et des visiteurs, le Dr Edmunds fait voir que la table, quoique large et massive, peut être facilement remuée par un léger effort musculaire.

Le 9 août même composition de l'assistance. Au bout d'une demi-heure, quelques légers frappements se font entendre, paraissant venir de l'endroit où est assis M. Home. MM. Bradlaugh et Dyte ont l'impression qu'ils viennent d'un pied de la table, et sur la demande de M. Home, M. Bradlaugh s'asseoit par terre pour bien s'assurer de l'impossibilité d'une supercherie. La table alors remue légèrement de la même manière, et les coups continuent, M. Bradlaugh affirmant qu'ils viennent du pied de la table et MM. Bergheim, Home et Jencken maintenant qu'ils se produisent à la surface. Dans le cours de la soirée, M. Home semble légèrement affecté; il sursaute en s'écriant : « Ah! » et couvre sa figure avec ses mains. Quelques minutes après lord Lindsay constate qu'il ne peut plus bouger le bras gauche et que ses muscles sont tout à fait rigides.

M. Dyte, après examen, déclare ne rien voir d'anormal. Les coups continuent par intervalles ; mais quoique la séance soit prolongée jusqu'à dix heures un quart, aucun phénomène important n'est observé.

Le 16, le « cercle » est formé à huit heures et demie. Les coups et les mouvements se reproduisent. Les coups, très faibles, ressemblent au bruit d'un ongle frappant sur la table. Le Dr Edmunds explique que la table peut se mouvoir très facilement sur ses roulettes sous l'application d'une force très légère.

A la quatrième et dernière séance les phénomènes ont été encore aussi faibles, et M. Home étant tombé malade, on s'en est tenu là. M. Home s'était pourtant prêté à toutes nos exigences et paraissait anxieux de nous aider à arriver au but que nous poursuivions. Inutile d'ajouter que rien ne nous a paru attribuable à des causes surnaturelles. Nous comptions beaucoup assister à quelqu'une de ces prétendues tentatives extraordinaires de M. Home, mais il nous expliqua dès le début que les phénomènes produits par son intermédiaire n'étaient pas fixes et qu'il était tout à fait en dehors de son pouvoir de les produire à volonté.

Les séances avaient toujours eu lieu dans une chambre bien éclairée.

### SOUS COMITÉ N° 6.

Il ne tint que quatre séances et ne fut témoin d'aucun phénomène digne d'être rapporté.

Les communications individuelles des membres qui suivent ces rapports commencent par celles du Dr James Edmunds. M. D. M. R. C. S. etc., qui, comme nous venons de le voir, faisait partie du cinquième sous-comité et qui, sceptique avéré au début, est demeuré tel après les nombreuses séances auxquelles il a assisté, soit avec les frères Davenport et M. et Mme Guppy, soit avec Mme Marchall (encore un médium professionnel dont tous les trucs furent facilement devinés), soit avec Home.

Passons donc sur ce rapport, puisque étant négatif il ne

nous apprend rien que nous ne sachions déjà, c'est-à-dire l'habileté des médiums à tromper les autres ou à se tromper eux-mêmes, et l'extrême difficulté de bonnes observations. Arrêtons-nous seulement sur le post-scriptum qui mérite réflexion. Le docteur y constate que sur le petit nombre de personnes qui assistaient aux séances, une a été depuis atteinte d'une maladie mentale très caractérisée et une autre enfermée dans un asile d'aliénés. Et il ajoute que souvent, parlant à l'un des membres éminents de l'un des sous-comités, qui avait assisté à une certaine séance dans l'obscurité, il l'avait mis en garde contre le danger qui pouvait résulter de ce genre de passe-temps, pour sa santé et peut-être pour celle d'autres personnes. Les prévisions du docteur ne furent malheureusement pas longtemps avant de se réaliser, car en août 1870. quelques semaines après la séance *obscure*, M. X..., bien qu'encore relativement jeune, fut pris d'une sorte de paralysie étrange qui l'empêcha de reprendre jamais ses occupations.

*Remarque.* Nous nous sommes décidés à publier les rapports qui précèdent, sur les travaux des comités de la Société Dialectique de Londres, parce que l'ouvrage (écrit en langue anglaise) où ils sont consignés, est devenu rare et que, d'autre part, s'il a été beaucoup parlé de la Société Dialectique et de ses travaux, dans plusieurs ouvrages en langue française, nous ne croyons pas que le texte officiel et *in extenso* de ces rapports soit bien connu en France.

# VARIÉTÉS

En publiant, sur la photographie spirite, les deux études qui vont suivre, nous n'avons pas d'autres visées que d'intéresser nos lecteurs et surtout d'attirer leur attention sur un sujet aussi important, mais, hélas! encore aussi controversé et surtout d'une réalité aussi douteuse.

Nous n'exprimerons aucune opinion personnelle parce que, n'ayant encore jamais eu l'occasion d'expérimenter cette branche des sciences psychiques, nous ne pourrions formuler qu'une opinion *a priori;* détestable système que nous laissons aux imprudents ou aux prétentieux qui se croient capables de tout juger.

Nous conseillons à ceux que la question intéresse de se reporter à l'année 1891 des *Annales des Sciences psychiques*, p. 356, et, aussi, de lire, ou de relire, les expériences de W. Crookes avec Florence Cook; ainsi que la réplique de M^me^ H. Sidgwick à M. A.-R. Wallace parue dans les *Proceedings* F.-P.-R. (Vol. VII, année 1891).

## LA PHOTOGRAPHIE SPIRITE EN AMÉRIQUE

*Onset, 14 août 1893, chez M. Foster*, photographe spirite; le matin, dans une petite chambre louée (M. Foster habite l'Indiana et n'est ici que de passage).

Appareil photographique ordinaire; je ne l'ai pas examiné. Foster me fait asseoir, braque l'appareil sur moi et démasque l'objectif une première fois en pleine lumière. Puis il fait l'obscurité en tirant des rideaux noirs fixés aux fenêtres, démasque une seconde fois l'objectif, et fait jouer un petit orgue

de Barbarie. Après une minute, des *raps* [1] se font entendre; Foster tire les rideaux, et me congédie, en m'invitant à repasser le lendemain. Le jour suivant, en effet, il me montra le cliché développé, avec trois têtes de face groupées autour de moi, et huit jours après je reçus l'épreuve par la poste. J'avais payé 2 dollars.

Les trois têtes d'« esprits », vaguement estompées, offrent une ressemblance non moins vague avec trois personnes de ma connaissance, toutes vivantes. Mais je n'y attache aucune importance, la séance n'ayant pas été *test* [2]. Dailleurs, on sait combien l'illusion est aisée en pareil cas.

Ayant demandé s'il était permis d'apporter sa camera (appareil photographique pour une séance *test*), le médium me répondit qu'il valait mieux se servir de la sienne, à cause du magnétisme dont elle était imprégnée, — qu'il ne garantissait rien avec les autres.

Voilà les faits. Voyons s'ils concordent avec le prospectus distribué par cet industriel.

« Voici, dit celui-ci, comment on procède chez nous : La personne pose comme on pose partout, dans un atelier, dans une chambre quelconque... On fait l'obscurité, et le médium démasque l'objectif. L'opération terminée, les *guides* l'annoncent par des *raps*. Maintenant, quel est le rôle des esprits dans le phénomène? — L'un deux va nous l'apprendre lui-même, continue M. Foster : Il ne manque jamais d'esprits disposés à se laisser photographier, parmi ceux qui sont présents. Les amateurs se placent à leur guise. Quand ils n'y parviennent pas, les esprits de la « bande » prennent leur *portrait mental*. Les artistes de la bande, assistés par les chimistes, transportent ces portraits sur la plaque sensible au moyen des lentilles, et aidés par les forces émacées du médium. Je ne puis pas vous donner d'explication plus claire.[3] »

« Environ 50 p. 100 des têtes d'esprits sont reconnues, » ajoute[4] M. Foster.

1 C'est l'expression employée pour désigner les coups frappés.
2. Probante.
3. C'est dommage, en vérité!
4. Ce qui suppose beaucoup de bonne volonté.

« Quelquefois aucune figure n'apparaît sur la plaque, mais on réussit en général à la deuxième pose.

« La réussite n'est pas garantie.

« On a obtenu les portraits de personnes qui n'avaient jamais posé de leur vivant.

« Les séances ne se donnent qu'à une personne à la fois. Il n'est pas permis d'amener un photographe : dans vos recherches sur le spiritisme, vous devez avoir confiance dans votre jugement, sinon vous n'êtes pas prêts à recevoir la vérité quand elle apparaît. »

M. Foster a dépensé 2 500 dollars, et trois ans de sa vie pour développer en lui cette phase de la médiumnité.

« On rend l'argent en cas d'insuccès. Prix de la séance : 2 dollars. On peut envoyer par la poste une mèche de cheveux ou une photographie : ces objets poseront au lieu et place de l'amateur. Coût : 10 sous de plus.

« Une *test-seance* coûte 5 dollars. En cas d'insuccès, rien. On a prétendu que les lentilles portent des figures gravées d'avance : c'est absurde ; elles couteraient trop cher et ne serviraient qu'une fois !

« On a dit que le fond porte des figures invisibles à l'œil et qui impressionnent la plaque [1] : eh bien ! apportez votre fond !

« On dit que nous usons de transparents, de pellicules ou de positifs placés devant la plaque sensible — apportez votre plaque dans votre châssis !

« On dit que notre appareil est truqué ; — il vous est loisible de l'examiner. S'il y a des trucs, à vous de les trouver.

« On dit que les plaques sont changées dans l'obscurité ? — Apportez les vôtres et marquez-les.

« Les figures sont obtenues par double tirage (avec deux clichés) ? — examinez nos négatifs : toutes les figures s'y trouvent réunies. »

[Suivent une quinzaine d'attestations, toutes d'Américaines.]

Ce prospectus, on le voit, est fait pour inspirer confiance.

1. Il existe en effet des substances dont une solution, incolore, peut servir à des dessins, etc., qui impressionneront la plaque, le bisulfate de quinine par exemple. (Voir le curieux article de G. P T. Taylor, « Spirit photographe » dans le Photo-beacon d'avril, 1893.)

Mais est-il sincère? — On voit déjà que je n'ai pas posé dans les conditions indiquées, et qu'il y a eu deux poses au lieu d'une. Je me demande comment serait reçu celui qui se présenterait avec son appareil et avec ses plaques, etc., s'il ne serait pas simplement éconduit sous un prétexte quelconque... ou si après un ou deux insuccès il n'abandonnerait pas la partie. — Je n'avais malheureusement pas emporté mon appareil à Onset.

Les *test-seances* doivent être, d'ailleurs, peu demandées, les amateurs, on l'a vu, étant presque tous d'une crédulité aveugle.

A la devanture de M. Foster s'étalaient une dizaine de ces photographies spirites. Quelques sujets figuraient entourés de 15 ou 20 têtes d'esprits : les unes produisant l'impression de masques en caoutchouc, les autres de mauvaises vignettes découpées, — regardant les unes à droite, les autres à gauche, sans relation aucune avec le sujet principal C'est ce que constate aussi M. Taylor, à propos des épreuves spirites en général, après une expérience où, dit-il, il a pris les plus minutieuses précautions.

« En tant que *portraits*, ils sont atroces, dit-il, en terminant; mais *comment* sont-ils venus ici? »

On trouverait peut-être la réponse dans les comptes rendus du Congrès spirite de Chicago, dont le président à fait une dissertation approfondie sur la photographie spirite. Ces comptes rendus seront, en tout cas, intéressants, et nous y renvoyons nos lecteurs.

X.

M. X..., actuellement en mission officielle, est un de nos bons amis qui s'est livré avec persévérance et avec méthode à la recherche des phénomènes psychiques. Il nous a fourni d'importants documents qui trouveront place dans les fascicules suivants.

D.

# PHOTOGRAPHIES SPIRITES[1]

PAR M. H. FOURTIER

---

Le Journal la *Nature*[1] a publié récemment sur les photographies spirites un article intéressant que nous reproduisons en partie et dont nous extrayons ce qui suit :

Sous les appellations successives de photographies spirite, spiritualiste, psychique, médianimique, astrale, l'art de Niepce et de Daguerre a servi à toute une étrange série de mystifications : amusantes, lorsqu'elles sont présentées par d'habiles amateurs cherchant à étonner les profanes du collodion, elles sont absolument condamnables lorsqu'elles ne sont que d'odieuses supercheries, destinées à duper les âmes assez naïves pour croire en ces manifestations de l'*au-delà*.

Nous nous proposons de passer en revue cette histoire déjà longue et pleine de documents incroyables de la crédulité humaine : nous montrerons les divers moyens employés et indiquerons les procédés les plus simples pour obtenir de telles images.

D'une façon générale, la photographie spirite a pour but de reproduire ces esprits immatériels qui flottent invisibles autour de nous et que peut évoquer à son gré un homme doué de vertus extraordinaires, qu'on nomme *médium* : il nous paraît parfaitement inutile de discuter ce point étrange de la raison humaine, qui admet qu'un être essentiellement spiri-

1. Voyez la *Nature* (Revue des sciences, hebdomadaire et illustrée, de M. Gaston Tissandier — G. Masson éditeur), n° du 13 janvier 1894, p. 99.

tuel, *fluidique*, pour nous servir du jargon spécial, puisse être représenté matériellement et par des moyens matériels[1].

D'après les journaux américains, celui qui découvrit la photographie spirite serait un certain Mumler, graveur très habile, employé dans la maison Bigelow, une des principales fabriques d'orfèvrerie de Boston. Dans ses moments perdus, il s'occupait de photographie, et, un jour, en développant une plaque, il fut frappé de voir apparaître, à côté de l'image du modèle, une tête très légèrement indiquée; quelques jours après, le même phénomène se reproduisit. C'était en 1861, la folie des tables tournantes battait son plein en Amérique; Mumler, parla de sa découverte dans les journaux, ceux-ci la célébrèrent à l'envi : la photographie spirite était née. Il est plus que probable que l'accident arrivé à Mumler était dû, comme il a été démontré depuis, au nettoyage imparfait de la glace qui avait déjà reçu une impression auparavant; au second développement, la première image réapparaissait, mais affaiblie. Très intelligent, Mumler sut rendre le phénomène permanent; il abandonna la gravure et vint monter à New-York un atelier de photographie spirite, qui ne tarda pas à prospérer, à la grande jalousie de ses confrères non spirites; ceux-ci l'attaquèrent devant les tribunaux : mais l'esprit américain est très large, et, comme le dit l'auteur à qui j'emprunte ce récit : « On reconnut qu'il n'y avait aucune tromperie, et il fut honorablement acquitté. »

C'est ainsi que débuta la photographie spirite en Amérique et elle ne fit que croître, avec des fortunes diverses toutefois, car, en 1865, un jugement du tribunal de Buffalo déclare expressément que « les photographes spirites sont des escrocs ». Cependant, en 1884, on annonçait une nouvelle édition de la Bible avec photographies authentiques d'Abraham, Moïse, David..., obtenues à l'aide du spiritisme! En France, lorsque les théories spirites furent à l'ordre du

1. Ceci est l'opinion de M. Fourtier. Pour si vraisemblable qu'elle soit, *a priori*, nous conseillons de se reporter à l'étude de cette question par Alfred Russel Wallace et de voir ce qu'en pense cet éminent naturaliste. (Voy. *Annales des sciences psychiques*, année 1891, p. 356.)

jour, la photographie *médianimique* ne put manquer d'apparaître, mais son odyssée fut courte et lamentable.

En Angleterre, elle eut, et a encore, de très nombreux adeptes, parmi lesquels nous ne sommes pas peu surpris de rencontrer le nom du savant auteur de la théorie de la matière radiante. Les journaux photographiques s'occupent de temps à autre de cette question, et cette année encore le *British Journal of photograhy* publie un article de Trail Taylor écrit dans ce style d'humour à froid devant lequel l'esprit s'arrête déconcerté. L'auteur admet que de même que certains corps fluorescents ne deviennent visibles que dans certains rayons colorés, comme la quinine dans l'ultra violet, il se peut que les *émanations fluidiques* aient une sorte de fluorescence capable d'impressionner les plaques, mais sans action sur notre rétine. Il raconte à ce propos l'histoire d'une jeuue femme, d'humeur joviale, qui, apprenant les propriétés du sulfate de quinine, se peint sur le front, avec une solution de ce sel, une tête de mort et des os en croix ; car on sait que cette étrange peinture était absolument invisible. Cela fait, elle va poser chez un photographe : celui-ci, pour qui la chimie avait encore nombre de secrets, recule épouvanté en voyant sur plusieurs épreuves successives apparaître ces lugubres signes de mort. Il s'enfuit épouvanté chez le clergyman du coin lui demander le secours de ses prières. L'histoire est drôle, mais nous avouons que nous avons tenté en vain de répéter l'expérience sur nous-même. Nous savions qu'elle réussit fort bien dans certaines circonstances ; ainsi, si l'on écrit avec une solution de quinine sur une feuille de papier, le cliché reproduit l'écriture que notre œil était incapable de reconnaître. Aussi, sans nier l'anecdote, nous nous contentons, pour explication, de croire que notre peau n'a pas les blancheurs marmoréennes du front de la jeune miss.

L'auteur, une des sommités du parti photographique anglais, rapporte ensuite ses propres expériences : il se sert d'une chambre stéréoscopique et obtient des images spectrales en la présence d'un médium dont on ne voit pas très bien le rôle, puisqu'il avoue qu'au lieu d'évoquer les esprits « il réfléchissait sur les chances qu'il pouvait avoir de s'établir

dans un coin du wagon qui le ramènerait le soir chez lui » (*sic*). Le médium, d'après Taylor, n'agit donc que par action cataleptique. En examinant les images dans un stéréoscope, l'auteur s'aperçoit qu'elles ont dû être obtenues par un moyen autre que l'objectif employé, elles ne sont pas superposables, et ont dû être faites par un instrument tout au moins de plus long foyer; or les plaques ont été achetées chez un des meilleurs fournisseurs de Londres et les bandes de la boîte n'ont été brisées qu'au moment d'opérer, et cela avec les plus grands soins; et l'auteur termine en ne voulant pas conclure sur ces choses extra-naturelles. Tout haut nous ferons comme lui... mais tout bas [1]!...

En Amérique, la photographie spirite continue le cours de ses exploits : à New-York paraît un organe spécial, le *Médium*, qui, de temps en temps, publie des photographies spiritualistes, comme par exemple le portrait d'une jeune actrice, miss Power, décédée depuis peu et qui avait eu sur les scènes de genre un assez vif succès : l'objet assez indistinct qu'elle tient à la main serait, d'après le *Médium*, un zinnia : il est donc maintenant établi qu'il y a des spectres de fleurs, comme des spectres de draperies, car, chose curieuse, tous les esprits, en quelque endroit qu'ils apparaissent, sont toujours enveloppés en un long suaire : mystère des au-delà! Peu embarrassé pour expliquer le phénomène, le *Médium* nous apprend que les esprits sont obligés de s'entourer de blanches draperies, qui seules ont un pouvoir actinique, tandis que le corps des esprits est peu apte à impressionner la plaque, et cela pour des raisons assez diffuses basées sur *les transformations de la force vitale du médium en ondes lumineuses par l'esprit*. Ce n'est pas plus difficile que cela; le tout est de comprendre. Cependant, comme vieux photographe sceptique, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il en est toujours ainsi lorsqu'on photographie une première communiante dans ses blancs atours et que la pose est trop courte : les vêtements blancs s'impressionnent beaucoup

1. Il est juste d'ajouter que cette communication, faite dans un des grands cercles photographiques de Londres, a soulevé de vives protestations.

trop, alors que les colorations jaunes de la peau humaine n'ont encore produit aucune image.

Nous ne conduirons pas plus longtemps le lecteur au milieu de ces étranges aberrations, mais nous croyons qu'il lui sera agréable de connaître les petits tours de mains utiles pour réussir ces amusantes photographies. La méthode réellement la plus pratique consiste à opérer en deux poses successives : l'une pour obtenir le spectre, l'autre l'évocateur vivant. Une fois qu'on a arrêté le groupement général de la scène, on fait poser le spectre devant un fond noir, en déterminant au besoin, par quelques traits, sa place sur le verre dépoli ; s'il est nécessaire, on décentre un peu l'objectif pour faire flotter le spectre dans l'air. Le suaire ne devra pas être blanc, mais légèrement teinté en bleu par un passage dans un bain foncé d'outremer des blanchisseuses. On évitera ainsi les duretés dans les grandes lumières. La pose sera très courte, le sujet étant très actinique par lui-même ; il sera bon aussi de ne pas avoir une mise-au-point très exacte, le flou convenant à ces apparitions immatérielles ; on profitera même du dispositif pour impressionner plusieurs plaques en variant les poses du fantôme.

Cela fait, on prépare la seconde pose, celle du sujet vivant : il faudra éviter les fonds unis. Une bibliothèque un peu sombre, une muraille ornée de panoplies, un fond de verdures serrées, seront préférables ; en effet, par suite de la seconde exposition, on verra apparaître atténués les objets du fond, et le spectre, devenu transparent, aura l'aspect fluidique cherché. L'exposition du sujet vivant sera plus longue pour bien accentuer tous les détails, et, si la scène a été bien groupée, au développement on aura une apparition des plus fantastiques. S'agit-il de faire flotter horizontalement le spectre au-dessus du modèle vivant, rien de plus facile. On photographiera le spectre, debout devant un fond noir et convenablement drapé, sur la partie de la plaque opposée au tirage du volet, mais le fond de la chambre sera disposé de manière à présenter la plaque en long ; on aura soin de ne tirer le volet que de la quantité strictement nécessaire pour découvrir l'image seule du spectre. Pour photographier à son

tour le modèle vivant, on tournera le fond de la chambre de façon à mettre le châssis en hauteur, l'impression du spectre sera dès lors au bas de la plaque (futur ciel) et horizontale; au développement, le fantôme planera au-dessus du vivant. On conçoit qu'en drapant le spectre de blanc et de noir il est possible d'obtenir toutes les combinaisons possibles. Si la tête du spectre est la tête même du modèle vivant, on aura des *photographies astrales*, c'est-à-dire dans lesquelles l'émanation fluidique éthérée, de l'être vivant, nouvelle forme du spiritisme, viendra animer le corps matériel, celui-là même que de Maistre appelait irrévérencieusement *la* bête et qui est, paraît-il, pour la forme astrale, un sujet continuel de plaintes et de douleurs. Le très curieux appareil de M. de Bracq, décrit il y a peu de temps dans la *Nature* [1], pourra servir au besoin à corser les scènes fantastiques. On voit qu'il y a là une source de curieuses et amusantes photographies, facile à faire dans un appartement, pendant les longues soirées de l'hiver; le magnésium nous fournira sa puissante lumière, qu'on modèrera à son gré en diaphragmant l'objectif, et même les tons un peu crus qu'elle donne auront l'avantage d'accentuer le caractère fantastique de la scène.

H. Fourtier.

1. Voy. nº 1966, du 4 novembre 1893, p. 365.

# BIBLIOGRAPHIE

Le dernier fascicule des **Proceedings of the Society for Psychical Research** (part. XXV, vol. IX, chez Trübner, Charing Cross Road, London), qui vient du paraître, est fort intéressant. En voici le sommaire :

I. *Anesthésie incomplète*, par le professeur WILLIAM RAMSAY, Ph. D., F. R. S.
II. *Les expériences de W. Stainton Moses*, par FREDERIC W. H. MYERS.
III. *La Magie indienne et le témoignage des Sorciers*, par RICHARD HODGSON L. L. D.

**Le Merveilleux scientifique,** par J.-P. DURAND (de Gros) (éditeur, Félix Alcan), est un important volume in-8 divisé en cinq grands chapitres :

I. Aperçu général.
II. *Le Mesmérisme* (magnétisme animal, biomagnétisme, agent télépathique, etc.).
III. *Le Braidisme* (Hypotaxie ou fascination sensorielle).
IV. *Le Fario-Grimisme* (Suggestion exprimée, idéoplastie).
V. *Occultisme et Spiritisme.*

C'est un ouvrage véritablement scientifique, rempli de faits et très intéressant à lire. L'auteur est d'ailleurs fort connu dans le monde scientifique. Dès 1855, il publiait, sous le titre *Électro-dynamisme vital*, un volume important où se trouvaient exposés de nombreux faits qui n'étaient autre chose que des phénomènes d'hypnotisme et de suggestion.

Nous signalerons à ceux qui lisent l'italien, un ouvrage très sérieux et très intéressant du docteur NICOLA SANTANGELLO, ayant pour titre **Pickman e la moderna psicofisica**. (Venosa, tipografia di Ambrogio di Cogliati.)

*L'Éditeur-Gérant :* FÉLIX ALCAN.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères.. — 30852

# DOCUMENTS ORIGINAUX

(*Suite.*)

# TÉLÉPATHIE

### CAS DE LA NOUVELLE-GUYANE

Le récit suivant m'a été fait en présence de M. Eymar La Peyre, rédacteur en chef du journal l'*Indépendant* de Bergerac, par M. Montégoût, sous-directeur de la colonie pénitentiaire de Saint-Maurice du Maroni (Guyane française). M. Montégoût était originaire de Saint-Alvère (Dordogne) et camarade d'enfance du député La Mothe-Pradelle.

Le 4 février 1888, M. Montégoût se leva matin pour sa tournée d'inspection dans la colonie. Lorsqu'il rentra, à l'heure du déjeuner, sa femme lui dit : « La Mothe-Pradelle est mort. »

Surpris d'abord par cette brusque nouvelle, il fut vite rassuré quand Mme Montégoût lui raconta ce qui suit : Dans la nuit, elle s'était réveillée, et, en ouvrant les yeux, elle avait vu devant elle La Mothe-Pradelle qui lui avait serré la main et lui avait dit : « Je viens de mourir, adieu. »

A ce récit, M. Montégoût plaisanta fort sa femme et lui dit qu'elle avait rêvé tout cela.

Elle, de son côté, certifiait qu'elle n'était point endormie lors de l'apparition.

Un ou deux jours après, dîner chez M. Montégoût. Ce dernier raconta le fait à ses convives qui plaisantèrent Mme Montégoût. Mais le directeur de la colonie déclara croire à la réalité de l'apparition et, par conséquent, à la mort du député.

La discussion fut vive et aboutit au pari d'un dîner.

Six ou huit semaines plus tard arriva à la colonie le numé-

ro de l'*Indépendant* de Bergerac, qui annonçait que M. de La Mothe-Pradelle, député de la Dordogne, était mort dans la nuit du 3 au 4 février 1888.

Tel est le récit qui nous fut fait par M. Montégoût, mort aujourd'hui.

M<sup>me</sup> Montégoût vit encore.....

Au moment où j'écrivais ces derniers mots, un ami m'a appris que M<sup>me</sup> Montégoût se trouvait en ce moment à Bergerac. J'ai donc différé l'envoi de ma lettre et suis allé la voir et recueillir de sa bouche le récit des faits.

*Récit de M<sup>me</sup> Montégoût.*

« De tout temps, j'ai eu le pressentiment de faits qui devaient arriver dans telle ou telle famille, de nos amis, ou dans notre parenté. Ainsi au mois de juin 1872 nous étions à Paris, mon mari et moi. Un jour, il me proposa d'aller voir le tombeau des Invalides. A notre retour, vers les 6 heures du soir, nous entrons dans notre chambre et je fais un brusque mouvement en arrière. Mon mari me dit : — Qu'as-tu?

— Mon ami, lui répondis-je, ta mère est morte ou elle meurt en ce moment. Je viens de la voir debout sur le lit, en entrant dans la chambre.

« Or la mère de mon mari était en ce moment-là chez elle, dans le département de la Dordogne.

« Quelques instants plus tard nous recevions une dépêche nous annonçant sa mort. Remarquez que je l'avais vue, non point comme une personne vivante, mais comme une ombre. Je l'avais d'ailleurs parfaitement reconnue.

« Plus tard, nous étions à Sainte-Alvère. Mon beau-père avait vécu avec nous depuis la mort de sa femme et il était mort au mois de septembre... Environ un mois après sa mort, en octobre, je passais un soir devant son ancienne chambre pour aller au chai; tout à coup le loquet grinça, la porte s'ouvrit et je le vis devant moi, absolument comme de son vivant. Sa main me toucha, elle était glacée. Il me dit : « C'est toi, Marie?

— Eh oui, c'est moi, beau-père.

— Ah ! c'est bien.

« Il rentra dans la chambre et referma la porte.

« Quant à Gabriel La Mothe, vous avez su sans doute que mon mari lui avait rendu divers services pour son élection. Il avait écrit de nombreux articles à la suite desquels il avait eu un duel, etc.

« Je ne pouvais m'empêcher de trouver que la vie politique le rendait un peu trop oublieux, et je le disais parfois à mon mari, qui combattait chez moi cette impression.

« Quelquefois je lui répondais : « Il mourra un jour, ton Ga-« briel; mais tu verras qu'il ne pourra pas mourir sans venir « s'excuser. »

« Une nuit, — nous étions à Saint-Maurice du Maroni, — c'était le 4 février 1888, à deux heures du matin, j'étais éveillée, comme cela m'arrive souvent, car je suis sujette aux insomnies, lorsque tout à coup je vois Gabriel La Mothe devant moi. Je ne fus pas surprise. Il me dit : « Bonjour, madame Montégoût. — Bonjour, monsieur Gabriel. — Il reprit : — Je suis venu vous dire adieu et vous prier de ne pas m'en vouloir. »

« Alors il me tendit la main et je sentis très bien son étreinte comme s'il était vivant. Je le voyais du reste, comme une personne vivante.

« Il disparut.

« Au bout d'un moment j'entendis ma fille qui se retournait dans son lit, à côté du mien. Je l'appelai et lui racontai la chose. Le matin, quand je vis mon mari, je la lui racontai également et il plaisanta. On en plaisanta aussi devant le commandant X..., de la place de Saint-Laurent, qui était de nos amis, et qui est toujours là-bas où il est maintenant directeur. Lui, ne disait ni oui ni non. Enfin, comme je persistais dans mes affirmations, il y eut le pari d'un dîner.

« Lorsque les journaux de Bergerac arrivèrent, on vit que La Mothe était mort dans cette même nuit.

« Voilà l'histoire que vous désiriez savoir.

« Quant à mon mari, il m'arrive souvent de l'appeler depuis sa mort. Il vient, il me dit quelques mots seulement, me demande un renseignement, sur moi ou nos enfants, puis dis-

paraît. Il ne reste pas longtemps, je ne peux pas réellement causer avec lui.

« J'ai eu une petite fille qui est morte à l'âge de seize mois. J'ai toujours beaucoup désiré la voir depuis lors. Je l'ai souvent appelée. Mais je ne l'ai jamais vue. Je ne sais pas pourquoi. Elle devait pourtant bien m'aimer, je l'aimais tant ! »

Mme Montégoût me racontait tout cela les larmes aux yeux.

HENRIQUET,
Architecte, officier d'Académie.

REMARQUE. — Cette série de faits télépathiques est d'un très haut intérêt et mérite de fixer l'attention.

1° Nous ferons remarquer qu'il ne nous paraît pas possible de mettre en doute la sincérité des narrateurs dont l'un nous est personnellement connu.

2° Les visions télépathiques déjà observées par Mme Montégoût augmentent la véracité de celle du député de La Mothe-Pradelle.

3° La percipiente, Mme Montégoût, pensait souvent à de La Mothe-Pradelle, elle était donc dans des conditions très favorables à la production d'une hallucination purement fortuite pouvant survenir à un moment quelconque ne coïncidant pas avec l'événement lui-même : aussi le fait d'avoir éprouvé cette hallucination la nuit même où est mort le député, augmente beaucoup le caractère télépathique de l'hallucination et amoindrit d'autant l'hypothèse de coïncidence fortuite. — Voyez *Annales des sciences psychiques*, année 1891, page 295, le chapitre intitulé : « Le hasard et la télépathie », où l'on trouvera une étude comparative sur le rôle du hasard dans les phénomènes de télépathie.

4° Si les cas de visions télépathiques au moment de la mort, ou d'une crise grave de la vie, sont déjà nombreux et paraissent déjà assez bien prouvés pour être considérés comme réels, il n'en est pas encore de même des visions des personnes que l'on sait déjà mortes ; il est vrai que ces derniers cas ne présentant pas des points de repère ni des moyens de contrôle aussi aisés que les premiers, la preuve est infiniment plus dificile à faire et nous devons encore conserver à leur égard une très grande réserve. Nous avons cependant cru devoir ne pas passer sous silence les visions que Mme Montégoût croit avoir de son mari défunt, malgré que nous soyons porté à croire qu'il s'agit d'hallucinations non véridiques, c'est-à-dire uniquement subjectives et dépendant uniquement de la percipiente. Nous ferons cependant remarquer l'impossibilité pour elle d'avoir des visions de l'enfant qu'elle chérissait tant et qu'elle voudrait tant revoir.

Ce sont là des faits qu'il ne nous est pas encore possible d'élucider mais qu'il faut placer dans la catégorie des problèmes psychiques à étudier et dont l'avenir finira sans doute par nous donner la solution.

DARIEX.

EXPÉRIENCES

SUR LA

# TRANSMISSION MENTALE

(*Suite.*)

---

Nous avons publié, l'année dernière (voyez *Annales des sciences psychiques* de 1893, page 129) d'intéressantes expériences sur la transmission mentale, faites avec beaucoup de soin par un de nos amis, très au courant des recherches psychiques. Nous possédons de nouvelles notes, du même auteur, qui présentent un réel intérêt et qui fourniront une utile suite à ce que l'on connaît déjà.

Le sujet M... est une femme d'une trentaine d'années, connue de l'expérimentateur depuis dix-sept ans et fréquemment endormie par lui depuis sept ans.

## TRANSMISSION MENTALE A L'ÉTAT DE VEILLE

I. — A l'état de veille, il est possible de donner à M... un ordre à exécuter; mais il faut qu'elle soit tranquille au moment où elle le reçoit.

Nous n'avions jamais fait d'essais de ce genre, quand mon ami R... me propose un jour d'essayer de faire venir M... dans la maison où nous sommes : M... est dans une maison voisine et ne peut savoir que nous sommes actuellement dans un kiosque, au fond d'un jardin.

Je lui donne pendant trois minutes, l'ordre mental de venir, Je pensais avoir échoué et continue énergiquement pendant trois minutes encore : elle ne vient pas.

Nous considérions l'essai comme manqué, quand la porte s'ouvre brusquement et M... paraît...

— Ah çà! vous croyez que je n'ai pas autre chose à faire! Pourquoi m'appelez-vous? il m'a fallu tout laisser?

— Nous voulions vous dire bonjour.

— Bon! Je m'en vais maintenant.

Elle nous serre la main et part vite; quand j'ai l'idée de l'arrêter net à la grille.

— (Ordre mental.) Je vous défends de sortir! Vous ne pouvez ouvrir la grille : revenez.

Et la voilà qui revient, furieuse, demandant si l'on se moque d'elle.

Or, pour envoyer ce dernier ordre, je n'avais point remué de place, et M... était complètement invisible derrière les massifs du jardin; j'étais du reste loin de la croisée.

Je lui dis que cette fois elle pourra ouvrir et la laisse aller[1].

II. — La deuxième expérience de transmission mentale est aussi nette et a aussi bien réussi que la première; elle a été faite quelques jours après :

Nous sortions du cercle à deux heures, M. R... et moi, quand il me proposa d'envoyer à M... l'ordre mental de venir nous rejoindre à la promenade, dans la grande allée des platanes : cet ordre est particulièrement difficile à exécuter, parce qu'il oblige M... à faire un grand détour pour se rendre à son travail, et surtout à venir en tenue d'ouvrière sur une promenade où elles ne viennent généralement que mieux vêtues.

J'envoie cependant l'ordre, tout en descendant les escaliers du cercle; et nous nous dirigeons vers l'allée désignée, où M... doit venir nous rejoindre, d'un point opposé à celui d'où nous sommes partis et à travers les ruelles du faubourg.

Nous étions à 10 mètres à peine du point par lequel devait

1. Cette expérience a déjà été publiée mais, pour l'intelligence de celle qui la suit, nous avons dû la reproduire.

arriver M... quand nous la voyons venir droit sur nous, d'un pas rapide; elle passe à côté de nous sans s'arrêter, et nous dit en souriant :

— Hein! comme j'ai compris !

La transmission mentale à l'état de veille réussit rarement, et j'ai eu souvent des insuccès complets, quand M... est préoccupée, ou cause avec ses amis, par exemple : mais les expériences réussies sont d'une telle netteté, que les insuccès, fussent-ils encore plus fréquents, ne permettent pas de douter de la réalité du phénomène. Pour qu'il se produise, il faut que le cerveau de M... soit dans un repos relatif; et qu'elle n'ait pas la volonté ferme de résister à l'ordre donné.

J. H. P. F.

### *Lettres à M. Dariex.*

I

23 juin 1893.

A propos des charlatans qui simulent la transmission mentale, de façon à tromper les gens non prévenus, il me semble qu'il y aurait une épreuve bien simple à leur imposer, et qui les démasquerait : ce serait de n'admettre que les expériences faites hors de la vue du sujet, par l'hypnotiseur tenu loin de lui : toutes les autres sont inadmissibles, tant que le prestidigitateur est en vue du sujet.

J'en ai mis un, ces jours-ci, au pied du mur : il réussissait toutes ses expériences ! on ne pouvait voir le moyen employé, car il faisait écrire l'ordre, le lisait... et le sujet opérait sans erreur, et sans que le prestidigitateur eût l'air de remuer.

Tout résidait dans la manœuvre des deux mains qui tenaient le papier sur lequel l'ordre était écrit, et des doigts : le sujet non endormi avait les yeux recouverts d'un voile très épais, sauf devant les yeux, où il était percé de trous. L'escamoteur avait deux voiles d'apparence semblable, et faisait visiter celui qui était parfaitement opaque. Mais il se gardait bien d'en

couvrir les yeux de son sujet; il le remettait dans sa poche, et tirait ensuite l'autre un instant après.

Je lui proposai de se placer derrière moi, et lui demandai si, dans ces conditions, il pourrait transmettre un ordre que j'allais lui faire lire : il refusa; voulant voir comment il s'arrangerait pour transmettre mon ordre qui sortait de la banalité courante, je lui donnai mon papier sur lequel était écrit : « Donnez l'ordre à votre sujet de se pincer le bas de l'oreille gauche, entre l'index et le pouce de la main droite », et j'acceptai qu'il le transmît comme les autres, en vue de son sujet.

Malgré ses efforts il ne put y parvenir : ses gestes n'étaient plus compris : ce fut la seule expérience manquée !! car son alphabet ne s'applique qu'à des ordres qui sont presque toujours les mêmes, et tournent dans un cercle extraordinairement restreint, où les cannes, les chapeaux, les croisées jouent le principal rôle.

J'ai fait avec mon ami M. R..., un essai, qui prouve que M... peut sur mon ordre, recevoir d'un ami un ordre mental : elle pourrait peut-être lire un nom ou un mot enfermé sous enveloppe opaque, et réaliser l'expérience que vous avez proposée avec M. Pouchet.

Je vais faire un essai avec un ami dans ce sens, et je vous communiquerai les résultats.

Mais, dans ce cas, on se heurte à quelque difficulté, soit que le sujet M..., qui va exécuter parfaitement un ordre mental qu'elle a compris, refuse absolument de dire, avant, en quoi elle consiste. J'ai pu réussir quelquefois, *mais très rarement :* il exécute, mais ne dit rien. Pourquoi? Je ne suis pas parvenu à le savoir.

## II

3 juillet 1893.

Je viens, il y a un instant, de réussir d'une façon parfaite l'essai de l'enveloppe : il ne s'agit naturellement pas d'une vue à travers le papier; elle n'était là que comme preuve matérielle

du mot que j'indiquais mentalement à M... Je vous envoie cette enveloppe telle que je l'avais préparée et intacte.

M... est endormie, je lui donne l'ordre de lire ce qu'il y a dans l'enveloppe que je lui donne ; elle la saisit, et je lui dis mentalement votre nom.

Elle a parfaitement dit : D, A, R, I, X... l'E a été oublié.

C'est si rare de pouvoir lui faire dire un mot ou une phrase envoyée mentalement, bien qu'elle ait compris, que je suis enchanté de cette expérience.

Je pense arriver à vaincre la désobéissance de M... Je refuse absolument d'écouter les raisons qu'elle me donne pour expliquer sa désobéissance, *et ne les admets pas.* Je n'admets qu'une exécution rapide et stricte de mes ordres ; en lui inculquant cela, à l'état de veille (où elle est très suggestible), et tenant ferme, j'arriverai à mon but, qui est de chasser par la suggestion ses malaises qui ne reviennent si fréquemment qu'à cause de l'auto-suggestion.

*Remarque.* — A cette belle expérience, on peut malheureusement faire une objection sérieuse : c'est qu'il n'a pas été matériellement impossible au sujet d'avoir, à un moment quelconque, lu ou entendu prononcer mon nom, et d'avoir pu se douter, d'une manière plus ou moins consciente, que je pouvais être en cause. Ceci admis, l'hypothèse de coïncidence fortuite prend une certaine valeur et n'est plus invraisemblable. Cependant, pour être juste et tout à fait impartial, il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici d'un sujet très suggestible, avec lequel l'auteur a fait de nombreuses et bonnes expériences de suggestion mentale et que, puisqu'il a souvent réussi à lui faire saisir nettement les ordres qu'il lui donnait mentalement, il n'est pas du tout inadmissible qu'il ait pu lui transmettre mentalement cinq lettres sur six de mon nom.

D.

## III

4 août 1893.

Je viens vous rendre compte de trois insuccès complets dans des essais de transmission mentale, entre M... et M. R... L'expérience décrite dans ma lettre du 3 juillet n'était qu'une sorte de préparation à la suivante.

M. R... écrit un mot, connu de lui seul, dans une enveloppe fermée et scellée, il arrive à mon cabinet les 18, 24 juillet et 2 août, à 5 h. 30 du soir; M... est endormie, mise en relation avec lui, jamais elle n'a pu dire le mot que R... lui envoyait mentalement.

Voyant, le 2 août, notre troisième tentative inutile, je prends l'enveloppe, vais dans la première pièce de mon cabinet, ouvre l'enveloppe et lis le mot — livre — que j'essaie de lui faire dire moi-même, par ordre mental.

Insuccès complet.

Je lui dis alors :

— Quand vous serez éveillée, vous prendrez l'objet que je vous ai désigné mentalement, et le remettrez à M. R...

Et je désigne, au milieu des livres et brochures qui sont sur une table, le 2e volume de *La Terre*, d'E. Vauchez.

M..., éveillée, ne paraît pas penser à ma suggestion, je lui dis alors que M. R... lui a demandé quelque chose il y a un instant. (Il n'a rien demandé.) Elle se souvient très bien de la demande, et finit par prendre le livre que j'ai désigné et le donne.

En somme, trois insuccès, d'autant plus frappants que j'étais parvenu à faire transmettre une fois par R... un ordre mental, il y a quelques années.

Parmi les symptômes hystériformes qui affligeaient M... il y a six ans, les uns (clou dans la tête, et boule dans l'œsophage) ne sont plus revenus, mais les cauchemars, et les balancements de tête à droite et à gauche, pendant la nuit, sont d'une ténacité inouïe, et ne disparaissent que peu de temps.

J. H. P. F.

LES

# MATÉRIALISATIONS AUX ÉTATS-UNIS

## NOTES PRISES AU JOUR LE JOUR

PAR M. ARTHUR ENGEL, EN 1887 ET 1893

---

Un de nos bons amis, M. Arthur Engel, actuellement en mission, lauréat de l'Institut et très au courant des recherches psychiques, a bien voulu nous donner, pour les *Annales des sciences psychiques*, ses notes, prises au jour le jour, sur les nombreuses séances de matérialisations auxquelles il a assisté en Amérique, pendant les deux voyages qu'il y a faits en 1887 et en 1893; et sur quelques expériences d'écriture directe.

Il nous a prévenu toutefois que son absence et ses occupations ne lui permettent pas d'entrer en correspondance ou en discussion sur le sujet.

Nous publions d'autant plus volontiers ces notes qu'elles ne portent pas aux mêmes conclusions que les articles de M. Clémens, parus récemment dans la *Revue Spirite*[1].

Nous les publions non pas dans une intention critique ou contradictoire, mais afin que tous ceux que la question intéresse puissent trouver là des documents nouveaux, émanant d'un homme de mérite, habitué à observer avec sang-froid tous ces phénomènes dont il a fait une étude longue et consciencieuse, qu'il a cherché a approfondir autant que les circonstances le lui ont permis, et qu'il nous rapporte avec une fidélité et une sincérité absolues.

1. Voy. *La Revue Spirite*, année 1893, nos de novembre et de décembre (à la Librairie spirite, 1, rue Chabanais).

NEW-YORK

1887, 3 *mars, 8 heures soir, chez Mrs Williams.* — Une vingtaine d'assistants. Entrée, 1 dollar. Grand cabinet formé d'un baldaquin et de rideaux noirs. — Veilleuse placée sur une console fixée dans un coin. Devant le cabinet, une table avec papier et crayon. On ne fait pas visiter le cabinet. Le médium y entre, après un *speech* sur les beautés du spiritisme. Elle ne se montrera plus, pas même après la séance. Les trois guides (ou contrôles) causent avec le public : ce sont, la petite *Bright-eyes* (Yeux brillants), mister *Cushman* et mister *Holland.* Bon nombre d'esprits sortent du cabinet et s'entretiennent à la table avec les assistants. Je n'ai pas été appelé. En somme, séance peu intéressante, dans une obscurité presque complète.

On remarquera que le rideau placé entre les deux pièces permettrait à des figurants de pénétrer facilement, au courant de la séance, jusque dans le cabinet du médium, et cela sans être vus.

5 *mars, 2e séance.* — Mêmes conditions, même nombre d'assistants. Chacun verse son dollar au *manager*, et la séance commence. Les plaisanteries de Bright-eyes et les allocutions plus graves de Cushman et de Holland reprennent leur train, avec le défilé des « esprits ». Impatient d'en voir un de plus près, je demande à haute voix au *guide* la permission de m'approcher de la table. « Patience, m'est-il répondu ; nous savons que vous êtes un investigateur sérieux ; nous ferons de notre mieux. » Peu après, en effet, la voix flûtée de Bright-eyes annonce Allan Kardec, « qui a d'importantes communications à me faire ». Au bout d'un quart d'heure seulement je suis appelé à la table : mais Allan Kardec a changé d'idée ; c'est la défunte sœur du médium qui vient à sa place. On me prie de *ne pas la pincer.* J'avance, flanqué d'une personne de l'assemblée qui a sans doute mission de me surveiller. Arrivé devant le rideau, je prie l'esprit de me donner la main. Une main s'avance hors du rideau et disparaît aussitôt. « Nous

ne pouvons pas, me dit-on. Avancez votre tête dans le cabinet. » J'obéis. Une main froide me tapote le front. « Pourquoi votre main est-elle si froide ? » demandai-je, pour dire quelque chose. « Parce que nous n'avons pas de sang » répondit la voix grave du père Holland. Nous sommes de simples *formes*, c'est très difficile à expliquer! et dans une séance publique nous n'avons pas le temps. » Je vais me rasseoir. Mon voisin, qui a emmené sa petite fille, est plus heureux : il a reconnu sa femme et les enfants qu'il a perdus; la petite également a reconnu... « Souvent, cependant, je doute encore » me dit-il avec franchise, « mais dès que je les revois, mes doutes s'évanouissent. »

*Beata credulitas !*

8 *mars*, 3e *séance*. — Cette fois, c'est une *dark seance* (séance obscure) par opposition avec les *light* séances, déjà si peu éclairées. Mme Williams donne une séance obscure par semaine, pour se reposer, dit-elle.

Pour comble de disgrâce, on nous oblige, pendant toute la séance, à nous tenir par la main, tandis que l'infernal orgue, touché par une main malhabile, nous déchire les oreilles. C'est à se sauver!

Les manifestations commencent : des esprits vont et viennent derrière nous, nous effleurant de leurs mains (très matérielles), et agitant des bouquets de fleurs. Bright-eyes, Cushman et Holland tiennent le dé de la conversation, comme toujours. Le dernier surtout est assommant avec ses réflexions sentencieuses, qu'il émet, comme un oracle, de derrière son rideau. Quelquefois sa tâche n'est pas facile : « que pensez-vous, dit quelqu'un dans l'assistance, de l'*exposure* (démascation) du médium Un tel? « Vous autres hommes, répondit évasivement la voix, vous ne pouvez juger que des choses humaines : la science des matérialisations vous échappe. » Il faut beaucoup de présence d'esprit (soit dit sans calembour) pour répondre à des questions posées ainsi à brûle-pourpoint, mais l'esprit se tire toujours d'affaire par des réponses évasives, ou par un flot de tirades philosophiques qui ferme la bouche à l'indiscret. Les conversations sont d'une désolante

banalité : « que préférez-vous? Paris ou New York? etc. » me demandait Bright-eyes. — Un incident survint qui me dégoûta complètement des séances Williams. Mes yeux, mes oreilles et mes mains étant condamnés, j'avais, à tout hasard, allongé les jambes. Le *guide* Bright-eyes, en train de se promener, vint butter contre moi : aussitôt elle change de ton et se plaint très haut. Un concert d'imprécations éclate. Holland et Cushman se joignent à Bright-eyes et me chargent de malédictions. Pour l'irascible Bright-eyes, elle s'est réfugiée dans le cabinet, d'où elle continue à glapir. « Si vous n'acceptez pas nos conditions, restez chez vous! nous n'avons pas besoin de votre présence. Ce n'est pas ainsi qu'agit un investigateur sérieux. Holà! j'espère que chacun va se tenir tranquille et veillera désormais sur son voisin... » Mais elle ne peut s'arrêter : « eh quoi, continue-t-elle, vous prétendez scruter ces mystères ? Ne savez-vous pas que nous ne donnons ici que ce qu'il est possible à vos faibles cerveaux de comprendre?... » Étourdi par ce déluge de paroles, je tente en vain de me justifier. « Faut-il vous traduire ce qu'on vous a dit? » demande obligeamment mon voisin. « Mais il n'est pas sourd », fait l'aimable Bright-eyes. Un moment après, voyant qu'elle a été trop loin, elle se met à me cajoler : « Zoellner est ici; il est près de vous... Comme on voit que vous êtes un chercheur sérieux; vous n'attirez que les savants! »

J'abrège. Peu après cette mémorable séance, je revis l'horloger Jeanneret, un vieux spirite qui m'avait recommandé la Williams comme un des premiers médiums de New York, et je lui fis part de mes doutes. « Que voulez-vous? dit-il; il se peut qu'elle triche... quant à moi, j'ai eu d'excellentes séances. Selon moi, ajouta-t-il, l'esprit qui se présente est un *double* du médium. »

On remarquera que, jusqu'à présent, je n'ai pas été trop bien reçu chez les médiums : c'est qu'on se méfie sans doute d'un inconnu. Désormais je produirai mes lettres de recommandation et je tâcherai de nouer des relations.

J'allai donc voir le docteur C., Polonais, 75 ans, un des pilliers du spiritisme à New York, très expérimenté dans ces questions. Il a connu les demoiselles Fox, et a été converti

par elles — Il n'admet pas la réincarnation, une doctrine plutôt catholique, dit-il, et qui ne s'est répandue que dans les pays catholiques — D'après lui, dans les cas d'*exposures* de médium, c'est généralement le public qui a tort, et le médium est innocent. Il me cite un nommé Flint, qui répond, sans l'ouvrir, à une lettre cachetée (il faudrait savoir dans quelles conditions, et quel genre de réponse il donne; si ce sont des généralités comme on en débite dans toutes les séances de spiritisme, elles ne prouvent rien). Encore plus fort que Flint était le fameux Mansfeld, de Boston, surnommé le *great spiritual postmaster*, me dit-il.

1887, 19 *mars, à Boston, chez les sœurs Berry.* — L'après-midi. Le manager Arlbro m'invite à visiter les portes et les fenêtres : je ne vois rien de suspect. Nous sommes une vingtaine. Le médium entre par la porte de droite (qui pourrait bien être aussi celle des esprits) et prend place dans le cabinet, qui, par exception, est isolé dans la pièce. En face, l'assistance forme un fer à cheval (il vaudrait mieux former un cercle autour du cabinet, mais cela ne serait sans doute pas du goût du médium?). On éteint le gaz, en ne laissant allumé qu'un lampion entouré de papier rouge. La nuit est ainsi presque complète, mais on distingue encore, vaguement, les allées et venues des gens. Une vingtaine d'*esprits*, dont trois masculins seulement, se sont montrés pendant la séance. Ordinairement l'esprit, vêtu de blanc (gaze ou tulle blanc), apparaît à la fente du rideau, puis s'avance vivement en murmurant un nom, vers la personne qu'il a choisie, l'emmène à l'écart, s'entretient un moment avec elle et rentre dans le cabinet. Deux ont paru surgir du parquet et y rentrer graduellement. Voici ce que l'on voit : une masse blanche, d'aspect vaporeux et de forme confuse, apparaît sur le parquet. On dirait un amas de gaze, empruntant à ce milieu à peine éclairé un aspect mystérieux. — Pendant quelques secondes elle se développe en hauteur comme un cône, et soudain prend une forme humaine : on a alors devant soi un être en chair et en os, qui ne diffère en rien du commun des mortels. Ce personnage fait le tour de l'assistance, se laissant interro-

ger et même palper sans difficulté. Si on lui coupe subrepticement un morceau de sa tunique, ce morceau ne sera pas reconstitué comme par magie, ainsi qu'on l'a affirmé pour Katie King : il se conservera indéfiniment, j'en ai fait l'expérience. Je garde à titre de souvenir un de ces fragments, un œillet desséché; et même un billet doux qui me vient d'un de ces esprits — de ces *formes*, comme on les appelle généralement là-bas. —J'ai vu ce soir-là un groupe de trois esprits circulant dans le salon : un vieillard qui marchait péniblement, soutenu par le *manager;* un homme de six pieds de haut et une femme très petite.

Un esprit-femme sort tout à coup, s'avance vivement au milieu du salon ; elle cache sa tête dans ses mains et court de l'un à l'autre sans savoir à qui s'arrêter. Elle est en blanc, avec une robe noire, et ses bras sont nus. Je lui prends les mains, qui sont chaudes et petites.

Le médium se retire avant que la lumière ne soit rallumée. Le manager invite le public à visiter de nouveau le cabinet, et l'on se sépare.

2 *avril* 1887. 2e *séance*, *avec H. L.*, *soir.* — Toujours rien pour moi ; mais L. est privilégié. Il reconnait successivement sa femme Delphine et ses deux filles.

*N. B.* — Ces esprits parlaient anglais, alors que le français était leur langue ordinaire de leur vivant ; ils ne ressemblaient pas, à ce que m'avoua M. L., à sa femme et à ses filles, circonstance, ajouta-t-il, due peut être au mauvais temps.

20 *mars, après-midi, chez mistress Bliss.* —J'arrive à 2 heures. On m'introduit au salon où on me laisse seul. J'en profite pour examiner tout à loisir.

Puis arrive madame Bliss, une grosse dame de 45 ans. On s'assied. Sa sœur prend place à ma gauche. Nous ne sommes que sept, plus le manager assis près du cabinet. On baisse le gaz. — Madame Bliss s'installe. Une minute après commencent les apparitions, toujours avec accompagnement de piano, d'orgue et de chant. Une vingtaine se succèdent, différant toutes par l'allure, l'âge et la taille. Ici, les choses se passent

autrement que chez les Berry : l'esprit annonce sa venue par des coups frappés dans le cabinet, et chacun demande à son tour : *for me?* (est-ce pour moi ?). Si l'on répond par trois coups, c'est *oui*, et la personne va jusqu'à la fente du rideau, où elle est reçue par l'esprit. Ce sont alors des chuchotements, des rires, des plaisanteries... On n'imagine pas combien ces esprits d'Amérique sont gais ! Il doit se dire des choses fort drôles, à en juger par l'hilarité de l'assistance — car je ne comprends pas toujours.

Un esprit en redingote, d'une raideur automatique, paraît à la fente, me fait signe et me tend la main, puis disparaît derrière le rideau, sans avoir prononcé une parole.

Une petite vieille, bien connue des habitués, l'Irlandaise Mac-Carthy, paraît, coiffée du bonnet national, et salue chacun d'un *God bless you* (Dieu vous bénisse).

Un autre esprit-femme, Lucie, me demande au rideau ; mais au moment où j'arrive, elle disparaît dans le cabinet, laissant sortir le médium, qui s'assied, en état de *trance;* et se met à divaguer à grand bruit. C'est, me dit-on, l'esprit du chef indien *Little Woolf* (petit loup) qui parle par sa bouche. Cela dure assez longtemps ; puis, sans transition, elle redevient madame Bliss et cause avec l'assistance de la façon la plus naturelle du monde. — La séance est levée.

*Même date, le soir, 2e séance.* — Une vingtaine de personnes, le manager Goodwyn et deux vieux sceptiques à outrance. — Le gaz est baissé ; on chante ; le médium prend possession du cabinet. Dix seconde après, il sort, courant de l'un à l'autre en poussant de petits cris, comme un jeune loup. On nous avertit que le médium est « contrôlé » ou, si l'on aime mieux, possédé par *Little Woolf.* Bientôt il rentre dans le cabinet, et le défilé commence. Comme à la séance antérieure, les esprits diffèrent tellement les uns des autres qu'il est impossible d'admettre que le médium opère seul. — A un moment donné, le guide demande plus de lumière, pour une *test experience*[1], dit-il. On lève le gaz, et c'est *en pleine lumière* que

1. Expérience d'épreuve.

nous voyons apparaître au rideau une grande et belle femme en blanc, couronnée de fleurs d'oranger[1]. — Puis le gaz est de nouveau baissé. Successivement se présentent : l'Irlandaise avec ses *God bless you* (elle est décidément le « clou » de ces séances) — le gentleman en redingote de cette après-midi, — et Billy, un des guides du médium. Tous ont l'apparence de mannequins fardés. Puis vient la petite Daisy, second contrôle ; Lucie ; un chef indien en grand costume ; une femme en gris; une autre en blanc, avec une écharpe mise sur la poitrine. Voici comment on procède pour les admissions au rideau : le manager demande aux esprits : « Quelqu'un doit-il venir au rideau ? » — Si les trois coups signifiant *oui* sont frappés, le manager continue : « Est-ce au 1^er^ rang, au 2^e^ rang que se trouve cette personne? » — La réponse arrivée, chaque personne du rang fixé demande à son tour : *for me?* (pour moi?) jusqu'à ce que l'esprit réponde « oui ».

Plusieurs, comme toujours, ont prétendu reconnaître leurs morts.

Vers la fin, grande discussion entre un des sceptiques et un des guides du médium. « Pourquoi ce cabinet noir? pourquoi les esprits ne se forment-ils pas sous nos yeux? » etc. — Le guide répond d'une manière confuse ; il cite les photographes qui, eux aussi, ont besoin de cabinet noir. Au reste, ajoute-t-il, je ne promets rien ; en cas d'insuccès, on rend l'argent... nous avons rendu une fois 35 dollars... et si vous n'êtes pas contents, allez chez d'autres. » Ici, le manager demande le silence, pour laisser la séance continuer.

Le docteur M... un spirite convaincu, passe dans le cabinet et en sort bientôt, disant avoir vu son neveu. Mais un froid a été jeté. Les apparitions deviennent plus rares; enfin, la séance est levée. Aussitôt les deux sceptiques prennent à partie le manager, qu'ils accusent de fraude ; l'un d'eux se met même en posture de boxe, les poings fermés. Le médium se récrie, et prie ces messieurs de s'en aller et de ne plus revenir. Le second sceptique finit par décider l'autre, et tout le monde se retire tranquillement.

1 La lumière ne dissoudrait donc pas les « formes » ? Voir d'autres exemples plus bas.

*22 mars, soir, chez madame Fay.* — Madame Fay est une femme de 38 ans environ, pâle et grande, — tout le contraire de la Bliss, qui est grosse et sanguine. Je signale le fait parce que quelques-uns croient que le tempérament influe sur la médiumnité.

La séance a duré 1 1/2 heure. Trois fois j'ai été appelé.

*a*) Une jeune femme s'approche de moi et susurre rapidement quelque chose comme : « c'est moi, oui, c'est moi... ». Peut-être était-ce une invite pour provoquer un « ah, c'est vous, je vous reconnais, etc. », sur lequel elle se serait appuyée pour mieux jouer son rôle. Mais je demeure très froid et lui demande seulement qui elle est. — Elle continue à parler très vite et très bas, de sorte que je ne comprends rien. Finalement elle me tend sa joue — je l'embrasse, et elle se retire vers la fente, puis disparait dans le parquet (en apparence) aussitôt arrivée. Une petite flaque blanche émerge encore ; je me baisse pour la toucher, mais elle disparait. — « Elle vous avait dit de la suivre dans le cabinet, me dit le manager ; maintenant il est trop tard. »

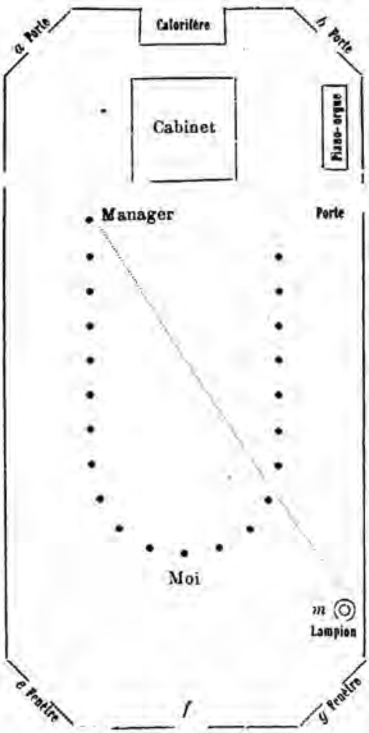
*b*) Une autre femme parait, m'appelle et me demande un mouchoir. Je le lui donne. Elle m'en fait tenir un bout tandis qu'elle tient l'autre, puis, élevant à la hauteur du mouchoir une écharpe de gaze qu'elle portait à la taille, elle la fait flotter et grandir de manière à simuler un agrandissement progressif : pour les spectateurs, c'est toujours le mouchoir qui est en jeu, et c'est lui qui parait grandir. L'illusion pouvait exister dans la nuit, et à distance, mais non pas de près. — Très froid, je me bornai à constater que le soi-disant mouchoir avait, au toucher, la consistance de la gaze. — Ensuite on le vit se rapetisser peu à peu ; finalement, le vrai mouchoir me fut rendu, et l'esprit se retira dans le cabinet, avec une révérence. Ce petit tour avait pour but de montrer que les esprits diminuent et agrandissent la matière à volonté. Il fut assez mal exécuté, comme on voit. La jeune fille haletait et semblait fort émue ; c'était sans doute une débutante.

N. B. — Elle était parfumée à l'iris.

*c*) Un homme de 35 ans, front bombé, moustache noire, paraissant fardé, me prend la main et m'emmène vers le

rideau, où il marmotte pendant un bon moment des discours inintelligibles, ne répondant pas, du reste, à mes questions. Enfin il se retire dans le cabinet; j'essaye de le retenir, mais il se dégage. En même temps le public murmure derrière moi... C'est que je suis trop près du cabinet et qu'on ne voit rien.

Le médium sortait de temps en temps pour prendre l'air ou boire un verre d'eau — et peut-être aussi pour éloigner les soupçons.




Vers la fin, la confiance une fois établie, le gaz fut levé, et les esprits se montrèrent *en pleine lumière* au rideau, qu'ils ne dépassaient pas, toutefois (par mesure de prudence?). Ils ne différaient en rien, encore une fois, d'êtres vivants en chair et en os, et paraissaient fardés. Défense expresse était faite de les toucher.

En sortant, je demandai au médium une séance privée à l'hôtel : j'essuyai un refus formel.

23 *mars, après-midi, chez mistress Cowan.* — Le manager nous place à son gré. Un monsieur désigné par lui ferme une des portes de la chambre et met la clé dans sa poche! — Une autre porte reste ouverte : elle m'a paru donner sur une chambre de débarras. — Le cabinet, indépendant, est en bois recouvert de toile noire. — Conditions détestables ; résultats viciés d'avance.

Le médium, arrivé au dernier moment, est reparti avant que le gaz ne fût rallumé. Un lampion était placé à 5 m. de

distance du cabinet, la flamme était baissée et levée à volonté au moyen d'une ficelle que tenait le manager.

Nombreuses apparitions et reconnaissances. Tout le monde enchanté, moi pas du tout! Qu'on est donc peu difficile, ici!

23 *mars, soir, chez madame Bliss.* — (Voir plus haut.)

Rien de bien nouveau : les *esprits* sont les mêmes que la dernière fois : les « guides » Billy et Daisy, la vieille Mac-Carthy avec ses sempiternels « God bless you ! », un chef indien qui ne cesse de nous assourdir de son cri de guerre : *cocococo-hé! waou waou!*

— J'ai été appelé une fois à la fente par une femme qui, comme cela arrive d'ordinaire, a gardé un silence prudent. — Cependant, à en croire M. L... les esprits parlent souvent, et en excellent français! — Moi, j'ai obtenu une fois un « bounjour moussié » et c'est tout. — Le ton dominant est, comme toujours, léger — c'est un feu roulant de plaisanteries entre les guides, invisibles, et les spectateurs. Ces pitreries fatiguent à la fin! Avec cela, on a l'impression d'une supercherie grossière, sans pouvoir s'en rendre compte. Le médium, en général, ne se montre pas. Reste l'hypothèse des complices (confederates). Mais d'où sortent-ils? J'ai examiné à fond le cabinet et les murs. Le jour est suffisant pour distinguer les faits et gestes des assistants. Nous sommes au premier étage et j'ai visité les appartements du rez-de-chaussée.

Et cependant, je pencherais pour la fraude. Je ne puis me résigner à reconnaître pour des citoyens de l'autre monde ces grotesques fantoches à la figure fardée, à la barbe suspecte, aux discours d'une désespérante banalité. Il y a un « truc » — il faut le découvrir, voilà tout.

Au moment du départ, ma voisine me soutient qu'elle a vu autour de moi des esprits, en l'air... C'est une « clairvoyante », madame J... Elle finit en me proposant une séance — naturellement.

24 *mars, après midi, chez madame Fay.* — Séance curieuse. — 26 personnes. J'ai examiné à fond le cabinet et ses abords. Du chant et de l'orgue, mais discrètement.

Une femme m'appelle au cabinet : « Ne me reconnaissez-vous pas? je suis Lucy... » « Non, — mais vous me feriez plaisir en vous dématérialisant devant moi. » Sur quoi, elle s'enfonce dans le plancher (en apparence, du moins), moi la tenant par la main jusqu'au ras du sol, sans que cette main cesse de rester solide et bien matérielle. Bientôt il ne reste plus qu'une trace lumineuse sur laquelle je passe la main sans rien rencontrer. La femme s'est escamotée — comment, je n'en sais rien — mais non dématérialisée. Il y a là une nuance! — Y avait-il une trappe dans ce parquet recouvert d'un tapis? elle eût été difficile à dissimuler, et on se rappelle que j'ai examiné avec soin les abords du cabinet, *devant* lequel s'est passée la chose. La femme s'est-elle baissée en exécutant en même temps un mouvement de recul vers le cabinet, jusqu'à se mettre à plat ventre? — Mais la blancheur de son vêtement l'aurait trahie! On peut supposer, il est vrai, qu'elle était vêtue de *noir* sous sa robe blanche dont elle se serait débarrassée graduellement.

Or, un objet *noir* sur un *fond noir*, et dans une obscurité à peu près complète, devient invisible. C'est ce qui rend assez vraisemblable l'hypothèse des «confederates» se glissant vêtus de noir, depuis les portes jusque dans le cabinet du médium. Un esprit vient s'asseoir à côté de sa mère, parmi les spectateurs, et disparaît tout près de sa chaise (était-ce sa mère ou une complice du médium?) — Enfin un troisième esprit surgit du plancher sur un autre point du salon. (Toute la pièce serait-elle machinée et semée de trappes? c'est peu probable; s'il y a fraude, je croirais plutôt, je le répète, à des figurants rampant sur le sol et vêtus d'une sorte de fourreau noir dans lequel ils replongeraient pour disparaître. Beaucoup de médiums sont en location et n'ont pas de maison à eux; ils ne pourraient pas faire machiner leur appartement sans que les voisins s'en aperçoivent, et ce serait coûteux.)

Pour clore la séance, un esprit se montre au rideau. « Bonsoir tout le monde », dit-il. Le gaz est levé, mais une dernière surprise nous attend : en pleine lumière, le rideau s'ouvre par quatre fois et laisse voir, groupées dans le cabinet, quatre des femmes qui sont apparues dans la soirée. Elles sont en

blanc, les yeux clos, les bras croisés et leur visage est plâtré. (Et l'on dit que la lumière gêne les esprits!) Ce tableau vivant servi pour la bonne bouche au public bien sage, on prend congé, et tout le monde se retire émerveillé. Seul, je ne suis pas content et je commence à me décourager; — qu'apprendre, en effet, à ces séances *publiques*, — et les médiums refusent obstinément d'en donner d'autres. Le guide Emma est venu à la fente m'admonester amicalement sur mon incrédulité, que je ne dissimule pas assez, paraît-il, mais cela ne change rien à mon impression.

A titre de passe-temps, les séances Fay sont plus agréables que celles de la Bliss. Les « esprits » y sont plus aimables et les trucs, s'il faut les admettre, moins effrontés.

25 *mars, soir, chez les sœurs Berry.* — 25 personnes. Le manager déclare que cette séance ne sera pas « test », c'est-à-dire « d'épreuve », le médium étant trop fatigué. Le cabinet n'est plus visité, et la porte du salon d'attente reste ouverte : c'est, en effet, tout ce qu'il y a de moins *test*. « Les phénomènes sont les mêmes, ajoute le manager, et le médium se fatigue moins. Nous nous occupons d'abord du médium, ensuite du public. » Voilà donc une séance complètement viciée d'ores et déjà, par les conditions imposées, mais le bon public s'en préoccupe peu.

Rien de bien saillant, d'ailleurs, ne se produit. Je note : deux matérialisations et dématérialisations devant le cabinet (méthode présumée de la gaze). Deux esprits femmes viennent consoler un bébé qui crie dans l'assistance; pendant qu'ils sont agenouillés près de l'enfant, je coupe un morceau de leur voile, en gaze commune (je l'ai conservé).

Une femme m'appelle au rideau et me dit être ma sœur. Sœur en spiritisme, veut-elle peut-être dire, car je n'ai pas perdu de sœurs. Elle parle comme toujours, très bas et très vite; pas moyen de rien comprendre. Je crois bien, d'ailleurs, que je n'y perds pas grand'chose.

27 *mars, soir, chez mistress Fay.* — 15 personnes. J'ai visité le cabinet. On me place à côté du manager et d'une vieille à l'air revêche, qui paraît préposée à la police de la salle.

*a*) Une femme paraît au rideau et m'offre une rose ; je l'ai conservée.

*b*) Un monsieur est appelé par une femme qui dit être sa fille. « Ma fille que j'ai perdue il y a quinze ans? se peut-il? je ne vous reconnais pas. » Là-dessus l'esprit rapetisse progressivement, jusqu'à prendre l'apparence d'une fillette de dix ans (sans doute pour rafraîchir les souvenirs du père). Ce phénomène, ou ce truc, si l'on veut, est fréquent, à ce qu'on m'a dit.

*c*) Mon voisin, un sceptique, est appelé par une femme. « Je suis Lizzie », dit-elle doucement, et elle entame la conversation. Mais elle en est pour ses frais, car le sceptique lui tourne le dos en disant qu'il n'a jamais connu de Lizzie, et qu'il ne sait pas qui elle est.

*d*) On entend la voix du guide : « Hatty Cuningham est là! quelqu'un le connaît-il? » Silence profond. — « Hatty Cuningham est-elle là! » clame une seconde fois la voix. — Quelqu'un se lève enfin. « Seriez-vous la fille du général Cuningham? » — « Oui! » — Conversation, effusions, retraite.

*e*) Une femme offre à un monsieur de l'assemblée une mèche de ses cheveux. Comme on n'a pas de ciseaux sous la main, la chose en reste là.

29 *mars, soir, chez madame Fay.* — (Les conditions ordinaires.)

*a*) Une femme m'appelle au rideau et m'annonce qu'elle va me faire pousser un œillet dans la main. « Ouvrez la main », dit-elle. Et, tout en me grattant la paume, elle me plante entre les doigts un œillet qu'elle tenait caché. L'obscurité, encore une fois, favorise merveilleusement ces petits tours d'adresse.

*b*) Une autre femme, après toute sorte d'amabilités, me conduit dans le cabinet et me fait toucher la tête d'une femme assise : « Voilà le médium », dit-elle en riant. Et elle me plante là.

*c*) Une troisième vient encore s'entretenir avec moi.

*d*) Noté, dans l'assistance, un vieux monsieur sourd, muni d'un cornet acoustique dans lequel viennent parler les esprits.

*Le* 30 *mars, soir, chez madame Bliss.* — Séance arrêtée au bout

de dix minutes sur l'avis du guide « que le médium n'a pas assez de forces ce soir-là » (ou pas assez de dollars à empocher? car nous n'étions que six).

*Visite à M. Eayrs*, professeur de français, collaborateur du *Banner of light*. — Un convaincu. Il l'est devenu, dit-il, surtout à la suite de faits spontanés. Il pense que la plupart des matérialisations observées dans les séances publiques sont des « transfigurations du médium » dont le corps et les vêtements se modifieraient pour la circonstance.

*Visite à M. James*, professeur à l'Université de Cambridge, près Boston. — Un sceptique. Ne croit pas aux matérialisations. N'a eu, comme moi, que des séances publiques. Russell Wallace, avec qui il a été chez M^me^ Ross, lui semble trop crédule. Il pense que le médium a des « confédérés » qui entrent avant le commencement de la séance et se cachent derrière le cabinet (ce n'est guère possible). A lu le livre du D^r^ Gibier.

3 *avril, soir, chez madame Fay*. — (Conditions ordinaires.)

*a*) Je suis appelé au rideau par une nommée Marianne, qui me comble de caresses, en dépit de ma persistance à ne pas la reconnaître.

*b*) Un petit garçon avait été amené par son père. Un esprit arrive, qui prétend être sa mère. Elle le prend dans ses bras et répète avec lui le tour du mouchoir.

*c*) L... reconnaît de nouveau sa femme Delphine et sa fille.

*d*) Une dame est appelée par un esprit, qui donne son nom. Mais bientôt elle revient s'asseoir, disant avec humeur qu'elle ne l'a pas reconnu et qu'elle n'a jamais connu personne de ce nom. Admonestation du guide, qui lui recommande la patience et la douceur avec les esprits. « Peut-être n'avez-vous pas assez réfléchi », conclut-il.

*e*) Un esprit se cogne en rentrant dans le cabinet et met tout en branle. Sensation.

Voici à peu près comment se passent les choses chez M^me^ Fay : 1° l'esprit sort du cabinet et dit son nom. Si quelqu'un connaît ce nom, l'esprit s'approche et lie conversation; 2° l'esprit sort et tend ses bras vers l'assistance. Le manager

demande : « Est-ce celui-ci? est-ce celui-là? » jusqu'à ce que l'esprit réponde affirmativement; 3° l'esprit sort, va droit à une personne et l'emmène à l'écart. Si l'on *reconnaît*, c'est un succès pour le médium. Si l'on ne reconnaît pas, l'esprit rentre penaud; dans tous les cas, il se tire d'affaire avec des banalités ou des phrases toutes faites.

## 1893, DEUXIÈME VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS

### *Séances d Onset, près Boston.*

Les séances publiques que j'ai eues avec les médiums de Boston en villégiature à Onset, diffèrent peu de celles de 1887, décrites précédemment.

8 *août* 1893, *chez madame Ross.* — C'est une grosse femme à l'air commun, je la trouve causant avec les gens venus pour la séance, à 8 heures du soir, sur les marches de son cottage. On entre au salon qui est au rez-de-chaussée. Le mari de Mme Ross, qui fait fonctions de manager, de joueur d'orgue, d'introducteur des esprits, etc., commence par quêter les dollars, puis il s'assied à son poste, près du cabinet, et à portée de l'orgue. La pièce est faiblement éclairée par une lampe. Le cabinet est des plus simples : un rideau glissant sur une tringle fixée dans un coin. Cependant, ayant voulu pénétrer, au cours de la séance, dans ce cabinet, j'ai senti nettement un second rideau doublant le premier et fermé hermétiquement. Était-ce un rideau de sûreté placé après coup pour protéger le médium contre toute agression profane ? c'est possible. En tout cas, je ne l'ai pas remarqué lorsqu'au début j'ai été invité à visiter les lieux. Le médium entre, la lampe est baissée, l'orgue et les chants commencent, et les « formes » se succèdent.

*a.*) Deux fois de suite, une femme de haute taille, les cheveux épars, s'avance vers moi et se retire sans un seul mot. Ce n'est que longtemps après, une fois ma nationalité connue, que l'on sut, par le médium *entrancé*, que cet esprit était Jeanne d'Arc en personne... « Quelle occasion vous avez per-

due! Si vous lui aviez parlé!... C'est bien votre faute » me disait-on.

*b.*) Un soldat, en uniforme américain, qui dit s'appeler *Wilhelm*, m'appelle au rideau, me regarde silencieusement et disparaît...

*c.*) Une dame de l'assistance reconnait son fils; elle le prend par la main et lui fait faire le tour de la salle.

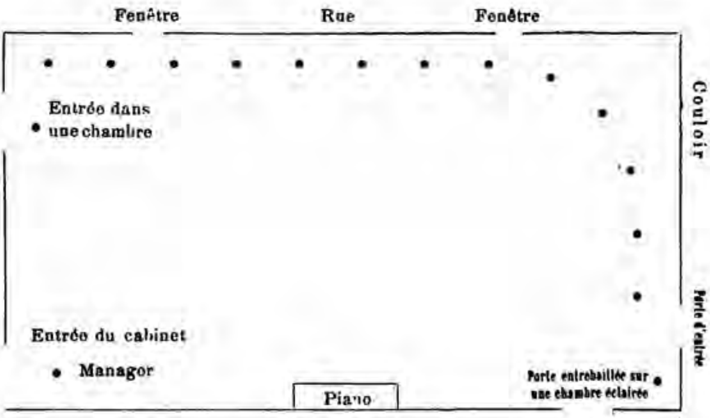
*d.*) Un esprit exécute une danse animée sur un air de valse, pendant que le « contrôle », la petite Bright-Star (brillante étoile) plaisante sans relâche avec le public.

La séance est levée. On est généralement satisfait, sauf moi et une grosse Allemande, qui trouve qu'il n'y en a que pour les habitués, et que les nouveaux venus n'ont rien... C'est un peu vrai.

13 *août, soir, chez Madame Johnston,* née *Berry.* — Grande et belle villa, propriété du médium; *manager* très correct, très gentleman, et en même temps grand et fort — ainsi qu'il convient pour expulser au besoin les indiscrets — enfin, le type du parfait manager.

Je suis avec MM. N..., grand négociant très considéré à Onset; B., son beau-frère, et le général L... un vieux spirite convaincu. J'ai été présenté par ce dernier. L'assistance est absolument sûre; on peut s'attendre à de « bonnes » manifestations. D'ailleurs nous sommes chez un médium de marque, et qui, chose rare, n'a jamais été « exposé »! — Aussi quelle différence! — Ni boniment, ni musique, ni chant; on ne daigne même pas faire visiter le cabinet (qui est représenté par une chambre séparée par un rideau de la salle des séances); on ne paye pas non plus d'avance... tout cela est de trop ici, et bon pour le *vulgum pecus* des petits médiums... Nous sommes, on s'en aperçoit, chez une reine du médiumat. — Vingt spectateurs. Une porte entrebaillée sur une chambre éclairée fournit la lumière. Le médium arrive en retard, salue à peine, et passe dans le cabinet, suivie de près par *une femme en blanc* à laquelle personne ne paraît faire attention! Quant à moi, je suis outré de cet excès de sans-gêne. Les voilà donc toutes deux dans le cabinet. Pres-

qu'aussitôt le défilé des-esprits commence : j'en ai compté une vingtaine [1]. Leur taille et leur aspect général concorde assez avec ceux du médium. Les entrevues ont lieu soit au rideau, soit dans la chambre obscure, et même une fois, pour M. N..., dans la chambre éclairée, en pleine lumière ! — par la porte entrebaillée on voyait les bras nus de l'*esprit* passés autour de son cou... — « Avez-vous reconnu, au moins, » lui deman-




dai-je ensuite. « Pas précisément : elle a prétendu être une de mes nièces, mais je n'ai pas perdu de nièces... C'est égal, la séance a été tout à fait satisfaisante ; n'est-ce pas votre avis ? »

Pas difficiles, décidément, en matière de « tests », les spirites américains !

J'eus deux entrevues au rideau, pour ma part. Mais, hélas ! un de ces messieurs m'avait annoncé d'avance à un des esprits, et lui avait dit, assez haut même pour que je l'entendisse, qui j'étais, d'où je venais et où j'allais. — Un esprit-femme s'avança alors vers moi, débita quelques banalités, et m'invita à avoir confiance dans les médiums américains. Arrivée au bout de son speech : « Je vais chercher José-

1. N. B. — Q'on ne s'étonne pas outre mesure du grand nombre des esprits qui paraissent dans une seule séance, un seul sujet peut très bien en personnifier plusieurs.

phine » dit-elle, et elle me quitta. — Joséphine vint et me fit un long discours dans un charabia qui devait être du français, et dont je ne compris pas le premier mot. — « Parlez donc anglais, » lui dis-je, la voyant tout essoufflée.

Elle obéit sans difficulté, et me quitta à son tour. En vérité, ces esprits débutants font pitié, et on ne saurait user de trop de ménagements avec eux. Mais jamais, jusqu'à présent, je n'ai rencontré impudence pareille. Les autres, au moins, se donnent quelque peine pour jeter leur poudre aux yeux. Tandis qu'ici *j'ai vu* une « forme » se glisser hors du cabinet, à quatre pattes, et se présenter comme un esprit... Eh bien! les spirites purs trouveraient encore moyen, j'en suis convaincu, d'expliquer cela. Que n'expliquent-ils pas? Quelle difficulté les arrête? — Devant un public aussi crédule tout peut se faire. On pourrait même opérer en plein jour : le succès n'en serait que plus complet.

Décidément, je commence à en avoir assez de ces matérialisations-là.

15 *août, soir, chez Madame Bliss,* dans son cottage. — Introduit par M. L..., qui me présente aussi à une dame de Jersey, parlant le français. Elle paraît parfaitement sincère et convaincue. Elle a même demeuré, dit-elle, quelques temps dans cette maison et n'y a jamais rien vu de suspect.

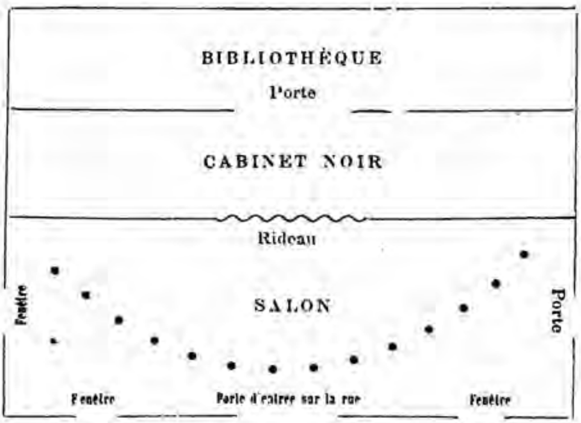
Les conditions, de nouveau, sont détestables. Le cabinet communique avec une pièce servant de bibliothèque par une porte qui sera fermée à clé, il est vrai, mais de telle façon que cette précaution sera illusoire.

On nous invite à visiter le cabinet. Deux messieurs (à moi inconnus) et moi, nous nous présentons. La porte suspecte est fermée avec un cadenas fourni par la maison (!), puis on veut y apposer un cachet. Mais on n'a pas de cire ! — Un de ces messieurs sort alors de sa poche un morceau de taffetas français et m'invite à le coller sur la serrure du cadenas. Belle garantie ! — Je m'exécute cependant.

La séance commence, très semblable à celles que j'ai eues, il y a cinq ans, avec le même médium. Le personnel « contrôlant » n'a pas changé : c'est le féroce *Little Woolf*, c'est

le spirituel *Billy*; quant à l'aimable Daisy, elle a été remplacé par *Blue-Flower* (Fleur bleue). Parmi les esprits familiers, je retrouvai la vieille et insupportable Mac-Carthy, avec son sempiternel « God bless you » — elle fait toujours la joie des habitués.

Madame Bliss est à peine entrée dans le cabinet qu'elle pousse des cris affreux : c'est Little Woolf, me dit-on, qui l'obsède. « La clé, distingue-t-on au milieu d'aboiements




féroces, je veux la clé ! » — Avec une complaisance qui n'a d'égal que l'incroyable indifférence du public, le monsieur détenteur de la clé va la porter dans le cabinet, où il reste un moment « pour harmoniser les conditions », me dit ma voisine avec le plus grand sérieux. Maintenant les manifestations peuvent commencer. Parbleu !

*a*) Le défilé commence par le général Grant, accompagné de deux colonels. Un militaire présent, très flatté, les salue avec déférence et leur serre la main.

*b*) Puis c'est la vieille Mac-Carthy, qui parcourt l'assemblée au milieu des plaisanteries plus ou moins spirituelles des guides Billy et Blue-Flower. C'est insipide au possible !

*c*) Rien ne venant plus, on entonne l'hymne à Billy *Come Billy dear*, etc., pour gagner ses bonnes grâces et obtenir des manifestations. — Billy est un affreux voyou qui a été

écrasé par un omnibus, il y a dix ans, à Philadelphie, et qui « contrôle » maintenant la Bliss, explique ma voisine toujours complaisante. Cette histoire explique du moins l'ineptie des discours dudit Billy, dont le portrait, dû à un médium clairvoyant, est suspendu dans la salle.

*d*) L'invocation à Billy a produit son effet. Un vieillard vénérable à barbe blanche, paraît au rideau. « C'est Longfellow ! » s'écrie-t-on à la ronde. Et plusieurs, qui l'ont connu vivant, prétendent qu'ils le reconnaissent et vont lui serrer la main, avec force. « Aoh, how do you do ? » La conversation se borne là, — ce n'est vraiment pas assez pour un Longfellow ! — et le fantôme s'éclipse.

*e*) Après lui, c'est l'acteur Montagu, et finalement le « clou » de la soirée, la princesse Zora (je crois) que m'avait annoncée M. L... « Elle régnait sur les Maures en 1140 ; elle porte un superbe diadème en argent », me disait-il avec admiration.

La princesse est fort belle femme, et son succès est grand. On se presse au rideau pour la contempler. Elle ne daigne pas ouvrir la bouche, par contre elle distribue des *shake-hands* à qui en veut. — Ah ! vraiment, la princesse est bon enfant ! — Mais soudain les rideaux se referment ; elle a disparu. Sur les instances de ses admirateurs, elle se montre encore une fois, avec son diadème qui brille mystérieusement dans la nuit, et définitivement se retire.

*g*) Un esprit m'appelle au rideau et me salue de la part de Victor Hugo. Un murmure admiratif court dans la salle.

*h*) Une grosse femme, qui a toutes les apparences du médium, sort du cabinet, m'appelle et me passe familièrement la main dans les cheveux en m'appelant « good fellow » — bon diable !

L'orgue continue à jouer des airs légers : la « Fille de madame Angot » etc. En mon honneur, on a joué la « Marseillaise ». Je suis, comme on voit, traité de mieux en mieux... Quelle différence avec les premières séances de New York ! Allons ! il n'y a rien de tel que de bonnes recommandations ! La séance touche à sa fin. Avant qu'on ne rallume le gaz, le monsieur à la clé (du comité d'inspection) entre dans le ca-

binet, et sort en montrant un morceau de taffetas français. « All right » dit-il. — Mais le public ne l'écoute même pas : ces formalités sont pour lui superflues. Quant à moi, je ne trouve pas cela « All right » du tout.

Pendant quelques instants encore, le médium reste assis dans son cabinet, hurlant et geignant comme une bête : Little-Woolf ne voulait pas le quitter. Enfin, la « possession » prit fin et la séance fut levée.

J'ai observé — circonstance aggravante — que le tapis du salon, *clair* au milieu, était *noir* aux abords du cabinet, ce qui favoriserait singulièrement la fraude, les « confederates » — noir sur noir — pouvant, dans ces conditions, ramper inaperçus. On dirait que ces médiums font tout ce qu'ils peuvent pour éloigner la confiance au lieu de la gagner!

1887, 11 *mai, à San Francisco, chez Madame Tauffenberg.* — Deux pièces, séparées par un rideau : l'une sert de cabinet, l'autre de salon. — Une porte s'ouvre du cabinet sur un couloir : on la ferme et on y colle des bandes de papier sur lesquelles chacun écrit son nom. Nous sommes sept ou huit. Un des assistants joue de la flûte; les autres chantent. Ici, le *guide* parle par la bouche du médium entrancé.

Nombreuses *formes*, toutes de femmes, sauf un chef indien. Presque toutes gardent le silence.

*a*) Une d'elles, qui sent l'eau de Cologne, m'appelle dans le cabinet. Elle se laisse palper sans difficulté. Je lui dérobe un morceau de sa robe de gaze, pendant qu'elle parle rapidement, d'un voix basse et inintelligible.

*b*) Des *formes* sortent, agitant leur voile, et viennent nous regarder de très près, puis s'en retournent sans dire un mot. Le guide recommande de ne pas les toucher et de ne pas leur parler.

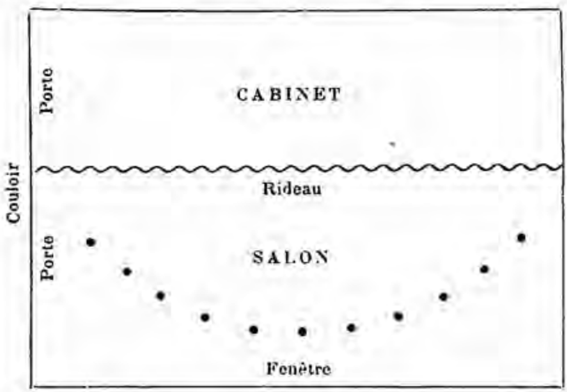
*c*) Une forme s'avance vers moi et se retire vivement. J'apprends par la voix du guide que c'est Joséphine, ex-impératrice des Français. Mon voisin, un Danois nommé Petersen, me dit que c'est exact, et que la dernière fois elle lui a même laissé son portrait. Il a aussi vu, à New York, Jeanne d'Arc

surgir en agitant un drapeau tricolore et en chantant la *Marseillaise*. — L'heureux mortel!

*d*) Une *forme* noire, à la robe blanche semée d'étoiles, — une princesse éthiopienne, dit le guide — vient danser devant nous, et s'éclipse sans mot dire. Son voile, que je tâte, sent fortement le vernis.

*e*) Après, c'est au tour de *Pitnarpis*, « une reine égyptienne d'il y a six mille ans », dit le guide.

*f*) Le guide annonce une dame française : le flûtiste entonne




la *Marseillaise*. Mais c'est une fausse alerte. La dame française ne viendra pas. — « Jouez le *Sweet bye and bye* », reprend la voix. Et le séance est levée.

La conversation entre guides et assistants manque de gravité. « *It is your old sweethart* », — c'est votre ancien amoureux, — a dit le guide à une dame de la société.

En sortant, je demande une séance particulière : elle m'est formellement refusée.

1887, 4 *avril, chez Madame Pickering*, à Boston. — Cette séance m'a laissé une déplorable impression ; — L... lui-même, un spirite endurci cependant, a douté!

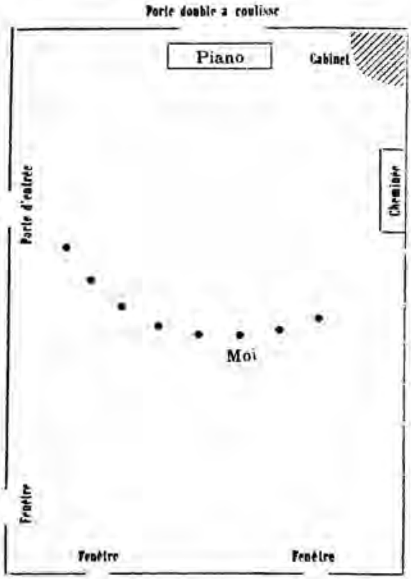
Le cabinet se compose d'un baldaquin muni de rideaux noirs ; le fond est aussi tapissé de noir. Tout près, une porte double à coulisses, cachée par un rideau noir, s'ouvre derrière le

piano. Le manager est le mari même du médium (ce cas est fréquent).

*a*) Je suis appelé avec L... au rideau. C'est un soi-disant *marin* qui se présente ; en réalité, une femme portant des moustaches postiches et un énorme col de marin. — « Qui êtes-vous ? » dis-je. — Réponse inintelligible et plongeon dans le cabinet. — Réapparition. — « Voulez-vous me donner la main ? » — Elle tapote ma main en silence, avec ses doigts. — L..., imperturbable : « Êtes-vous de Brest ou de Toulon ? » — Pas de réponse. — Plongeon final.

*b*) Deux esprits-hommes font le tour de l'assistance en distribuant des poignées de main, toujours sans mot dire.

*c*) Une femme appelle L... et donne le nom de *Marguerite* (une de ses filles). Mais, par exception, il ne la reconnaît pas.




*d*) Trois femmes viennent gambader devant nous, au son de la musique. Une soulève le rideau du cabinet et montre le médium toujours assis, comme pour dire : « Vous voyez, ce n'est pas lui. »

La séance est levée.

1887, 6 *avril. Chez Mme Fay, à Boston.* — (Les conditions ordinaires.)

*a*) Le guide Emma annonce que l'esprit Marianne veut voir le Français (moi). — « Peut-elle m'écrire ? » demandai-je. — « Oui. » — Là-dessus je passe au guide un crayon et du pa-

pier, — que l'on me rapporte avec les mots : *Mary love you vary much* (*vary* pour *very*). — Emma, à qui on a annoncé mon départ, demande indiscrètement pourquoi je ne reste pas en Amérique pour y prendre femme.

*b*) Survient Marianne. Je lui offre une rose, qu'elle accepte.

*c*) Tour du mouchoir, déjà décrit, par le guide Emma. Elle en enveloppe entièrement un monsieur, puis elle le retire en lui disant qu'il peut l'embrasser pour sa peine. — « Non, je connais le truc », dit-il. — « Alors, ce sera pour le Frenchmann. » — Je m'avance, mais elle rentre dans le cabinet et s'enfonce (en apparence du moins) dans le sol : je tiens sa main jusqu'à ce qu'elle touche le plancher. — « Comment le Français trouve-t-il le baiser? » dit-elle d'un ton ironique.

Le guide Emma sort soudain : « Cette Marianne est folle de lui! » dit-elle.

*d*) Nouvelle apparition. L... reconnaît parmi elles sa femme et sa fille.

La séance est levée.

### REMARQUES COMPLÉMENTAIRES

1. Toutes les notes ci-dessus ont été prises au sortir des séances, et l'auteur en garantit la sincérité. Il ne se dissimule pas que des observations faites dans d'aussi mauvaises conditions n'ont pas un grand intérêt scientifique, mais elles donneront au moins la physionomie exacte des séances de matérialisations telles qu'elles se passent de nos jours aux États-Unis.

2. De ces dix-huit séances chez les tout premiers médiums du pays (les noms de M^mes^ Williams, Berry, Fay, Ross, Johnston, etc., sont assez connus dans le monde spirite), on peut conclure que les séances publiques de matérialisations telles qu'elles se donnent aujourd'hui n'offrent aucune garantie et sont même, quelquefois, visiblement entachées de fraude. L'investigateur sérieux n'y peut rien apprendre; il faut les laisser aux badauds.

3. S'ils avaient vraiment à cœur la confiance du public et l'intérêt de la doctrine spirite, dont ils sont en quelque sorte

les ministres, les médiums devraient spontanément prévenir les objections, en opérant dans des conditions acceptables. Sans prohiber les conditions regardées comme essentielles par les spirites, telles que l'obscurité ou la demi-obscurité, etc., on pourrait, par exemple, placer le cabinet, constitué par une cage en fer, au milieu de la salle, et ranger les spectateurs, formant un cercle infranchissable tout autour. Ainsi serait créé un *modus vivendi* entre adeptes et profanes dont la doctrine et la science bénéficieraient certainement. Mais l'unique souci des médiums, de l'aveu même des croyants, paraît être d'encaisser des dollars. Qui chassera ces marchands du temple? Dernièrement, dans deux ou trois États de la confédération, il a été question d'interdire les séances publiques de spiritisme. Mais le *bill* n'a point passé. Le moyen, en effet, serait excessif et peu conforme à la liberté universelle dont s'honore le pays. S'il y a des médiums de mauvaise foi, c'est au bon sens public d'en faire justice.

Dans le même ordre d'idées, je réprouve absolument la campagne inaugurée en France contre les somnambules. Qu'il entre beaucoup de fraude dans leurs pratiques, ce n'est pas douteux; mais, en somme, on le sait depuis longtemps, *vulgus amat decipi;* chacun est libre, et nos représentants n'ont pas à légiférer sur des questions qui leur échappent complètement.

Aujourd'hui, comme on l'a vu, le cabinet, formé d'un baldaquin recouvert de toile, est fixe, et d'ordinaire appliqué contre le mur. Les spectateurs sont assis *en face*, à quelque distance, et non tout autour; ils sont d'ailleurs placés au gré du *manager*. Des portes suspectes s'ouvrent de tous côtés. Comment, dans ces conditions, donner sa confiance?

4. Le refus constant et unanime que j'ai essuyé chaque fois que j'ai demandé à un médium une séance privée, à mon domicile, n'est pas fait non plus pour encourager. Que d'autres chercheurs, en Amérique, aient été plus heureux, c'est possible; mais, en présence de l'incroyable crédulité que j'ai observée chez les Yankees, on me permettra de faire toutes mes réserves sur les résultats qu'ils ont annoncés.

5. Pour expliquer leur répugnance à l'endroit des séances

privées, les médiums allèguent d'ordinaire que plusieurs personnes sont nécessaires pour constituer la « batterie » où ils puisent leur force. Un seul individu ne suffirait pas, disent-ils. S'ils n'aiment pas opérer hors de chez eux, c'est que, pour réussir, il faut que les lieux soient « imprégnés de leur magnétisme. » S'ils réclament l'obscurité, c'est qu'elle est indispensable (on a vu plus haut le contraire). S'il leur faut de la musique, des chants, et parfois la chaîne des mains, c'est toujours pour assurer le succès (même observation).

Tout cela est bel et bien, et il est admirable de voir comme ils ont réponse à tout, mais on ne peut s'empêcher de regretter que les conditions demandées pour la réussite du phénomène spirite soient précisément celles qui favorisent le plus la supercherie!

A propos de séances *privées*, il importe de s'entendre sur les mots. On m'a offert des séances *privées*; mais, informations prises, c'est au domicile du médium, dans les conditions ordinaires, et avec un public restreint, qu'elles se donnent. Elles ne diffèrent donc presque pas des autres.

6. L'investigateur fera donc bien de fixer d'avance avec le médium les conditions de la séance, sinon, il risque fort de perdre son temps et son argent. Il devra aussi (et la réforme est nécessaire !) peser tous les mots de son compte rendu, et ne pas être trop affirmatif, surtout quand il s'agit d'une séance obscure. Ce n'est pas alors « J'ai vu » qu'il faut dire, c'est « J'ai cru voir », et ainsi de suite, en multipliant les points d'interrogation. On ne saurait croire combien une demi-obscurité favorise l'illusion des sens. Que l'on s'essaie à reproduire chez soi ce qu'on aura vu chez le médium, que l'on simule les *matérialisations* suivant le procédé que j'ai esquissé plus haut, et l'on s'en rendra bien compte.

Ces expériences ne seront pas inutiles, car l'étude du faux aide souvent à distinguer le vrai.

7. Presque tous les médiums, même les meilleurs, ont été *exposés* (démasqués) une fois dans leur vie, sinon plus. Chaque fois leur vogue n'a fait que s'accroître, et ils sont devenus, pour ainsi dire, les martyrs de la cause. Même pris sur le fait, jamais un médium n'avoue : n'a-t-on pas vu plus haut

qu'il a réponse à tout? Si, par exemple, on ramasse la défroque d'un « esprit » sur le *champ de bataille* après une *exposure* (on peut bien s'exprimer ainsi, puisqu'elles finissent toujours par un pugilat), c'est que la dématérialisation, brusquement arrêtée, n'a pu s'achever! Si l'on découvre, sous le cabinet, une trappe qui donne sur une cave pleine de costumes variés, le médium n'y est pour rien, il n'en connaissait pas l'existence; les témoins ont mal vu, ils sont de mauvaise foi, etc. On trouvera de curieuses révélations dans les ouvrages suivants : Thomas R. Hazard : *An examination of the Bliss imbroglio*, in-8, Boston, 1878; Anonyme : *A vindication of the personal character and mediumship of Mrs H. B. Fay*, in-12, Boston, 1892; Oxon : *The Slade case, its facts and its lessons*, 8° Londres, 1877; Anonyme : *Some accounts of the vampires of Onset*, 8°, Boston, Woodburg press, 1892; etc.

8. Malgré tout, les États-Unis sont encore, à mon avis, le terrain le plus favorable pour l'étude des phénomènes spirites. Les médiums de toute espèce, bons ou mauvais, vrais ou faux, y abondent. En hiver, il exercent dans les villes. En été, on les trouve réunis dans les *camp-meetings* ou assemblées champêtres, qui se tiennent en assez grand nombre dans diverses régions du pays : ils sont annoncés d'avance dans les journaux spirites. Un des plus importants est celui d'Onset-Bay, près Boston, auquel j'ai assisté, ainsi qu'on l'a vu plus haut, en 1893. On y est admirablement placé pour étudier le mouvement spirite et occultiste dans toutes ses manifestations, car non seulement les médiums de tout genre, mais encore les magnétiseurs, les astrologues, les tireurs de cartes, etc., s'y donnent rendez-vous, et le spectacle est surprenant. Des affiches manuscrites collées à profusion aux arbres (Onset est bâti au milieu d'une forêt, au bord de la mer) indiquent leurs adresses, leurs heures et leurs prix, qui varient de 75 cent. à 5 francs environ. C'est une véritable foire aux phénomènes. Il y a un temple spirite, où se donnent également des bals, des concerts, des ventes de charité, etc., et un bâtiment spécial (*spiritualist association*) pour les conférences en plein air, qui sont très suivies. Un hôtel passable et plusieurs auberges reçoivent les étrangers; il ne s'y débite

ni vin, ni liqueurs fermentées ; la tempérance est d'ailleurs de rigueur dans tout le pays. Les tentes qui formaient autrefois le campement, ont été remplacées par d'élégants cottages, où les médiums sont logés à peu près comme à Boston : je l'ai regretté, car je comptais un peu sur cette organisation primitive pour observer les manifestations plus à mon aise. Nulle part, en définitive, le spiritisme n'est cultivé aussi largement, aussi ouvertement qu'en Amérique, et l'observateur ne s'en plaindra pas.

9. Malheureusement, l'Amérique est loin. Sans y aller, on pourra toutefois, si l'on comprend l'anglais, se rendre compte du rôle prépondérant qu'y joue le spiritisme en parcourant les journaux spéciaux qui s'y publient, tels que le *Banner of Light* de Boston, le *Religiophilosophical Journal* de Chicago, le *Progressive Thinker*, de la même ville, etc. La littérature spirite des États-Unis est très considérable ; et ce n'est pas étonnant, puisque les adeptes s'y comptent par millions : pour s'en faire une idée, il faut lire les catalogues de Colby et Rich, éditeurs, 9, Boswortht street, à Boston, ou de John Bundy, 92, Lasalle street, à Chicago. Je ne citerai ici que quelques brochures récentes à recommander aux chercheurs : Minot J. Savage : *Psychic facts and theories* in-8°, Boston, 1892 ; *An epitome of spiritualism and spirit magnetism*, Boston, in-8°, 1892 ; J. H. Powell : *Mediumship, its laws and conditions*, Boston, 1892 ; Lippit : *Physical proofs of another life*, etc., Washington, in-8°, 1888 ; J. J. Morse *Thes tate of the american spiritualism*[1], Liverpool, in-12, 1890 ; etc. — Cela dit, je passe à un autre ordre d'expériences — ou plutôt d'observations, — car, ainsi qu'on l'a vu, il n'est pas souvent possible d'expérimenter à sa guise, et il faut se plier aux exigences du médium.

A. ENGEL.

1. *Spiritualism*, en anglais, est le synonyme de *spiritisme*, avec cette restriction, — si j'en crois un des plus anciens adeptes, — que le *spiritualism* n'implique pas la réincarnation.

# COMPTE RENDU DU CONGRÈS

## DES SCIENCES PSYCHIQUES DE

# L'EXPOSITION UNIVERSELLE COLOMBIENNE

PAR M. MARCEL MANGIN

*(Suite.)* [1]

---

Dans la séance du 26 août, M. A. S. Wiltse a lu un intéressant mémoire sur ses expériences de transmission mentale. Voici sa méthode. Il se bande les yeux et l'agent fixe sa pensée sur un objet; puis il écrit les images qu'il croit voir et l'agent écrit l'objet de sa pensée, chacun ignorant ce que l'autre écrit, puis ils comparent leurs notes.

Avec les nombres ils ont eu très peu de réussite.

« Si je constate des insuccès trop nombreux avec un agent, je m'arrête. Les personnes avec lesquelles je réussis sont relativement très peu nombreuses. Mais, pour prouver la réalité de la télesthésie, il suffira de trouver deux personnes dont l'une percevra les pensées ou les sentiments de l'autre, par d'autres moyens que les sens ordinaires, et cela assez souvent pour exclure l'hypothèse du hasard.

« On objectera que l'esprit a des habitudes, c'est-à-dire qu'il choisira de préférence certains nombres, certains objets, mêmes certaines idées générales. »

Pourquoi M. Wiltse ne répond-il pas qu'on préviendrait cette objection en se servant du sort pour choisir soit le nombre, soit l'objet, soit l'idée?

1. Voyez les deux fascicules précédents.

Très justement, à notre avis, il ne croit pas à l'utilité d'une forte visualisation chez l'agent. Dans les phénomènes télépathiques, c'est par la subconscience de l'agent que le percipient est influencé, de sorte, qu'au contraire, une forte concentration d'esprit serait plutôt nuisible... Peut-être la conscience superficielle ou ordinaire, étant la plus matérielle et la plus grossière, est-elle absolument obligée de n'employer que des moyens d'expression matériels, de sorte qu'elle ne peut entrer en rapport qu'avec une autre conscience semblable, par des voies matérielles. De sorte que, si comme percipient je ne mets pas ma conscience ordinaire dans des conditions telles que je puisse faire monter ma subconscience jusqu'au niveau de celle-ci, je resterai incapable de percevoir consciemment l'objet cherché. Et encore est-ce qu'il ne peut pas arriver que la subconscience soit incapable de lire le message venu du moi superficiel? Et alors, à moins que la subconscience de l'agent ne soit en présence de la subconscience du percipient, et que toutes deux ne soient montées au niveau du moi ordinaire, il n'y aura pas de résultat. Celà serait peut-être pousser la théorie trop loin puisqu'il est souvent prouvé que le message est exprimé et perçu consciemment par le percipient, tandis que son auteur n'a lui-même aucune connaissance consciente de son action. En voici un exemple :

Mrs L. A. W... passant en voiture dans la rue de W..., le 19 juillet dernier, sentit tout à coup une main s'appuyer sur son épaule et eut l'impression intérieure qu'on lui murmurait à l'oreille droite : « Ils sont en train de manger vos confitures et de se régaler. » Elle ne pensait pas du tout aux confitures pour l'instant, bien qu'elle se dirigeât chez la personne qui devait s'occuper de les lui envoyer. Elle dit qu'elle ne pouvait soupçonner ce fait parce que l'ami chez qui se trouvaient les confitures est un prédicateur populaire et qu'elle avait en lui une confiance sans limite. Cependant quand elle le rencontra, elle lui dit : « Avez-vous trouvé vos confitures bonnes? » Il avoua en rougissant qu'il en avait goûté et promit de la dédommager. Il lui avait souvent dit que ses confitures étaient en parfait état et lui avait promis plusieurs fois de les lui envoyer, et s'était ensuite autant de fois excusé de ne l'avoir

pas fait, par oubli. (Suit l'attestation de l'exactitude de ce récit signée par Mme L. W.)

Il semble bien évident que le clergyman ou quelqu'un de ses confrères a été l'agent *inconscient* dans ce cas.

M. Wiltse ne peut admettre que notre subconscience soit dépourvue de conscience ni même à moitié consciente. Tout au contraire ce seraient les facultés dont nous nous servons consciemment qui agiraient sans le savoir sur notre subconscience : « Le serviteur ignore ce que son maître fait. »

De quelques-unes de ses expériences M. Wiltse conclurait que si par exemple il veut apparaître à A... il lui faudra essayer de produire cet effet par une forte concentration d'esprit dans un état d'auto-hypnotisation plus ou moins profonde, où la subconscience pourra à son tour entreprendre la tâche, et, saisissant le moment favorable dans l'état de A..., obtiendra le résultat cherché sans participation de la connaissance ou de la volition ordinaire.

M. Wiltse cite comme exemple l'intéressant cas suivant.

« J'avais convenu avec M. J. M. Melton, un de mes sujets, que j'essayerais d'apparaître à quelque personne de sa maison et de celle de sa mère, cette personne n'ayant jamais été hypnotisée. Je lui recommandai tout particulièrement de n'en pas parler, et je crois qu'il le fit.

« Je fis deux ou trois tentatives, sans succès apparent, mais il arriva plus tard que, plus d'une fois, plusieurs personnes des deux maisons crurent me voir et entendre ma voix; j'avais alors cessé tout effort en ce sens et ne pensais probablement même plus à l'expérience.

« Une fois au moins, l'hallucination auditive fut collective; plusieurs membres des deux familles, réunis à table chez M. Melton, crurent m'entendre les appeler de la cour, et l'une des jeunes dames me vit sortir de la cour. L'hallucination fut si parfaite que Mme Melton reprocha à son mari de ne pas aller voir à la porte, et il répondit : « Ne vous tourmentez « donc pas; il connaît assez la maison et nos habitudes pour « venir ici. » Mais, un instant après, en allant à la porte il fut surpris de ne pas me trouver. Il me semble, d'après cela comme d'après beaucoup d'expériences d'autres personnes

que moi, que la subconscience peut accepter l'avertissement donné pour ainsi dire à demi-mot par la conscience et arriver à ses fins sans l'aide ni la connaissance de celle-ci. »

Et M. Wiltse part de là pour édifier une théorie d'après laquelle notre subconscience serait soumise à des impressions innombrables venues du monde entier vivant, dont nous ne pourrions retrouver l'origine. Et le génie ne serait que la faculté de pouvoir puiser à volonté dans ce trésor caché de l'esprit.

Mais en attendant l'heure des théories qui n'est pas encore venue, il nous faut chercher quelles sont les conditions qui favorisent l'émergement des facultés subconscientes dans le domaine de la conscience ordinaire : j'allais dire l'éveil, mais nous devons plutôt les supposer toujours éveillées, bien que cette question soit encore loin d'être élucidée. J'ai d'abord cru que la passivité était le seul facteur nécessaire, mais maintenant je suis forcé de conclure qu'elle est tout au plus une aide puisque souvent, quand la conscience est en pleine activité, le phénomène se produit avec autant de force que quand elle est dans un état de torpeur et d'inertie. Et cependant la passivité ne semble pas un facteur sans valeur, puisque les états hypnotiques favorisent beaucoup l'action télépathique de l'esprit. Mais je crois que l'état de la conscience dans l'hypnose ne ressemble pas tant à de la passivité qu'à une concentration d'un certain ordre entièrement différente de celle des profonds, penseurs comme Newton et d'autres philosophes ou par exemple comme celle d'Archimède lorsque la mort est venue le surprendre.

Dans l'hypnose, la concentration est une sorte de charme ou d'extase pendant laquelle un seul objet est vu et produit une sorte d'éblouissement au milieu d'une obscurité de rêve[1].

1. Ne peut-on rapprocher ce qui passe alors dans l'esprit à ce qui arrive pour la vue physique dans certains cas où l'œil voit mieux, par exemple, certains effets de lumière dans le ciel (de grands rayons) quand il regarde à côté? Et le somnambule que la lumière éblouit et qui a besoin pour voir de ce que nous appelons l'obscurité mais qui n'est, sans doute, que de la lumière diminuée. Tout le monde connaît ce cas où la somnambule, pour enfiler son aiguille, la mettait sous la table à l'abri des rayons de la lampe. Et je pourrais citer de nombreuses expériences de transmission

Mais je crois qu'il ne faut pas chercher une condition qui serait la condition absolue et unique car il peut y en avoir plusieurs, suffisant chacune séparément ou combinées, et peut-être variant suivant les individus. Sans doute c'est une loi que les conditions semblables produisent des effets semblables, mais de ce qu'un centigramme de morphine causera un profond sommeil chez un homme, il ne s'ensuivra pas qu'il produise cet effet chez n'importe qui, puisque tous les hommes ne sont pas semblables et qu'un seul n'est pas tous les jours semblable à lui-même. L'hypnose dans toutes ses formes, à tous ses degrés, variant avec les différents individus, est le plus sûr point de départ des recherches sur les phénomènes télépathiques. Le fait que beaucoup de sujets excellents, de médiums écrivains, etc., perdent soudainement ou graduellement leurs pouvoirs, semble assez décourageant. Peut-être pourrait-on rétablir ces pouvoirs par des suggestions appropriées. Puissions-nous être assez heureux pour découvrir les conditions exactes de l'action télépathique, et la méthode pour la produire toujours ou presque toujours ; nous aurons vraiment fait faire à la science un pas immense !

*Extraits des rapports lus au Congrès sur le cas de miss Mary J. Fancher par l'ancien juge Abram H. Dailey.*

Ces rapports sont dus à M. Dailey lui-même, au professeur Charles E. West. directeur du Brooklyn Heights Seminary où miss Fancher entra à 11 ans, au professeur Henry M. Parkhurst, astronome, à J. Gordon Bennett directeur du *New-York Herald*. M. Dailey cite aussi de nombreux articles de journaux et de nombreuses lettres de témoins dont nous ne pouvons, bien entendu, connaître en France la valeur et l'autorité. Le médecin qui a soigné particulièrement la jeune malade est le Dr S. Fleert Speir. Nous donnerons les principaux passages de

mentale que l'on a appelées des demi-réussites parce que l'objet deviné était celui qui avait été pensé dans l'expérience précédente, ou qui se trouvait tout à côté de celui dont on aurait voulu transmettre l'idée.

(*Note du traducteur.*)

son rapport ainsi que des extraits de celui de l'ophtalmologiste S. W. Wright M. D. de l'Université royale.

Commençons par la lettre du professeur West écrite en 1878, qui résume la vie de miss F... jusqu'au jour où elle entra dans son état extraordinaire.

Miss Mary J. Fancher est née à Attbeborough, Mass., le 16 août 1848 et a été élevée sous ma direction au séminaire de Brooklyn Heights. C'était alors une petite fille à organisation délicate, à tempérament nerveux, grandement estimée pour ses manières charmantes et la douceur de son caractère. Excellente élève, surtout en littérature. Mais à cause de sa santé elle quitta l'école peu de temps avant les examens de sa classe, en 1864, et je la perdis de vue pendant trois ans. J'appris plus tard que :

Le 10 mai 1864, elle fait une chute de cheval et est grièvement blessée.

Le 8 juin 1865, en descendant de voiture, sa jupe reste accrochée et elle est traînée sur le pavé.

Le 2 février 1866, elle devient sérieusement malade. Dérangement complet du système nerveux. La tête rejoignant les pieds, le corps prend la forme d'un cerceau. Ou elle se tient sur ses orteils et tourne comme une toupie. Il faut plusieurs personnes pour l'empêcher de se blesser.

Le 8 février, elle entre en « trance » et a toutes les apparences de la mort.

Le 17 février, elle perd la vue.

Le 18 février, elle perd la parole.

Le 19, l'ouïe.

Le 22, elle voit, parle et entend pendant une demi-heure et perd de nouveau ces facultés.

Le 24, ses doigts se ferment.

Le 25, c'est le tour des mâchoires.

Le 26, les jambes prennent une triple contorsion.

Le 7 mars, les spasmes sont violents.

Le 20 mai, elle demande de la nourriture, mange un petit morceau de biscuit, et prend une cuillerée de punch. C'était la première fois qu'elle prenait quelque chose depuis sept semaines et que son estomac pouvait le garder.

Le 27 mai, elle est secouée par un coup de tonnerre et perd de nouveau la parole.

Le 28 mai, elle entre, à 2 h. 30, dans un état de rigidité cataleptique qui dure jusqu'à 11 h. 30 le lendemain, puis en « trance » sans raideur jusqu'au 1er juin.

Le 2 juin, on peut faire entrer de force de la nourriture dans l'estomac, avec une pompe, ce qui fait entrer la malade en convulsions. Sans connaissance elle reste ainsi jusqu'au samedi soir 3 juin, avec des nausées continuelles, et souffrant mortellement. Puis sa gorge se contracte et elle est incapable de prendre aucune nourriture et de proférer un seul son.

Ma première visite date du 4 mars 1867. Je la trouve couchée sur le côté droit avec le bras droit replié au-dessus de la tête. Les doigts sont crispés sur la paume de la main. Le pouce leur est parallèle. Même position des doigts de la main gauche. Elle est en trance, soupire et semble souffrir. Les accès durent souvent de dix à douze jours.

La même position sur le côté droit a été gardée pendant douze ans. Pendant neuf ans elle a été paralysée, les muscles se relâchant seulement sous l'influence du chloroforme. Puis, au bout de ces neuf années, le passage à un autre état se fait au milieu de souffrances intenses. Les muscles se relâchent, les membres peuvent être remués, mais les souffrances sont telles qu'on ne croit pas possible qu'elle y résiste. Les yeux qui avaient été fermés neuf ans s'ouvrent et semble regarder, et ne se ferment même plus la nuit. Ils ne voient pas. Elle pourrait avaler mais ne prend aucune nourriture, l'odeur même d'un aliment lui fait mal. Durant ces douze années il y a eu bien des périodes de plusieurs jours où l'apparence de la mort était complète. Impossible de découvrir le plus petit battement du pouls, aucune trace de respiration. Les membres étaient froids comme de la glace. S'il n'y avait eu un reste de chaleur au cœur, on l'aurait enterrée.

Sur la question d'absence de nourriture pendant douze ans nous devons nous en rapporter à ce que dit le Dr S. Fleet Speir. Il voulut s'assurer de la réalité du fait et fit prendre à sa malade de l'émétique, à l'improviste. L'estomac ne rejeta rien

d'autre que le médicament[1]. Le docteur n'affirme pourtant pas qu'elle ne prit rien pendant neuf ans, il n'a pas été là constamment pendant les douze anées. Il croit que ses amis ont essayé de tous les moyens pour lui faire prendre quelque chose, mais que la quantité totale de la nourriture qu'on a pu faire entrer de force dans l'estomac, par des moyens artificiels, a été si petite qu'il est inconcevable qu'elle ait suffi pour entretenir sa vie.

Parlant de l'état de ses yeux, le docteur dit qu'ils lui paraissaient ne pas voir, qu'ils restaient ouverts jour et nuit, sans larmes, sans sécrétion. Il put même les toucher avec le doigt sans provoquer de mouvements réflexes. La lumière ne faisait pas dilater la pupille. Cependant elle voyait et même d'une façon très distincte. — J'étais là, dit le professeur West, pendant qu'elle faisait ces étonnants ouvrages qui ont donné lieu à tant de commentaires, ces ouvrages de fantaisie avec des couleurs variées. Son bras droit était replié derrière la tête posant sur l'oreiller, la main pouvait se plier légèrement au poignet, les doigts restant crispés et presque incapables de remuer. Elle apportait l'ouvrage à cette main avec la main gauche dont elle avait l'entier usage et l'aiguille entrait dans le canevas et en sortait, faisant chaque point à sa place et avec la couleur voulue. Il y eut une fois une discussion entre elle et un médecin qui soutenait qu'un certain fil était brun tandis qu'elle le voyait noir. Enfin elle en choisit un dans le paquet et lui dit : « Tenez, celui-là est noir, comparez. »

C'était exact.

Une autre nuit, continue le professeur West, j'étais assis dans la chambre, dans l'obscurité, Mary avait perdu un oiseau favori (toutes ses bêtes mouraient, on eût dit qu'elle leur

1. Ce qui est grave c'est que ce fut après cette expérience qu'elle tomba dans l'état cataleptique qui dura neuf ans. Et quand elle sortit de cet état, le souvenir de toute cette période de neuf ans s'effaça, et comme le Dr Speir entrait dans la chambre, elle s'écria : « Vous croyez que je ne savais pas pourquoi vous me donniez cette médecine, mais je le savais. Vous vouliez voir s'il y avait de la nourriture dans mon estomac, vous vîtes qu'il n'y avait rien. Cela m'a rendue bien malade. Vous ne voulez pas recommencer, n'est-ce pas? »

soutirait leur force vitale); une amie lui avait envoyé la peau, et l'oiseau empaillé était sur la cheminée. Nous ouvrîmes la porte de la cage où se trouvait un canari apprivoisé qui s'envola sur Mary. Elle joua avec lui quelques minutes, puis il la quitta. Nous n'y pensions plus quand elle appela notre attention sur l'oiseau vivant qui regardait curieusement l'oiseau mort. Il faisait trop sombre pour que nous puissions voir, et Mary avait la face tournée du côté opposé à la cheminée. Nous fîmes de la lumière et en effet le canari était en contemplation devant le bouvreuil. La lumière fut éteinte car elle paraissait gêner miss F... et nous reprîmes notre conversation. Une demi-heure après je lui demandai ce qu'était devenu l'oiseau. « Quoi? vous ne le voyez pas sur la cheminée, à moitié endormi. » Nous allumâmes de nouveau. L'oiseau était là, la tête sous l'aile.

Quelquefois je lui ai apporté la photographie d'une personne qu'elle connaissait avant son accident. Elle la voyait toujours et la reconnaissait avant qu'elle fût sortie de ma poche. Je sais plusieurs cas où elle a lu des lettres sous enveloppes et dans les poches des personnes qui les avaient reçues. Quant aux livres, aux journaux, souvent elle semblait les lire par le sens du toucher en passant son doigt très rapidement sur les lignes imprimées. Et elle n'oubliait pas ce qu'elle avait lu de cette manière. Lui ayant apporté une fois un certain livre dont elle avait ainsi lu le titre, je lui demandai la raison pour laquelle elle riait, c'était parce que deux ans auparavant un ami lui avait apporté le même livre, et elle se mit à me faire un résumé de son contenu d'une manière étonnamment intelligente et exacte.

Elle savait, avant de les lire, quand les journaux parlaient d'elle. Elle détestait cela. Elle détestait de se voir mise au rang des clairvoyantes et des spirites. C'était là la meilleure preuve de sa bonne foi. A ma connaissance, elle ne retira jamais le moindre bénéfice de ses facultés, bien que les occasions ne lui aient pas manqué. Elle ferma sa porte aux nombreuses personnes qui auraient voulu la consulter, se faire dire la bonne aventure.

Elle savait, avant qu'ils fussent entrés dans la salle d'en des-

sous, quels étaient les visiteurs. Pendant qu'elle était aveugle, j'amenai une fois avec moi un homme de haute taille avec une grande barbe noire. « Que pensez-vous, lui dis-je, de ce petit homme avec son menton rasé et étroit? » Et sans se retourner, elle répondit « Il est très grand et a toute sa barbe. Je le vois bien. »

Comme exemples du pouvoir de double vue, voici ce que raconte encore le professeur West : — Elle voit chez eux, à distance, avec leurs mises, dans leurs occupations, ses parents, ses connaissances, séparés pourtant par de grandes distances. Elle prévient quelqu'un d'un léger désordre dans sa toilette, par exemple d'une faufilure restée dans la manche d'un pardessus et cachée par le bras. Elle voit et dit où l'on trouvera un objet perdu. Elle distingue dans l'obscurité les plus fines nuances avec une exactitude impeccable. Elle fait des ouvrages de broderie et de cire sans patrons. Elle en compose et combine les formes avec un goût exquis. Sans avoir étudié la botanique, ni pris de leçons de modelage, elle ne se trompe jamais sur les formes des feuilles ou des fleurs. Les feuilles avec leurs nervures et leurs veines; les fleurs avec leurs calices, leurs corolles, les étamines avec leurs anthères, sont reproduites avec la plus grande fidélité. Elle écrit de la main gauche, au crayon ou à la plume, avec une extraordinaire rapidité. Son écriture est bonne et lisible. Elle a écrit une fois un poème de dix vers, en autant de minutes. Elle découpe les feuilles de velours de ses pelotes à épingles, sans effilure, avec la netteté d'un emporte-pièce et elles sont d'une similitude aussi parfaite que des feuilles naturelles. Dans la première partie de sa maladie elle découpa bien ainsi, plus de 2 000 feuilles. En avril 1875 elle avait bien employé 2 500 onces de laine. En décembre 1875 elle avait écrit 6 500 notes et lettres.

Le docteur S. Fleet Speir se rappelle qu'une fois, comme il se trouvait auprès de la malade avec le Dr Ormiston et miss Crosby, le facteur apporta une lettre à celle-ci. Le docteur la prit, elle était cachetée, et miss Fancher, étant à ce moment incapable de parler, prit une ardoise et un crayon et écrivit le contenu de la lettre qui, ayant été ouverte, fut trouvée exacte-

ment conforme à ce que venait d'écrire miss F...[1]. Une autre fois elle prévint le docteur qu'il serait probablement volé et qu'il ferait bien de se tenir sur ses gardes. Le lendemain même la prédiction se vérifiait. Elle savait quand le docteur était dans le voisinage, quand il s'arrêtait sur le palier, laissant entrer d'autres personnes, et une fois elle annonça son arrivée alors qu'il venait de sortir de chez lui, à un mille de distance.

Nous avons dit qu'elle fut examinée par un ophtalmologiste, le Dr E.-W. Wright. L'importance et la valeur d'un tel examen seront comprises si l'on se rappelle que l'œil est en réalité une partie du cerveau. La sclérotique qui enveloppe l'œil offre une ressemblance complète avec l'enveloppe fibreuse du cerveau. La vascularité de la choroïde nous rappelle celle de la pie-mère. La rétine n'est qu'une partie du cerveau qui s'étale en fine membrane, au fond de l'œil. L'ophtalmoscope, qui grossit quinze fois, nous offre à observer et à étudier un groupe de vaisseaux, l'extrémité d'un nerf important et deux structures membraneuses, l'une vasculaire, l'autre nerveuse.

Dans les yeux de miss Fancher nous trouvons des veines d'une grosseur moyenne, sans pulsation perceptible. Les artères sont extrêmement petites mais non oblitérées.

A la périphérie ce ne sont plus que des fils, mais à leur couleur nous croyons que le sang y arrive. La rétine n'offre aucun signe d'atrophie. La choroïde également paraît normale. Mais il n'en est pas de même du nerf optique qui est gris au lieu d'être blanc. La cornée, l'humeur aqueuse, le cristallin, l'humeur vitrée sont clairs et laissent passage à la lumière. Mais l'aspect du nerf optique fait croire à une atrophie primaire ou grise.

Nous croyons qu'il a perdu la faculté de transmettre au cerveau les excitations venues de l'œil et qu'il doit être atteint de névrite rétro-bulbaire, ou d'atrophie due à la maladie de la moelle épinière.

1. Un autre témoin, M. Blossom, raconte un fait exactement semblable. Il plaça sous l'oreiller de miss Fancher une lettre qu'on vint lui apporter et qu'il n'ouvrit pas. Elle fut lue, prétend-il, sans erreur.

De l'examen ophtalmoscopique nous concluons qu'il ne peut y avoir de vision.

Les pupilles, dans une chambre éclairée modérément, sont pareilles et d'une grandeur moyenne. Si on les couvre quelque temps et qu'on les découvre, on les voit dilatées et revenant bientôt à leur première forme. Si l'on projette sur elle un cône de lumière avec une lentille, elles ne se contractent pas, ni ne se dilatent. Quand les yeux convergent on voit une forte dilatation des pupilles qui est le contraire de ce qui se passe dans les yeux normaux.

On dit que les paupières sont restées fermées pendant neuf ans et qu'ensuite pendant trois ans et demi elles sont restées ouvertes.

... J'ai pu constater que tous les muscles externes des globes et des paupières ont leur liberté d'action.

Sans l'examen ophtalmoscopique nous aurions pu nous croire en présence d'un cas de maladie simulée.

Il est difficile de démasquer la simulation de cécité complète. Il faudrait pouvoir surveiller le sujet sans qu'il le sache. Une personne complètement aveugle a des manières, un port de tête caractéristiques... J'ai essayé de découvrir chez miss F... des preuves de simulation en surveillant ses manières en la surprenant à l'improviste, mais je n'ai jamais réussi à trouver aucune tromperie.

Mon opinion est donc qu'elle ne voit pas comme nous voyons, mais qu'elle voit comme nous ne pouvons voir; bien qu'aveugle, elle voit.

Je citerai seulement deux exemples.

Dans une poche intérieure de mon habit, j'avais au moins une vingtaine d'écheveaux de laine de différentes couleurs. En prenant un seul à la fois dans ma main fermée et restée cachée dans la poche, je demandai à miss F... le nom de la couleur. Elle me le disait exactement, avec une grande promptitude pour les couleurs principales. Quant aux nuances et aux dégradations, elle les nommait moins rapidement mais toujours exactement. J'ignorais la couleur, je ne regardais que lorsqu'elle avait parlé. Une fois je pris un journal et, ayant couvert au hasard un paragraphe avec le doigt, je lui demandai

de quoi il était parlé. Elle me dit les principaux points de l'article et je constatai que c'était exact.

E. W. Wright.

M. D. Université royale, membre de la Société d'ophtalmologie de la Grande-Bretagne.

Il nous resterait à parler des changements de personnalité de miss Fancher, mais nous n'insisterons pas sur ce point, si curieux pourtant, parce que le lecteur a pu voir déjà, dans les travaux publiés en France, de nombreux exemples de cas semblables. (*Revue hypnotique*, *Revue Scientifique*.) Le cas de miss F... est un cas de sextuple conscience. Six personnalités bien différentes se succèdent. Chacune a reçu de Miss F... elle-même un nom spécial. C'est quand elle sortit de l'état qui dura neuf ans et dont nous avons déjà parlé, qu'elle tomba d'abord « en trance » pendant un mois, puis en sortant de cet état de trance, elle continua avec le frère du docteur Speir la conversation au point où elle en était restée neuf ans auparavant. Toute cette longue période s'effaçant absolument de sa mémoire, elle repoussa comme un étranger son frère qui était devenu un jeune homme de 22 ans. Il en fut de même d'une centaine de personnes qui durent lui être présentées de nouveau. Elle ne voulait pas reconnaître, comme faits par elle, tous ses ouvrages de broderie et autres. On lui montra ses mémoires qu'elle avait écrits et fut bien forcée de constater qu'ils étaient de son écriture, car en tenant sa plume de sa main gauche elle vit qu'elle pouvait écrire facilement et rapidement d'une écriture identique à celle du journal.

« On m'a dit, expliquait-elle elle-même au juge Dailey, qu'il y a cinq autres Mollie Fancher qui prétendent être, chacune seule, la véritable Mollie Fancher. Quelles elles sont, ce qu'elles sont? Je ne puis le dire, ni l'expliquer. J'entre en trance et dans des états spasmodiques, quelquefois pendant le jour, la plupart du temps entre 10 et 11 heures du soir, et, quand j'en sors, je suis inconsciente de ce qui s'est passé ; mais quelquefois je me rappelle distinctement où j'ai été, quelles personnes, quelles choses j'ai vues et observées. Il me

semble quelquefois que je vais dans différents endroits de la campagne ou de la ville voir des personnes et des lieux, et que je sais ce qui s'y passe, et quand ensuite je m'informe auprès de ces personnes si elles étaient où je les ai vues, si elles ont fait ce que je leur ai vu faire, j'arrive toujours à être convaincue que, chose inexplicable, j'étais absente de mon corps et me trouvais avec elles, ou que j'étais capable de faire mes observations sans que la vue de mon esprit fût obstruée par les objets matériels, ni influencée par la distance.

« ... J'ai toujours refusé de servir de médium, c'est-à-dire d'intermédiaire pour des communications avec les esprits. Mais je dois avouer qu'il m'a souvent semblé être loin de ce monde, avec des amis, dans des lieux tout à fait célestes. La conscience que j'ai de ces souvenirs me semble aussi réelle que l'expérience de ma vie sur cette terre. Je vois souvent ma mère, ou du moins je crois la voir, et d'autres amis autour de moi, et, dans mes sombres jours de tristesse et de souffrance, j'entends sa tendre voix me prodiguer les encouragements, me supplier d'être brave et forte... Quelquefois j'ai vu autour de moi et autour de mes amis les formes de ceux que l'on dit être morts. Les vois-je, les entends-je réellement? je laisse à d'autres le soin de le décider... Toujours est-il que je ne me console pas d'être séparée de tous ceux que j'aimais. Être consciente quelquefois de leur présence spirituelle ne me suffit pas. Je voudrais sentir le contact de leurs mains, pouvoir presser mes lèvres contre les leurs, comme autrefois.

« Pendant mes cinq changements d'état je puis me rappeler les événements de mon enfance jusqu'à maintenant, excepté ceux de la période de neuf ans dont il a été question. Dans chacun de ces états la Mollie Fancher qui se manifeste a une manière de parler et d'agir spéciale et ne se rappelle que les événements de la vie ayant eu lieu dans cette même période. Ces changements n'ont pas été continuels pendant toute ma maladie. Ils se sont produits peu après que je suis sortie de mon long état de trance, conséquence de ma chute. Puis, pendant un certain temps, ils ne se sont pas reproduits mais après la chute grave que j'ai faite de mon lit, on dit qu'ils ont reparu

et que, presque chaque nuit jusqu'à maintenant, je suis sujette à ces changements.

« Si pendant qu'une autre Mollie Fancher est consciente, elle reçoit un choc ou éprouve un chagrin, quand je reviens à moi j'en ressens les effets. Je suis étrangement sensible aux contrarietés, aux chagrins. Il me semble alors que mon cœur grossit subitement, que ma poitrine, à gauche, se soulève d'une façon visible. Je suis quelquefois affectée par les couleurs. Certaines ne me sont pas aussi agréables que d'autres. Je peux les distinguer facilement en passant ma main dessus. »

Avant de terminer ajoutons, bien que cela ne puisse éclairer en rien l'obscurité des problèmes qui se posent devant ce cas extraordinaire, qu'il n'y a qu'une voix sur l'élévation du caractère de cette martyre, ses hautes qualités morales de courage, de bonne humeur, malgré la souffrance, son horreur de la réclame, sa crainte de passer pour un médium spirite trafiquant de ses dons.

Quant à son physique, voici dans quels termes enthousiastes en parle James Gordon Bennett. Elle est, je peux le dire, une des plus belles jeunes filles que j'aie vues. Même maintenant, en dépit de ses longues années de souffrance, sa beauté est frappante. De longs cheveux bouclés, un teint clair, des yeux noirs, une physionomie pensive et intelligente. Les joues sont pleines, la bouche et le nez délicatement modelés, les dents blanches et régulières.

Suivant le juge Dailey, la maigreur du corps, au bout des 9 ans, était arrivée cependant à un point extrême. Ce n'était plus qu'une ombre. On pouvait distinctement sentir les os de l'épine dorsale, en pressant la main sur l'abdomen.

# HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES
## COLLECTIVES

---

### CAS DE M. REGINALD BARBER[1]

24, Larne-grove, Fallowfield Manchester. 21 janvier 1891.

Au mois d'avril dernier, en rentrant d'une promenade avec ma femme, pendant qu'il faisait encore jour, nous avons vu tous deux, à quelques mètres de notre grille qui s'ouvre sur une allée conduisant à la maison, une femme passer par la grille ouverte, aller tout droit à la maison et disparaître en arrivant à la porte. Tout cela nous sembla si naturel que je fis aussitôt des recherches dans la maison, mais sans résultat. Nous étions tous deux seuls dans la rue et n'avons aperçu la forme que lorsqu'elle est entrée par la barrière, lorsque nous nous sommes écriés simultanément: « Qui est-ce ? » Elle semblait venir de l'espace et y retourner d'une façon merveilleuse. Elle portait un châle écossais, et son chapeau était gris-noir avec un peu de couleur. Nous ne nous rappelons pas avoir entendu le bruit de ses pas; mais, d'un autre côté, nous n'avons jamais rien vu d'apparence plus matérielle. Il nous est cependant impossible de concevoir comment elle aurait pu disparaître si elle avait été de chair et d'os. Si elle n'avait été vue que par l'un de nous, je n'y aurais pas prêté grande attention, les cas de semblable hallucination n'étant pas très rares; mais l'évidence de ce fait semble prouver l'existence de quelque chose d'extérieur. Nous ne croyons ni l'un ni l'autre aux

1. Voy. *Journal of the S. F. P. R.* de février 1893, p. 22.

revenants ni à rien de pareil, nous sommes tous deux des gens de bon sens.

« REGINALD BARBER. »

En réponse à nos demandes, M. Barber nous écrit ce qui suit :

« Est-ce ma femme ou moi qui a vu le premier la forme ?

« Ma femme prétend que j'ai dû l'apercevoir le premier, car elle ne l'a vue que lorsqu'elle était bien entrée de l'autre côté de la grille. « Attendions-nous une visite ? »

« Aucune. « Donnez la distance de l'apparition lorsqu'elle « disparut ? »

« A quelques mètres, mais je ne pourrais pas le dire exactement.

« Quand j'ai entendu ma femme raconter notre expérience à des amis j'ai remarqué que la personne qu'elle a vue n'est pas absolument la même que celle qui s'est présentée à mon esprit. Ce qui corroborerait votre idée qu'en réalité il n'y avait personne. Enfin M^me^ Barber est sûre d'avoir parlé la première, je pensais l'avoir fait en même temps. Comme je l'ai dit *j'ai vu* la forme le premier. Ceci prouve que nous ne nous sommes rien suggéré réciproquement.

« M. Barber vous enverra un récit de notre apparition pendant que je m'absente.

« Je serai heureux de vous fournir de plus amples détails si vous le jugez nécessaire.

« REGINALD BARBER. »

M^me^ Barber écrit :

24, Larne-grove Fallowfield,
30 janvier 1891.

« Je dois commencer par vous dire que Larn-grove est une rue très tranquille et pas très grande. En avril dernier on pavait la route, elle se trouvait par conséquent en très mauvais état, pleine de pierres éparses, etc. Le pavage du côté opposé à notre maison avait été posé le premier, de sorte qu'en

revenant de notre promenade, le 19 de ce mois, nous nous y sommes tenus jusqu'au moment d'arriver en face notre grille. Jusque là nous n'avions vu personne dans l'avenue.

« Mon mari traversa, me disant de le suivre et de prendre garde de ne pas tomber. Naturellement je fus obligée de regarder à mes pieds jusqu'à peu près à mi-chemin de la route, ou à environ six mètres de notre grille, lorsqu'en levant les yeux je vis une forme grise s'engager dans l'allée conduisant à la maison. Elle avait dépassé la grille d'environ un mètre, et, bien qu'elle apparût mystérieusement, je n'en éprouvai aucune surprise, tant elle avait quelque chose de parfaitement humain et matériel. Mon mari la vit *entrer* par la grille, de sorte qu'il ne peut y avoir aucun doute sur celui de nous deux qui la vit le premier; j'ai été certainement la première à m'écrier : « Qui est-ce? » mais en vérité l'exclamation de mon mari suivit la mienne de si près qu'on aurait pu les considérer comme simultanées, ainsi qu'il vous l'écrivait, je crois. J'ai dit ensuite : « Arrêtons-nous et regardons qui c'est. » Mais mon mari me répondit: « A quoi bon la laisser sonner, » et il s'empressa en avant avec sa clé. La distance de la grille à la porte d'entrée est de sept mètres et demi, et, lorsque j'aperçus la forme, je devais être à environ six mètres de la grille.

« Mon mari avait à peu près deux mètres d'avance, ce qui lui a permis de mieux voir son châle et son chapeau. J'ai remarqué qu'elle était en gris et que nous ne la connaissions pas. Elle marchait tranquillement dans l'allée et monta les deux marches devant la porte, je crois même que j'ai vu sa main s'élever comme pour sonner, mais je n'en suis pas sûre, enfin elle s'évanouit complètement devant la porte sombre; elle n'était certainement pas alors à plus de quatre mètres de mon mari. Nous n'attendions personne, et nos pensées étaient certes loin du surnaturel, car, juste avant d'arriver à la grille, nous disions que nous étions affamés et combien notre souper nous semblerait bon.

« J'ai pris note de la date et de l'heure, espérant apprendre quelque événement nous concernant, mais nous n'avons rien reçu jusqu'à présent.

« GERTRUDE BARBER. »

Plus tard Mr. Barber nous écrit ceci :

24, Larne-grove Fallowfield.
Manchester, 6 février 1891.

« Mme Barber pense que nous avons vu l'apparition vers sept heures du soir; je me rappelle seulement que c'était vers le coucher du soleil ; je suis sûr qu'il faisait assez clair pour lire dehors ; aux environs il n'y avait aucune lumière allumée. Il faisait une soirée calme et douce. Nous ne croyons pas avoir eu d'autre hallucination, ni avant ni depuis. Si nous avions vu la forme dont nous avons parlé passer dans la rue, nous n'en aurions fait aucune remarque pas plus d'une chose très naturelle. Mme Barber dit qu'elle croit souvent avoir vu un chat, mais jamais d'une façon aussi distincte, aussi nette. Voir subitement un objet ressemblant à un chat peut sans doute provoquer l'illusion. »

M. Barber dit qu'il a eu quelquefois des hallucinations de l'ouïe, par exemple il croyait entendre distinctement la voix de sa femme l'appeler d'une autre pièce, il se levait alors pour lui répondre et, en arrivant près de la porte, il lui semblait entendre la même voix appeler de nouveau. Il a eu trois fois la même hallucination, mais jamais aucune autre hallucination visuelle, que celle qu'il vient de décrire. M. Myers alla voir M. Barber le 1er août 1891, et fait le récit suivant de son entrevue :

Le 2 août 1891.

« J'ai vu hier M. et Mme Barber et j'ai inspecté la scène de l'apparition. Il est parfaitement évident qu'il n'y avait aucune personne de réelle sur le seuil de la porte. Lorsque M. et Mme Barber ont tourné le coin de la rue, qui est très courte et très tranquille, il n'y avait personne en vue. La vision figure apparut subitement, entrant par la grille par laquelle on passe pour arriver à la porte d'entrée située à l'autre bout d'un petit chemin d'allée.

« Selon M. Barber la forme ne faisait aucun bruit, mais il n'est pas certain qu'elle parût la même, à M. et à Mme Barber

qui était en avant. M. Barber distingua même le damier du châle. Mme Barber ne regarda pas la robe avec attention, mais elle l'a crue grise. Tous deux ont pris cette femme pour une mendiante, ou à quelque chose d'analogue.

« M. et Mme Barber ont habité la maison pendant à peu près sept ans. Aucune servante n'y mourut et la forme ne ressemblait en rien à la précédente locataire.

« Aucun d'eux n'a jamais rien éprouvé de pareil.

« F. W. H. MYERS. »

## APPARITION COLLECTIVE DE MESDAMES B...

2 février 1892.

« Je dois vous dire que je ne crois pas aux revenants et que je n'ai aucune sympathie pour le surnaturel, quel qu'il soit ; je fais partie de la congrégation des anabaptistes de cette ville. Je vous expose les faits suivants, autant que ma mémoire me le permet, et vous les donne pour ce qu'ils valent, n'ayant jamais pu trouver là-dessus une explication satisfaisante.

« Notre famille habitait une grande, belle maison, appelée Hall, qui venait d'être louée pour quelques années par mon père, F...N..., de... Il y avait un couloir conduisant de la porte de services, en passant par l'office et devant la porte de la cave, jusqu'à la salle des domestiques. Sur le côté gauche du couloir en face la porte de service, il y avait une entrée de cave, à laquelle on accédait par un escalier très raide.

« A l'époque dont je vous parle j'avais à peu près 16 ans, ma sœur, maintenant Mme W..., était d'un an plus âgée que moi ; c'était vers 1866 ou 1867. J'ai oublié à quelle époque de l'année, mais c'était à la tombée de la nuit ; ma sœur et moi nous traversions le couloir allant à la porte de service, lorsque nous vîmes distinctement la forme d'une vieille femme, couverte d'un châle et coiffée d'un bonnet, elle venait en sens inverse et passa devant nous. Nous nous retournâmes immédiatement, mais la forme glissa dans l'escalier de la cave où elle disparut, et nous pensâmes qu'elle était descendue jusqu'en bas. Autant que je peux m'en rappeler, je crois que le fantôme, peu importe le nom qu'on lui

donne, était transparent, en tout cas d'une nature éthérée; car il passa sans difficulté devant nous, dans un couloir étroit.

« Nous avons été bien surprises à la vue de cette forme étrange et l'avons suivie jusqu'à l'escalier de la cave, mais il n'y avait plus rien. Depuis si longtemps je ne me rappelle pas si nous avons été bien effrayées ou si nous avons éprouvé quelque chose de particulier. Ce dont je me souviens très bien, par exemple, c'est le ridicule et les éclats de rire que nous récoltions chaque fois que nous en parlions, si bien que nous avions tout à fait cessé de le faire. Je peux ajouter, en manière de conclusion, que ma sœur et moi nous étions à cette époque parfaitement saines de corps et d'esprit et que rien n'était plus loin de notre pensée que quelque chose de surnaturel. La forme était celle d'une inconnue. Je n'ai jamais, ni depuis ni avant, éprouvé rien de semblable. J'ai cru, et ma sœur aussi, que c'était une apparition. J'ai raconté cet événement à mon mari peu de temps après notre mariage ,et c'est grâce à l'intérêt qu'il y a pris que j'en ai conservé l'impression.

« Je déclare avoir dit exactement tout ce que je me rappelle. »

(*Signé*) M. B...

(*Signé*) W. W... (témoin de la signature de M^me B...)

Nous avons eu connaissance de ce fait par M. B..., qui nous a fait un récit analogue à celui qu'on vient de lire, mais beaucoup moins détaillé. Il dit :

« Le vieux château fut habité ensuite par J. M.., mais je n'ai jamais entendu dire que ni lui ni sa famille aient rien vu. Il y avait bien dans le village une certaine légende, mais rien de précis...

« Je suis et j'ai toujours été personnellement très impressionné par cet événement. Ma femme m'en parla incidemment peu de temps après notre mariage, en 1872, et l'a toujours raconté de la même manière. Je ne crois pas avoir jamais entendu ma belle-sœur y faire allusion. Elles pensaient évidemment toutes deux qu'elles se rendaient ridicules, et finirent par ne plus parler de ce qu'elles ne pouvaient expliquer. »

La relation du second témoin, M. W..., nous a été obtenue

par la bienveillance de M. B... Dans un autre lettre il nous dit :

« J'apprends par M. W... qu'elle va vous envoyer son rapport sur l'apparition qu'elle et M. B... ont cru voir à Hall. Ma femme lui a écrit afin qu'elle vous envoie bien ses impressions personnelles, indépendantes de celles de ma femme, ce que vous demandez étant de simples faits, non une histoire. »

Le récit qu'on va lire plus loin, celui de M. W..., nous fut envoyé dans une lettre datée du 12 mars 1892, mais qui fut expédiée plus tard. On verra que la légende du « revenant » à laquelle M. B... fait allusion, prend ici une forme plus nette.

« Rapport concernant un fantôme, ou apparition vue à Hall. Notre famille résidait dans un vaste et antique château appelé X..., qui avait été loué par mon père, F. M... de ... pour quelques années. Avant d'arriver à X... nous avions entendu dire que la maison était hantée, et que la forme d'une dame était supposée avoir été vue dans le voisinage, à certains moments.

« Ma sœur, M. B... était avec moi le soir où nous avons vu l'apparition. Nous allions à la cuisine, où les domestiques avaient une réunion, et nous venions de nous engager dans le couloir conduisant à leur salle, lorsque nous avons aperçu la forme d'une femme ; je ne peux pas dire si elle était jeune ou vieille, il y a trop longtemps de cela, c'était en 1866 ou 1867. La forme s'avança devant nous, glissa en silence, tandis que nous la regardions s'engager dans le couloir conduisant à la salle des domestiques, qui était vide, puis par la porte, entra dans la cave. Aussitôt nous avertîmes les domestiques de ce que nous venions d'éprouver, on fit des recherches sans pouvoir rien découvrir de l'être mystérieux que nous avions sûrement vu, ma sœur et moi. Sa présence n'avait rien de terrestre, elle était d'apparence semi-transparente et éthérée.

« En racontant notre aventure au reste de notre famille, nous n'avons récolté que sourires de dérision et haussements d'épaules, si bien que nous avions cessé d'en parler, bien que cette impression soit à jamais gravée dans nos esprits. »

(*Signé*) L. S. W...

## CAS DE MADAME MOBERLEY[1]

9 mai 1884.

Une de mes amies et moi, nous avons éprouvé une hallucination assez étrange. Nous fûmes toutes deux convaincues d'avoir vu, un après-midi, passer un ami devant la fenêtre derrière laquelle nous étions, et entrer dans le jardin. Nous le saluâmes toutes deux, et nous crûmes qu'il nous avait répondu. Il resta en vue un moment, assez longtemps pour que nous puissions le reconnaître, et la route qu'il suivait passait près de la fenêtre où nous étions. C'était un chemin de campagne très tranquille ; nous connaissions tous les passants de vue et par leur nom, et notre ami était un homme facile à reconnaître et que l'on ne confondait pas aisément avec les autres : c'était un homme de petite taille, vif et souple ; il avait l'air d'un étranger, les cheveux noirs et les favoris blancs ; il portait un pardessus qui n'était pas du tout de coupe anglaise, il avait une manière de saluer qui lui était particulière : il agitait son chapeau et se courbait profondément devant nous, toutes les fois qu'il nous rencontrait. Nous espérâmes en vain l'entendre annoncer. En retournant chez elle, mon amie rencontra le fils de ce monsieur, qui fut très surpris d'apprendre que son père était venu chez nous. Il avait eu l'intention de venir, mais, se trouvant occupé, il avait envoyé son fils à sa place. Naturellement, lorsque nous nous rencontrâmes, on discuta sur ce mystère à perte de vue, et on en arriva finalement à la conclusion que c'était un mystère.

FRAS. MOBERLEY.

En réponse aux questions qui lui ont été faites, Mme Moberley dit que le fait a eu lieu en 1863, qu'elle avait alors dix-neuf ans, qu'elle se portait bien, et qu'elle n'avait jamais eu d'autre hallucination. La personne qui a partagé cette hallucination refuse de répondre aux questions, « par principe ». Mme Moberley ajoute : « Elle n'a pas oublié les faits, elle serait trop heureuse de le pouvoir dire. »

1. Les deux cas suivants sont tirés des *Hallucinations Télépathiques* par Gurney, Myers et Podmore, ouvrage édité chez Félix Alcan (p. 357).

### CAS DE M. R. MOUAT

Le jeudi 5 septembre 1867, vers 10 heures 45 du matin, comme j'entrais dans mon bureau, je vis mon employé qui causait avec le portier, et le Rév. M. H... était debout derrière l'employé. J'allai demander à M. H... ce qui l'amenait de si bonne heure (il travaillait à mon bureau, mais n'arrivait jamais avant midi), lorsque mon employé m'interrogea à propos d'une dépêche qui était arrivée après mon départ. La conversation dura quelques minutes, et le portier me donna pendant ce temps-là une lettre qui expliquait qui avait envoyé la dépêche. Pendant ceci, M. R... descendit de son bureau, entra et écouta ce qui se disait. En ouvrant la lettre, je fis part du contenu et, tout en parlant, je regardai M. H... bien en face. Je fus frappé de son expression mélancolique, et je remarquai qu'il n'avait pas de cravate. A ce moment, M. R... et le portier quittèrent la chambre. J'adressai alors la parole à M. H... et je lui dis : « Mais qu'avez-vous donc ? Vous semblez ennuyé. » Il ne répondit pas, mais continua à me regarder fixement. Je pris un pli qui avait été joint à la lettre et je le lus d'un bout à l'autre, je voyais toujours M. H... en face de moi au coin de la table. Comme je posais mes papiers sur la table, mon employé dit : « Voici, Monsieur, une lettre de M. H... » Il n'eut pas plutôt prononcé ce nom que M. H... disparut. Je restai anéanti pendant un moment, ce qui étonna mon employé, qui (comme je le sus ensuite) n'avait pas vu M. H..., et qui nia absolument qu'il fût venu au bureau ce matin-là. Le contenu de la lettre de M. H... était que, ne se sentant pas bien, il ne viendrait pas au bureau ce jeudi-là, mais qu'il me priait de lui faire parvenir sa correspondance. La lettre avait été écrite la veille.

Le lendemain (vendredi) vers midi, M. H... entra dans le bureau : et lorsque je lui demandai où il se trouvait jeudi vers 10 heures 45, il répondit qu'il finissait de déjeuner, qu'il était avec sa femme, et n'avait pas quitté la maison de la journée. Je n'osai pas en parler à M. R..., mais, le lundi suivant, je ne pus m'empêcher de lui demander s'il se rappelait être entré le jeudi matin : « Parfaitement, dit-il, vous discutiez longuement avec votre employé au sujet d'une dépêche, qui vous était adressée par M. C..., comme vous l'avez appris ensuite. » Je lui demandai s'il se rappelait qui était présent ; il me répondit : « L'employé, le portier, vous et H... » Je le questionnai encore, et il me dit : « Il se tenait debout, au coin de la table, en face de vous. Je lui parlai, mais il ne me répondit pas, prit un livre et se mit à lire. Je ne pus m'empêcher de le regarder de nouveau, car d'abord j'étais étonné de le voir de si bonne heure

à son bureau, et ensuite son expression mélancolique me frappa, tant elle était différente de son expression habituelle; mais je pensais que la discussion qui avait lieu l'ennuyait. Il était dans la même position, lorsque je sortis avec le portier. » J'appris à M. R... que M. H... était resté toute la journée à quatorze milles du bureau : il se fâcha à l'idée que je puisse mettre en doute ce qu'il affirmait avoir vu, et insista pour que l'on fit monter et que l'on interrogeât le portier. Le portier ni l'employé n'avaient rien vu.

M. R... a fourni des détails sur ces faits et il nous en a donné une confirmation précise en ce qui le concerne. La seule différence entre son récit et celui de M. L..., et c'est une différence insignifiante, c'est qu'il dit qu'il n'a pas parlé à M. H..., mais qu'il lui a montré en riant M. M... et l'employé, qui se disputaient au sujet d'une dépêche. Ma gaieté, ajoute-t-il, ne semblait nullement communicative; M. H... ne paraissait pas disposé, contre son habitude, à prendre les choses en plaisanterie. Il ajoute qu'il n'a jamais eu d'autre hallucination, et M. Mouat dit la même chose en ce qui le concerne.

*L'Éditeur-Gérant :* Félix Alcan.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 31013.

## DOCUMENTS ORIGINAUX

# OBJECTIVITÉ DES EFFLUVES

### PERÇUS SOUS FORME DE LUMIÈRE DANS L'ÉTAT HYPNOTIQUE

PAR M. A. DE ROCHAS

> Le parfait observateur, dans quelque branche que ce soit de la science, aura les yeux ouverts, pour ainsi dire de force, sur ceci : que l'on peut se trouver à l'improviste en face de telle occurence qui, selon les théories reçues, ne doit pas se présenter, et que ce sont ces faits qui servent de clefs aux nouvelles découvertes.
>
> Sir JOHN HERSCHELL.

## PRÉFACE

De tout temps on a signalé l'existence d'effluves lumineux se dégageant de certaines personnes exceptionnellement douées; l'abbé Ribet en rapporte un grand nombre de cas dans sa *Mystique divine* (tome II, ch. 29) et l'imagerie religieuse en a consacré la tradition avec l'auréole des saints et les rayons qui s'échappent des doigts de la Vierge ou du front de Moïse.

Lors des premières observations relatives au magnétisme animal on remarqua que la plupart des somnambules, doués d'une hyperesthésie sensorielle générale par rapport à leur magnétiseur, constataient chez lui un phénomène analogue, invisible pour les autres personnes.

« La plupart des somnambules voient, dit Deleuze [1], un fluide lumineux et brillant environner leur magnétiseur et sortir avec plus de force de sa tête et de ses mains; ils reconnaissent que l'homme peut le produire à volonté, le diriger, et en imprégner diverses substances. Plusieurs le voient non seulement pendant qu'ils sont en somnambulisme, mais encore quelques minutes après qu'on les a réveillés; il a pour eux un goût qui est très agréable et il communique un goût particulier à l'eau et aux aliments. Quelques personnes aperçoivent ce fluide lorsqu'on les magnétise, quoiqu'elles ne soient point en somnambulisme; j'en ai même rencontré qui le voient en magnétisant, mais ces cas sont extrêmement rares. »

Vers le milieu de ce siècle, le Dr Despine à Aix-les-Bains et le Dr Charpignon à Orléans confirment les observations précédentes et établissent en outre par de nombreuses expériences que certains somnambules pouvaient percevoir, comme un brouillard plus ou moins lumineux, non seulement les radiations, obscures pour nous, de l'électricité statique ou dynamique, mais encore les effluves qui s'échappaient de quelques corps et notamment des aimants, de l'or, de l'argent, etc.

A peu près à la même époque un savant chimiste autrichien, le baron de Reichenbach, découvrait que l'état somnambulique n'était pas nécessaire pour déterminer la perception des sensations lumineuses dont je viens de parler; il reconnut que, pour certaines personnes, elles se produisaient après un séjour de plusieurs heures dans une profonde obscurité.

Doué d'un esprit scientifique remarquable et d'une ténacité rare, jouissant en outre d'une très belle fortune, il n'épargna ni le temps ni l'argent pour utiliser le nouveau procédé d'investigation dont il était l'inventeur; il publia le résultat de ses recherches dans plusieurs livres, malheureusement trop peu connus en France, dont j'ai donné un aperçu sommaire dans une publication récente [2].

1. *Histoire du magnétisme animal*, 1813, p. 84.

2. *Le fluide des magnétiseurs*; Précis des expériences du baron de Reichenbach sur ses propriétés physiques et physiologiques. Paris, Carré, 1891.

Je me bornerai à citer ici quelques extraits de l'un d'eux[1] où il expose les phénomènes dont j'ai repris l'étude sous une autre forme.

« Conduisez un sensitif dans l'obscurité; prenez avec vous un chat, un oiseau, un papillon, si vous pouvez vous en procurer un, et plusieurs pots de fleurs. Après quelques heures d'obscurité vous l'entendrez dire des choses curieuses : les fleurs sortiront de l'obscurité et deviendront perceptibles; d'abord elles sortiront du noir de l'obscurité générale sous la forme d'un nuage gris isolé; plus tard il se formera des points plus clairs; à la fin chaque fleur deviendra distincte et les formes apparaîtront de plus en plus nettement. Un jour je posai un de ces vases devant M. Endlicher, professeur distingué de botanique, qui était un sensitif moyen; il s'écria avec un étonnement mêlé de frayeur : « C'est une fleur bleue, c'est une gloxinie. » C'était effectivement une *Glocinia speciosa*, var. *cœrulea*, qu'il avait vue dans l'obscurité absolue et qu'il avait reconnue par la forme et la couleur.

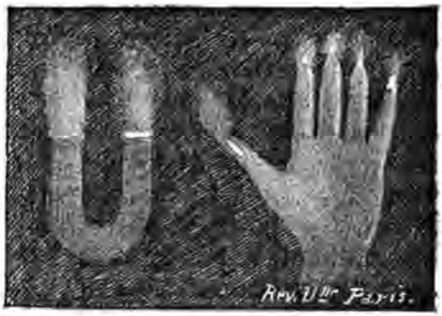


Fig. 1. — Effluves des doigts et des aimants d'après Reichenbach.

« Mais sans la lumière, on ne peut rien voir dans l'obscurité; il a fallu la présence de la lumière pour apercevoir la plante avec une telle évidence qu'on a non seulement pu reconnaître la forme, mais encore la couleur. D'où arrivait cette lumière? Elle sortait de la plante elle-même qu'elle éclairait : germes, anthères, pistils, corolles, tiges, tout apparaissait finement illuminé; on pouvait même apercevoir les feuilles quoique plus sombres. Tout paraissait comme dans

1. *Lettres odiques et magnétiques*. Stuttgard, 1856.

une douce incandescence : les parties génitales étaient les plus brillantes, puis la tige et enfin les feuilles.

« Votre papillon, votre chat, votre oiseau, tous apparaîtront de même dans l'obscurité, certaines parties de ces animaux deviendront lumineuses. Bientôt le sensitif déclarera qu'il vous voit vous-même... Fixez son attention sur les mains, d'abord elles auront une faible ressemblance avec une fumée grise, ensuite elles ressembleront à une silhouette sur un fond faiblement éclairé, enfin, les doigts paraîtront avec leur propre lumière; il verra à chaque doigt un prolongement luisant, qui pourra parfois paraître aussi long que le doigt lui-même (fig. 1). Lorsque le premier étonnement relatif à la faculté lumineuse de tous les hommes, restée inconnue jusqu'ici, sera passé et que vous voudrez diriger l'attention de votre sensitif sur le détail de ces lueurs, vous entendrez peut-être avec une nouvelle surprise que les couleurs dans les différentes parties du corps ne sont pas semblables, que les mains droites luisent d'un feu bleuâtre, pendant que les mains gauches apparaissent jaune-rouge et que par suite les premières semblent plus sombres que les secondes, que la même différence existe pour les deux pieds, que même tout le côté droit de votre figure et même du corps entier est bleuâtre et plus sombre que le gauche qui est jaune rougeâtre et paraît sensiblement plus clair que l'autre. » (Lettre 5.)

« Je fis mon premier essai sur les aimants avec M^lle^ Nowstuy à Vienne en avril 1844, et je le répétai ensuite par centaines de fois avec d'autres sensitifs dans la chambre obscure. — De chaque bout du barreau aimanté se dégage une flamme lumineuse, ardente, fumante et jetant des étincelles, bleue au pôle Nord, jaune-rouge au pôle Sud. — Si vous posez le barreau verticalement le pôle Sud en haut, le sensitif vous dira que la flamme grandit. Si l'aimant est d'une force suffisante, la flamme s'élèvera jusqu'au plafond et y produira un cercle lumineux de un, deux, jusqu'à trois pieds de diamètre, si clair que le sujet, s'il est assez sensible, pourra vous décrire les détails du plafond. Mais, je vous en préviens, ne négligez aucune des précautions que je vous ai indiquées pour obtenir une obscurité absolue et préparez les yeux de votre sensitif

pendant des heures entières; sans cela il ne verrait rien, vous travailleriez inutilement et l'exactitude de mes affirmations courrait le risque d'une suspicion imméritée. » (Lettre 4e.)

Les expériences de Reichenbach furent répétées, à l'aide des mêmes procédés, par un magnétiseur de profession, M. Durville, qui les précisa par des observations nouvelles dont il a donné le résultat dans un ouvrage de propagande intitulé : *Traité expérimental et thérapeutique du magnétisme* (pp. 99 à 115), Paris, 1886, où il enseigne, comme le savant autrichien, que le côté droit du corps humain est bleu dans son ensemble et le côté gauche jaune, avec des effluves de couleurs correspondantes lancés par les organes des sens (yeux, oreilles, narines, etc.).

Quelque temps après je fus amené par mes études sur les états profonds de l'hypnose à reconnaître que : 1° la faculté de vision attribuée par les premiers magnétiseurs aux somnambules n'apparaissait en général que dans l'état que j'ai appelé l'état de rapport et disparaissait quand le sommeil s'approfondissait; 2° chez des sujets très sensibles, on peut déterminer l'état de rapport d'un membre quelconque et en particulier des yeux en agissant magnétiquement sur les organes pendant que le reste du corps reste à l'état naturel; 3° dans ces conditions certains sujets acquièrent une hyperexcitabilité momentanée de la vue qui leur permet de voir en pleine lumière les effluves, objet de cette étude.

Je rencontrai dans le service du Dr Luys, à la Charité, un sujet nommé Albert L..., qui jouissait à un haut degré de cette faculté et qui de plus était dessinateur de profession, de sorte que, grâce à l'obligeance du Dr Luys à qui je révélai cette singulière propriété, nous fûmes l'un et l'autre en possession d'un instrument de travail de beaucoup supérieur à celui dont se servaient nos prédécesseurs, puisque, au lieu d'être obligés de nous en rapporter comme eux à des descriptions plus ou moins vagues, nous pouvions obtenir des dessins et même des peintures auxquels le sujet avait la faculté d'apporter toute la précision désirable, moyennant la

simple précaution de remettre de temps en temps ses yeux à l'état convenable, état dans lequel M. Luys a fait constater, au moyen de l'ophtalmoscope, que le *fond de l'œil présente un phénomène d'éréthisme vasculaire extra-physiologique*[1].

D'après les observations de M. Luys faites à l'aide d'Albert L...,




Fig. 2. — Répartition des effluves sur une tête humaine d'après le Dr Luys.

« Le côté gauche du corps humain présente une coloration bleue. Les yeux, les oreilles, les narines, les lèvres dégagent des irradiations de même couleur, et ces irradiations sont d'autant plus intenses que le sujet est plus vigoureux. Le côté droit dégage des effluves rouges par les organes des sens

1. Compte rendu de la Société de biologie, séance du 17 juin 1893.

et leur intensité varie pareillement avec l'état du sujet (fig. 2).

Poussant ses expériences dans la voie de ses occupations professionnelles, le Dr Luys reconnut, le premier, que, chez les sujets hystériques masculins et féminins, la coloration des effluves du côté droit devient violette et que dans les cas où il y a paralysie par disparition de l'activité nerveuse, s colorations lumineuses de la peau sont parsemées de points noirs. Il constata également que les effluves oculaires subsis tent pendant quelques heures après la mort, et que, si l'on ouvre le crâne d'un animal vivant, le lobe gauche du cerveau paraît d'un beau bleu et le lobe droit d'un beau rouge, jusqu'à ce que la vie disparaisse complètement, ce qui montre qu'il n'y a pas entre-croisement pour ce genre d'action de l'encéphale comme pour ses actions motrices et sensitives.

On remarquera que Reichenbach et Luys indiquent des colorations inversement disposées. J'ai reconnu, moi-même, par des expériences poursuivies méthodiquement depuis plus de quinze ans avec de nombreux sujets, que les descriptions que ces sujets donnaient des colorations n'étaient pas toujours concordantes, le même sujet variant même quelquefois dans ses affirmations d'un moment à l'autre, sans que nous ayons pu établir la loi de ces discordances, ainsi qu'on le verra plus loin (QUESTIONS 3 et 5).

Ce qui est constant, ce qu'on doit considérer comme prouvé, au même titre que tel ou tel fait historique dont nous n'avons pu être témoin nous-même, c'est l'existence d'une sensation lumineuse perçue par un grand nombre de personnes dans les conditions que nous avons indiquées.

Cette sensation est-elle purement *subjective*, c'est-à-dire le simple résultat de l'imagination du sensitif, ou est-elle *objective*, c'est-à-dire l'action d'une cause matérielle externe, et, dans cette dernière hypothèse, quelle peut être cette cause? Tels sont les termes du problème que je me suis proposé de résoudre en employant les ressources que fournissent les connaissances physiques actuelles et les précautions qu'exigent des recherches aussi délicates.

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir m'associer comme col-

laborateur un physicien distingué qui a bien voulu rédiger lui-même le compte rendu de nos travaux[1] mais qui a préféré ne point être nommé pour s'éviter des ennuis.

De tout temps en effet ceux qui se sont attachés à *découvrir* des sciences encore cachées ou *occultes* ont été l'objet d'attaques qui, jugées sévèrement par la postérité, n'en ont pas moins été fort désagréables sur le moment.

Si moi-même j'ai signé cette étude malgré des conseils amicaux, c'est afin d'écarter la légitime défiance qui s'attache aux écrits anonymes, surtout quand ils se rapportent à des faits dont la vérification est difficile ; je suis du reste de ceux à qui il répugne de se dérober devant l'ennemi quel qu'il soit. Néanmoins, je prie mes lecteurs français, s'ils ont l'occasion de citer le présent travail, de se borner à renvoyer au numéro des Annales qui les contient, en passant complètement ma personnalité sous silence.

ALBERT DE ROCHAS.

Paris, 15 avril 1894.

## PROGRAMME DE L'ÉTUDE

Le problème tel qu'il a été posé dans la préface demande une solution nette pour les sept questions suivantes :

*Première question.* — Y a-t-il perception d'un phénomène réel, ou bien la description faite par le sujet est-elle due à sa mauvaise foi ou à un travail de son imagination? S'il n'y a là que tromperie ou hallucination, la cause se trouve immédiatement jugée, et il n'y a pas besoin d'aller plus loin. Si, au contraire, on parvient à constater que les descriptions du sujet correspondent à quelque chose de réel, qui persiste

1. Dans ce compte rendu on a évité de faire des rapprochements avec ce qui avait été trouvé par d'autres expérimentateurs, M. X... ignorait du reste tout à fait, au moment de nos expériences, l'historique de la question et nous avions convenu que je n'y ferais aucune allusion pour éviter d'influencer sa manière d'opérer ; quand il parle de ce que voient les sujets, il ne s'agit que de ceux sur lesquels nous avons opéré ensemble.

C'est au lecteur à comparer nos résultats avec ceux qui ont été décrits en détail dans les ouvrages que j'ai cités plus haut.

d'une façon indubitable dans de nombreuses expériences où l'on exerce sur le sujet un contrôle rigoureux, fondé sur des procédés scientifiques dont il ne peut avoir connaissance, on dispose alors d'un terrain solide pour asseoir la base de l'édifice.

*Deuxième question.* — La deuxième question vient alors immédiatement à l'esprit : S'il y a phénomène réel, par quel organe se fait sa perception ? Il ne faudrait pas, en effet, trop se presser de conclure que, puisqu'il s'agit d'un phénomène appartenant à la catégorie de ceux que nous appelons lumineux, la perception doit forcément en être effectuée par la voie de la rétine ; il est possible qu'elle s'effectue, dans certaines conditions, par une autre voie — on peut citer le phénomène de l'audition colorée — et, lorsqu'il s'agit de l'hypnose, c'est-à-dire d'un état qui apporte de si profondes modifications dans la sensibilité des différentes parties du système nerveux, il n'est pas hors de propos de chercher à fixer l'organe par lequel s'effectue la perception de l'effluve.

*Troisième question.* — Cet organe de perception donne à chaque sujet une sensation, qui peut dépendre de la nature même du phénomène et du tempérament propre de chaque individu. Il est indispensable de savoir comment ces différentes influences sont susceptibles d'agir sur les descriptions données par chaque sujet.

*Quatrième question.* — Il est naturel de penser aussi que l'effluve, si il existe, peut encore présenter certaines propriétés variables suivant le genre de la force qui le produit ; on est ainsi amené à déterminer l'influence des différentes formes de l'énergie.

*Cinquième question.* — L'hypnose comporte un certain nombre d'états différents ; la perception de l'effluve, si elle est réelle, varie-t-elle si l'on place le sujet dans tel ou tel de ces états ? Il est nécessaire de résoudre cette question pour qu'on puisse placer le sujet dans les conditions les plus convenables à l'expérience.

*Sixième question.* — Une question très grave consiste dans l'influence qu'une suggestion pourrait exercer sur la façon dont le sujet décrit l'effluve. Nous entendons ici par sugges-

tion une idée dirigeante et persistante imprimée dans le cerveau du sujet par des actes ou par des paroles antérieurement au moment où il donne les descriptions de l'effluve. De la réponse à cette question doit résulter l'indication des précautions à prendre, s'il y a lieu, pour se mettre à l'abri d'une sérieuse cause d'erreur.

*Septième question.* — Enfin, on doit se demander s'il n'existe pas quelque difficulté ou même quelque impossibilité d'interprétation de la production et de la perception de l'effluve au point de vue théorique. Autrement dit, la production et la la perception de l'effluve peuvent-elles s'expliquer par nos connaissances scientifiques actuelles? C'est par l'examen de cette question que nous terminerons ce travail.

Le programme de notre étude étant ainsi bien défini, nous allons exposer les réponses que nos expériences et le raisonnement apportent à ces différentes questions.

### PREMIÈRE QUESTION

## Y A-T-IL PERCEPTION D'UN PHÉNOMÈNE RÉEL?

Pour résoudre cette question, nous avons institué un certain nombre d'expériences, dont les conditions étaient combinées de telle sorte qu'il fût impossible au sujet de s'en rendre compte; ces expériences étaient l'application de certaines lois physiques nettement caractérisées ne laissant pas place au moindre doute sur le résultat à obtenir.

De plus, afin de nous mettre à l'abri de toute cause d'erreur pouvant provenir d'une suggestion subie par le sujet, aucune parole susceptible de l'influencer n'était prononcée devant lui, soit à l'état de veille, soit à l'état hypnotique. On lui posait seulement la question : « Que voyez-vous? »

Enfin, pour écarter toute idée de suggestion, même involontaire, les attributions des deux opérateurs étaient nettement séparées : M. de Rochas s'occupait de placer le sujet dans l'état convenable; M. X... exécutait les opérations à l'insu

Les conducteurs établissant la liaison de la bobine et de la pile avec les bornes de la planchette étaient emmêlés les uns dans les autres (ils étaient recouverts de gutta-percha) de façon à dissimuler complètement le sens du courant au sujet qui, d'ailleurs, ne pouvait pas davantage se rendre compte de la position du commutateur.

Le mécanisme de chaque expérience était le suivant.

On faisait tourner le commutateur, et on l'arrêtait dans une position quelconque, sans chercher à déterminer cette position; le sujet, amené à l'état hypnotique, était placé devant l'électro-aimant.

La séance avait lieu entre 2 et 4 heures de l'après-midi, et la lumière était celle du jour amortie par un store.

Le sujet faisait sa description; puis, on approchait successivement des deux extrémités du noyau de fer de l'électro-aimant une petite boussole breloque tenue dans le creux de la main, que le sujet ne pouvait voir; et d'ailleurs l'aurait-il vue que cette indication lui aurait été inutile, puisque, à ce moment, la description était déjà faite et enregistrée.

On déterminait ainsi si le courant passait, ou non, et, dans le cas de l'affirmative, quels étaient la nature des pôles et le sens du courant.

Cette expérience a été exécutée un grand nombre de fois (vingt-deux), séparées tantôt par quelques minutes pendant lesquelles on réveillait le sujet pour quelques instants de repos, tantôt par des intervalles de plusieurs jours.

Les descriptions du sujet ont toujours été en concordance avec le phénomène réellement produit; *dans chaque série*, c'est-à-dire *pour un même état du sujet*, elles indiquaient : un effluve bleu à une extrémité du noyau et un effluve rouge à l'autre, toutes les fois que le courant passait dans la bobine; un mélange de bleu et de rouge à chaque extrémité lorsque le sens du courant était brusquement inversé; puis, au bout de quelques secondes, un renversement des colorations des effluves, c'est-à-dire la substitution d'un effluve bleu à un rouge, et réciproquement; enfin, plus rien si le courant était interrompu.

L'interruption fut produite aussi plusieurs fois sans toucher

au commutateur, en détachant, à l'insu du sujet, un des fils de communication; aussitôt le sujet déclara qu'il ne voyait plus rien.

On chercha encore à supprimer le courant en relevant les zincs de la pile de façon à les amener en dehors du liquide: on pensait ainsi dérouter le sujet; puisque le courant ne devait plus exister, le sujet ne devait plus rien voir. Or celui-ci déclara qu'il voyait toujours les deux effluves. La boussole fut approchée et indiqua qu'il y avait en effet une polarisation encore énergique du noyau de fer, et, par conséquent, un courant très appréciable. On examina alors la pile, et il fut facile de constater que ce courant était dû à des gouttes de liquide qui avaient été entraînées par les zincs et qui étaient restées adhérentes aux pièces d'ébonite destinées à séparer les zincs des charbons; ces gouttes étaient en contact avec les zincs et les charbons, et suffisaient pour prolonger l'activité de la pile, ainsi que le montrait bien nettement le jeu du commutateur.

Dans certaines expériences, un fil de cuivre isolé fut enroulé autour d'un noyau d'acier, puis mis en communication avec les deux pôles de la pile, à l'insu du sujet. Au moment de l'établissement du courant, L... accusa le développement de deux effluves aux deux extrémités du barreau; ces deux effluves persistèrent ensuite, après la suppression du courant. Il était cependant impossible que L... pût distinguer dans ces deux cas le fer doux et l'acier.

*b*) *Réfraction.* — Le deuxième principe utilisé est celui de la réfraction de la lumière, qui permet de séparer et d'analyser les radications lumineuses d'après leurs longueurs d'onde, ou, ce qui revient au même, d'après leurs nombres de vibrations par seconde.

Nous nous sommes servis, pour cela, d'un spectroscope, composé d'un collimateur, d'un prisme, et d'une lunette. En plaçant une source de lumière blanche devant la fente du collimateur, et en inclinant l'oculaire à droite ou à gauche sur l'axe de la lunette au moyen d'un pignon, on pouvait amener dans le champ de la lunette telle ou telle partie du

spectre. Si l'on inclinait l'oculaire à gauche, on pouvait isoler les radiations rouges; si on l'inclinait à droite, on n'avait plus que les radiations bleues et violettes.

Il était ainsi facile de contrôler par la position de l'oculaire la nature des colorations que le sujet disait voir dans la lunette lorsqu'on plaçait devant la fente des effluves suffisamment intenses.

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut remarquer qu'un même sujet n'attribue pas toujours la même coloration au même effluve, ni, en général, à une source lumineuse quelconque parmi celles qu'un individu à l'état normal peut percevoir.

Cette coloration varie suivant l'état et le degré de fatigue du sujet. Ainsi, un pôle Nord d'un même aimant pourra être vu tantôt bleu, tantôt rouge, dans des séries différentes d'expériences. De même, le spectre [1], vu directement ou par projection sur un écran, est perçu tantôt de la façon normale, tantôt à l'envers avec le violet à la place du rouge et réciproquement (voir TROISIÈME QUESTION).

Cela posé, voici les expériences que nous avons exécutées avec le spectroscope.

Pour toutes, on faisait dans le local une demi-obscurité, plus favorable au sujet L... que l'obscurité complète pour la perception et la description des effluves.

Dans une première série, nous disposons en avant et un peu en dessous de la fente du collimateur un barreau aimanté de force moyenne; le sujet ne voit rien.

Le barreau est remplacé par une lampe à gaz; le sujet voit alors le spectre, mais inversé. On déplace l'oculaire de façon à isoler le bleu et le violet; L... voit rouge. On isole ensuite le rouge; L... voit violet.

Cette expérience, répétée plusieurs fois de suite, donne toujours le même résultat.

Pendant que le sujet observe dans la lunette, l'oculaire étant disposé pour ne recevoir que le bleu et le violet réels, M. de Rochas place l'extrémité des doigts en avant et un peu

1 La source lumineuse était la flamme d'une lampe à gaz.

en dessous de la fente. Le sujet déclare que la lumière, qu'il voyait rouge, est devenue violette.

On déplace légèrement les doigts à l'insu de L..., de façon à changer la direction de l'effluve et à le détourner du champ de la fente. Le sujet déclare aussitôt que la lumière redevient rouge. On répète cette expérience plusieurs fois, toujours avec le même résultat.

Or, cette substitution d'une sensation violette à une sensation rouge ne peut se produire que si, à cette sensation rouge vient s'en ajouter une autre, bleue ou violette; il faut en conclure que l'atmosphère de l'extrémité des doigts émet des radiations donnant à L... une sensation bleue ou violette; cela est, en effet, vérifié par les descriptions du sujet, qui voit en bleu, plus ou moins violacé, les extrémités des doigts. On peut même aller plus loin : puisque la position actuelle de l'oculaire ne permet de recevoir que les radiations ayant réellement une coloration bleue ou violette, on est en droit de conclure de cette expérience que l'atmosphère de l'extrémité des doigts émet en réalité des radiations dont la longueur d'onde est voisine de celles du bleu et du violet.

Nous fûmes ainsi amenés à penser que, si le sujet n'avait rien vu dans le spectroscope avec un aimant de force moyenne, bien que la fente fût ouverte autant que possible, cela tenait sans doute à ce que les effluves de cet aimant (auxquels L... attribuait seulement une longueur d'un à deux centimètres) n'étaient pas assez intenses pour le degré, relativement modéré, de sensibilité du sujet.

L'expérience fut donc reprise dans une autre séance, en employant cette fois un très gros aimant en fer à cheval [1].

Le spectroscope fut d'abord placé de telle façon que l'axe de l'appareil passât un peu au-dessus du pôle Nord, la fente du collimateur étant amenée à quelques centimètres en avant du prolongement de la face vertcale antérieure de l'aimant; les deux branches de celui-ci étaient verticales. Dans ces conditions, s'il y avait effluve, il devait être vertical au-dessus

1. Cet aimant composé de 9 lames peut supporter 250 kilos.

du pôle, et jouer, par rapport au spectroscope, le même rôle qu'une flamme.

Une demi-obscurité régnait dans le local, et une étoffe d'un noir mat, tendue de l'autre côté de l'aimant, arrêtait toute radiation étrangère qui aurait pu s'introduire dans l'appareil.

On vérifia d'abord que l'œil normal, placé devant l'oculaire de la lunette, ne recevait pas de lumière, même en disposant un papier blanc devant la fente.

Voici maintenant le détail des observations faites :

Le sujet regarde dans la lunette ; on déplace, au moyen du pignon, l'oculaire à droite ; le sujet dit apercevoir une coloration bleue très vive. On amène l'oculaire vers la gauche ; le bleu diminue et la coloration tend vers un rouge peu intense.

Pendant que le sujet a l'œil à la lunette, on déplace légèrement l'appareil de façon que son axe passe à côté de l'effluve ; le sujet déclare aussitôt qu'il ne voit plus rien.

On continue le mouvement, et l'axe de l'appareil vient passer au-dessus du pôle Sud. L'oculaire est alors à gauche. Le sujet déclare qu'il voit une vive coloration rouge. On amène l'oculaire à droite ; le rouge diminue d'éclat et fait place à un bleu peu intense.

On revient au pôle Nord, en passant par l'intervalle entre les deux branches, et on obtient encore le même résultat.

Le spectroscope est enlevé. Le sujet, amené devant l'aimant, décrit deux effluves, hauts de 20 à 30 centimètres, l'un bleu au-dessus du pôle Nord, l'autre rouge au-dessus du pôle Sud.

On passe à d'autres expériences, on réveille le sujet, qui prend quelques minutes de repos ; puis on le remet dans l'état hypnotique. Il est ramené au spectroscope, et on répète l'expérience ; il voit toujours comme précédemment.

c) *Polarisation.* — Deux prismes de Nicol, montés sur pieds, étaient placés l'un devant l'autre, et chacun pouvait tourner dans sa monture autour de son axe. A chaque position du polariseur correspondaient deux positions déterminées de l'analyseur qui produisaient l'extinction de la lumière traversant le système, et deux autres positions, à 90 degrés de

celles-là, donnant le maximum de lumière; et réciproquement.

Cet ensemble était disposé devant le gros aimant et dirigé successivement au-dessus des deux pôles. Le local était peu éclairé et une étoffe d'un noir mat était tendue en arrière de l'aimant. Ce fond était assez absorbant pour que l'œil, placé en arrière des deux Nicols, ne pût établir une différence entre les différentes positions du polariseur et de l'analyseur.

On prenait encore la précaution de diriger l'axe du système à une hauteur suffisante au-dessus des pôles pour qu'il fût impossible d'apercevoir dans le champ les branches de l'aimant.

Il n'y avait donc, dans le champ de l'appareil, que l'écran noir, devant lequel pouvait apparaître seulement l'un ou l'autre des deux effluves.

Le sujet L..., dans l'état hypnotique, regarde dans l'appareil, qui est dirigé au-dessus du pôle Nord, et voit le champ éclairé en bleu. On tourne le polariseur de différentes façons sans aucun ordre régulier; L... décrit très nettement des extinctions et des renforcements très vifs de lumière bleue, avec des variations intermédiaires et régulières d'éclat d'une position à l'autre; les descriptions, faites sans la moindre hésitation, correspondaient à des positions, bien déterminées et toujours les mêmes, du polariseur, l'analyseur restant fixe.

Ces positions furent repérées sur la monture, et, en plaçant ensuite un papier blanc dans le champ, nous pûmes constater que les descriptions de L... étaient bien d'accord avec les positions réelles des extinctions et des maxima de lumière.

L'appareil fut ensuite dirigé au-dessus du pôle Sud. Le sujet indiqua alors qu'il voyait une lumière rouge, la rotation du polariseur produisait les mêmes effets et les mêmes variations que dans le cas précédent et dans les mêmes positions.

Pendant que L... regardait, le polariseur fut légèrement déplacé de facon à être dévié de la direction de l'effluve; aussitôt, L... déclara qu'il ne voyait plus rien, et cela dans n'importe quelle position de la rotation du polariseur.

Ces expériences furent répétées un grand nombre de fois et donnèrent toujours les mêmes résultats concordants et conformes aux lois de la polarisation, bien qu'on fît tourner tantôt le polariseur, tantôt l'analyseur, et qu'on changeât à chaque instant, d'une facon absolument irrégulière, la vitesse et le sens de la rotation.

Il faut remarquer d'ailleurs que les positions d'extinction et de maximum de lumière donnés par la rotation d'un des deux Nicols dépendent de la position de l'autre. Il suffisait donc de donner une nouvelle orientation au Nicol fixe pour changer les positions de minimum et de maximum données par la rotation du Nicol mobile. Ces changements étaient faits à l'insu du sujet.

*Résumé.* — On voit donc que :

*a*) Au moyen de l'électro-aimant, nous faisons naître, ou nous supprimons, ou nous intervertissons à volonté, à l'insu du sujet, les pôles magnétiques du noyau de fer doux ; non seulement les descriptions de l'effluve concordent parfaitement avec ces opérations, dans les vingt-deux expériences exécutées, mais le sujet constate même le passage du courant à un moment où l'opérateur croyait l'avoir supprimé.

Avec un noyau d'acier, que le sujet ne pouvait cependant pas distinguer du fer doux, les effluves décrits au moment du passage du courant persistent ensuite.

*b*) L'extrémité des doigts et les pôles d'un aimant puissant, placés devant la fente du spectroscope, donnent lieu à des colorations très nettes ; on vérifie que la description de chaque coloration concorde bien avec la position de l'oculaire qui permet seule d'admettre dans le champ la radiation lumineuse correspondante ; on vérifie aussi que le sujet ne voit plus rien dès que, à son insu, on éloigne et l'on détourne de la fente du spectroscope ce qui est, d'après les descriptions antérieures du sujet, l'emplacement de l'effluve.

*c*) L'axe commun de deux Nicols est dirigé au-dessus des pôles du gros aimant, avec les précautions nécessaires pour que le champ ne contienne autre chose qu'un fond sombre ; L... voit ce champ éclairé en bleu au-dessus du pôle Nord et

en rouge au-dessus du pôle Sud. Si on fait tourner le polariseur ou l'analyseur, L... décrit très nettement, et sans aucune hésitation, des variations d'intensité de ces lumières, et on constate que les positions des maxima et minima décrits correspondent bien à celles qui résultent des lois de la polarisation.

Si l'appareil est dévié de la direction des pôles, L... ne voit plus rien.

Ces expériences, répétées un grand nombre de fois, dans des conditions très variées, ont constamment donné le même résultat.

En présence de ces trois ordres de faits, et eu égard aux conditions dans lesquelles ils se sont produits, il nous semble difficile de ne pas conclure à l'existence de l'effluve.

## DEUXIÈME QUESTION

## PAR QUEL ORGANE SE FAIT LA PERCEPTION DE L'EFFLUVE?

Toutes les descriptions des sujets rapportent la position de l'effluve à certaines parties bien déterminées des corps; tantôt l'effluve enveloppe le corps, tantôt il est localisé aux extrémités de celui-ci. Dans tous les cas, il est absolument solidaire de la forme et de la position du corps. Cela se voit très nettement sur les dessins et peintures exécutés d'après nature par le sujet L... au moment même de la perception. Comme la perception du corps est effectuée par la voie de la rétine, on est amené à conclure que celle de l'effluve a lieu aussi par la même voie (fig. 3, 4 et 5).

D'autre part, les descriptions de ce qui se passe dans le champ du spectroscope et dans celui des deux Nicols démontrent aussi que c'est l'œil, alors le seul organe intéressé, qui reçoit l'impression de l'effluve.

Enfin, les sujets n'ont connaissance de l'effluve que lorsqu'ils ont les yeux ouverts et regardent attentivement l'objet.

Il nous paraît donc établi que la perception de l'effluve se fait par la voie de la rétine.

TROISIÈME QUESTION

## COMMENT LES DIFFÉRENTS SUJETS DÉCRIVENT-ILS L'EFFLUVE?

Dans les descriptions de l'effluve faites par différents sujets, il faut distinguer certains caractères communs et généraux, qui sont absolument constants ; et d'autres qui, variables suivant les individus, peuvent servir à définir la façon de voir de chacun de ceux-ci.

*a*) *Caractères constants.* — Tous les sujets décrivent l'effluve comme une flamme sortant du corps soit par toute sa surface s'il présente une forme arrondie, soit par ses deux extrémités s'il a une forme allongée.

Dans ce dernier cas, chaque sujet attribue aux deux effluves deux colorations distinctes.

Cette flamme se comporte de deux façons, qui sont constantes pour tous les individus. Pour certains corps, comme les aimants puissants, qu'ils soient en forme de barreau droit ou de fer à cheval, elle sort dans le prolongement des branches, celles-ci étant horizontales, ou verticales, ou dans une position quelconque. L'effluve des doigts est aussi toujours dans le prolongement de ceux-ci. Pour d'autres corps, l'effluve est vertical; son intensité est alors aussi beaucoup plus faible.

On peut encore obtenir un effet intermédiaire, provenant de la combinaison de ces deux-là, ce qui a lieu pour des effluves d'intensité moyenne.

*b*) *Caractères variables.* — La longueur et l'intensité de l'effluve varient suivant les sujets ; ces deux qualités dépendent de la sensibilité de l'individu et peuvent servir à la définir.

La coloration de l'effluve est variable aussi ; on conçoit qu'elle doit être fonction de la perturbation apportée par l'état hypnotique dans le centre de la perception visuelle et dans les organes intermédiaires qui transmettent de l'œil à ce centre l'impression lumineuse ; cette perturbation dépend du

tempérament de l'individu. Mais, lorsque nous disons que la coloration est variable d'un sujet à un autre, cela ne signifie pas que cette variation s'étend indifféremment sur toutes les couleurs du spectre. La plupart des sujets perçoivent surtout le bleu et le rouge, plus ou moins purs, et peu ou pas les couleurs intermédiaires; ils voient le plus souvent, dans les corps allongés, un effluve bleu à l'une des extrémités et un effluve rouge à l'autre extrémité. Pour d'autres sujets, mais beaucoup moins nombreux, le rouge est remplacé par le jaune ou par le vert, et le bleu par le violet.

Il faut bien remarquer que ces trois éléments : longueur, intensité, et coloration d'un effluve déterminé, varient aussi chez un même sujet dans certaines limites, d'après son tempérament, et d'après l'état hypnotique où il est amené.

Cette impression caractéristique personnelle de chaque sujet pourra être établie : 1° pour la longueur et l'intensité de l'effluve, au moyen d'un effluve constant servant d'étalon, comme celui d'un aimant déterminé; 2° pour la nature des colorations, au moyen du spectroscope, qui permet d'analyser une radiation composée et de déterminer la longueur d'onde de chaque radiation simple d'après l'endroit du champ où elle apparaît.

Comme exemple, nous allons indiquer la caractéristique du sujet L..., amené à l'état ordinaire d'hypnose dans lequel il a servi à nos expériences.

Il attribue à chacun des deux effluves du gros aimant dont nous avons parlé une longueur de 20 à 30 centimètres; c'est une sensibilité très modérée, car d'autres sujets voient ces deux effluves se projeter jusqu'à 4 et 5 mètres.

Dans certaines conditions, il voit à leur place normale les couleurs du spectre (lampe à gaz), par projection sur un écran ou par vision directe dans le spectroscope. Le bleu et le rouge prennent pour lui plus d'importance que pour nous, et il voit plus loin que nous dans l'infra-rouge et l'ultra-violet.

Mais il arrive souvent aussi qu'il inverse les couleurs du spectre, c'est-à-dire qu'il voit en rouge le bleu et le violet, et

en bleu l'orangé et le rouge, le jaune restant sans modification sensible.

Nous nous sommes assurés d'ailleurs que ce phénomène ne tient pas à un renversement de l'image du corps, en faisant dessiner à L..., au moment où il inverse ces colorations, des objets de formes très dissymétriques. L'inversion porte uniquement sur la coloration.

De même, dans certains cas, il attribue : 1° une coloration bleue au pôle Nord du gros aimant, au pôle positif de la machine électrique, à la portion de fil reliée au pôle positif d'une pile dans un circuit fermé, etc. ; 2° une coloration rouge aux pôles opposés, etc.

Ou bien il inverse ces colorations, le bleu précédent étant changé en rouge, et le rouge en bleu.

Mais il existe des impressions lumineuses pour lesquelles l'inversion ne se produit pas dans l'état ordinaire d'hypnose qui nous occupe seul en ce moment ; ce sont celles qui proviennent des couleurs d'aquarelle dont L... se sert pour peindre les représentations des effluves. Cette exception est très remarquable ; car on voit ainsi L... à un moment où il inverse, peindre dans l'ordre inverse les couleurs, comme il le perçoit, le spectre qui est projeté devant lui sur un écran.

### QUATRIÈME QUESTION

## LES DESCRIPTIONS DE L'EFFLUVE ACCUSENT-ELLES UNE INFLUENCE PARTICULIÈRE DES AGENTS QUI REPRÉSENTENT LES DIFFÉRENTES FORMES DE L'ÉNERGIE?

Limités par le cadre restreint que nous nous sommes imposé ici, nous avons borné cette étude aux manifestations d'effluves les plus nettes et les mieux caractérisées, c'est-à-dire à celles qui se développent dans les électro-aimants et dans les aimants.

Les effets des différentes formes de l'énergie : actions mé-

caniques, chaleur, lumière, électricité, magnétisme et actions chimiques, ont fait l'objet des recherches de Reichenbach, et, s'il est permis de ne pas admettre les conséquences théoriques qu'il en a tirées, il semble du moins que les descriptions faites par les nombreux sujets dont il s'est servi ne doivent plus être négligées, maintenant que nous croyons avoir démontré l'existence de l'effluve.

Nous ne nous occuperons ici que de nos recherches personnelles.

*a*) *Électro-aimants.* — Les expériences exposées dans l'étude de la première question ont établi que le passage du courant dans la bobine détermine deux effluves, un à chaque extrémité du noyau de fer doux ; ces effluves disparaissent au bout de quelques secondes après la suppression du courant lorsque le noyau est en fer doux ; si le noyau est en acier, non préalablement aimanté, les effluves déterminés par le passage du courant subsistent.

Il y avait à résoudre une question importante : Les colorations des deux effluves dépendent-elles de la nature magnétique des pôles du noyau ?

Pour y répondre, nous avons enroulé autour d'un noyau de fer doux une spirale formée d'un fil de cuivre isolé; puis nous avons fait passer dans ce fil le courant produit par un élément de pile au bichromate, en changeant de temps en temps soit le sens du courant, sans toucher à l'enroulement, soit le sens de l'enroulement, dextrorsum ou sinistrorsum, sans changer le sens du courant.

Nous avons ainsi constaté que les colorations des deux effluves dépendent, non pas de la nature magnétique des pôles produits (Nord ou Sud), mais de la situation de ces pôles par rapport à l'entrée et à la sortie du courant, quel que soit le sens de l'enroulement (on suppose ici, comme on l'admet généralement, que la propagation du courant établi a lieu du pôle positif au pôle négatif de la source électrique dans le circuit extérieur). Ces colorations sont alors les mêmes que celles des fils conducteurs reliant les deux extrémités de la spirale aux deux pôles de la pile, c'est-à-dire que l'extrémité du noyau de fer située à l'entrée du courant donne un effluve

bleu et l'extrémité située à la sortie un effluve rouge, lorsque L... n'inverse pas.

L'intensité et la longueur des deux effluves semblent augmenter et diminuer en même temps que l'intensité du courant. Avec la spirale employée, qui présentait une très faible résistance (environ 2 mètres de fil de cuivre de 1 millim. de diamètre), il y avait, au moment de la fermeture du circuit après un long repos, un fort coup de fouet, suivi d'une diminution rapide de l'intensité; ces variations étaient accusées par les perceptions plus ou moins intenses du sujet.

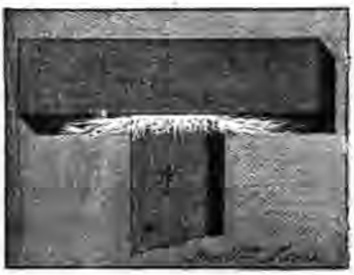


Fig. 3. — Forme présenté par l'effluve d'un pôle nord de barreau aimanté contre lequel on a placé transversalement un barreau d'acier.

S'il s'agit d'un barreau d'acier, il conserve les colorations d'effluve qui lui sont affectées par le premier passage du courant aimantant.

*b) Aimants.* — Il résulte de ce qui précède que la coloration de l'effluve de chacun des pôles d'un aimant obtenu par l'effet d'un courant électrique circulant dans une bobine dépend essentiellement de la situation qu'occupait ce pôle pendant l'aimantation par rapport au sens de propagation du courant; cette coloration est indépendante de la nature magnétique des pôles.

Cela explique comment il se fait que, parmi plusieurs aimants présentés simultanément à un même sujet, les pôles de même nom donnent les uns une coloration bleue, les autres une coloration rouge.

Nous avions souvent constaté ce fait, dont l'explication nous a été donnée ultérieurement par les expériences exécutées sur l'électro-aimant.

Pour le sujet L..., lorsqu'il n'inverse pas, la coloration bleue correspond à l'effluve du pôle d'aimant situé le plus près du pôle positif de la source électrique (en suivant le circuit) qui produit le courant aimantant; et la coloration rouge à l'effluve

du pôle d'aimant situé le plus près du pôle négatif de la source.

Mais les aimants ne sont pas toujours obtenus par l'effet d'un courant électrique; on se sert encore d'autres procédés d'aimantation, qui reviennent tous au contact d'un ou des

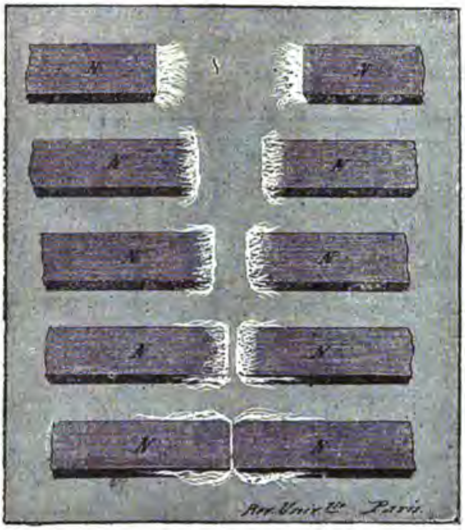


Fig. 4. — Formes diverses des effluves de deux barreaux aimantés opposés par les pôles de même nom.

deux pôles d'un fort aimant ou électro-aimant avec la pièce à aimanter.

Il était donc intéressant d'examiner l'effet de ce contact; voici ce que nous avons obtenu avec le sujet L...

Sur un barreau de fer approché d'un fort aimant, il ne voit rien. Au moment du contact, le barreau prend la coloration du pôle voisin. Si la pièce de fer est en contact avec les deux pôles de l'aimant, comme cela a lieu pour l'armature posée sur les extrémités des deux branches d'un aimant en forme de fer à cheval, les deux effluves qui se projetaient dans l'air disparaissent et chacune des deux moitiés de l'armature voisine des deux pôles de l'aimant prend la même coloration

que le pôle correspondant. C'est, en particulier, l'aspect que présente l'armature du gros aimant lorsque celui-ci en est armé.

Donc, la coloration communiquée à une pièce de fer par le contact d'un pôle d'aimant est la même que celle de ce pôle, quelle que soit la nature magnétique de celui-ci; si la pièce est en contact avec les deux pôles de l'aimant, chacune des deux moitiés prend la coloration du pôle voisin. Toutefois la question n'est point encore bien élucidée, car le dessin re-

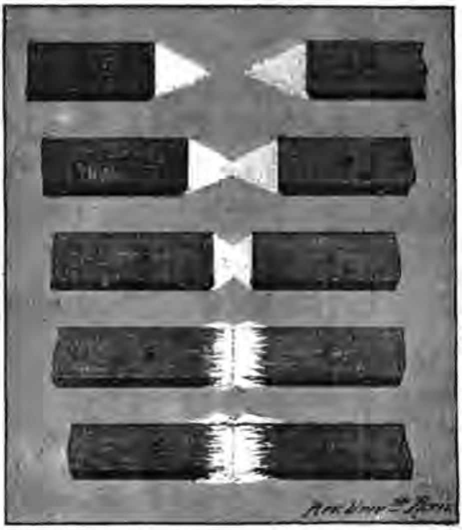


Fig. 5. — Formes diverses des effluves de deux barreaux aimantés opposés par les pôles de noms contraires.

produit dans la figure 3 montre que l'effluve du pôle nord d'un barreau aimanté peut être complètement repoussé par un barreau d'acier placé transversalement au-dessus.

Enfin, comment se comportent les effluves de deux pôles d'aimants qu'on rapproche?

La figure 4 dessinée d'après nature par Albert L... indique comment ils se repoussent quand les pôles sont de même nom. La figures 5 fait voir comment ils s'attirent et se *traversent* quand ils proviennent des pôles de noms contraires.

CINQUIÈME QUESTION

## LES DIFFÉRENTS ÉTATS DE L'HYPNOSE EXERCENT-ILS UNE INFLUENCE SUR LA VISION DE L'EFFLUVE?

La vision est certainement modifiée par l'état de profondeur de l'hypnose puisque le sujet à l'état de veille ne voit pas les effluves qu'il perçoit quand on a agi magnétiquement sur ses yeux, et qu'il cesse de les voir quand le sommeil devient profond. Mais ces degrés de profondeur entraînent-ils des modifications dans les couleurs des effluves perçues? C'est un point que nous avions l'intention d'élucider lorsque nos expériences ont été brusquement interrompues, par des circonstances que connaissent la plupart des personnes s'intéressant à nos études.

SIXIÈME QUESTION

## LA PERCEPTION DE L'EFFLUVE PEUT-ELLE ÊTRE INLUENCÉE PAR LA SUGGESTION?

Pour rechercher si la suggestion peut influencer la manière de voir l'effluve, M. de Rochas a montré à L..., à l'état de veille, un barreau de fer, et lui a expliqué que ce barreau, au lieu d'être aimanté comme les autres qui ont un pôle à chaque extrémité, était aimanté de façon à posséder deux pôles sur deux faces longitudinales opposées.

Le sujet, amené à l'état hypnotique, représente sur ce barreau, qui était en réalité aimanté de la manière ordinaire avec deux pôles aux extrémités, un effluve à chaque extrémité, avec un léger retour le long des faces comme s'il y avait en même temps aimantation partielle dans le sens suggéré. La suggestion avait donc agi partiellement.

Parmi d'autres tentatives, faites à l'état de veille ou dans

l'état hypnotique, les unes ont réussi, les autres ont échoué. Mais il suffit qu'une seule ait réussi pour que l'existence de la cause d'erreur soit démontrée.

Il est, par conséquent, absolument indispensable de ne rien manifester devant le sujet, en paroles ou en actes, qui puisse l'influencer dans ses descriptions, — et cela quelque soit l'état, de veille ou de léthargie apparente, dans lequel il se trouve. — Si on lui demande une description verbale de ce qu'il voit, il faut seulement lui poser la question : « Que voyez-vous ? » S'il dessine et peint, on doit l'abandonner à lui-même dans le plus grand calme. Nous croyons même qu'il est bon de limiter le nombre des personnes présentes, aux deux seuls opérateurs, parce qu'un nombre plus grand détermine le plus souvent une agitation préjudiciable à l'expérience, ainsi que nous avons pu le constater plusieurs fois.

### SEPTIÈME QUESTION

### LA PRODUCTION ET LA PERCEPTION DE L'EFFLUVE PEUVENT-ELLES S'EXPLIQUER PAR NOS CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ACTUELLES?

Nous croyons avoir démontré que l'effluve est un phénomène réel, perçu réellement par la voie de l'œil comme tout autre phénomène lumineux.

On est ainsi amené à penser que l'effluve doit être, comme toute source lumineuse, le siège de mouvements vibratoires moléculaires envoyant à l'œil des radiations susceptibles de l'impressionner et de donner la sensation de la couleur. Cette surexcitation de l'activité moléculaire de l'atmosphère, en contact avec certaines parties du corps observé, serait due à des radiations provenant des mouvements vibratoires moléculaires de ce corps. On conçoit que la forme même de celui-ci puisse déterminer un effet plus considérable dans certaines directions sur les molécules de l'atmosphère ambiante; nous reviendrons plus loin sur cette considération.

Voyons d'abord d'après quelles lois un mouvement vibra-

toire peut se propager du corps à la portion d'atmosphère qui est le siège de l'effluve, puis de celle-ci à l'œil, et enfin de l'œil au centre de perception.

On sait que les éléments caractéristiques de tout mouvement vibratoire sont : sa forme, son amplitude, et le nombre de vibrations par seconde. L'intensité de l'effet produit sur l'œil, ou plutôt sur le centre de perception, est proportionnelle au carré de l'amplitude; la nature de l'effet produit, c'est-à-dire l'espèce de la couleur perçue, ne dépend que du nombre de vibrations par seconde de l'ébranlement reçu.

De ces principes empruntés à la physique mathématique, nous tirons les conséquences suivantes :

Considérons un groupe moléculaire appartenant à un corps quelconque, solide, liquide, ou gazeux ; à un moment donné, les mouvements vibratoires de ces molécules sont définis par une certaine forme, une certaine amplitude, et un certain nombre de vibrations par seconde. Ce groupe reçoit des radiations des corps voisins, et rayonne lui-même.

Supposons qu'une radiation additionnelle, provenant de molécules voisines, vienne affecter le groupe considéré. Il en résulte, dans le mouvement vibratoire existant antérieurement, une modification qui dépend des éléments de cette radiation additionnelle. La force vive $mv^2$ du mouvement vibratoire antérieur est augmentée; comme la masse $m$ des molécules du groupe n'a pas changé, il faut que la vitesse du mouvement augmente.

Or, la vitesse d'une vibration ne peut s'accélérer que de deux façons : par augmentation de l'amplitude, ou par augmentation du nombre de vibrations par seconde. L'augmentation de vitesse portant sur deux quantités, l'une d'elles peut rester constante, ou même diminuer, à la condition que l'autre atteigne une valeur suffisante pour que la force vive s'accroisse dans la proportion voulue.

Il y a donc à distinguer les combinaisons suivantes :

*a*) Augmentation d'amplitude, sans que le nombre de vibrations par seconde soit modifié ;

*b*) Augmentation plus grande d'amplitude et diminution du nombre de vibrations ;

*c*) Augmentation d'amplitude et du nombre des vibrations;

*d*) Augmentation du nombre des vibrations sans changement de l'amplitude;

*e*) Augmentation du nombre des vibrations et diminution de l'amplitude.

Telles sont les modifications qui peuvent se produire dans le groupe moléculaire que nous considérons.

Pour la même raison, la radiation envoyée par ce groupe aux corps voisins est modifiée aussi suivant une de ces combinaisons, et ainsi de suite, de proche en proche, depuis le corps produisant l'effluve jusqu'au centre de la perception colorée.

*Perception de l'effluve.* — On peut expliquer ainsi, en particulier, comment il se fait que la nature de la coloration perçue varie suivant le sujet, suivant son état, et même suivant les caractères de la radiation que l'œil reçoit. Il ne s'agit pas ici de fixer en quels points du trajet, entre l'œil et le centre de la perception colorée, se produisent ces altérations, ni de chercher une explication de l'augmentation extraordinaire de la sensibilité au point de vue de la perception des effluves sous l'influence de l'hypnose; cette étude appartient au physiologiste. Il nous suffit de montrer que les modifications de la radiation, indiquées par l'expérience, peuvent être considérées comme une conséquence des principes qui régissent la transmission de l'énergie.

La sensation de la couleur dépend du nombre de vibrations par seconde de l'ébranlement reçu par le centre de perception, et ce nombre va en augmentant du rouge au violet. Donc, à partir du jaune, par exemple, qui correspond à la sensation moyenne, la sensation colorée tendra vers le rouge si le nombre des vibrations est diminué, et vers le violet si ce nombre est augmenté.

Quant à l'intensité de la sensation colorée, elle est proportionnelle au carré de l'amplitude. Mais cela s'applique à une même couleur; on sait, en effet, que les différentes radiations n'affectent pas le sens visuel et normal de la même façon, et que, dans un même spectre, le maximum a lieu pour le jaune.

Ces considérations montrent comment la manière de voir

l'effluve peut varier d'un sujet à un autre, et chez un même sujet suivant son état.

*Production de l'effluve.* — Dans ce qui procède, nous avons considéré d'une façon absolument générale les molécules des milieux successifs traversés par la radiation, sans chercher à distinguer les molécules de l'éther des molécules pondérables de ces milieux; le principe de la transmission de l'énergie s'applique, en effet, aussi bien aux unes qu'aux autres.

Mais cette distinction devient nécessaire en ce qui concerne la portion de milieu gazeux qui est le siège de l'effluve, si l'on cherche à approfondir la nature de celui-ci.

Nous savons, d'après les travaux de Fresnel, vérifiés par l'expérience de M. Fizeau, sur l'entraînement des ondes lumineuses, que les molécules d'éther d'un milieu gazeux lancé avec la plus grande vitesse qu'on puisse lui imprimer, n'entraînent pas les vibrations lumineuses d'une façon appréciable. Si donc l'observation montre qu'un déplacement de l'air produit une déformation de l'effluve, c'est que les molécules d'éther du milieu où siège l'effluve ne sont pas seules intéressées, et que les molécules pondérables de ce milieu participent au mouvement vibratoire source de la radiation.

Il en est bien ainsi : une agitation de l'air peut déformer l'effluve, qui oscille alors à la manière d'une flamme.

Il semble donc que les molécules d'oxygène et d'azote qui constituent l'air, et avec lesquelles le corps est en contact, reçoivent de celui-ci une surexcitation de mouvement vibratoire, dans certaines directions qui dépendent de la structure, plus ou moins homogène, plus ou moins complexe, et de la forme du corps, ainsi que de la présence de certains centres de rayonnement d'énergie, comme cela a lieu dans les corps organisés. On peut alors expliquer pourquoi, dans un corps homogène et présentant une forme allongée, les effluves se manifestent avec plus d'intensité aux deux extrémités. Dans cette direction, en effet, l'influence subie par chaque molécule de gaz au contact du corps provient de la somme des influences de la longue série de molécules qui aboutit en ce point; les impulsions élémentaires de toutes ces molécules s'ajoutent en tension et donnent lieu, à la sur-

face du corps, à une résultante qui tend à se propager en ligne droite dans l'air dans le prolongement de l'ébranlement donné par cette série de molécules.

Mais, d'autre part, il peut se faire que la modification communiquée au groupe de molécules d'air formant l'effluve détermine un écartement plus grand de ces molécules, par exemple par suite d'une augmentation de l'amplitude des vibrations; la densité du groupe diminue alors par rapport à celle du milieu ambiant non influencé, et l'effluve tend à s'élever verticalement.

La direction de l'effluve peut donc varier entre deux limites extrêmes : le prolongement de la plus grande dimension du corps, supposé homogène, — et la verticale. Elle se rapprochera d'autant plus de la première direction que l'impulsion rayonnée par le corps sera plus violente, et d'autant plus de la deuxième que la densité de l'air dans cette région sera plus diminuée.

*Effets particuliers.* — Il est intéressant de chercher comment on peut expliquer, dans cette théorie, le fait expérimental d'après lequel les deux effluves d'un aimant dépendent, non pas de la nature magnétique de ses deux pôles, mais de la situation de ceux-ci par rapport au sens de propagation du courant ou à l'aimant influençant.

On admet que le magnétisme détermine dans le fer soit des courants particulaires, d'après la théorie d'Ampère, soit des tourbillons, d'après celle de Maxwell, c'est-à-dire, dans l'une ou l'autre hypothèse, un entraînement des atmosphères moléculaires autour de certaines directions ou lignes de force. Le mouvement vibratoire des molécules de fer reçoit ainsi, par le fait de l'aimantation, en même temps une orientation particulière autour de ces lignes de force, et une augmentation de force vive. Celle-ci se traduit d'une des cinq façons indiquées plus haut.

De ces deux éléments : orientation et augmentation de force vive, le premier a pour effet de déterminer la nature magnétique des pôles d'après le sens de la rotation; tandis que le deuxième agit sur le nombre de vibrations par seconde. Comme c'est ce nombre qui caractérise la coloration de

l'effluve, on conçoit que la coloration de l'effluve d'un pôle d'aimant dépende plutôt du deuxième élément que du premier.

Il résulte de toutes ces considérations, qui sont générales et s'appliquent à toutes les formes de l'énergie, que la production et la perception de l'effluve ne sont nullement incompatibles avec les principes de la science actuelle.

## RÉSUMÉ

En résumé, nous croyons avoir établi les points suivants :

1° L'effluve est un phénomène réel.

2° Sa perception s'effectue par la voie de la rétine.

3° L'effluve présente :

*a*) Certains caractères généraux et coexistants : sa forme, qui est celle d'une projection de flamme, et la localisation de ces projections aux extrémités des corps lorsqu'ils ont une forme allongée;

*b*) Certains caractères variables suivent les sujets : sa longueur, son intensité et sa coloration; ces trois éléments constituent la caractéristique de chaque individu.

4° L'aimantation détermine des effluves aux extrémités d'une pièce de fer en forme de barreau ou de fer à cheval; ces effluves sont passagers dans le fer doux et permanents dans l'acier; la coloration de chaque pôle dépend du sens de propagation du courant aimantant; elle est la même que celle de l'effluve du pôle aimantant au contact.

5° La caractéristique de chaque sujet est fonction de l'état de l'hypnose.

6° La suggestion peut altérer dans une certaine mesure la description de l'effluve; il faut donc employer les plus grandes précautions pour se mettre à l'abri de cette cause d'erreur.

7° La production et la perception de l'effluve peuvent s'expliquer par nos connaissances scientifiques actuelles.

X...

## CONCLUSION

Nous nous sommes bornés ici à un cadre restreint, dans lequel nous n'avons voulu comprendre que les points qui nous ont paru les plus importants et les plus propres à faire ressortir l'étendue des aperçus ouverts dans cet ordre d'idées. Notre but est surtout, en effet, d'attirer l'attention sur un nouvel instrument dont les indications ne doivent être admises qu'avec réserve puisque cet instrument est un être humain, mais dont l'extrême sensibilité peut fournir une aide précieuse au physiologiste et au physicien dans les recherches relatives aux états de l'hypnose, au mécanisme des perceptions lumineuses et des sensations colorées, à la propagation et à la transformation des radiations, à la nature du magnétisme, de l'électricité, et des autres formes de l'énergie, etc.

Je souhaite vivement, pour ma part, que d'autres expérimentateurs s'intéressent à cette nouvelle partie de la science, dont l'étude fera probablement la gloire du XX^e siècle, comme celle de l'électricité a fait celle du XIX^e. C'est en effet seulement à la suite des affirmations concordantes et répétées d'homme dignes de confiance par leur probité scientifique que l'esprit public pourra se former, et, admettant qu'il y a dans la nature d'autres forces que celles dont on parle dans les cours actuels de physique, permettre d'aborder ouvertement l'étude des phénomènes d'un ordre plus élevé, touchant la nature et les propriétés de l'agent dont nous avons constaté ici l'extériorisation par les effluves digitaux et qui, dans notre organisme, sert de lien entre l'âme et le corps, ainsi que j'essaierai de le démontrer dans un prochain article.

ALBERT DE ROCHAS.

# VISIONS PRÉMONITOIRES

PAR M. LE D[r] BÉTENCÈS

---

### 1[er] CAS

1867. — J'habitais Mayagüéz, mon pays, dans l'île de Porto-Rico, colonie espagnole. Je me relevais à peine d'une grave maladie et j'avais encore de fortes fièvres intermittentes.

Un matin, on était venu me communiquer l'ordre de l'autorité supérieure d'avoir à m'embarquer, dans les vingt-quatre heures, pour l'Espagne, sur un navire de l'État dont l'arrivée était annoncée. On m'expédiait en qualité de prisonnier politique. On avait donné le même ordre à un de mes amis intimes, l'avocat Ségundo Ruiz Belvis. Sans nous être concertés, nous avions formé immédiatement, l'un et l'autre, le projet de nous soustraire à cet ordre arbitraire et nous nous étions mis à faire des préparatifs dans ce but; mais vers une heure après midi, la fièvre me prit avec tant de violence que je fus obligé de me jeter tout habillé sur mon hamac. En ce moment venait Ruiz me faire savoir ce qui lui arrivait. Il s'assit à ma gauche sur le hamac et nous résolûmes de partir ensemble le soir même, malgré ma fièvre, et de traverser la mer, fut-ce sur un canot, pour nous réfugier dans l'île voisine, Saint-Thomas, colonie danoise. Ruiz était très bien portant et très décidé. C'était un homme plein d'énergie et de courage.

Pendant que nous délibérions, lui assis et moi couché, ous deux sur le hamac, ma femme, fort jeune et ne se dou-

tant pas le moins du monde des dangers que nous courions, traversa le bureau où nous étions. Elle fixa un instant Ruiz, le salua et disparut.

Ruiz sortit, après s'être chargé de trouver des hommes capables de s'aventurer avec nous dans une fuite où nous étions certains d'être poursuivis avec rage. A peine sorti, ma femme rentra et s'arrêtant devant moi :

— Qu'a-t-il donc ton ami ? me dit-elle.

— Rien, lui dis-je, pourquoi?

— Pourquoi ? *Je l'ai vu mort !* (*sic*).

Nous partîmes vers six heures du soir, et je n'oublierai jamais cette nuit si triste. Je la passai jeté au fond du canot qui faisait eau, dans tout le délire d'une fièvre de ces pays. Ruiz n'eut pas à souffrir de cette aventure, et dès le second jour j'étais moi-même debout, à force de quinine. Après avoir été ballottés en tous sens par la mer, poursuivis par des vapeurs et recherchés à terre sur les côtes, pour être pris morts ou vifs, au sixième jour, nous fûmes recueillis par un navire américain qui nous porta à Baltimore. De là nous allâmes à New-York et, décidés à porter la révolution dans notre île, chacun de nous se chargea d'aller chercher des secours de son côté. Tout danger avait disparu pour le moment, et nous pouvions avoir confiance. Ruiz s'embarqua pour le Chili. Son voyage fut heureux presque jusqu'au terme de la route ; mais deux jours avant son arrivée à Valparaiso, il tomba malade et ne fut débarqué à bras, que pour y mourir quelques mois à peine après la triste prédiction dont rien n'avait pu faire soupçonner la réalisation.

## 2e CAS

En 1872, après mille aventures, j'étais rentré à Paris où j'avais laissé un ami excellent que je retrouvais occupant une chaire de professeur à l'École de médecine. C'était le Dr Lorain. Je n'eut pas de peine à reprendre avec lui les relations les plus cordiales.

Il nous avait invités une fois, ma femme et moi, à dîner avec Mme Lorain, rue de l'Odéon. A table, ma femme se trou-

vait en face de lui. Lorain, plein de santé et de force, était fort gai. Mme Lorain était charmante. On était au dessert, lorsque tout à coup le verre de la lampe de la suspension se cassa. Pour éviter la fumée, Mme Lorain l'éteignit aussitôt et porta deux bougies qu'elle plaça sur la table. Lorain se trouva entre les bougies et ma femme; sans pouvoir se retenir, celle-ci poussa un cri, puis s'écria : « Otez donc ces bougies! C'est mauvais signe. »

En nous levant de table, elle se rapprocha de moi et tristement : « Quel malheur! me dit-elle; *j'ai vu M. Lorain mort... comme Ruiz.* »

Deux mois ne s'étaient pas écoulés lorsque nous eûmes la douleur de perdre, en Lorain, un véritable ami. Je ne doute pas que Mme Lorain ne se souvienne de cette soirée.

Je cherchai à dissiper les idées lugubres de ma femme en lui disant que c'était l'impression produite toujours par une personne placée entre deux bougies et résultant de l'habitude des pays espagnols de placer un cierge de chaque côté du mort.

— Non; me dit-elle, ce n'est pas à cause des bougies que je l'ai vu mort; *c'est parce que jai eu peur.*

En effet, pendant longtemps, elle a eu peur des morts.

### 3e CAS

Il y a à Paris une famille très distinguée avec qui nous avons fait connaissance vers 1882 et nous avons conservé avec elle les relations les plus amicales; c'est la famille de M. M. Levy, 5, rue Scribe. Dans cette famille qui est nombreuse, il y avait alors une petite fille appelée Linda, âgée de six ans. Elle était d'une intelligence extraordinaire. Toute mignonne et gentille elle causait comme une grande personne et charmait tous ceux qui s'approchaient d'elle. Sa santé était parfaite et il n'y avait pas dans la famille des antécédents capables de faire craindre une affection héréditaire. L'enfant avait si bien le type créole que ma femme l'avait prise en affection et Mme Levy la lui confiait souvent et la laissait passer quelques jours chez nous. Elles nous était

devenue très chère et nous aimions à la considérer comme notre enfant. Elle avait le regard très mélancolique et ma femme s'en tourmentait au point que plus d'une fois, en nous mettant à table, elle embrassait l'enfant, les larmes aux yeux, puis se retirait en me disant :

— Ah ! cette enfant ne vivra pas !

Cette scène se répétait depuis quatre ou cinq mois, lorsque tout à coup au fond de l'œil droit de Linda apparut un reflet bleuâtre. C'était un gliome. M. le professeur Panas fut appelé et employa toute sa grande habileté pour arrêter le mal. Trois opérations radicales, dans l'espace de quelques mois, furent inutiles.

L'enfant mourut avec une tumeur qui récidivant, après chaque opération, avec une effrayante rapidité, atteignit enfin la grosseur d'une tête de fœtus.

Cette faculté de prévoir, dans certains cas, des malheurs aussi graves paraît avoir disparu chez Mme Bétancès, depuis l'âge de trente-cinq ans, et je dois ajouter qu'elle s'en félicite.

Biarritz, 4 octobre 1893.

D^r^ Bétancès.
Rue de Chateaudin, 6 *bis*, à Paris.

*Lettre du docteur Bétancès.*

25 octobre 1893.

Cher confrère et ami ; les récits que je vous ai envoyés ont été faits en collaboration avec ma femme. Elle ne saurait, dit-elle, rien y ajouter. Vous pouvez remarquer dans cette observation la réponse si spontanée : « Ce n'est pas à cause des bougies ; c'est parce que j'ai eu peur ! »

Nous sommes sortis, Ruiz, Belois et moi, au mois d'avril 1867. Nous avons eu quinze jours de navigation de Porto-Rico à Baltimore. Nous sommes partis immédiatement pour New-York où nous avons passé près de deux mois, (mai et juin). Ruiz s'embarqua alors pour le Chili. A la fin de juillet il était mort.

D^r^ Bétancès.

COMMENT M. DAVEY A IMITÉ

PAR LA PRESTIDIGITATION

# LES PRÉTENDUS PHÉNOMÈNES SPIRITES[1]

PAR RICHARD HODGSON

Docteur en droit.

---

Dans l'Introduction que j'écrivis (*Proceedings* S. P. R., vol. IV, p. 381-404), pour l'*Investigation expérimentale* de feu M. Davey, investigation faite dans le but de vérifier la possibilité d'observations défectueuses et des erreurs de mémoire à un point de vue pratique, je montrais que « l'explication des supercheries serait en elle-même de peu d'utilité pour l'étude des « phénomènes physiques » des médiums; que d'autres méthodes que celles employées par M. Davey peuvent être (et sont incontestablement) mises en pratique ; et, dans tous les cas, que l'explication des méthodes ne convaincrait guère ceux qui, d'après leur expérience personnelle, ont témoigné de l'authenticité de la « psychographie », l'écriture sur ardoise obtenue avec des médiums réputés pour produire, que lesdites méthodes ont été employées pour produire les phénomènes dont ils ont été témoins. Il est peu vraisemblable, disais-je, « qu'ils puissent se *souvenir* d'événements qu'ils n'ont peut-être jamais observés, ou n'ont observés qu'imparfaitement et en partie et, qu'ils ont toujours mal décrits ou complètement oubliés, et qui dans beaucoup de cas doivent

1. Traduit des *Proceedings* S. F. P. R., par MARCEL MANGIN.

être résolument rejetés à cause de la défectuosité du témoignage. » Les notes jointes aux récits détaillés cités dans l'article en question, montreront suffisamment au lecteur les genres divers d'erreurs commises par des témoins intelligents, racontant des tours semblables à ceux de M. Davey, et permettront à ceux qui étudient la question, non pas nécessairement de découvrir le *modus operandi* exact des trucs, car ceci nous paraît de peu d'importance, mais d'apprécier la faiblesse du témoignage humain dans les circonstances communes à de semblables tours. Somme toute, d'après mon avis personnel, il était sage de décrire en détail, autant que possible, les méthodes de M. Davey, quoique dans beaucoup de cas il soit difficile d'expliquer avec assez d'exactitude ce qui s'est passé, de façon que le lecteur puisse se rendre bien compte de la situation. Cependant, pour plusieurs raisons, M. Davey s'opposait fortement à leur révélation. Je crois que ses principales objections étaient que d'autres méthodes que celles dont il se servait avaient probablement été employées par des pseudo-médiums, que sans doute on inventerait des méthodes nouvelles, que la description de ses méthodes à lui irait à l'encontre de ses projets de nombreuses séances supplémentaires et de son intention d'obtenir d'autres rapports (à propos desquels il se proposait d'expliquer sa méthode en entier), enfin que beaucoup des assistants seraient ennuyés de découvrir de quelle manière ils avaient été trompés. La mort de M. Davey a supprimé le dernier argument — je puis le dire maintenant — qui eût du poids pour moi, c'est-à-dire son intention de donner une série de séances suivies par quelqu'un parfaitement au courant de ses méthodes et ayant connaissance à l'avance (autant que cela est possible) de ce qu'il allait faire. Cette personne devait écrire ce qu'on se proposait de faire et ce qu'elle avait vu ; M. Davey devait compléter ce compte rendu par ses rapports personnels, comparés pour chaque cas à ceux du témoin. Naturellement, le but de ces séries qu'il avait l'intention de donner, était d'accentuer encore plus fortement la faiblesse du témoignage, si largement accepté par les spiritualistes comme suffisant à établir l'authenticité des manifestations en question.

Il semble cependant que les comptes rendus des séances de M. Davey, publiés dans le vol. IV des *Proceedings*, sont plus que suffisants pour démontrer la faiblesse de ces témoignages et justifier la proposition, mise en avant par Mrs Sidgwick, que la possibilité d'une mauvaise observation et du manque de mémoire doit être absolument repoussée avant que le témoignage de l' « écriture sur ardoise » et d'expériences semblables, puisse être pris en considération sérieuse. Ceci est clairement démontré par la communication qui a été la cause immédiate de cet article, c'est-à-dire la lettre de M. Alfred Russell Wallace, qui a paru dans le *Journal de la Société des recherches psychiques* de mars 1891. Dans cette lettre, il disait que les exercices de M. Davey « sont *tous* revendiqués comme tours de prestidigitation et, à moins que *tous* ne soient expliqués ainsi, beaucoup d'entre nous seront confirmés dans la croyance que M. Davey était réellement médium aussi bien que prestidigitateur ». A la fin de mon introduction aux comptes rendus des séances de M. Davey, je demandais au « spiritualiste expérimenté de montrer exactement où gît la différence entre les exercices de M. Davey et les phénomènes médianimiques ». M. Wallace a accepté le défi au nom de « beaucoup d'entre nous ». — Il n'y a pas sur la liste des adhérents à la croyance au spiritualisme de nom plus illustre que le sien et sa réponse est, en substance, l'aveu qu'il ne saurait faire de distinction entre les exercices de M. Davey et les phénomènes médianimiques ordinaires. Mais il me parait assez étrange ainsi qu'à M. Sidgwick et à d'autres personnes familiarisées avec les inventions de M. Davey, que M. Wallace semble conclure, non pas que les phénomènes analogues attribués aux médiums étaient dus à la supercherie, mais que les exercices de M. Davey étaient médianimiques. La question s'est déplacée. On ne nous demande plus de prouver que tel ou tel médium est un faiseur de tours, mais de prouver que M. Davey n'était pas médium. Pouvait-on offrir de meilleure preuve que les exercices de M. Davey et ceux de certains médiums professionnels appartiennent à la même catégorie ?

Maintenant, je ne suis pas du tout sûr que l'explication que

je donnerai des inventions de M. Davey prouvent à M. Wallace, et à tous ceux qui sont de son avis, qu'on ne peut expliquer par des moyens ordinaires chaque occurrence en apparence « phénoménale » de ses séances. Il est impossible de reproduire tous les détails des séances de façon que le lecteur puisse, avec une peinture fidèle des incidents, insignifiants en apparence, qui font paraître si clairement faciles à l'observateur instruit et vigilant l'écriture sur une ardoise posée sur ou sous la table, le renversement d'une ou de deux ardoises, la substitution d'une ardoise, ou encore le cas où, pour en user à loisir, l'on cache et emporte hors de la pièce l'une des propres ardoises du spectateur. J'aurais beaucoup plus de confiance si je savais que ceux qui doutent de l'adresse de M. Davey, se familiarisent avec des livres comme la *Magie moderne* et *Encore la Magie* du professeur Hoffmann, *Le Spiritualisme, faits fondamentaux*, de M. John W. Truesdell, puis un livre récent publié en Amérique par Farrington et Cie (Saint-Paul, Minn.), intitulé : *Révélations d'un médium-spirite*. Par-dessus tout, je recommande à ces incrédules de faire des expériences eux-mêmes. Il peut être difficile pour eux d'obtenir l'aide d'un personnage tel que M. Davey, mais ils peuvent au moins étudier dans des livres sur la prestidigitation les détails de nombreux exercices faits habituellement en public, accompagner leurs amis non initiés à la représentation, les écouter ensuite raconter les tours, et j'ose dire que cela les aidera beaucoup à apprécier convenablement les descriptions fausses qu'on fait habituellement de ces exercices, et ils commenceront peut-être à voir combien il est absurde d'attribuer la qualité de médium à Maskelyne, à Lyun ou à Davey. Dans ce sens, au moins, le compte rendu des méthodes de M. Davey peut être utile.

Je commencerai par faire un récit abrégé des principales méthodes employées par M. Davey, puis j'expliquerai ses procédés actuels en décrivant quelques-uns des faits les plus importants des séances où j'assistais. Je dirai ensuite ce qui est arrivé, selon M. Davey, aux séances notées comme particulièrement remarquables par M. Wallace, et je donnerai enfin

l'explication d'autres incidents qui sans cette référence spéciale pourraient rester incompréhensibles. Si j'avais pu prévoir mon départ pour l'Amérique, où mon séjour s'est prolongé, et par conséquent l'impossibilité de diriger une série d'expériences semblables à celles mentionnées ci-dessus, j'aurais sans doute écrit au moment même les détails des séances auxquelles j'avais assisté, aussi bien que les récits de M. Davey sur les autres séances. Je dois donc me fier à mes souvenirs aidés des notes publiées à cette époque dans le vol. IV des *Proceedings*. Naturellement, je connaissais très bien les méthodes régulièrement employées par M. Davey, car il s'en servait souvent en ma présence et me consultait au sujet de changements à y apporter. D'ailleurs j'en parlais en détail avec Mme Sidgwick et le professeur Hoffmann, et j'étais présent à cinq des seize séances relatées. Je questionnai M. Davey, à cette époque, sur tous les incidents des séances auxquelles je n'assistai pas et je fus parfaitement satisfait de ses explications. Je puis ajouter qu'en Amérique j'ai vu des médiums employer des méthodes semblables, comme on le verra plus tard dans le récit d'une visite au fameux médium Slade.

En se reportant aux comptes rendus, on remarquera que les manifestations les plus fréquentes des séances de M. Davey étaient : 1° l'écriture sur la surface supérieure d'une ardoise, appliquée sous la table ; 2° l'écriture sur la surface supérieure de l'ardoise de dessous, quand deux ardoises étaient placées ensemble sur la table ; 3° l'écriture dans l'ardoise fermée à clé de M. Davey. Je décrirai la méthode normale employée dans chacun de ces cas ; je dis normale, parce que la différence d'attention des assistants, unie à d'autres circonstances accidentelles, produisait, presque toujours, de légers changements dans la marche prescrite.

1° L'ardoise, nettoyée et placée sur le dessus, près du bord de la table, un bout de crayon ou de craie posé sur elle, M. Davey prend dans sa poche un dé-crayon et le passe à l'un de ses doigts, le quatrième par exemple, de la main droite. Un dé-crayon est un dé de tailleur auquel est attaché un petit bout de crayon ou de craie. Il tire alors l'ardoise sur le rebord

de la table, le pouce de la main droite sur le dessus de l'ardoise, le doigt auquel est attaché le crayon rentré dans la paume de la main; il avance l'index et le médium sur la surface inférieure de l'ardoise et la glisse lentement sous la table, en demandant au spectateur à sa gauche de tenir l'ardoise avec lui et de l'appliquer contre la surface inférieure de la table. L'ardoise est hors de vue, mais les pouces de ceux qui la tiennent sont visibles.

En réponse à une suggestion de M. Davey, l'assistant fait une question. Davey, avec son dé-crayon, écrit sans bruit la réponse sur la surface inférieure de l'ardoise, à l'insu de l'assistant. Après un intervalle d'attente, il retire l'ardoise pour voir ostensiblement s'il y a quelque chose d'écrit. Il la place sur la table et pendant ce temps l'assistant ne la tient plus. On ne trouve rien d'écrit (sur la surface supérieure de l'ardoise où le témoin sait que l'écriture doit apparaître, si elle apparaît, et qu'on examine seulement). M. Davey enlève le bout de crayon, frotte de nouveau la surface supérieure avec un linge, puis saisit l'ardoise les doigts dessus, le pouce en dessous, l'enlève de la table et, avant de la réappliquer contre la surface inférieure de la table, laisse tomber dessus un bout de crayon. La réponse à la question est maintenant sur la surface supérieure de l'ardoise pressée contre la table. Il rappelle alors au témoin qu'il faut qu'il tienne aussi l'ardoise et lui demande de répéter sa question. Après un court intervalle on entend un bruit d'écriture produit par M. Davey qui écrit (car on peut écrire avec ou sans bruit) sur la surface inférieure de l'ardoise la réponse à une question non encore faite et qu'il peut formuler lui-même après la nouvelle insertion de l'ardoise sous la table. On retire alors l'ardoise comme auparavant, on lit la réponse écrite sur la surface supérieure, M. Davey la nettoie; l'ardoise est replacée sous la table et tournée comme auparavant pendant l'opération. Et ainsi de suite.

2° Écriture sur la surface intérieure de l'une des deux ardoises tenues ensemble au-dessus de la table.

On a déjà écrit sur une ardoise pendant ou avant la séance et elle repose le côté écrit tourné sur la table. M. Davey donne

au témoin deux ardoises semblables à examiner et à nettoyer, lui demande de placer le crayon (ou la craie) sur l'une d'elles, de la couvrir avec l'autre et de poser les mains dessus. Après avoir attendu, M. Davey suggère de regarder s'il y a quelque chose d'écrit. L'assistant retire ses mains, M. Davey prend l'ardoise de dessus et la place avec une insouciance apparente près de la troisième ardoise ; après avoir enlevé le crayon de l'autre ardoise et l'avoir peut-être frottée avec la serviette qu'il jette peut-être ensuite sur l'ardoise qu'il vient de relever, il place quelques morceaux de craie sur l'ardoise et prend la *troisième* ardoise (qui a déjà de l'écriture sur la surface intérieure) et la met dessus. Le témoin et M. Davey posent les mains sur les ardoises comme auparavant. Après un autre intervalle d'attente, M. Davey propose de tenir les ardoises en l'air ou de les mettre contre l'épaule de l'assistant. Celui-ci enlève les mains de l'ardoise. M. Davey prend les deux ardoises, les doigts de la main droite posés dessus, le pouce dessous et en les ôtant de la table, il les retourne toutes les deux. Ce mouvement est probablement fini quand le témoin saisit aussi les ardoises. Au bout de peu de temps, on entend écrire et, quand le bruit a cessé, le témoin enlève l'ardoise de dessus et trouve la surface supérieure de l'ardoise de dessous couverte d'écriture. Mais qu'est-ce qui produit ce bruit d'écriture? C'est quelquefois l'ongle de M. Davey sur la surface inférieure de l'ardoise, quelquefois un mouvement du genou auquel est attaché un petit crayon à ardoise dont les bouts reposent dans deux petites brides de caoutchouc cousues à son pantalon. Il frotte ce bout de crayon contre un autre morceau attaché à un fragment de bois qui projette deux fines pointes d'acier, au moyen desquelles il l'assujettit facilement au rebord ou au pied de la table. Ceci était, je crois, une variante de M. Davey relativement à l'idée suggérée par crampon en forme de coin, expliqué par M. Truesdell (*Spiritualisme, faits fondamentaux*, p. 199).

3° Écriture dans une ardoise fermée à clé.

M. Davey a deux ardoises fermées à clé exactement pareilles, c'est-à-dire aussi exactement pareilles que peut les faire un habile ouvrier. Parfois, une communication était préparée à

l'avance et quand on ne demandait pas de réponse à quelque question spéciale, une seule substitution suffisait. Quand on faisait une question dans l'ardoise fermée à clé, deux substitutions étaient nécessaires. Par exemple, le témoin écrit une question dans l'ardoise fermée A. M. Davey substitue l'ardoise B à A, ouvre A et répond à la question (il l'emporte pour cela hors de la chambre) et plus tard la substitue de nouveau à B.

« Oui ; mais, diront quelques lecteurs, j'ai besoin de savoir exactement quand et comment il fait ces substitutions et, en outre quand et comment il couvre d'écriture l'un des côtés des ardoises du témoin ? » C'est justement à ces questions qu'il est difficile de répondre d'une manière satisfaisante sans introduire toute la mise en scène de la séance. Je crois cependant qu'on pourra se former une idée suffisante en examinant plusieurs des comptes rendus et les détails qui s'y rattachent, autant que je pourrai les reproduire. Avant de le faire, je dirai la méthode habituelle qu'employait M. Davey pour substituer l'une de ses ardoises fermées à clé à l'autre. On peut presque l'appeler son invention favorite.

La première chose à faire était d'attirer l'attention de l'assistant sur quelque autre objet. Il le faisait habituellement en commençant une expérience avec une ou deux ardoises. Tandis que le témoin était occupé à essuyer une ardoise ou à examiner des bouts de crayon ou de craie, ou encore à inspecter l'écriture si « mystérieusement » apparue sur l'ardoise ordinaire, M. Davey manipulait la serviette qu'il employait à sécher les ardoises. Après s'en être peut-être servi de cette manière, il la jetait avec une insouciance apparente sur l'ardoise fermée à clé posée sur la table de manière à la cacher complètement. Alors, sous prétexte d'avoir besoin de son mouchoir, il sortait l'autre ardoise fermée de sa poche ou de dessous son gilet, la glissait doucement sur le bord de la table et, se penchant quelque peu, le bras étendu sur la table de façon à cacher l'ardoise en mouvement, la poussait doucement jusqu'à ce qu'elle fût près de la première ardoise dissimulée par la serviette. Quelquefois alors il enlevait hardiment la serviette avec la première ardoise et, sous la table,

la glissait sous son gilet après avoir replacé le linge sur la table. Parfois, après que la seconde ardoise avait été placée sur la table, il laissait la première recouverte par la serviette pendant un intervalle considérable, vu le danger possible d'être découvert en l'enlevant. Elle y resta une fois, je crois, pendant plus d'un quart d'heure, jusqu'à la fin de la séance où alors il remit ses différents objets dans un sac, tandis que le témoin s'étonnait de la longue communication contenue dans la *seconde* ardoise fermée à clé, la *première* ardoise fermée était là sa portée, sous la serviette, sur la table et devant lui.

Voyons maintenant en détail les explications ci-dessus appliquées spécialement à la séance II (*Proceedings* S. P. R., vol. IV, pp. 429-435.) Pour plus de commodité, je reproduirai ici des fragments des comptes rendus.

*Récit de Mrs Y...*

Un morceau de craie fut placé sur l'une de nos ardoises et celle-ci appliquée contre le dessous de la partie pliante de la table par l'une des mains de M. Davey et l'une des mains de ma fille. Ils avaient le pouce sur le dessus de la table et leurs mains s'étendaient en dessous sur la partie inférieure de l'ardoise. Je tenais l'autre main de M. Devey et nous nous tenions tous par la main autour de la table. Je surveillais sans un moment de relâche les deux mains qui tenaient l'ardoise et je suis *sûre* que ni la main de M. Davey ni celle de ma fille ne bougèrent pendant tout ce temps. On fit deux ou trois questions qui n'obtinrent aucune réponse. Puis, M. Davey demanda avec une certaine emphase, en fixant les yeux sur le bout de la table sous lequel ils tenaient l'ardoise : « Voulez-vous faire quelque chose pour nous ? » Après que cette question eut été répétée trois ou quatre fois, on entendit griffonner et lorsqu'on retira l'ardoise on trouva écrit dessus un « oui » distinct, la craie était restée au point où l'écriture s'était arrêtée. Comme je n'avais pas quitté des yeux la main de ma fille ni celle de M. Davey dont je tenais l'autre main tout le temps, je suis *certaine* qu'il n'écrivit pas ce mot d'une manière ordinaire. On obtint le même résultat deux ou trois fois.

*Récit de Miss Y...*

M. Hodgson nous apporta une petite boîte de carton dans laquelle il y avait de petits morceaux de craie de différentes couleurs. J'en choisis deux et les plaçai sur l'une de nos ardoises, du côté où nous avions tous à l'avance écrit nos noms et nos initiales. M. Davey glissa l'ardoise sous le rebord de la table,je la tenais pendant tout ce temps et nous l'appliquâmes sous la table sur laquelle nous avions le pouce. Je pressais l'ardoise contre la table et je suis sûre de n'avoir pas lâché prise une seule fois. Après avoir attendu quelque temps et fait plusieurs questions, nous entendîmes, ou il nous sembla entendre la craie se remuer sur l'ardoise; nous la retirâmes et dessus était écrit « oui », réponse à notre dernière question. Nous replaçâmes l'ardoise sous la table et, afin d'être sûre que rien n'y avait été écrit, je la retirai et dis qu'elle était parfaitement nette. Après quelque attente, mon père demanda quand nous devions partir pour l'Amérique. La craie se mit à crier et en enlevant l'ardoise nous vîmes le « 18 » écrit très distinctement. Il se trouva que ce n'était pas la date exacte qui fut le 15.

On ne mentionne dans aucun de ces comptes rendus qu'on ait, comme auparavant, retiré les ardoises, cependant M. Y... s'en souvenait dans son rapport.

Au premier et au second examen, on ne trouva rien sur l'ardoise, on la lava de nouveau et bientôt on vit griffonné sur la partie supérieure le mot « oui », réponse à une question peu importante.

M. Davey n'osait pas écrire le mot de suite et ne produisait pas ses écrits sans interruption. La première partie d'une séance était souvent un moment d'attente fatigante, afin que la vigilance des assistants se relâchant, ceux-ci s'accoutumassent à voir retirer les ardoises sans y attacher d'idée spéciale, de de défiance. Après l'avoir retirée une des premières fois, M. Davey, qui avait auparavant écrit le mot *oui* sur la surface inférieure de l'ardoise, la retournait en la replaçant et naturellement pendant cet intervalle,Miss Y... ne la tenait pas, Elle

l'avait reprise quand on la plaçait sur la table. M. Davey faisait alors une question à laquelle *oui* était la réponse appropriée. Pareillement, après l'avoir retirée une des dernières fois, M. Davey ayant écrit le nombre « 18 » sur la surface inférieure, en réponse à une question faite auparavant par M. Y... et ayant retourné l'ardoise en la replaçant, priait M. Y...de répéter sa question: « Quel jour partons-nous pour l'Amérique? » Là-dessus la production de l'écriture était simulée, et la réponse était appropriée, quoique la date ne fût pas exacte. Je fatiguerais le lecteur si je lui montrais tous les désaccords entre les rapports que je cite ainsi, Mrs Y... dit qu'un morceau de craie et Miss Y... que deux morceaux ont été placés sur l'ardoise. Il est important cependant d'insister sur le fait que, bien que l'on ait retiré l'ardoise plusieurs fois de dessous la table, et que Miss Y... l'ait dans ce cas lâchée complètement, rien absolument dans les comptes rendus ci-dessus n'indique que Miss Y... ait lâché l'ardoise, ou qu'il y ait eu un seul essai quand on trouva qu'il n'y avait rien d'écrit sur l'ardoise. Ce sont des exemples de l'omission complète de circonstances sans lesquelles le tout aurait été impossible. Elles sont dues au manque de mémoire plutôt qu'à une mauvaise observation, puisque au moment où l'on retirait les ardoises, les spectateurs en avaient incontestablement connaissance. Ils ne remarquaient probablement pas que M. Davey retournait l'ardoise en la replaçant sous la table; c'est-à-dire qu'ils ne remarquaient pas que sa manière de la placer ramenait sur le dessus la surface non examinée. Après cette explication je pense que le lecteur n'aura pas de peine à voir exactement comment sont produits les phénomènes semblables racontés dans d'autres rapports où l'on parle d'une seule ardoise tenue sous la table. Il faut sous-entendre naturellement le truc de retirer l'ardoise et les circonstances concomitantes, puisque ce fait est complètement omis dans presque tous les rapports et que lorsqu'on le mentionne il semble qu'on n'ait aucune idée de sa signification.

Passant aux cas d'écriture apparaissant entre deux ardoises au-dessus de la table, je cite les trois comptes rendus différents de la séance II.

*Récit de Mrs Y...*

Après un court repos, M. Davey nous demanda de laver deux de nos ardoises, de placer entre elles des morceaux de craie de différentes couleurs et de les tenir, nous tous ensemble. Nous le fîmes, et alors M. Davey demanda à mon mari de choisir mentalement trois couleurs qu'il désirait voir employer pour écrire. Après avoir tenu les ardoises pressées l'une contre l'autre pendant quelques minutes, nous les plaçâmes sur la table, et M. Davey et moi posâmes les mains dessus, tandis que les autres personnes se tenaient par la main. Au bout de quelques instants la même sorte de choc électrique sembla traverser M. Davey, la main et le bras qui reposaient sur les ardoises eurent un tremblement nerveux et on entendit immédiatement griffonner. Il me demanda alors de soulever une des ardoises, j'obéis et trouvai l'un des côtés couvert d'une écriture de trois couleurs, les trois mêmes que mon mari avait choisies mentalement. Je suis parfaitement sûre que ma main ne quitta pas les ardoises un seul instant, et que je ne les perdis jamais de vue.

*Récit de Miss Y...*

Après cette expérience, nous mîmes de côté l'ardoise de M. Davey et en prîmes deux des nôtres. Après les avoir nettoyées, nous plaçâmes sur l'une d'elles une certaine quantité de petits morceaux de craie colorée. La seconde ardoise était posée sur la première et ma mère et M. Davey les tenaient au-dessus de la table. M. Davey demanda à mon père de penser trois couleurs. Nous nous prîmes de nouveau par la main et au bout de peu de temps nous entendîmes écrire entre les ardoises. Nous enlevâmes la première et sur celle de dessous était écrit :

En rouge : « Nous sommes très heureux de pouvoir vous donner ceci. »

En blanc : « Nous pouvons encore faire davantage. »

En vert : « Adieu. »

Mon père avait pensé au rouge, au blanc et au bleu. Nous ne pûmes nous assurer à la lumière si « Adieu » était écrit en vert ou en bleu. Mais il y avait sur l'ardoise un morceau de craie qui avait l'air beaucoup plus bleu que celui qui avait écrit « Adieu ».

*Recit de M. Y...*

Nous mîmes ensuite de petits crayons de six couleurs entre deux de mes ardoises neuves, marquées par nous de nos noms écrits au crayon, sans les déplacer de la table, et quelques-unes des personnes présentes posèrent leurs mains dessus pendant quelques minutes, après quoi deux personnes les tinrent en l'air. On m'avait demandé de choisir les couleurs de l'écriture. Je choisis mentalement rouge, blanc et bleu. Après avoir tenu la main de M. Davey pendant quelques minutes, l'esprit fortement fixé sur ces couleurs, nous ouvrîmes les ardoises et trouvâmes dans l'ordre que j'avais choisi mentalement :

Rouge : « Nous sommes heureux de pouvoir vous donner ceci. »

Blanc : « Nous pouvons encore faire davantage. »

Bleu : « Adieu. »

Les ardoises employées étaient les trois ardoises d'écolier que M. Y... avait achetées en se rendant à la séance qui avait lieu chez moi dans Furnival's Fun. L'expérience précédente avait été faite avec l'ardoise fermée à clé de M. Davey. Tandis que les assistants méditaient sur l'écriture apparue dans l'ardoise fermée, M. Davey se retirait dans une pièce voisine emportant avec lui, sous son gilet, l'une des ardoises de M. Y... Là, il écrivait sur l'ardoise en rouge, blanc et bleu, pensant que si l'on demandait à M. Y... de choisir mentalement trois couleurs, ce serait vraisemblablement plutôt celles-là que d'autres. (Je crois que M. Davey avait habituellement à ses séances de la craie, rouge, verte, rose, bleue, jaune et blanche.) En rentrant dans la chambre, il replaçait subrepticement l'ardoise sur la table, l'écriture en bas, avançait les

deux autres ardoises, que nous pourrons appeler la *première* et la *seconde*, et demandait qu'on les lavât à fond. Après qu'elles avaient été nettoyées, M. Davey plaçait quelques morceaux de craie colorée sur la première ardoise et la recouvrait avec la seconde. Autant que je puis m'en souvenir, il soulevait un peu les deux ardoises et demandait à tous les assistants de les tenir avec lui. Après un court intervalle, M. Davey suggérait de regarder s'il y avait quelque chose d'écrit, on remettait les ardoises sur la table, les spectateurs enlevaient leurs mains et prenant l'ardoise de dessus (la seconde), il en montrait la surface inférieure où rien n'était écrit, et la plaçait sur la table près de la *troisième* ardoise. En remuant légèrement les craies pour s'assurer qu'il n'y avait rien d'écrit, il replaçait, non pas la seconde ardoise qu'il venait d'enlever, mais la *troisième* qui était déjà écrite sur la surface intérieure. Il posait alors les mains sur les ardoises, ainsi que l'un ou plusieurs des assistants. Après un autre petit intervalle, M. Davey suggérait de les tenir en l'air ; les témoins écartaient leurs mains, M. Davey saisissait les ardoises, les levait, les retournait et demandait, je crois, à M. Y... de les tenir avec lui. A ce moment les assistants étaient debout et M. Davey commandait à M. Y... de penser trois couleurs qui devaient être employées pour écrire. Au bout de très peu de temps, on entendait écrire. Lorsque le bruit avait cessé, M. Davey lâchait les ardoises et on trouvait l'écriture sur la surface supérieure de l'ardoise inférieure.

Il est probable que le souvenir que j'ai de cette séance, même là où il est clair et distinct, pèche par quelques points et que sur d'autres il n'est pas net. Je ne puis me rappeler très exactement, par exemple, à quel moment on demandait à M. Y... de penser à trois couleurs. On peut lui avoir demandé mentalement trois couleurs et avoir répété la question plus tard. Mais ces points sont peu importants pour le but que je me propose actuellement, qui est de montrer au lecteur comment le tour fut fait. Je vis M. Davey soustraire l'ardoise ; je le vis écrire le message dans la pièce voisine ; remettre l'ardoise sur la table et la substituer ensuite à l'autre ardoise, et je le vis retourner les deux ardoises en les tenant en l'air. Je

savais à l'avance que c'étaient là les points qu'il était important de surveiller.

Voyons maintenant les omissions des rapports. D'abord M. et Miss Y... ne mentionnent jamais que M. Davey ait quitté la pièce. Miss Y... y fait allusion, mais ajoute que « les ardoises étaient tout le temps visibles sur la table par tous ceux d'entre nous restés en arrière » ! Si elle avait vu dans l'autre pièce l'excitation et la précipitation de M. Davey tandis qu'il préparait le message sur l'une de ses propres ardoises !

En second lieu, il n'y a pas la plus petite indication, dans aucun des trois rapports, que les ardoises fussent séparées, pendant l'expérience, après avoir été placées ensemble, cependant c'est non seulement ce qui arrivait, mais encore la séparation était faite dans le but de substituer une troisième ardoise à l'une des deux nettoyées pour l'expérience. (Je crois que les trois ardoises avaient été marquées au commencement de la séance, mais aucune marque spéciale n'avait été faite pour cette expérience-là.)

Revenons maintenant aux autres cas où ce tour particulier fut exécuté et marquons certaines variations dans les détails. Dans la séance I, le lecteur suppléera facilement à l'omission commise par les deux rapporteurs; l'ardoise de dessus était enlevée et la troisième substituée de la manière décrite ci-dessus. Mais, dans ce cas, M. Davey écrivait sur l'ardoise *avant que la séance ne commençât*. M. R... avait apporté trois ardoises à la séance et il constate que « l'on n'a pu y toucher, puisque tout le temps de la séance elles ont été dans la chambre ». Cette dernière assertion est exacte, mais M. R... dit qu'il est allé chez M. Davey à 7 h. 30 du soir, et la séance ne commença pas avant 8 h. 30. Pendant ce temps M. Davey avait emporté les ardoises et la boîte de craie de M. R... dans une autre pièce, avait écrit sur l'ardoise, taillé les coins de quelques-uns des bouts de craie et de crayon et les avait rapportés dans la chambre. Quelle raison avaient alors les assistants de surveiller leurs ardoises? La séance n'avait pas commencé et d'ailleurs M. Davey leur avait donné à regarder des bibelots intéressants ou des photographies remarquables,

pendant qu'il s'excusait pour quelques instants. Plus tard, la séance commence. M. Davey prend le paquet d'ardoises : « Ah ! voilà vos ardoises, monsieur R... Je suis bien aise que vous les ayez apportées. S'il arrive quelque chose, cela vaut beaucoup mieux, vous savez. Nous essaierons d'abord si nous pouvons faire écrire sur l'une de vos ardoises. Il est bon de la bien nettoyer. » En même temps, il tend l'ardoise de dessus à M. R... qui naturellement la prend. L'ardoise sur laquelle M. Davey a écrit est, des deux qui restent, celle de dessous, l'écriture est sur la surface inférieure ; ces deux ardoises restent parfaitement visibles sur la table, pendant que s'exécutent les expériences avec une seule ardoise. Cette importante ardoise de dessous est complètement oubliée, momentanément du moins, tandis que les assistants préparent les deux autres ardoises pour la seconde forme de l'expérience, moment auquel, s'il en était besoin, M. Davey pourrait encore écrire dessus. De là la note de M. Davey pour cette séance disant que « quoique les ardoises de M. R... aient été dans la pièce pendant toute la séance, l'une d'elles dans une certaine occasion, resta sur la table sans être surveillée pendant environ soixante secondes ».

Cependant, il est exact, ainsi que me l'a assuré M. Davey, qu'il écrivit sur cette ardoise avant que la séance ne commençât.

Le premier exemple de cette « manifestation » parait dans la séance IV, qui eut lieu chez moi : M. Padshah avait pris trois ardoises neuves mais les avait laissées chez moi pendant qu'il allait faire une visite à des amis. M. Davey arriva sur ces entrefaites et profita de la circonstance pour écrire sur l'une des ardoises de M. Padshah qu'il plaça alors en dessous. Lorsque nous fûmes prêts pour la séance, M. Padshah étant revenu, M. Davey commença par faire passer son ardoise fermée pour qu'on l'examinât, la nettoyât, etc. Il prit alors la première des ardoises de M. Padshah pour les expériences avec une seule ardoise tenue sous la table, laissant au milieu de cette table les deux autres ardoises. Plus tard, au milieu des expériences avec l'ardoise seule, il souleva la première des deux qui restaient, plaça sur celle de dessous quelques

morceaux de craie colorée, et remit l'autre par-dessus. Pour montrer les autres mouvements importants, je puis me servir des paroles de mon ami, M. J. Russell, qui les a vus. Il n'avait pas été initié au *modus operandi*, mais il savait positivement que les exercices de M. Davey n'étaient pas « medianimiques » et il connaissait le but des investigations de M. Davey. M. Russell est naturellement un observateur très remarquable et il vit et consigna les mouvements de prestidigitation importants dont il n'est pas fait mention dans les rapports des deux autres témoins non initiés.

J'ajoute donc son témoignage au mien.

Voici ce qu'écrit M. Russell :

« Pendant ce temps, M. Davey avait de nouveau examiné les deux ardoises où se trouvaient les craies colorées, mais, ne trouvant rien, les avait mises l'une à côté de l'autre et avec insouciance, comme par distraction, avait enlevé les craies de l'ardoise qui avait été dessous et les avait placées sur l'autre. Il les avait remises ensemble comme auparavant, si ce n'est que la position première des ardoises était renversée, celle de dessous se trouvant dessus. A ce moment, demandant à M. Padshah si dans une séance précédente avec Eglinton le médium n'avait pas obtenu de l'écriture sur son épaule, il prit les deux ardoises et les posa sur l'épaule de M. Padshah ; mais en moins d'une minute, tout en les renversant, il les replaça sur la table. L'ardoise primitivement en dessous se retrouvait à la même place, mais chaque ardoise avait été retournée, de sorte que les deux côtés tournés d'abord vers la table étaient maintenant en l'air. Après quelques minutes, M. Davey eut une sorte de convulsion. M. Hodgson et M. Hughes dirent qu'ils entendaient écrire, on ouvrit les ardoises et sur celle de dessous il y avait un message, moitié vert, moitié rouge (presque les couleurs choisies par M. Padshah et ma femme), exprimant l'espoir que nous serions satisfaits d'un écrit donné dans des conditions si parfaites. »

Maintenant, au point de vue du psychologue analysant la valeur du témoignage humain, je considère que sous plusieurs rapports les comptes rendus de M. Padshah sont les plus in-

structifs de toute la série. M. Padshah a un esprit éminemment clair et sincère et son rapport, écrit immédiatement après la séance, est l'expression parfaite de l'effet produit sur lui. Nous pouvons voir, pour ainsi dire, un exemple de témoignage étonnant (par rapport à cette manifestation particulière) *d'un acte qu'on a voulu faire, mais qu'on n'a pas fait.* Décrivant le commencement de la séance, M. Padshah écrit :

« Chaque coin de la table était très éclairé ; deux de mes (?) ardoises, l'une lavée par moi, l'autre par M. Davey, étaient placées très près du centre, ayant entre elles une certaine quantité de petits morceaux de craie de différentes couleurs. »

Plus tard, en discutant cette manifestation, M. Padshah dit :

« J'avoue ne pas me rappeler, quoiqu'il y ait bien peu de temps, si j'avais examiné les deux ardoises non lavées par moi, et les avais trouvées sans rien d'écrit. Je m'imagine l'avoir fait, car autrement c'eût été trop stupide. »

Ici, nous voyons d'abord que, tandis qu'au commencement de son rapport la mémoire de M. Padshah lui dit *qu'une* de ces deux ardoises a été lavée par lui, elle lui dit, apparemment, un peu plus tard, qu'il n'a lavé *aucune* de ces ardoises. Ce semble être au moins la conséquence naturelle de ses paroles. Mais le point suivant, concernant l'*examen* des ardoises, est plus important. Il s'imagine, dit-il, qu'il doit avoir examiné les ardoises, « car autrement c'eût été stupide ». Le rapport de quatre-vingt-dix-neuf témoins de bonne foi sur cent n'aurait pas revêtu cette forme. L'idée qu'ils devaient avoir examiné les ardoises aurait usurpé la place de leur mémoire en défaut et ils auraient écrit avec une sincérité parfaite : « J'examinai les deux ardoises et les trouvai parfaitement nettes. »

La même méthode générale fut employée aux séances V, VI, VII, IX, et XV, XII, les ardoises appartenaient à M. Davey et les communications étaient préparées à l'avance ; je crois que le lecteur n'aura plus de difficulté à suppléer les omissions qui invalident les rapports.

J'examinerai plus tard le choix des couleurs, la transcription de passages de livres choisis par les assistants et l'écriture en langues étrangères.

Dans la séance VIII où deux des ardoises des assistants étaient tenues ensemble, on trouva le mot *oui* sur la surface supérieure de l'ardoise de dessous. Ce mot y fut écrit pendant que son propriétaire jetait un coup d'œil sur les rayons chargés de livres, dans le but d'en choisir un pour l'expérience de l'ardoise fermée. Cette ardoise atteignit ensuite la position requise par la méthode régulière. Après cette expérience, vint celle de l'ardoise fermée qui fut aussi un succès, et pendant que le témoin s'émerveillait du message qui y était contenu, M. Davey emportait une de ses ardoises dans une autre pièce et couvrait d'écriture l'un de ses côtés. L'assistant parle de cet intervalle par parenthèse comme d'une « absence momentanée ». « Après le retour de M. Davey, l'expérience des deux ardoises fut menée de la manière habituelle et achevée ; mais M. Davey s'énerva, changea encore les ardoises de position, et ne sut plus au juste lui-même ce qu'était devenue l'écriture. En essayant de réparer ce faux mouvement, il fit une nouvelle faute, l'assistant remarqua le mélange des ardoises, les prit et découvrit l'écriture « avant que le moment ne fût venu. »

Quant à l'incident des deux ardoises qui survint dans la séance XVI, M. Davey m'informa qu'avant le commencement de la séance et tandis qu'on échangeait les salutations d'usage, il défit le paquet contenant les ardoises apportées par miss Symons, en enleva une à laquelle il substitua une neuve apportée par lui et refit le paquet, — tout cela le dos tourné audit paquet afin de cacher ses mouvements à Mrs Sidgwick et à Miss Symons. Il sortit alors de la pièce ostensiblement, pour aller chercher ses propres ardoises dans une autre chambre, et pendant son absence écrivit sur l'ardoise appartenant à miss Symons. Cette dernière porta elle-même le paquet, contenant l'ardoise de M. Davey, sur la table de séance, sans rien remarquer d'incorrect. Son ardoise, sur laquelle était l'écriture, fut placée parmi celles de M. Davey et, quand le moment vint, au cours de l'expérience des deux ardoises, fut resubstituée ouvertement, comme le décrit en détail M^me^ Sidgwick dans le compte rendu suivant, écrit le lendemain de l'expérience et

avant qu'elle sût quand et comment le tour avait été fait. (Les notes au bas de la page ont été ajoutées plus tard.)

« Miss Symons avait apporté deux ardoises ordinaires et une fermée. M. Davey en avait aussi de formes différentes ; l'une à coins arrondis comme celle de miss Symons et plusieurs à coins carrés. Les deux ardoises [1] de miss Symons furent tenues sur et sous la table par elle et M. Davey. Alors l'une des ardoises à coins carrés de M. Davey fut substituée à l'une d'elles, puis déplacée, et les deux ardoises à coins arrondis [2] tenues de nouveau, afin que, quoiqu'il fût plus facile d'obtenir de l'écriture sur l'ardoise de M. Davey, on eût plus de satisfaction à l'avoir sur celle de Miss Symons. Nous attendîmes très longtemps, M. Davey me demanda de tirer les rideaux entre les deux chambres. Puis nous reprîmes nos places, avec nos mains posées sur les ardoises qui étaient l'une sur l'autre, sur la table. On entendit le bruit de l'écriture et, en regardant entre les deux ardoises, l'une d'elles fut trouvée couverte d'écriture sur tout un côté. Je ne puis me rappeler tous les détails, mais l'impression la plus distincte que j'aie gardée est qu'une des ardoises de Miss Symons avait été couverte d'écriture d'un côté et qu'il n'y avait eu aucune occasion pour M. Davey de faire cela. »

(*A suivre.*)

1. Naturellement, ceci est une erreur. Les deux ardoises provenaient du paquet, mais l'une d'elles était à M. Davey.

2. Réellement cette fois-ci celles de miss Symons.

# HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES

## CAS DE MADAME SERVEN BRANTWOOD[1]

27 octobre 1883.

Je me réveillai en sursaut. Je sentis que j'avais reçu un coup violent sur la bouche; j'eus la sensation distincte que j'avais été coupée et que je saignais au-dessous de la lèvre supérieure.

Assise dans mon lit, je saisis mon mouchoir, je le chiffonnai et je le pressai en tampon sur l'endroit blessé. Quelques secondes après, en l'ôtant, je fus bien étonnée de ne voir aucune trace de sang. Je reconnus seulement alors qu'il était absolument impossible que quelque chose eût pu me frapper, car j'étais dans mon lit et je dormais profondément. Je pensais donc que je venais simplement de rêver. Mais je regardai ma montre et, voyant qu'il était sept heures et qu'Arthur (mon mari) n'était pas dans la champre, je conclus (avec raison) qu'il était sorti pour faire de grand matin une partie de bateau sur le lac, car il faisait beau temps.

Puis je me rendormis. Nous déjeunions à neuf heures et demie. Arthur rentra un peu en retard, et je remarquai qu'il s'asseyait un peu plus loin de moi que de coutume et que de temps en temps il portait à la dérobée son mouchoir à ses lèvres comme je l'avais fait moi-même. « Arthur, lui dis-je, pourquoi fais-tu cela? » et j'ajoutai, un peu inquiète : « Je sais que tu t'es blessé, mais je te dirai après comment je le sais. — Eh bien! me dit-il, j'étais en bateau tout à l'heure, j'ai été surpris par un coup de vent, et la barre du gouvernail est venue me frapper sur la bouche; j'ai reçu un coup violent sur la lèvre supérieure, j'ai beaucoup saigné et je ne peux arrêter le sang. » Je dis alors : As-tu quelque idée de

1. Ce cas, extrait des *Hallucíations télépathiques* par Guney F. Myers et Podmore, est dû à l'obligeance de M. le professeur Ruskin.

l'heure à laquelle cela est arrivé? — Il devait être à peu près sept heures », me répondit-il. Je lui racontai alors ce qui m'était arrivé à moi : il en fut très surpris, et toutes les personnes qui déjeunaient avec nous le furent comme lui. Cela s'est passé à Brantwood, il y a environ trois ans.

JOAN R. SEVERN.

Mme Serven nous écrit en réponse à quelques questions :

Il est absolument certain que j'étais tout à fait éveillée puisque j'ai mis mon mouchoir sur ma bouche et je l'ai pressé sur ma lèvre supérieure pendant quelque temps pour « voir le sang ». Je fus bien étonnée de ne pas en voir. Bientôt après, je me rendormis de nouveau; je crois que lorsque je me levai, une heure après, je ressentais encore une impression très vive, et, pendant que je m'habillais, je regardai ma lèvre pour y voir si elle ne portait aucune marque du coup.

Voici le récit de M. Severn[1] :

Brantwood, Coniston, le 15 novembre 1883,

Par une belle matinée d'été, je me levai de bonne heure avec l'intention de faire une partie de bateau sur le lac. Je ne sais si ma femme m'a entendu lorsque je sortis de la chambre et il me semble qu'elle rêvait à demi à ce moment-là.

Lorsque je descendis vers l'eau, je la trouvai tranquille comme un miroir, et je me rappelle que j'éprouvai une sorte de honte à troubler l'image charmante du rivage opposé qui se reflétait dans le lac. Cependant j'eus bientôt mis à flot mon embarcation et, comme il n'y avait pas de vent, je me contentai de hisser les voiles pour les faire sécher et de mettre le bateau en ordre. Bientôt il se leva une petite brise qui me permit d'aller à peu près une lieue en aval de Brantwood. Puis le vent diminua et il y eut calme plat pendant à peu près une demi-heure. En regardant en arrière, vers la tête du lac, je vis une ligne bleue foncée sur l'eau. Tout d'abord je ne sus ce que c'était, mais bientôt je vis que cela devait être de petites vagues produites par un fort coup de vent. Je préparai mon bateau, aussi bien que possible en ce peu de temps, pour recevoir le grain; mais, par une circonstance quelconque, il fut poussé en arrière et il semblait vouloir tourner sur lui-même lorsqu'il fut saisi par le vent. Comme je voulais éviter la vergue, je rejetai la tête en arrière du côté du gouvernail; mais la barre vint me

1. Le peintre bien connu.

frapper sur la bouche et me coupa profondément la lèvre. Elle se détacha alors du gouvernail et tomba à l'eau. La bouche saignante la grande voile enroulée autour du cou, le gouvernail perdu et le bateau en désordre, je ne pouvais m'empêcher de sourire en pensant avec quelle rapidité j'en étais arrivé presque à faire naufrage au moment même où je croyais avoir si bien arrangé tout. Cependant je réussis bientôt à rattraper ma barre, et, comme j'avais bon vent, je pus revenir à Brantwood. Après avoir amarré mon bateau dans le port, je me dirigeai vers la maison tâchant de cacher autant que possible ce qui m'était arrivé à la bouche. Je pris un autre mouchoir, j'entrai dans la salle à manger et je réussis à dire quelque chose sur ma sortie matinale. Au bout d'un instant, ma femme me dit : « Tu t'es peut-être blessé à la bouche », ou quelque chose de semblable. J'expliquai alors ce qui m'était arrivé, et je fus bien surpris de l'intérêt extraordinaire que l'on voyait sur sa figure ; je fus encore plus surpris lorsqu'elle me raconta qu'elle s'était éveillée en sursaut, croyant qu'elle avait reçu un coup sur la bouche. Cela lui était arrivé vers sept heures et quelques minutes, et elle était curieuse de savoir si mon accident était arrivé à la même heure. Comme je n'avais pas de montre sur moi je ne peux pas l'affirmer, mais il me semble que c'est vers sept heures que l'accident a dû avoir lieu.

Arthur Severn.

## CAS DE MONSIEUR J. T. MILWARD PIERCE

Frettons, Danbury, Chelmsford, 5 janvier 1885 :

J'habite dans le Nébraska, États-Unis, où j'ai une ferme de bétail, etc. Je dois épouser une jeune personne qui habite Yankton, Dakota, à 25 milles au nord.

Vers la fin d'octobre 1884, pendant que j'essayais d'attraper un cheval, je reçus un coup de sabot dans la figure, et il ne s'en fallut que d'un pouce ou deux que je n'eusse le crâne brisé ; j'eus cependant deux dents cassées et je reçus un rude coup dans la poitrine. Plusieurs hommes se tenaient auprès de moi. Je ne perdis pas connaissance un seul instant, car il fallait me garer d'une seconde ruade. Il s'écoula un moment avant que quelqu'un ne parlât. Je m'appuyais contre le mur de l'écurie, lorsque je vis à ma gauche, et près de moi, la jeune personne dont j'ai parlé. Elle était pâle. Je ne fis pas attention à son costume ; mais je fus frappé de l'expression de ses yeux : c'était une expression de trouble et d'anxiété. Ce n'était pas son visage seulement que je voyais, mais

sa personne tout entière, une forme parfaitement matérielle qui n'avait rien de surnaturel. A ce moment mon fermier me demanda si je m'étais fait mal. Je tournai la tête pour lui répondre, et, lorsque je regardai de nouveau, l'ombre avait disparu. Le cheval ne m'avait pas fait grand mal ; ma raison était parfaitement saine, car, tout de suite après, je rentrai dans mon bureau et je dessinai le plan et j'établis le devis d'une nouvelle maison, travail qui nécessite un esprit très dégagé et très attentif.

Je fus tellement obsédé par le souvenir de cette apparition que le lendemain matin je partis pour Yankton. Les premières paroles que la jeune fille me dit lorsque je la vis furent : « Mais, je vous ai attendu hier toute l'après-midi. J'ai cru vous voir très pâle, et votre figure tout en sang. » (Je puis dire que mes contusions n'avaient pas laissé de traces visibles.) Je fus très frappé de cela, et lui demandai quand elle avait cru me voir. Elle dit : « Immédiatement après le déjeuner. » L'accident avait eu lieu juste après mon déjeuner. Je notai les détails. Je dois dire qu'avant d'arriver à Yankton, j'avais peur que quelque accident ne fût arrivé à la jeune fille. Je serai heureux de vous envoyer de plus amples détails si vous le désirez.

JNO. T. MILWARD PIERCE.

En réponse à quelques questions, M. Pierce nous dit :

Je crois que la vision dura un quart de minute.

Il n'a pas eu d'autre hallucination visuelle, sauf une fois où, étendu à terre d'un coup de feu qu'un Indien lui avait tiré dans la mâchoire, il crut voir un Indien se pencher sur lui ; il pense que ce n'était pas un Indien en chair et en os, parce que dans ce cas il eût été scalpé.

M. Pierce écrivit le 27 mai 1885 :

J'ai renvoyé votre lettre à la personne en question, mais je n'ai pas reçu de réponse avant de quitter l'Angleterre, et, à mon arrivée, j'ai trouvé la jeune fille très malade, et ce n'est que récemment que j'ai pu obtenir les détails que vous désirez. Elle désire que je dise qu'elle se rappelle aussi m'avoir attendu, craignant que quelque chose ne me fût arrivé ; ce n'était pas cependant le jour où j'allais la voir d'habitude ; mais, bien qu'à cette époque elle m'eût dit qu'elle m'avait vu la figure en sang, maintenant elle ne semble plus s'en souvenir, et je ne lui en ai rien dit, afin de ne pas l'influencer.

Dans une lettre du 13 juillet 1885, M. Pierce nous dit :

Je regrette de ne pouvoir faire mieux. Il semble que des événements très importants et la maladie aient fait oublier presque complètement l'incident à Mlle Mac Gregor, qui n'y attachait pas une grande importance au début. J'ai aidé sa mémoire, mais elle dit que, sans doute, j'ai raison, mais qu'elle ne peut plus maintenant se souvenir de rien.

Lettre de Miss Mac Gregor :

Yangton, 13 juillet 1885.

J'ai lu la lettre que vous avez envoyée à M. Pierce. J'ai peur de ne pouvoir me rappeler les choses assez clairement pour vous donner des détails exacts.

Je me rappelle que j'ai senti que quelque accident était survenu; mais je racontai à M. Pierce alors tout ce qui m'arrivait d'anormal, et les événements qui sont survenus ont, je le crains, effacé de mon esprit tout souvenir des faits.

ANNIE MAC GREGOR.

## CAS DE M. VARLEY

Extrait d'une communication faite par M. Cromwell F. Varley F. R. S. à une commission de la Dialectical Society le 25 mai 1869 (Rapport, p. 161) :

Dans un second cas, ma belle-sœur avait une maladie de cœur. Nous allâmes, Mme Varley et moi, la voir à la campagne pour la dernière fois, à ce que nous craignions. J'eus un cauchemar et je ne pouvais remuer un muscle. Tandis que j'étais dans cet état, je vis l'esprit de ma belle-sœur dans la chambre. Je savais qu'elle pouvait quitter sa chambre à coucher. Elle me dit : « Si vous ne remuez, vous êtes mort. » Mais je ne pouvais remuer, et elle ajouta : « Si vous m'obéissez, je vous effraierai et vous pourrez alors remuer. » D'abord je fis des objections, afin d'être bien sûr de la présence de son esprit. Lorsque je consentis enfin, mon cœur ne battait plus. Je crois que ses efforts pour m'effrayer ne réussirent pas d'abord, mais tout à coup elle s'écria : « Oh, Cromwell! je meurs », ce qui m'effraya, et me tira de mon état de torpeur, et je m'éveillai tout naturellement. Mes exclamations avaient éveillé

Mme Varley; nous examinâmes la porte : elle était encore fermée à clef et verrouillée. Alors je racontai à ma femme ce qui était arrivé, après avoir noté l'heure, 3 heures 45 du matin; puis je la priai de n'en parler à personne, mais d'attendre que sa sœur en parlât. Au matin, elle nous conta qu'elle avait eu une nuit épouvantable ; qu'elle était venue dans notre chambre, très troublée à notre sujet, et que j'avais failli mourir. C'était entre 3 heures 30 et 4 heures du matin qu'elle vit que j'étais en danger. Elle ne réussit à m'éveiller qu'en criant : « Oh, Cromwell! je meurs. » Je lui paraissais être dans un tel état que j'aurais fatalement succombé.

*L'Éditeur-Gérant* : Félix Alcan.

DOCUMENTS ORIGINAUX

---

# SÉANCES D' « ÉCRITURE DIRECTE »

(SLATE-WRITING)

Par M. Arthur ENGEL

---

## I

### EXPÉRIENCES AVEC SLADE

20 *mars* 1886, *chez Slade*, 21, *rue Beaujon, matin.* — Petit salon à l'entresol. Le médium opère avec *ses* ardoises, des Faber n° 5.

*a*) Sa main gauche et ma main droite étant unies et posées sur la table, Slade met une touche de craie entre deux ardoises et applique le tout sur mon épaule : aussitôt j'entends la craie courir, et le résultat est une communication fort bien écrite, signée W. Cl. (William Clarke, le guide ordinaire du médium).

*b*) Nos deux mains étant réunies comme ci-dessus, Slade glisse une ardoise munie d'une touche de craie sous la table, au-dessus de mes genoux. — A ma question verbale : « Pouvez-vous vous matérialiser ? » : il m'est répondu sur l'ardoise : « We will try. » — Nous essayerons.

*c*) Une ardoise est placée sur la table, la craie dessous. Immédiatement l'écriture se produit, et je lis : « You will find something in your room. ». — Vous trouverez quelque chose dans votre chambre.

*d*) J'écris sur une ardoise, à l'insu du médium : « Can you

tell me the name of my mother? » Pouvez-vous me dire le nom de ma mère. — S. place l'ardoise sous la table et la réponse vient : « How could we? we dont know her. » — Comment pourrions-nous? nous ne la connaissons pas.

*e*) Slade trace une ligne sur une ardoise, pose un morceau de *craie* à une extrémité de cette ligne, et plus loin un *crayon* ordinaire. Il glisse le tout *sous* la table et prie les « esprits » de projeter le crayon *sur* la table sans que la craie remue.

Aussitôt le crayon s'élance et, décrivant une courbe, exécute le saut demandé, sans que la craie ait bougé.

*f*) Ma chaise est violemment secouée sans cause apparente.

*g*) Je sens des attouchements sur mes genoux.

*h*) Une chaise se déplace à distance.

*i*) S., assis en face de moi, prend d'une main son harmonica et le glisse entre mes genoux et la table. Je le vois fonctionner sans cause apparente.

*k*) Je pose la question verbale : « Puis-je devenir médium? — Oui », est la réponse écrite.

*N. B.* — L'union des deux mains est nécessaire pour la production de l'écriture. Si on les sépare, elle s'arrête.

D'un autre côté, S. recommande de ne pas fixer les yeux sur l'harmonica; cela nuirait au phénomène !

23 *mars, même local; temps pluvieux.* — J'ai apporté des ardoises doubles ficelées et scellées; une boussole; une boite fermée contenant de l'amadou, etc.

*a*) Les ardoises, glissées sous la table, sont brisées. — Sur celle que Slade met à leur place, nous obtenons ces mots : « We will not write on these slates. » Nous ne pouvons pas écrire sur ces ardoises.

*b*) Je sens des attouchements, et S. prétend voir une main.

*c*) J'écris sur une ardoise : « Pourquoi n'avez-vous rien apporté dans ma chambre? vous n'avez pas tenu votre promesse. » Réponse : « Nous avions promis que nous serions avec vous. » (Toujours en anglais.)

*d*) Question : « Pouvez-vous brûler ce qui est dans cette boite? » (Ma boite à amadou.) — Réponse : « Pas ce matin. »

J'aurais voulu répéter les expériences de Zöllner, mais S.

me dit qu'il faudrait pour cela une longue suite de séances.

*e*) Une ardoise donne la phrase : « Nous ne pouvons rien de plus. »

25 *mars* 1886, *à* 5 *h. soir.* — (J'étais venu à 10 h., mais S. m'avait prié de repasser à 5 h.)

J'arrive à 4 h. et demie et je trouve S. fumant dans son fauteuil. A 5 h. nous passons au salon. — Jonction des mains sur la table, etc.

*a*) Bientôt un livre placé sur le rebord de la bibliothèque exécute un tour complet. Je lève les yeux sur Slade : il est en train d'embobiner tranquillement un long fil noir qui se prolonge dans la direction du livre!

*b*) Une ardoise glissée sous la table revient avec une longue communication dont le résumé est qu' « avec des séances répétées j'arriverai à des résultats importants ». Signé : W. Cl.

*c*) Slade me demande de lui passer un livre, ce que je fais. Il le met sur une ardoise et glisse le tout sous la table, en priant les esprits de faire disparaître le livre. Ce qui arrive instantanément. Je le cherche partout, en vain. S. désire alors qu'il reparaisse, et soudain le voilà de nouveau à sa place.

*d*) Une chaise, appuyée contre la table, s'élève sensiblement sans cause apparente.

*e*) Slade demande aux esprits de produire des *raps* (coups frappés) pour moi, en même temps il se détourne et cesse de toucher la table. Les *raps* demandés se produisent[1].

*f*) La boussole est placée sur la table : nous joignons nos quatre mains, et, sur la demande de S., l'aiguille décrit un tour complet[2].

*g*) Sur mon désir exprimé de voir la matérialisation d'une main, S. prend une ardoise et la glisse sous la table en la tenant par un angle, et d'une main seulement. Il m'invite à saisir également d'une main l'angle opposé. « Ainsi, dit-il, si je lâche l'ardoise vous la sentirez fléchir par son propre poids. »

1. Tout récemment, au congrès de Besançon, le professeur Schiff soutenait que le médium produit le *raps* avec son muscle péronier. Cette explication est absurde.

2. Cf. le sensitomètre du docteur Baraduc.

et il montre qu'il en est vraiment ainsi. Nos quatre mains étant occupées : deux sous la table, deux dessus, une *grande main* blanche apparait soudain à la hauteur de ma ceinture, et s'évanouit.

*h*) Une ardoise, tenue sous la table par S., est brisée dans ses mouvements convulsifs.

*i*) Pendant que je tiens de la main gauche une ardoise appliquée hermétiquement contre la surface interne de la table, — ma droite touchant celle de S., — j'entends, de mon oreille collée contre la table, distinctement écrire. Je retire l'ardoise, où je lis : « Nous ne pouvons pas davantage aujourd'hui. »

La séance est levée.

La séance d'aujourd'hui parait être un mélange de faits authentiques et de prestidigitation.

18 *mars* 1886, 7 *heures du soir* (heure convenue la veille). — *a*) Une sonnette à laquelle est attaché un fil est posée à terre, sous la table. Je tiens ce fil, très lâche, dans ma main. Slade est assis en face de moi, assez loin. « Esprit, voulez-vous sonner? » dit-il. — La sonnette oscille un moment, mais sans bruit. On la déplace : même jeu. — Un troisième essai échoue.

*b*) Slade prend une ardoise entre le pouce et l'index, y met une touche de craie et la pose sur ma tête, sans la lâcher. Grincements de la craie. Je lis : « Je ferai pour vous ce que je ne ferais pas pour tout autre; vous ne regretterez pas de vous être adressé à moi; nous sommes étroitement unis; il semble que nous soyons nés l'un pour l'autre; nos caractères s'accordent entièrement. » Et dessus, d'une écriture presque pareille : « C'est une dame qui veut vous laisser deviner qui elle est. W. Clarke. »

*c*) S. pose l'index de la main gauche sur le dossier d'une chaise, le touchant seulement du bout du doigt. La chaise s'élève à trois pieds environ, reste suspendue quelques secondes, et retombe.

*d*) Je dépose sur la table une lanière de cuir dont les deux bouts sont noués ensemble; et je demande si l'on peut y faire

des nœuds. « Pas aujourd'hui » est la réponse fournie par l'ardoise.

*e*) J'écris sur l'ardoise : « Quelle heure est-il à ma montre? »

La réponse est : 7 heures un quart. — C'était vrai, et ma montre retardait de plusieurs minutes sur la pendule de l'appartement. J'écris : « Combien ai-je dans ma bourse? » — Réponse :

« Comptez vous-même. »

La séance est levée.

*Nota.* — Toute cette correspondance se passe en anglais. Slade ne cesse de m'engager à venir souvent.

31 *mars* 1886, *matin, beau temps.* — *a*) Une ficelle nouée par ses deux bouts, formant corde sans fin, est introduite entre deux ardoises, qui sont ficelées. L'ardoise double est glissée sous la table. L'essai dure un quart d'heure et reste infructueux.

*b*) Slade tombe en trance, et me tient divers discours dont la conclusion est que je dois revenir. Toujours!

*c*) Déviation de la boussole obtenue comme plus haut.

Je m'assure que les bottines de Slade ne contiennent pas d'aimant.

*d*) La séance est levée.

5 *avril*, 10 *heures matin*, *beau temps,* — Je succède à MM. E. et L. qui ont eu une séance orageuse. L. avait opéré d'abord avec une ardoise du médium, et avait réussi; puis avec la sienne, et il n'avait rien eu. D'où une dispute qui influa, faut-il croire, sur ma séance; car je n'obtins rien. Slade paraissait fort contrarié. « Voyez-vous la table, disait-il; tâtez-moi, voyez mes souliers (et il se déchaussait); — je ne suis pour rien dans les phénomènes! » — Nous n'eûmes rien ou presque rien ce jour-là, et S. me renvoya sans se faire payer, comme c'est son habitude en pareil cas.

7 *avril*, 8 *heures du soir.* — Nouvel insuccès. Slade paraît fort agité.

9 *avril, soir.* — Toujours rien.

13 *avril, soir.* — Persistant à vouloir répéter les expériences de Zöllner, j'ai apporté des anneaux en os, enfilés dans une corde sans fin. Slade demande à les examiner, mais il laisse bientôt ces objets pour s'occuper d'une chaise *a*) qu'il fait mouvoir à distance à l'aide d'une ficelle !

*b*) Un lacet de crin que j'ai apporté est disposé, les deux bouts cachetés, sur une carte. Le tout est placé sur une ardoise et glissé sous la table, pendant que je tiens la main gauche du médium. Mouvements convulsifs de celui-ci. L'ardoise est remise en évidence, et j'aperçois un paquet de nœuds. Malheureusement, S., en voulant les examiner, les brise. Le fait n'en est pas moins curieux : comment S. s'y serait-il pris pour faire ces nœuds, ne disposant que d'une main, avec laquelle, du reste, il tenait l'ardoise ?

*c*) L'anneau en os est déposé sur l'ardoise avec un cordonnet dont les deux bouts sont noués ensemble. J'aurais voulu voir l'anneau s'enfiler dans ce cercle fermé, comme l'a vu Zöllner. Tout ce que nous obtenons, — en procédant comme auparavant, — c'est un nœud central, fait déjà fort curieux.

*d*) L'anneau, déposé seul sur l'ardoise, qui est glissée sous la table, disparaît subitement. Peu après il tombe à mes pieds, venant de la direction de Slade.

*e*) Même expérience : l'anneau tombe avec un morceau manquant.

*f*) La séance est levée. Entrent MM. Metzger et Poulain. Je demande la permission de rester, et nous voilà quatre à la table. On obtient de l'écriture sous la table, sur une ardoise au médium et sur une autre à M. Poulain, puis dans une double ardoise tenue contre l'épaule de M. Poulain. — Un livre, déposé sur une ardoise tenue par Slade, disparaît et reparaît. — Un autre file, de S. sous la table, sur les genoux de ces messieurs. Enfin apparaît, sur une ardoise tenue sous la table, le « good bye » traditionnel.

*Remarques.* — A chaque phénomène qu'il obtient, Slade me témoigne un étonnement excessif, trop naïvement pour être sincère chez un vieux professionnel comme lui ! Il s'extasie comme un enfant. Les messages longs sont ordinairement écrits avec soin ; les autres sont presque illisibles. La touche

degraphite se retrouve toujours au bout de la dernière lettre. L'écriture court souvent dans une autre direction que celle qu'elle aurait si elle provenait du médium. Les communications sont toujours en anglais, et sont ordinairement signées : W. Clarke. Voici un exemple de ces messages :

Friends, the knowledge of this truth belongs to every man, woman and child, for it is a law of God, these laws belongs to all his children, no man has a right to doubt this. W. Cl. — Amis, la connaissance de cette vérité appartient à chaque homme, femme et enfant, car c'est une loi de Dieu, ces lois appartiennent à tous ces enfants, l'homme n'a pas raison d'en douter.

8 *février* 1887, *soir*, *chez madame S. P.*, hôtel Castiglione. Huit personnes présentes. — Dérangements, assistance peu sérieuse. Les ardoises donnent quelques communications insignifiantes; seule, M^me^ S. P. obtient un long message dans une double ardoise placée sous son pied.

12 *février* 1887, *boulevard de Courcelles, chez madame L.* — Nous sommes sept. Bonne séance. Dans une ardoise double tenue sur l'épaule de D. on trouve des vers : « Les chrysanthèmes de Marie. » Dans une autre paire d'ardoises apportée par moi et tenue contre l'épaule de D. je trouve : « We can not. » (Nous ne pouvons pas.) Une ardoise est posée sur la table avec un peu de graphite dessous, de l'écriture se produit, etc.

*Conclusion.*—Slade me paraît avoir réellement le don de l'écriture directe, ce qui ne l'empêche pas de tricher à l'occasion, et il le fait alors avec une effronterie vraiment enfantine. A consulter, sur ce célèbre médium : *The Slade case : its facts and its lessons, by M. A.* London, 1887. Et, du même auteur, les *Researches in the phenomena of spiritualism, together with a discussion of theories...*

## II

### EXPÉRIENCES AVEC EGLINGTON

*Londres*, 1^er^ *novembre* 1886, *chez Eglington.*—(La biographie de ce fameux médium a été écrite par M. John Farmer sous le titre de *Twixt two worlds*. 1 beau vol. in-4°.)

Les expériences ont été fixées par moi, sans avertissement préalable, et j'ai apporté des ardoises achetées et marquées par moi.

*a*) Je prends au hasard, dans la bibliothèque du médium, parmi deux ou trois cents volumes, et sans l'ouvrir, un petit livre sur les oiseaux de l'Angleterre; sur une de mes ardoises j'écris en anglais :

Veuillez écrire en rouge le 6e mot de la 4e ligne de la page 78 de ce livre.

L'ardoise est alors glissée sous la table par le médium, la question tournée vers le sol. Sur la face supérieure on a déposé une touche de graphite et une autre de craie rouge, avec le livre. Deux de nos mains sont jointes sur la table ; les deux autres soutiennent l'ardoise. Après un quart d'heure d'attente, j'entends écrire sur l'ardoise, et trois coups frappés annoncent la fin. On retire l'ardoise : elle porte ces mots : « La page 78 n'est pas numérotée, et il n'y a pas 6 mots sur la 4e ligne. » Alors seulement j'ouvre le volume, et je constate qu'il ne contient que 76 pages, accompagnées de quelques autres pages d'annonces, non numérotées; la 4e ligne de la page qui serait la 78e, n'a que 5 mots. L'expérience a donc réussi, sauf que l'on s'est servi du graphite au lieu du crayon rouge.

*N. B.* — Cette expérience a été faite bien des fois avec Eglington, presque toujours avec succès. Elle a été publiée, par exemple, dans *Buchanans Journal of man*, en 1887.

*b*) Expérience semblable avec le même livre; j'écris sur l'ardoise :

Veuillez écrire page 20, ligne 3, le premier mot gris, le deuxième rouge, le troisième rose, le quatrième vert.

Des fragments de crayons gris, rouge, rose et vert sont déposés sur l'ardoise retournée ; le médium prend l'ardoise sans la lire, pose le volume dessus, et glisse le tout sous la table, comme précédemment. Au bout de cinq minutes d'attente vaine, je suggère à Eglington qu'il réussirait peut-être *sur* la table, ce qui est fait, après que le médium a consulté verba-

lement les « esprits », qui ont répondu *oui*, par coups frappés. Je reprends donc le volume, je l'enveloppe dans une serviette et je le mets *sur* la table ; puis j'aide E., sur sa demande, à tenir l'ardoise appliquée *dessous*. Deux minutes après, la réponse arrive, les mots étant écrits dans l'ordre et avec les couleurs demandées, *ply — them — with — eggs;* — vérification faite, ces mots sont bien les quatre premiers de la 3ᵉ ligne de la page 20. L'expérience a pleinement réussi.

*c*) Je demande par écrit, sur une ardoise, des nouvelles d'une personne décédée. La réponse est : « Nous n'avons plus assez de force pour vous servir ; adieu. »

2ᵉ *séance, 4 novembre, matin*. — Mauvais temps ; j'ai été indisposé les deux jours précédents. J'ai apporté deux ardoises ficelées et préparées. Résultats complètement nuls.

3ᵉ *séance, 5 novembre, matin*, en compagnie de M. Farmer, l'auteur du *Twixt two worlds* déjà cité, venu sur ma demande. J'ai apporté six ardoises simples. Sur une j'ai écrit :

Can my father come and wright something? — Mon père peut-il venir et écrire quelque chose? —

Sur une autre :

Would you please wright : page 17, livre 8 ; the first word yellow, the 2rd green; 3rd brown. — Voudriez-vous écrire : page 17, ligne 8 ; le premier mot en jaune, le 2ᵉ en vert, le 3ᵉ en brun. —

*a*) Nous faisons la chaîne des mains, et le médium, de celle qui lui reste libre, tient la première ardoise sous la table. Dix minutes après arrive la réponse, écrite sur le bord de l'ardoise : « Votre père n'est pas ici (les voyelles non accentuées). »

*N. B.* — S'il y a fraude, on peut supposer que l'écriture a été obtenue en faisant mouvoir l'ardoise contre une pointe de graphite fixée sous la table. L'absence d'accents favoriserait cette hypothèse.

*b*) Nous passons à la deuxième ardoise. Sur ma demande, M. Farmer prend un volume de la bibliothèque, l'enveloppe dans un journal, et le dépose sur l'ardoise ; — le médium

glisse le tout sous la table. Bientôt arrive l'ordre (écrit sur la même ardoise) de déballer le volume. Farmer le prend, le déballe, et le remet sur l'ardoise, hors de la vue du médium. Un autre ordre arrive de poser le livre *sur* la table. Cela est fait, et, tandis que Farmer et moi nous tenons nos quatre mains sur le volume, Eglington continue à garder sous la table l'ardoise chargée de ses crayons. Un seul mot est écrit alors : « Tie ! » c'est-à-dire : « Ficelez ! » — On obéit, et le volume, ficelé par Farmer, est déposé encore une fois sur l'ardoise[1]. Aussitôt le crayon grince, et donne les trois mots : « *as an associate* » écrits dans les trois couleurs indiquées, l'un au-dessus de l'autre, et d'une écriture ferme et lisible. Ces mots, vérification faite, sont bien les trois premiers de la huitième ligne de la page 17. De plus, on lit, dans une direction opposée : « *Not let us hope of the S. P. R.* — N'espérons rien de la société pour les recherches pyschiques. » — Cette réflexion quelque peu ironique paraît empruntée au médium lui-même, qui reproche à cette société un scepticisme outré.

*c*) Un *sou*, pris au hasard dans ma poche, et marqué par moi, avait été placé, quelques instants auparavant, avec un crayon bleu, dans l'ardoise double fermant à clé d'Eglington[2]. — L'ardoise fermée, la clé avait été déposée sur la table, nos bras reposant dessus, mais rien jusqu'alors ne s'était produit. M. Farmer parti, je vérifiai le contenu de l'ardoise : tout était en ordre. Je la refermai à clé et la déposai sur la table. — Nous posons nos mains dessus : rien ne se produit. Eglington prend alors une touche de graphite, la place sur une de mes ardoises, et la couvre d'un petit couvercle en bois qui se trouvait là, puis il glisse le tout sous la table. Bientôt, sous ce couvercle, sont écrits ces mots : « We will try (nous essayerons). » Et, ayant de nouveau posé nos mains sur l'ardoise fermée à clé, j'entends le grincement du graphite et je trouve, à l'ouverture, la date 1885, qui est bien celle du sou inclus, et que le médium ne connaissait pas.

1. J'ignore ce que signifient tous ces caprices ; il ne me semble pas, pourtant, qu'ils aient eu pour objet de détourner notre attention.

2. Cette ardoise est célèbre dans les fastes d'Eglington. Depuis, j'en ai fait exécuter une semblable.

## III

### EXPÉRIENCES EN AMÉRIQUE

21 *mars*, 1887, *à Boston, chez madame Twing*, médium écrivain (séance insignifiante).

*San Francisco*, 1887, *séances avec Evans* (Fred), un fameux *slate writer*.

Ayant appris qu'Evans avait eu d'excellentes séances avec le Dr David Wooster, je me rendis chez ce médecin qui me dit qu'en effet, la veille, il avait obtenu six ardoises pleines d'une écriture fine et serrée. Il me les montra : ce ne sont qu'encouragements à persévérer, félicitations, promesses, et, enfin, des choses plus personnelles, qu'il ne m'est pas permis de divulguer. La fin était caractéristique : c'étaient les desiderata du médium lui-même. « Je m'intéresse beaucoup à ce médium, écrivait le « guide » John Gray, mais il est pauvre et aurait besoin qu'on fît quelque chose pour lui. S'il avait une maison à lui, il pourrait faire beaucoup de bien à l'œuvre. » — Et plus bas : « Vos médecines lui ont été très utiles. John Gray. »

Le docteur me dit aussi avoir obtenu dans les ardoises une réponse à une question écrite dans un papier plié qu'il y avait inséré. Il ajouta qu'à son domicile les résultats étaient les mêmes.

J'aurais voulu interroger encore, mais M. Wooster était pressé, et je dus prendre congé.

Sur quoi, j'eus trois séances avec Evans. En voici le résumé.

1re *séance*, 4 *mai* 1887, *matin*. — J'ai apporté deux ardoises ordinaires, deux en carton noirci, et trois crayons de graphite peints en vert, en rose et en bleu. — *a*) Evans m'invite à marquer les deux premières ardoises; cela fait, il les prend, interpose une touche de graphite, et les met sur la table, en me disant de poser les mains dessus.

Puis il prend une de ses ardoises, crache sur les deux faces,

les essuie, et la met également sur la table, en me priant de poser une de mes mains dessus.

Enfin il m'invite à écrire, sur un morceau de papier, les noms de quelques amis défunts. J'écris quatre noms. Je plie ce papier en quatre et je le garde dans ma main droite. Mes deux mains étaient donc occupées, et j'avais — bien contre mon gré — trois expériences en train.

Evans, pendant ce temps, les deux mains sur ses genoux et les yeux baissés, semble manigancer je ne sais quoi... mais il m'est impossible de vérifier. Peu importe : trois ardoises sont sous mes mains, et les autres à terre; aucune substitution n'est possible.

Au bout de deux minutes : « Retournez *mon* ardoise, » dit Evans. Ce qui est fait. Elle est entièrement couverte d'un message signé John Gray : « Cher ami, vos amis sont ici, et ils vont se communiquer; ayez seulement quelques minutes de patience. »

*b*) Nous causons de choses et d'autres : à plusieurs reprises, Evans dit : « Il y a ici un esprit de tel ou tel nom qui veut se manifester; le connaissez-vous? » Et il citait plus ou moins correctement, en les écrivant à mesure, les noms du papier que je tenais dans ma main.

Est-ce un cas de clairvoyance? Evans n'a pas pu lire mon papier, que j'ai toujours tenu en main.

*c*) Le médium me passe une de *ses* ardoises propres. Je la pose sur la table avec ma main dessus, et elle est bientôt couverte d'un message signé d'un des noms du papier. Le voici, traduit de l'anglais : « Je suis avec vous en esprit, quoique absent de corps, et j'aspire au moment où je pourrai écrire pour vous seul et chez vous sans l'aide du médium, car alors je vous convaincrai de mon identité; je viendrai vous conseiller et vous assister dans le voyage de la vie. Adieu, et que Dieu vous bénisse. »

*d*) Le médium ramasse ensuite les ardoises qui gisent à terre (voir le commencement). Elles contiennent deux messages, d'une écriture assez mauvaise, toujours signés de noms empruntés au papier que je tiens dans la main; traduction : « Le ciel vous bénisse ! Je suis ravi d'écrire pour

vous. Je sais que vous doutez parfois de la réalité du retour des esprits. Je vous assure que vous en entendrez bientôt parler. Veuillez... (mot inintelligible). Adieu à tous. »

*e*) *Second message :* « Dieu vous bénisse! Je suis charmé de vous écrire ces quelques lignes pour vous prouver que je vis toujours. Dieu vous bénisse. J'écrirai bientôt pour vous seul et chez vous. Adieu. »

Ces diverses communications contenaient des fautes d'orthographe. Le médium en fait aussi, à en juger par une lettre de lui, que j'ai vue. Il serait curieux de savoir si les fautes des ardoises sont celles qu'il fait habituellement.

*f*) Une ardoise est enveloppée dans mon mouchoir avec les trois morceaux de crayons peints que j'ai apportés.

Evans me dit qu'il empruntera la couleur des crayons pour tracer les messages qu'il espère obtenir. Il empoigne le paquet par le bas, et en un instant nous obtenons, sur la face *supérieure* de l'ardoise, un message coloré, en huit lignes, ainsi conçu :

*vert*) God bless you my dear friend — Que Dieu vous bénisse, mon cher ami —
*vert*) I want you to sit for a few — Je vous prie de vous asseoir un peu —
*vert*) time with this medium — De temps avec ce médium —
*rouge*) I will start (?) your Power — Je développerai votre pouvoir ?
*bleu*) this from guide — Ceci du guide —
*bleu*) JOHN GRAY.

Ainsi, le guide m'invite à continuer à venir chez son médium. Toujours le reflet de ses *desiderata*.

— Plus bas : le congé

*rouge*) Good bye we cannot write more — Bonsoir, nous ne pouvons écrire davantage —
*rouge*) to day. — Aujourd'hui —

2e *séance*, 11 *mai*, *matin*. — Evans est indisposé. Il essayera néanmoins.

J'ai apporté trois couples d'ardoises, chacune ficelée et cachetée.

Une est déposée sur le plancher; les deux autres sur la table, avec mes mains dessus. Au moment où Evans s'assied en face de moi à la table, j'entends un bruit de tiroir qu'on ouvre, et un roulement suspect.

Je tire de ma poche un papier plié sur lequel j'ai écrit d'avance sept noms d'amis ou parents décédés. Sur l'avis d'Evans je le mets sous ma main droite, contre une ardoise. Rien ne se produit. Evans prend alors du papier, un crayon, et me dit d'appuyer mon petit bulletin sur son papier. Cela ne suffisant pas, il *me le prend,* le met sur ses genoux, sur lesquels il tient longuement les yeux baissés. Finalement il écrit sur son papier les sept noms du mien.

*N. B.* — Cette effronterie naïve me rappelle celle de Slade. Comme lui, Evans me paraît un médium authentique, mais qui ne dédaigne pas de tricher à l'occasion.

Cependant deux couples d'ardoises gisaient toujours à terre, et rien ne se produisait. Evans prend alors une de *ses* ardoises, la lave avec sa salive, et demande à haute voix : « John Gray veut-il me dire s'il y a de l'écriture dans les ardoises? » puis il la jette par terre avec un fragment de mine dessous. Trois minutes après on la relève : elle porte écrit en belle écriture courante :

« Le médium est trop souffrant pour continuer. Que ce Monsieur revienne un autre jour. »

« Revenez demain à une heure, me dit Evans, — vous ne payerez rien aujourd'hui. Emportez vos ardoises et laissez-les dans l'obscurité, pour que le magnétisme dont elles se sont imprégnées ne soit pas perdu. »

En descendant, je lui demande si ce sont vraiment, selon lui, les esprits qui écrivent sur les ardoises.

« Oui, dit-il, puisque je les vois. » Si je voulais dire le contraire, et proclamer que c'est une force humaine, beaucoup seraient pour moi, même des gens d'église. — Qu'arriverait-il, ajoutai-je, si vous isoliez vos ardoises par un corps non conducteur. — L'expérience a été faite et elle a réussi, dit Evans. Mais avec des médiums moins forts elle échouerait. »

3e *séance, 12 mai, 1 heure après-midi* (heure fixée par le médium).— J'ai apporté un papier fermé contenant sept noms d'amis ou de parents décédés.

Ce papier est mis sur la table.

J'ai aussi apporté les trois couples d'ardoises de la dernière fois : j'en pose une à terre et deux sur la table, mais Evans ramasse aussitôt celle qui est à terre et la met à côté des autres, en me faisant mettre mes mains sur les trois à la fois. Puis il reprend la première, la fait passer sur ses genoux et la repose à terre.

*N. B.* — Ici parait se placer une substitution. Il a retenu mon ardoise double, et l'a remplacée par une autre, préparée. Il avait pu, la veille, examiner mes couples, en noter les particularités, et en préparer une à peu près semblable en apparence. Seulement, les cachets n'étaient pas les mêmes : c'était visible à un mètre de distance.

Soudain je me baisse, je ramasse vivement la couple, sous prétexte de vérifier s'il s'était produit quelque chose... et je constate la fraude !

Mais Evans m'arrache l'ardoise des mains et la rejette sur le parquet : « Quelle imprudence, s'écrie-t-il, vous n'obtiendrez jamais rien si vous dérangez le magnétisme! »

Je me tus et j'attendis. Pendant le quart d'heure suivant, Evans parut fort affairé. Il avait les yeux fixés sur ses genoux, et ses bras remuaient comme s'il avait écrit. En même temps il causait, posant des questions intéressées : « Quand votre frére est-il mort? », etc., etc. Puis il prenait une ardoise de sa provision, et la jetait par terre avec un fragment de mine dessous; — tout cela pour détourner mon attention, je suppose.

Enfin, il ramasse la couple reconnue falsifiée, la met sur ses genoux, puis sur la table, et l'ouvre : elle contenait deux messages signés de noms pris dans mon papier.

(*N. B.* — Mes notes ne disent pas ce qu'était devenu le papier cacheté contenant la liste des noms. Peut-être, distrait par les simagrées du médium, l'avais-je perdu de vue ou oublié. C'est fâcheux, car cette omission ôte toute valeur à l'expérience.)

Il ramassa ensuite les ardoises simples qu'il avait jetées par terre, on s'en souvient, un instant auparavant, sans me les montrer. Une était entièrement couverte d'écriture, messages divers écrits dans différents sens et signés des noms du papier cacheté.

En voici la copie; j'omettrai seulement les noms.

[Dear Arthur, I am glad to see you have become introduced in this grand truth of spirit return for you give me and others a chance to prove that we still live. I am g... with mu... sending the dear ones at home—from your brother in spirit-life (ici un des noms du papier).

[Cousin Arthur, I am pleased to write these lines just to prove to you that I still live... that from your cousin (nom emprunté à ma liste).

[The spirit of (nom emprunté à ma liste) is here and happy.

[The spirit of (nom emprunté à ma liste) is been also my (mon nom) with you... love to you and happy to (nom de la liste).

[Yes I am here (mon nom) and will now be able to prove my identity to you beyond a doubt; that from (nom de ma liste).

Yes I am here in spirit though absent in body and I will soon manifest to you alive (nom de ma liste).

Good bye.

[X. (Nom pris dans ma liste) is here.

13 *mai*, *San Francisco, chez M. Stanbury*, docteur en médecine et slate-writer.

J'ai apporté deux couples d'ardoises vissées, mais le médium les laisse de côté, en prend une des siennes, et la met sous la table avec un fragment de graphite; je l'aide à la maintenir.

Je demande verbalement : « Pourquoi ne voulez-vous pas écrire sur *mes* ardoises? » Il m'est répondu par écrit :

Mon cher ami, we are not able to write on your slates — nous ne sommes pas capables d'écrire sur vos ardoises — Et plus bas : je suis ici (mon nom de famille précédé du prénom *Jean*).

Ce fait est à noter, car le médium arrivait de voyage et ne savait pas mon nom. « Écrivez mieux! » dis-je. Réponse sur l'ardoise : « Jean (mon nom) *I says he is here.* » — *Je dis il est*

*ici* — « Écrivez mieux le prénom! » Réponse écrite : « Jean. » — Mais enfin, quel Jean? je n'en connais pas dans ma famille? — *Réponse verbale du médium :* « C'est peut-être un esprit qui a le même nom de famille que vous, et qui a été attiré par la coïncidence. » — L'ardoise donne le nom de Lefèvre.

« Quel Lefèvre êtes-vous? dis-je, je n'en connais pas. »

*Réponse de l'ardoise :* signes divers, lettres, chiffres sans aucune signification.

La séance est levée.

Ce fut ma dernière séance en Amérique. Le lendemain je partais pour le Japon, où je reçus une lettre du D[r] Wooster, à qui j'avais fait part de mes doutes sur la bonne foi du médium Evans. En voici quelques extraits :

« J'admets tout ce que vous me dites avoir vu : mais c'est, malgré tout, un médium très puissant. J'ai eu souvent avec lui de l'écriture dans des ardoises qui n'ont pas quitté mes mains, et dans mon propre bureau, où il n'y en avait pas de rechange. J'ai entendu l'écriture se produire tandis que je fixais l'ardoise. L'attitude d'Evans, qui vous a semblé suspecte, ne l'est pas pour moi. J'ai souvent pensé qu'il écrivait en l'air et que peut-être son propre *double* reproduisait son écriture sur l'ardoise. Mais, au fond, le fait m'embarrasse. Il n'en est pas moins vrai que j'ai obtenu un millier de mots dans une seule séance, sur des ardoises à moi que j'avais déposées sur la table, et, en outre, la reproduction de notes contenues dans ma poche. Je suis d'avis comme vous, d'ailleurs, que le meilleur médium triche quand il n'est pas en veine. Le professeur Alfred Wallace a apporté chez Evans deux grandes ardoises qui n'ont pas quitté ses mains : elles ont été couvertes d'écriture, et cela en présence de trois témoins, dont moi. La main d'Evans écrivait en l'air sur ses genoux, et ses yeux suivaient les mouvements de sa main; mais on ne lui a pas laissé les ardoises un seul instant... etc. »

Outre ces séances, j'en ai eu encore beaucoup d'autres, tant en Europe qu'aux États-Unis, particulièrement avec des médiums *à trance*, mais elles sont trop peu intéressantes pour être relatées ici.

Je ferai toutefois une exception pour la suivante, parce qu'elle montre jusqu'à quel point peut aller la crédulité humaine.

*4 février* 1886, *chez M*me *la comtesse de K.*, à Paris. — Soir. Présents : Mme de K. ; Mme P., sa dame de compagnie, prétendu médium à écriture directe ; Mme L., une autre médium ; trois amis de la famille et moi.

a) *Typtologie :* Mots sans suite et obscénités. On demande aux esprits la fin de vers dont on donne le commencement. Exemple : « Papillon volant sur... » — « La m... ! » telle est la réponse. On nous prie d'excuser cet esprit indécent, qui accapare toujours, paraît-il, la première partie de la séance.

b) *Ecriture directe :* On s'assied autour de la table, sauf Mme P. qui prend place dans un coin, un « block-notes » sur les genoux. Nous faisons la chaîne, et la lampe est éteinte. Les messages se produisent ici par *compression*, c'est-à-dire que l'écriture est comme tracée à la pointe sèche sur le papier. Chaque fois qu'un message est terminé, un bruit sec comme un cure-dent en plume que l'on lâcherait après l'avoir plié, se fait entendre par trois fois. On appelle cela la « sonnette du Brahme ». Les communications sont nombreuses : ce sont ou des aphorismes s'appliquant plus ou moins à la conversation, ou des allusions à mon prochain voyage aux Indes. Elles sont trop insignifiantes pour être reproduites ici. D'ailleurs les conditions de la séance sont telles qu'on ne peut y attacher aucune valeur quelconque.

13 *août* 1893, *à Onset, chez Algerton, slate-writer*. (De jour.) — Un homme de 35 ans, l'air d'un illuminé, la parole facile ; il est drapé dans un peignoir de bain. M. Colby (du *Banner*) tient sa médiumnité pour suspecte. — J'ai apporté des ardoises à moi, ficelées et cachetées. Dès qu'il les voit : « Ce n'est pas ma façon de procéder, dit-il ; je me sers d'ardoises magnétisées par moi : toutefois nous essayerons. » Nous plaçons les ardoises sur la table, nos mains reposant dessus. Je perçois un sautillement des mines enfermées dans les ardoises, mais c'est tout. Algerton enveloppe les ardoises dans un tissu

noir magnétisé, dit-il ; toujours rien. Par contre, il prétend entendre des noms : « Kardec, Ristori, Mme Roland », — et voir des esprits autour de moi. Prenant un air inspiré, il débite alors une longue harangue sur les beautés de la vérité et sur le mérite qu'il y a à la chercher. « C'est Démosthène qui a parlé par ma bouche, » dit-il d'un air solennel, quand il eut terminé. En attendant, je n'avais pas lâché les ardoises. Je les ouvre : elles ne contenaient rien. Le médium refuse les 2 dollars que je lui offre, et m'invite à repasser le lendemain. Mais le lendemain il se faisait excuser sous prétexte d'indisposition. Nos relations en restèrent là.

ARTHUR ENGEL.

# CAS DE PRÉMONITION

## EN SOMNAMBULISME

Par M. G.-B. ERMACORA
Docteur ès sciences physiques.

---

Le 10 novembre 1893, entre 8 h. 15 et 8 h. 45, Mlle Maria Manzini était en somnambulisme, M. Gustavo Maluta et moi étant présents. Elle avait été mise dans cet état par une personnalité médianimique, que j'appellerai B..., qui se servait couramment de ce moyen pour entrer en rapport avec elle par voie hallucinatoire. Ce somnambulisme n'est pas le même que celui que je peux produire par suggestion et que j'appellerai somnambulisme normal; il en diffère pour deux raisons : La première est que, dans le somnambulisme provoqué par B... ou par un autre agent de même nature, le sujet est en *rapport* avec l'agent seulement, tandis que, dans le somnambulisme normal, il est en rapport avec tout le monde. La seconde raison, qui n'est peut-être qu'une conséquence de la première, consiste en ce que lorsque la manifestation de l'agent hallucinatoire cesse, il se produit d'abord une courte léthargie, puis le somnambulisme normal avec amnésie de la période précédente.

Si, aussitôt après ce changement d'état et avant le réveil, on demande à ce sujet en somnambulisme ce qu'il vient de faire il y a un instant, il répond invariablement qu'il a dormi et rêvé, ou pensé à quelque chose. Ce rêve ou cette

1. Pour éviter des mots impliquant des hypothèses non universellement admises, j'appellerai personnalités médianimiques, ces personnalités de nature peu connue qui, dans l'hypothèse spirite, sont appelées esprits.

pensée n'a aucun rapport avec ce qui est, en réalité, arrivé dans la période précédente, ou du moins avec ce qu'on a pu constater. J'ai donc cherché à comprendre si réellement, pendant que se manifeste au sujet la personnalité de l'agent, et que M^lle Marie, en somnambulisme, lui sert d'interprète, il reste en elle une autre personnalité disponible pouvant rêver ou penser à tout autre chose, ou bien si ce rêve, ou cette pensée supposée, n'est qu'une hallucination de la mémoire, projetant dans le passé ce que l'imagination invente au moment même où elle le raconte. Cette question est, on le comprend, assez importante, parce que, comme le suggère l'ingénieur Carlo Vanzetti, intelligent amateur de sciences psychiques, il n'est pas prouvé que les rêves se fassent toujours quand on croit les faire, et il se pourrait qu'ils se fissent pendant qu'on les raconte, ou dans l'intervalle de temps compris entre le réveil et le récit. Dans le cas où cette dernière supposition se vérifierait, non seulement l'exactitude du moment assigné au rêve par le percipient, dans les rêves télépathiques, ne serait plus admissible, mais les idées généralement reçues sur la rapidité de l'idéation, dans les rêves engendrés par de brusques actions sensorielles, deviendraient tout à fait illusoires. J'ai cru nécessaires ces explications préliminaires pour me justifier de tenir compte des récits de rêves, dans les circonstances que je cite.

Dans le cas actuellement en question, à peine eut cessé la manifestation hallucinatoire de B..., que M^lle Marie me raconta le songe suivant que je transcris textuellement, de mon journal d'expériences.

« B... ayant disparu, amnésie de M... qui dit avoir rêvé qu'elle était rue San Francesco chez une de ses connaissances, et qu'il y avait là deux autres personnes en train de lui confier un travail de confection de vêtements et de lingerie ; mais, ne pouvant s'entendre, leur amie cherchait à les mettre d'accord. M^lle M... partit, mais fut rejointe dans la rue par son amie qui lui conseilla de reprendre la discussion. Elle dit qu'elle évalue la durée du rêve à 20 minutes, mais que celle du fait même

aurait duré beaucoup plus, car, dit-elle, dans un rêve tout va beaucoup plus vite. »

Les lignes qu'on vient de lire ont été écrites le lendemain matin, c'est-à-dire le 11 novembre.

Ce même jour (11 novembre) je me rendis chez Mlle Marie, vers les 3 heures, pour observer le résultat d'une expérience psychique faisant partie d'une série de phénomènes n'ayant aucun rapport avec les rêves, et qui, à cette époque, m'occupaient particulièrement. Je ne pensais pas du tout au rêve de la veille, car je n'avais pas de raison de le croire intéressant, pas plus que tous les autres, produits et enregistrés dans les mêmes circonstances, sauf par son caractère d'être tout à fait étranger au dialogue tenu entre M... et la personnalité hallucinatoire B... Pendant ma visite, cett personnalité B... crut opportun d'endormir Mlle Marie pour me communiquer quelque chose de relatif à l'expérience en question. Puis B... ayant disparu, Mlle Marie, étant restée en somnambulisme normal, me dit comme d'ordinaire qu'elle venait de dormir et en même temps de penser à certaines de ses petites affaires, et elle ajouta, comme chose réelle et non rêvée, qu'aujourd'hui, vers 11 heures et demie, le mari de son amie qui habite rue San Francesco, et que nous appellerons P..., était venu la prier de se rendre chez sa femme qui avait quelque chose à lui communiquer.

Soupçonnant qu'il pouvait y avoir quelques relations entre le rêve fait en état de somnambulisme, le soir précédent, et les conséquences possibles de cette invitation, je demandai à Mlle Marie, toujours en somnambulisme, si elle se rappelait ce rêve de la veille au soir. Comme elle n'y arrivait pas, je rétablis la mémoire somnambulique par la méthode de la pression frontale de Bernheim, méthode qui m'a toujours réussi avec Mlle M..., excepté dans les cas où il s'agit de la faire se rappeler quelque chose de relatif à la période où elle est en rapport avec quelque personnalité médianimique par voie sensorielle ou motrice. Alors le rêve précédent se présenta de nouveau à sa conscience avec tous ses détails. Soupçonnant qu'il pouvait être prémonitoire, je me le fis raconter de nouveau et j'en écrivis, sous la dictée de Mlle M..., tous les

détails sous forme condensée. Voici donc ce récit copié dans mon journal d'expérience, où je l'avais écrit aussitôt rentré à la maison, en me servant de ces notes.

« Le mari de Mme P... est venu demander Mlle Marie vers 11 heures ou 11 h. 30 et elle y est allée le soir même. Elle a trouvé là deux femmes inconnues, l'une âgée, l'autre jeune. La femme âgée voulait avoir un vêtement complet pour l'hiver ; la jeune un trousseau complet de mariée parce qu'elle allait se marier. Mme P... proposait à Mlle M... de fournir certains articles, elle ajoutait qu'il s'agissait de personnes qui paieraient, et elle lui montrait ses registres prouvant la ponctualité des paiements de ce qu'elle leur fournissait ; mais Mlle M..., malgré cela, ne croyait pas pouvoir accepter : non parce qu'elle doutait de la solvabilité ni parce qu'elle craignait qu'on voulût dépenser trop peu, mais parce qu'elle savait n'avoir pas les moyens d'avancer la somme pour les dépenses nécessaires. Elle pensa à l'étoffe qu'elle avait achetée à N..., mais comprit aussitôt que c'était trop peu de chose. Aussi, malgré tous les discours de Mme P..., elle ne conclut rien et partit. En descendant l'escalier elle pensa qu'elle aurait peut-être pu se faire prêter la somme, mais elle se dit que cela non plus ne lui aurait pas convenu. En retournant chez elle elle passa par la rue Pozzo dipinto et, à peine passée la Cassa di Risparmio, près du tailleur et de la fontaine de l'Aqueduc, elle fut rejointe par Mme P... qui l'appela : « Siora Maria, Siora Maria[1] » et se remit à essayer de la convaincre de conclure l'affaire. A ce moment M... s'éveilla.

« Je demande alors à M..., qui est toujours en somnambulisme, si l'invitation de venir, faite par le mari, invitation que je ne me rappelle pas lui avoir entendu raconter hier soir, ne serait pas une adjonction suggérée par la véritable invitation d'aujourd'hui. Elle me répondit que non et qu'elle était certaine d'avoir rêvé cela hier aussi, mais qu'elle croyait bien que l'invitation réelle avait un tout autre motif : que sa femme désirait vendre une certaine boucle d'oreille avec brillants, qu'elle avait achetée pour la revendre.

1. Siora en dialecte veut dire Signora.

« Supposant que le rêve pouvait être prémonitoire, je dis à M..., quand elle fut réveillée, d'aller encore ce soir chez Mme P... avec sa mère (qui pourrait servir de témoin). Elles dirent qu'elles iraient.

« Éveillée, M... supposait que l'invitation devait avoir rapport aux boucles d'oreille.

« (Fini d'écrire le 11 novembre à 6 heures après midi.) »

La note précédente est déjà suffisamment claire. Pourtant une circonstance a été omise, je l'écris aujourd'hui, 14 novembre : C'est que quand Mlle M... (toujours en somnambulisme) me dit qu'elle était sûre que, dans le rêve de la veille, le mari de Mme P... était venu entre 11 heures et midi (c'est bien l'heure où il vint en réalité le lendemain), alors je lui demandai si dans le rêve elle croyait être allée chez Mme P... le jour même ou le lendemain. Elle me répondit que dans le rêve elle était allée le jour même, mais cinq ou six heures après. Ainsi, si l'avenir avait été prévu exactement, Mlle Marie devait aller chez Mme P... le soir même. C'est pour cela que je lui donnai le conseil qui était contraire à son désir, parce que, me disait-elle, prévoyant qu'il s'agirait de l'affaire des boucles d'oreilles, elle n'était pas du tout pressée d'y aller, elle trouvait qu'en y allant le jour suivant ce serait bien assez tôt. Ce n'est que sur mes instances qu'elle promit d'y aller avec sa mère. Je ne lui laissai en rien soupçonner le motif qui me poussait à lui donner ce conseil, je montrai seulement que j'étais curieux de savoir la cause de l'invitation. Aussi je ne crus pas devoir lui fixer l'heure de la visite, lui en laissant le choix, soit parce que cela devait dépendre de ses occupations domestiques, soit parce que j'étais persuadé, qu'en cas de prédiction véridique, l'heure serait déterminée par les circonstances.

Mlle M... me répondit qu'elle aurait fait la visite vers 5 heures et serait rentrée vers 6 heures ou 6 h. 15.

J'avais projeté de me trouver vers les 6 heures en observation à cet endroit de la rue où, suivant le rêve, Mlle M... devait être rejointe par P...

Comme on l'a vu, il était 6 heures de l'après-midi quand

j'eus fini de consigner sur mon journal le rêve. Me disant que l'endroit de la rencontre supposée était assez près de chez moi et que les femmes trouvent souvent plus de choses à se dire qu'elles ne le prévoient, je crus qu'il n'y avait pas lieu de se hâter et que je ferais mieux de transcrire, sur un autre fascicule de mon journal, les observations recueillies pendant la même visite et concernant d'autres phénomènes. Je passai ainsi certainement un autre quart d'heure, à en juger par la longueur de ces notes ; il me semble aussi me rappeler avoir vu que la pendule de mon cabinet marquait 6 h. 15 quand je sortis en hâte. Cinq ou six minutes après, j'étais à l'endroit voulu, où j'attendis jusqu'à 7 heures sans voir passer les personnes en question ; je retournai aussitôt à la maison. Vers les 8 heures du soir M. G. Maluta vint me prendre, comme d'habitude, pour aller chez M^lle^ Marie assister aux expériences. Je lui dis que dans la journée j'étais déjà allé chez elle, que la personnalité de B... s'était manifestée et m'avait averti que le soir elle ne se manifesterait pas de nouveau, de sorte que je n'avais plus de raison pour y aller. Je lui racontai comment je m'étais mis en tête que le rêve du soir précédent était prémonitoire, je lui donnai les détails, ajoutant que je n'y croyais plus, vu ma récente désillusion au sujet de la rencontre manquée, mais qu'en tous cas, même la croyance à un phénomène aussi extraordinaire serait-elle sans fondement, j'aimerais à aller chez M^lle^ Marie pour avoir une solution définitive et je le priai de m'accompagner.

M^lle^ Marie, interrogée sur le but de la demande de M^me^ P... et le résultat de la visite, montra d'abord de la répugnance à raconter ces choses en présence de M. Maluta qu'elle craignait d'ennuyer, mais, encouragée par moi, elle raconta, à notre grande stupéfaction, identiquement les mêmes choses qu'elle avait décrites précédemment dans le rêve, rêve qu'elle ignorait complètement. Son récit fini, j'appelai la mère et priai la fille de sortir. Les deux récits concordèrent parfaitement, sauf en un point dont je parlerai plus loin et sur lequel la divergence est seulement apparente. Je crois bon de rapporter intégralement leurs témoignages recueillis et transcrits dans les termes suivants, séance tenante, par M. Maluta :

« Le 11 novembre 1893, Mlle M... et sa mère allèrent, vers 5 h. 15 min., rue Angello, chez une de leurs connaissances, Mme P..., qui voulut persuader à Mlle M... de se charger de confectionner un vêtement pour une femme qui se trouvait là et un trousseau de mariée (vêtements et linge) pour une autre femme, peut-être la fille de la première et qui se trouvait là également. Mme P... insista pour que M... acceptât, disant que ces dames payaient ponctuellement (bien que par petites sommes) et pour le prouver montra le registre de ses comptes réglés ponctuellement. A 6 heures, ou un peu après, elles sortirent toutes ensemble en passant par la rue Pozzo dipinto. Mlle M... marchait en avant avec une des deux dames. Et comme la mère de M..., l'autre dame et Mme P... étaient en arrière, M... ne s'aperçut que Mme P... les accompagnait que quand celle-ci, arrivée près de la Cassa di Risparmio, appela M... en disant : « Siora Maria » et lui recommanda de faire tout son possible pour s'arranger à accepter la combinaison. M... crut que Mme P... avait couru pour les rattraper. Les récits de M... et de sa mère concordent pour toutes les circonstances, sauf pour l'endroit où Mme P... cria : « Siora Maria », détail que la mère avait oublié et que M... lui rappela, et aussi pour ce fait que Mme P... accompagna ces dames jusque près de la boutique du tailleur, fait que M... ignorait.

*11 novembre* 1893, 9 *heures du soir*. — Pour prouver que la relation ci-dessus de M. Maluta n'est, en aucun point, en contradiction avec ce que j'ai dit plus haut, je dois avant tout noter que la rue Agnello se trouve à San Francesco, et que l'emplacement de la maison de Mme P..., comme il est donné, concorde avec celui désigné dans le rêve où Mlle M... prononça le nom de San Francesco.

Deuxièmement, la phrase même entre parenthèse « que la mère avait oubliée, et que M... lui fit se ressouvenir », ne contredit pas le fait que les deux témoignages ont été déposés séparément. Voici exactement, à ce propos, comment les choses se sont passées.

La première qui raconta l'incident de la visite fut Mlle Marie, en l'absence de sa mère. Elle raconta, comme dernière cir-

constance, qu'à l'endroit indiqué elle fut rejointe par Mme P..., qu'elle supposa être partie seule de chez elle pour les rattraper. Le récit fait ensuite par la mère, en l'absence de la fille, fut en tout conforme avec celui de cette dernière, sauf que la mère crut n'avoir rien à ajouter après avoir dit qu'on était sorti de chez Mme P... Comme j'étais influencé par la prédiction et supposais exact aussi sur ce point le récit de la fille, je croyais qu'en réalité Mme P... était partie de chez elle pour rejoindre les autres, et alors je demandai si au retour elles avaient rencontré quelqu'un dans la rue : à quoi la mère naturellement me répondit que non.

Changeant la forme de ma question, je lui demandai si pendant le retour elles avaient parlé à quelqu'un, alors elle nous expliqua qu'elles étaient sorties toutes ensemble, et que Mme P..., qui était restée en arrière avec elles et une des deux autres dames, s'était mise, à un certain endroit, à recommander à M... d'accepter la proposition. Je demandai de quels mots s'était servie Mme P... pour appeler l'attention de Mlle M..., et le témoin me répondit qu'elle se rappelait que Mme P... cria : « Siora Maria », sans pouvoir dire si ces mots avaient été prononcés une ou deux fois.

Ce fut alors que, croyant trouver une contradiction entre les deux témoignages, je fis de nouveau entrer Mlle Marie pour la confronter avec sa mère, et la question fut promptement éclaircie, parce que la mère informa la fille, à la pleine satisfaction de celle-ci, que Mme P... ne les avait pas rejointes en sortant de chez elle, mais qu'elle était sortie en même temps qu'elles, sans que M... s'en fût aperçu.

La mère pourtant, dans son récit, bien qu'elle nous eût fait clairement comprendre l'endroit de la séparation d'avec Mme P..., ne sut pas (à cause de son ignorance du nom des rues) nous l'indiquer avec son vrai nom, et ce fut seulement ce nom, et non pas l'endroit même, que la fille fit se ressouvenir à la mère.

Comme l'on voit, j'eus tort de supposer que la visite s'était prolongée au delà de l'heure annoncée par Mlle Marie, et, pour quelques minutes de retard, je perdis l'occasion de constater *de visu* la scène finale de la séparation.

Il ne pouvait rester aucun doute sur la véracité de ces témoignages, donnés avec un accent parfait de sincérité, et venant de personnes qui sont mes amies depuis 7 ans, et dont j'ai toujours trouvé la franchise exceptionnelle, mais on aurait encore pu supposer que ces témoignages étaient dus à une hallucination collective de la mémoire, qui se serait produite de quelque manière inexplicable, bien qu'une telle supposition fût assez invraisemblable, puisqu'il s'agissait de choses arrivées seulement deux heures avant, et que dans cet intervalle de temps il est évident que les deux témoins n'avaient passé par aucune crise psychique, mais s'étaient seulement occupés de soins de ménage. Je dis qu'il est *évident*, car une crise psychique capable de produire une amnésie rétrograde, et encore plus une hallucination de la mémoire, même en admettant qu'elle puisse passer inaperçue pour le sujet, ne pourrait échapper à deux sujets en même temps, et, sauf le cas d'une simultanéité parfaite, l'un d'eux s'apercevrait de la crise arrivée à l'autre.

Afin de trouver moyen de nous procurer quelque autre témoignage indépendant, et aussi pour donner une explication à M^lle^ Marie et à sa mère qui ne comprenaient rien à l'interrogatoire que nous leur faisions subir, ni à l'importance qu'elles nous voyaient attribuer à des incidents pour elles si communs et insignifiants, en l'absence de la mère nous expliquâmes à M^lle^ M... de quoi il s'agissait, et, pour lui faire mieux toucher du doigt l'exactitude de la prédiction, je rappelai à sa mémoire, au moyen de la pression frontale, le rêve qui, jusque-là, était resté uniquement dans le champ de la mémoire somnambulique.

Elle n'en fut que relativement étonnée, d'abord parce que, il faut l'avouer, dans les branches plus élevées de la psychologie expérimentale, le peuple est depuis des temps immémoriaux plus avancé que les psycho-physiologistes modernes, et, en second lieu, parce qu'elle avait la conviction d'avoir eu déjà dans sa vie beaucoup de cas de prémonition plus ou moins remarquables. Quant à la possibilité d'avoir les témoignages des trois autres femmes impliquées dans cette histoire, elle nous dit que de M^me^ P... nous ne pourrions jamais rien

tirer, parce qu'elle a des manières très grossières, et, ce qui est pis, un caractère soupçonneux qui la porte à vouloir cacher tout ce qu'elle fait et pense, et même à mentir systématiquement, quand on lui fait des questions sur ses affaires. M... me dit pourtant que, d'après ce qu'elle pouvait juger des deux autres femmes d'après une première entrevue, les manières agréables de la plus jeune lui faisaient croire que je pourrais avoir tous les renseignements que je désirais; mais comme elle ignorait où elles demeuraient, nous convînmes que le lendemain Mme Marie irait chez Mlle P... demander l'adresse.

M. G. Maluta n'avait pas fait attention au premier et incomplet récit fait par Mlle M... le 10, immédiatement après le rêve, et n'avait pas été présent lors du second et plus complet récit. Pour lui montrer l'identité des deux témoignages recueillis par lui et du rêve enregistré par moi avant l'événement, je lui fis lire le soir même dans mon journal ce que j'ai rapporté plus haut.

Le jour suivant (12 novembre), vers les 10 heures du matin, je me rendis chez Mlle Marie pour observer le résultat des autres expériences concernant la personnalité médianimique B... qui se manifesta pendant le somnambulisme de M... par voie sensorielle. Je demandai donc à B... s'il savait quelque chose de l'important cas de prémonition qui venait de se produire, s'il y était pour quelque chose? Il répondit qu'il ne savait rien, mais qu'il ne s'en étonnait pas, parce que ces faits sont les conséquences de certains dons spéciaux possédés par Mlle M..., et il ajouta que nous pourrions certainement observer des cas pareils dans l'avenir [1]. Je lui dis l'importance qu'aurait le témoignage d'une de ces dames, et sachant par expérience la puissance de l'action télépathique dont B... est capable, je le priai de m'aider à faciliter un éclaircissement; il promit de l'essayer, pourvu que nous, de notre côté, nous lui facilitions la tâche en lui indiquant approximativement la situation de leur habitation. Je crois devoir transcrire ici littéralement ce que j'ai consigné aussitôt dans mon journal relativement à la période de somnambulisme normal après le *départ* de B...

1. Ce qui eut lieu en réalité.

« Après le départ de B..., amnésie avec souvenir de rêve assez confus. M[lle] M... était dans la rue Savonarola, près de la porte de la ville ; elle sortait par une porte de maison et entrait par une autre, à la recherche de deux dames : il s'agissait, croyait-elle, d'un certain travail, mais elle ne pouvait dire lequel. Il lui semblait seulement qu'elle avait déjà vu ces personnes, mais ne se rappelait pas où. Peut-être que si le souvenir de ce rêve était confus, c'était parce que je ne lui avais pas demandé de me le raconter tout de suite après le départ de B..., mais je lui avais fait d'abord quelque autre demande (toujours pourtant pendant le somnambulisme).

Cette note porte en marge le titre : « Autre prémonition? » Voici la suite :

« Après le réveil, je prie M... de me faire avoir le plus tôt possible un entretien avec une des deux dames. Elle me promet d'aller aujourd'hui chez M[me] P... demander leur adresse, puis d'aller les trouver et convenir d'un rendez-vous chez elle (chez M...) pour le lendemain, sous le prétexte de parler de travail. Ce soir, elle me fera savoir l'heure convenue.

« M... me dit que P... l'avait fait appeler pour l'affaire des deux dames et non pour les boucles d'oreilles et qu'à son arrivée, elle s'écria : « Oh! la voilà bien à propos », ce qui montrait bien que son arrivée pendant la visite des deux dames était une pure coïncidence. M[me] Annetta, la mère de M..., m'a confirmé le fait.

« Étant sorti je reviens sur mes pas pour demander si, par hasard, hier soir P... a indiqué où se trouve la demeure des deux dames. M[me] Annetta dit qu'elle n'a rien entendu, mais que la chose peut avoir été dite à part à M...[1]. Je lui recommande d'inviter, s'il est possible, les deux dames ce soir même. »

(Écrit le 11 novembre à 11 heures et demie du matin.)

*Post-scriptum.* — « M... me dit aujourd'hui que, sans mon conseil, elle serait allée chez P... ce matin et non pas hier soir, et que hier son mari lui dit d'aller quand elle pourrait

1. Bien entendu que M[lle] M... m'avait déjà auparavant assuré qu'elle n'avait pas entendu un mot de cela.

et ne lui fixa aucune heure (écrit le 12 novembre à 11 heures et demie du matin). »

Autre *post-scriptum.* — « M... me dit que sa mère n'a fait aucune remarque sur l'étrangeté de l'interrogatoire que moi et M. Maluta nous leur avons fait subir hier soir, en notant des choses si frivoles. Hier soir après l'interrogatoire j'ai expliqué à M... qu'il s'agissait d'un songe prophétique et je l'ai fait s'en souvenir par la pression frontale, mais elle n'en a rien dit à sa mère.

« Aujourd'hui j'ai mis aussi au courant la mère qui est restée surprise mais modérément, parce qu'elle a déjà eu bien souvent l'occasion de remarquer que M... prévoit des événements futurs et reconnaît des lieux qu'elle voit pour la première fois, comme identiques à des lieux vus en rêve (le 12 nov. midi). »

A 2 h. 45 le même jour (12 nov.), j'étais en compagnie de M. G. Maluta, à la musique, place Victor-Emmanuel, quand nous nous trouvâmes tout près de M^lle^ Marie qui nous dit s'être déjà aujourd'hui occupée de ma commission. Elle s'est rendue chez M^me^ P..., mais elle n'a trouvé que son mari qui lui a dit ne pas connaître précisément la porte de la maison habitée par les deux dames d'hier soir, mais qu'en tous cas il pouvait lui affirmer qu'elles habitaient rue Savonarola et que là, en demandant, elle pourrait les trouver. Alors elle s'est rendue à l'endroit indiqué, et, à force de chercher, *sortant par une porte et en entrant par une autre* (termes exactement semblables à ceux dont M^lle^ M... s'est servie quand elle m'a raconté le rêve du matin), elle a enfin trouvé l'habitation cherchée. Il n'y avait à la maison que la vieille dame qui lui dit que l'autre était sa fille et que celle-ci n'aurait pu se rendre ce soir chez elle, mais que sûrement elle le ferait demain avec plaisir. Cependant cette dame la pria de revenir le matin pour donner directement à sa fille les indications pour trouver la maison. Après cet échange de paroles, M... prit congé.

Ainsi, comme on le voit, le rêve de ce matin était aussi prémonitoire et non simplement télépathique ou clairvoyant, car si la télépathie ou la clairvoyance peuvent expliquer le fait que M^lle^ Marie trouva en rêve l'habitation avant les indications ha-

bituellement nécessaires pour cela, elles n'expliquent pas qu'elle fut poussée à la trouver en *sortant par une porte et en entrant par une autre*, parce qu'elle aurait pu avoir des indications précises et non approximatives et tel aurait été probablement le cas si, au lieu de trouver à la maison le mari de P..., elle eût trouvé Mme P... elle-même.

Il est extrêmement curieux de voir que tandis que la personnalité de B... nous priait de lui indiquer la demeure des deux dames, pour pouvoir plus facilement m'aider à atteindre mon but, au même moment[1] la subconscience de Mlle Marie s'est mise en rapport avec cette demeure et avec un incident futur se rattachant avec la recherche de cette maison, recherche exécutée sous l'empire de la conscience ordinaire. Et cela sans que la personnalité de B... en ait eu aucune connaissance, puisque le lendemain soir (13 novembre) et quand tout était fini, elle nous demanda si nous avions cette adresse qui lui était nécessaire pour faire ce dont nous l'avons chargé.

Le lendemain (13 novembre), je me rendis chez Mlle Marie vers les 3 heures de l'après-midi, comme il était convenu. Elle me dit que le matin elle avait été chez les deux dames et avait prié la plus jeune de venir chez elle vers les 3 heures pour conclure l'affaire pour laquelle Mme P... s'était entremise. Elle me dit s'être arrêtée à parler d'autre chose et n'avoir pas fait la plus petite allusion aux événements impliqués dans la prédiction.

Voici ce que j'inscrivis sur mon journal quelques heures après mon entrevue avec cette personne :

« A 3 heures je vais chez M... Peu après arrive la plus jeune des deux dames avec laquelle j'entre en conversation et je cherche à l'intéresser en lui disant, sans autres détails, que

1. Il n'est pas tout à fait exact de dire « au même moment », parce que en tenant compte de l'ambiguïté que j'ai signalée dès le principe, le rêve pouvait avoir eu lieu quelques moments après, c'est-à-dire pendant que Mlle M... me le racontait. Pourtant, comme les phénomènes psychiques supernormaux semblent se produire d'autant plus facilement que les conditions psychiques du sujet sont anormales, je suis tenté de croire que plus probablement la perception eut lieu pendant l'état de *rapport* avec la personnalité de B..., plutôt que pendant le somnambulisme normal subséquent, puisque le premier état est plus anormal que le second.

Mlle M... avait rêvé d'elle avant de la connaître. Je me fais raconter l'histoire de leur rencontre. Elle me dit, en présence de M..., ce qui suit :

« Elles (c'est-à-dire elle et sa mère) n'ont jamais connu auparavant M...; c'est P... qui proposa de les mettre en relation. Samedi 11 novembre, pendant qu'elles étaient chez P..., M... arriva vers les 5 heures. P... eut l'air surprise de cette coïncidence et s'écria : « Oh! la voilà bien à propos! » ou quelque phrase semblable. P... chercha à arranger l'affaire avec M..., et comme elle avait entre les mains le registre où elle inscrivait leurs comptes, et qu'elle venait justement de le mettre en règle, elle le montra à M... pour le lui faire constater. Puis elles partirent. La jeune (le témoin) était en avant avec M... Sa mère, Mme Annetta et P... quelques pas en arrière. En arrivant près de la fontaine, en face du tailleur, près la Cassa di Risparmio, P... se sépara des autres en renouvelant la recommandation à M... Quand elle voulut la saluer elle ne se rappelle pas si elle dit *Bonsoir Maria*, ou si elle appela *Siora Maria.*

« Elle ne se rappelle pas exactement l'heure de cette séparation, mais croit qu'il était 6 heures un quart, parce qu'elle entendit sonner 6 heures quand elles étaient encore ensemble (M... ne se rappelle pas avoir entendu; il ne faut que 3 ou 4 minutes pour arriver à cet endroit), mais elle est certaine qu'il ne pouvait être plus tard.

« En causant de Mme P... elle dit que celle-ci est intraitable et qu'elle ne laisse jamais voir ce qu'elle pense.

« Le témoin est timide, mais très gentille et donne ces renseignements avec toute la bonne volonté possible.

« Elle affirme n'avoir pas dit à M... ni entendu dire à sa mère où elles habitent. »

(Écrit le 13 nov., 7 h. soir.)

Il est inutile d'ajouter que, si je crus convenable, pour obtenir un récit fait avec plus d'intérêt, de dire que Mme Marie avait déjà vu le témoin en rêve, j'évitai pourtant soigneusement de lui faire aucune demande de nature à diminuer l'indépendance de son récit.

Ce témoignage levait tous les doutes sur la réalité de la prémonition et sur l'exactitude absolue de ce qu'avaient dit Mlle Marie et sa mère et il compensait l'impossibilité d'utiliser P... comme témoin. Et, d'autre part, l'hypothèse de la coïncidence fortuite ne peut se soutenir un instant en face de la richesse des détails indevinables pour l'intelligence normale du sujet. Ce qui rend le cas particulièrement remarquable, c'est que plusieurs personnes, y compris moi-même, ont concouru à le déterminer. En réalité, rien ne serait arrivé si les deux dames ne se fussent rendues chez Mme P... à cette heure, si celle-ci ne se fût pas trouvée chez elle et si moi je n'eusse pas insisté pour pousser Mlle Marie à aller chez P... le même soir et non le lendemain matin, et si elle n'eût, en apparence, décidé d'y aller vers les 5 heures pour rentrer à 6 heures ou 6 heures et quart. Et ces heures furent fixées avec une telle précision que, pour avoir supposé que le retour aurait lieu plus tard, je perdis l'occasion de constater l'incident très important de la séparation à l'endroit prédit.

Un détail des plus remarquables est celui de la petite divergence des deux dépositions indépendantes de Marie et de sa mère. Dans le rêve prémonitoire, M... n'était pas accompagnée par sa mère et il n'était pas dit qu'elle devait sortir de chez P... accompagnée par les deux dames, et, en outre, P... l'avait rejointe en courant depuis la maison. Il paraît que l'intelligence active dans la prémonition n'aurait pas prévu que je ferais aller la mère avec la fille pour avoir un témoin. Peut-être la présence de la mère détermina la sortie de P..., mais le plus étrange, c'est que les choses s'arrangèrent de manière à ce que Mlle M... eut l'impression que P... avait couru, par derrière, après elle, en partant seule de la maison, tandis qu'en réalité elle était sortie en même temps que les autres et était restée avec elles, inaperçue par M... qu'elle suivait quelques pas en arrière. Voilà l'origine de la petite divergence dans le témoignage de M..., divergence qui montre que les événements furent déterminés par une idée directrice, celle d'*incorporer* une circonstance imprévue en maintenant le plus possible l'exactitude de la prédiction pour ce qui concerne les impressions subies par le sujet.

*Attestation de M. G. Maluta.*

Je déclare que, pour tout ce qui rapporte à moi, la relation précédente est parfaitement exacte et véridique.

GUSTAVO MALUTA.

M. Francesco d'Arcaïs, professeur de calcul infinitésimal à notre université de Padoue, qui se tient au courant des progrès des sciences psychiques, s'était intéressé au cas de prémonition rapporté ici. Nous convînmes de nous rendre ensemble le 17 novembre 1893 vers les 3 heures du soir chez Mlle Marie, où devait se trouver aussi la plus jeune des dames impliquées dans le cas. Nous ne pûmes obtenir en même temps le témoignage de la mère de celle-ci parce qu'elle se trouvait indisposée.

Le professeur Fr. d'Arcaïs me chargea d'écrire séance tenante le procès-verbal, se réservant de revoir et approuver l'exactitude de mon récit que je transcris ici avec quelques légères modifications seulement dans la forme.

Ce récit étant tout à fait identique à celui que le témoin avait précédemment fait au docteur G. Ermacora, et que l'on a lu, nous jugeons inutile de le transcrire de nouveau et nous nous bornons à reporter l'attestation du professeur Francesco d'Arcaïs.

(*Red.*)

*Attestation du professeur Francesco d'Arcaïs.*

Ce qui précède est, à ma connaissance, tout à fait conforme à ce qu'a dit le témoin en ma présence, et j'ai rapporté l'impression que le témoin était complètement de bonne foi, ainsi que les autres personnes dont il est question; j'ai rapporté une bonne impression de l'authenticité du cas en général.

FRANCESCO D'ARCAÏS.

## EXPÉRIENCES DIVERSES

### SUR LES

# DEVINEURS DE PENSÉES

PAR M. A. GOUPIL

Ingénieur.

---

Le nègre américain X..., opérant sur un théâtre, demande qu'on simule un crime et que l'on cache le couteau instrument du crime. Un spectateur, A..., qui connaîtra les faits, l'accompagnera et X..., qui le tiendra par la main et *aura les yeux bandés*, prétend qu'il trouvera, par la pensée de A..., l'assassin, la victime et le couteau.

X... sort de la salle accompagné d'une personne connue, B... Je demande à opérer; A... sera une personne connue de moi; désirant m'assurer si X... n'est pas un simple truqueur, recevant de compères les instructions nécessaires par un code de signaux quelconques, malgré qu'il ait les yeux bandés, et j'opère comme suit :

1° Je suis l'assassin, toute la salle le sait, par suite les compères aussi, s'il y en a.

2° Je me frappe moi-même, je suis la victime; petite variante destinée à troubler X... dans ses prévisions, au cas où il n'y aurait pas de compère et qu'il ne procéderait que par déductions.

3° Je me rends dans un petit réduit des coulisses, où je ne puis disparaître complètement aux yeux du public et des observateurs cachés dans les coulisses, mais où cependant je puis dissimuler les détails de mon opération; je fais sem-

blant d'y cacher le couteau *que je mets dans ma manche.* De cette manière, les compères, s'il y en a, sont induits en erreur et si le nègre n'est qu'un fumiste, la réussite s'en ressentira.

X... rentre, les yeux bandés, et je constate, à son habileté à éviter les heurts, qu'il voit suffisamment, sous son bandeau, un certain espace à ses pieds.

Pour s'inspirer, c'est du moins ce qu'il veut faire croire au public, il se donne des claques sur la tête, fait des contorsions, grince des dents et aspire l'air bruyamment.

Les claques qu'il se prodigue ont déjà pour effet de desserrer un peu le bandeau qui lui comprime un peu trop le nez et gêne sa vue.

Après avoir pris la main de A... il se met en quête de l'assassin, priant A... de presser de toutes ses forces; il va, vient par la salle à travers bancs et spectateurs; il va à une loge, frappe sur le grillage, et de temps en temps *il y touche la main de quelqu'un.* Enfin il me trouve et s'écrie : « Voilà l'assassin! »

Même jeu pour trouver la victime après être allé vers la porte de la salle *où il a touché la main à quelqu'un.*

Il s'agit de trouver le couteau. X... déclare qu'il est nécessaire que A... sache le lieu précis du couteau.

C'est évident; X... quitte donc la salle à nouveau, et je conduis A... au réduit et, après avoir pris mes dispositions pour ne pas être entendu, je fais semblant de lui montrer du doigt le haut du réduit, tout en lui disant à l'oreille : *Il est dans ma manche.*

Cela fait, X... rentre et reprend la main de A..., le nègre l'entraîne loin de moi qui suis au parterre, et va droit au réduit; il frappe contre les cloisons, prend d'autres directions sur la scène, revient vivement vers la porte d'entrée de la salle *où il touche la main à quelqu'un*, mais il ne paraît avoir la moindre intuition que j'ai le couteau. Pour l'aider je dis que A... ne pense pas assez fortement et je lui offre de le conduire, ce qu'il accepte; le nègre me prend la main en me disant :

— *Pensez fortement au lieu où vous avez caché le couteau.*

— Ne craignez rien, dis-je, j'y pense et je vous le ferai trouver.

Le nègre reprend la route de la scène, où il erre de droite et de gauche, frappant sur les cloisons ; à un moment donné je le retiens sur place de toutes mes forces, pour l'empêcher d'aller en quelque autre lieu que ce soit, comme pour lui dire : « *Mais le chemin du couteau c'est moi!* » Vains efforts, le nègre me lâche et va au réduit où il cherche avec ardeur.

Enfin, pendant qu'il me tourne le dos, je sors le couteau de ma manche et le tiens derrière mon dos en vue du public et, par suite, de tout compère des coulisses ou de la salle. Quatre secondes après, le nègre se retourne et d'un air triomphant s'écrie : « *Ah ! je le tiens, vous l'avez !* »

Une partie du public applaudit ; quelques-uns, qui ont compris mon jeu, rient et disent que le nègre a été roulé.

Cette expérience démontre qu'il était nécessaire que quelqu'un d'inconnu dans la salle ait connaissance des faits pour que le nègre sache se gouverner.

C'était ce que je voulais savoir.

Comment peut se faire la communication entre ce quelqu'un et X... ? Il m'a paru d'abord qu'elle était difficile, mais non impossible.

Toutes ces claques que se donnait le nègre ou qu'il donnait aux cloisons, m'ont paru des questions auxquelles le compère répondait par quelque bruit non remarqué du public ; deux claques, par exemple, veulent dire : *Est-ce en avant que je dois aller ?* un bruit du compère dira *oui*. Deux bruits diront *non*. Si le complice a dit non ; trois claques seront : *Est-ce à droite ?*... etc. On peut poser des questions complètes par code de coups frappés :

J'ai remarqué que parfois le nègre repartait tout à coup vers la porte d'entrée du parterre et y touchait quelqu'un à la main ; peut-être trouvait-il là quelque chose de plus explicite ; quand j'ai montré le couteau, le nègre était au fond du réduit où il avait vue directe sur le derrière des coulisses d'où on a pu lui dire : « Mais c'est lui qui l'a, le couteau ! »

Cette expérience a eu lieu à Narbonne. En voici une autre à Sousse, dans un café.

Le nommé Laury-Ali avait annoncé, pour le soir, une séance dans laquelle il se ferait donner des ordres mentalement. A l'encontre du nègre *qui fixe à l'avance un programme arrêté d'actes simples à accomplir*, Laury-Ali n'impose aucun programme et laisse aux expérimentateurs le soin de choisir le leur, ce qui change complètement les conditions du problème ; en outre, *il ne pose aucune question préalable, ni en cours d'exécution.*

J'opérai comme suit :

*Chez moi*, j'écrivis sur mon carnet : *Prendre une soucoupe sur la table du milieu et la briser à terre.*

Et cela, afin de prouver aux assistants, en cas de réussite, que c'était bien l'ordre que j'avais donné.

A la séance du soir, quand vint le moment d'opérer, je m'offris. Laury-Ali avait les yeux bandés de manière à voir assez en dessous pour ne pas se heurter. Il me prit l'index de la main gauche, dans sa main droite, et fléchissant sur les jarrets de manière que les secousses de la marche ne troublassent pas ses sensations, il commença par errer par la salle.

Bien que voulant fermement qu'il allât à la table du milieu, sur laquelle (comme je l'avais prévu d'avance) se trouvait une pile de soucoupes, je ne voulais pas le guider par des indications tactiles.

Laury-Ali erra pendant dix minutes, il en suait.

— Je ne ferai rien avec vous, dit-il, vous êtes trop maître de vous-même.

— Recommençons, dis-je, je vais vous le faire exécuter.

Laury-Ali me reprit l'index et commença par se diriger du côté opposé, je retins faiblement, immédiatement il changea de direction.

Je m'appliquai alors à rendre mes indications aussi faibles que possible et il faut véritablement une faculté particulière pour se diriger sur des indications aussi faibles.

Je l'*amenai donc ainsi à la table*, tout en ayant soin de porter ma vue ailleurs que sur les objets et de rester impassible.

Laury-Ali palpa d'abord deux personnes et serra fortement mon doigt en l'approchant de sa tête, puis il chercha à tâtons sur la table ; il y prit une carafe qu'il secoua.

Je fis dans sa main un léger mouvement négatif qu'il comprit cependant, car il reposa la carafe; il rencontra ensuite la pile de soucoupes et prit celle du dessus; il la fit sautiller dans sa main, hésita, puis cracha dedans. Je pensai : Ce n'est pas cela! brisez-la à terre, *en faisant un petit mouvement descensionnel dans sa main.*

— Ah çà! par exemple!... dit Laury-Ali.

Il avait compris.

— Allez-y, pensai-je, je la paie.

Aussitôt il la projeta à terre.

Le léger mouvement descensionnel que je fis du doigt, dans la main de Laury-Ali, pouvait s'interpréter de bien des façons; il pouvait signifier : Mettez-la dans ma poche; donnez-la moi; donnez-la à un autre; posez-la à terre, etc.

Avec un officier, Laury-Ali accomplit l'acte plus compliqué qui suit : aller prendre une pièce de 5 francs dans la poche d'un autre officier (ces deux officiers s'étaient concertés), aller au comptoir dire au cafetier : « Payez-vous de deux consommations », et rapporter la monnaie dans la poche de l'officier.

Je pense, par ces citations, avoir élucidé ce genre de phénomène.

Compérage et exercice chez le nègre.

Exercice et grande sensivité de compréhension chez Laury-Ali qui se guide assez sûrement sur les moindres indications, il a donc une réelle faculté intuitive.

Laury-Ali ayant ensuite déclaré qu'il accomplirait les mêmes actes, *mais sans contact* et ayant toujours les yeux bandés, demanda qu'une épingle fût cachée.

Je m'entendis avec deux amis et nous sortîmes; nous fûmes en un lieu isolé sur le bord de la mer pour éviter les compères; l'épingle fut mise dans le collet de mon paletot sous mon pardessus. C'était une épingle de 8 centimètres de long avec une tête noire de 8 millimètres de grosseur.

Nous rentrâmes au café et nous fûmes nous asseoir en des lieux différents; l'un de nous devait accompagner Laury-Ali dans ses recherches, *sans le toucher* et en lui donnant les indications par la pensée.

Laury-Ali erra pendant longtemps; enfin, pour l'aider, je dis tout haut à celui qui l'accompagnait : « Approchez-vous plus près de lui, votre pensée ne se transmet pas. »

Cela suffit à Laury-Ali pour deviner que j'avais l'épingle. Il se dirigea de mon côté en tâtonnant et bientôt il me toucha l'épaule; mais voici ce qui m'étonna : Il porta sa main sur ma tête; à peine m'eut-il touché que, d'un mouvement d'éclair, il plongea la main dans mon collet et en arracha l'épingle (!?).

Le contact lui avait fait deviner de suite que l'épingle était là.

Il y a donc bien là un véritable phénomène psychique, mais qui n'est pas, à proprement parler, une transmission de pensée, car on y voit le sujet détaillant l'opération à faire; alors que, s'il y avait transmission de pensée, il serait, dès l'origine, en possession de tout ce qu'il y aurait à faire et n'aurait plus besoin d'aucun secours. C'est un enchaînement d'idées se greffant sur un enchainement d'actes matériels à accomplir; la portion déjà exacte d'actes accomplis excite davantage la pensée de celui qui doit transmettre et harmonise mieux l'intuition du sujet avec la portion d'actes restant à accomplir, de sorte qu'une fois sur la voie, le phénomène d'intuition s'accentue et le sujet arrive avec une sûreté étonnante au résultat désiré.

Il y a donc du vrai dans chacune des thèses soutenues pour expliquer ces faits.

A. Goupil.

## A PROPOS DE PICKMAN

La lucidité de Pickman a été fort discutée, sans que personne, croyons-nous, soit encore parvenu à démontrer si elle est *quelquefois réelle* ou bien si elle n'est *toujours que le résultat d'habiles tours*. Le fait suivant est curieux et, malgré que le défaut d'une enquête rigoureuse, ainsi que le fait observer M. Goupil, lui enlève toute valeur, nous le publions néanmoins, afin de montrer, une fois de plus, l'importance qu'il y aurait à bien scruter les faits, dans les occasions que le hasard fait naître, et parmi lesquelles se trouvent les cas les plus nombreux et les plus remarquables.

Voici le fait qui m'a été conté par un personne d'ici, M. A...,

je n'ai pas son nom à la mémoire. A... habitait loin d'ici; M. B..., de Narbonne, lui devait 200 francs, A... avisa B... que le lendemain il serait à deux heures du soir au café C... pour y recevoir ses 200 francs.

A... arrivant à Narbonne vit sur les murs des affiches annonçant Pickman. A... ignorait ce qu'était Pickman (cela s'est passé il y a des années). A... ne s'arrêta pas à la lecture des affiches, il alla droit au café C...

Sur la porte il croisa un groupe, sans s'arrêter il alla s'asseoir à une table et demanda une consommation; aussitôt un homme se détacha du groupe, vint droit à A... et lui dit : « Monsieur, vous attendez une personne qui doit vous apporter 200 francs; elle ne viendra pas, vous la trouverez au café Z... »

A..., ahuri, ne pensa pas à demander d'explications et alla au café Z... où il trouva B... qui lui remit ses 200 francs. Étant allé le soir au théâtre voir Pickman, il fut très surpris de reconnaître en lui la personne qui lui avait donné le renseignement.

Malheureusement A... n'a pas songé à demander à B... si par hasard Pickman ne se serait pas trouvé auparavant au café Z... et si lui B... n'aurait pas dit à quelqu'un : « J'attends quelqu'un, il faut que j'aille au café C... pour lui remettre 200 francs, » auquel cas Pickman aurait chargé un de ses compères de retenir B... et serait allé attendre l'autre au café C... En voyant ce monsieur s'attabler et regarder comme quelqu'un qui en cherche un autre, il se sera dit que ce devait être son homme, etc.

Faute de cette enquête, le fait reste sans valeur.

A. Goupil.

COMMENT M. DAVEY A IMITÉ

PAR LA PRESTIDIGITATION

# LES PRÉTENDUS PHÉNOMÈNES SPIRITES[1]

PAR RICHARD HODGSON

Docteur en droit.

(*Suite.*)

---

Nous arrivons maintenant aux expériences avec l'ardoise fermée. En plus des deux ardoises fermées pareilles et de petite taille, que j'ai déjà mentionnées, M. Davey en avait de grandes, de la manufacture Faber. L'une d'elles est représentée dans les *Proceedings*, vol. IV, pp. 466, 467. Mon impression est qu'il avait *trois* ardoises pareilles du grand modèle. Cependant, il se servait plus souvent de la petite taille, décrite par M. H. W. S... dans la séance XI, comme « composée de deux morceaux ordinaires d'ardoise, d'environ six pouces sur quatre, enchâssés dans des couvertures d'ébène attachées d'un côté par deux fortes charnières, et fermées devant, sans l'ombre d'un doute, par une serrure brevetée de Chatwood ». Appelons ces deux ardoises fermées A et B et supposons qu'on montre d'abord A. Je vais maintenant décrire en détail l'incident de l'ardoise fermée de la séance II. Voici le compte rendu de Mrs Y... :

« Il me donna une de ses ardoises fermées, je la lavai soigneusement, la fermai moi-même et mis la clé dans ma poche. Alors nous nous primes par la main et M. Davey et ma fille

1. Traduit des *Proceedings S. F. P. R.* par MARCEL MANOIN.

posèrent chacun une main sur l'ardoise placée sur la table. On fit différentes questions, et nous attendîmes quelque temps sans obtenir de réponse. M. Davey me semblait très fatigué et je le priai de renoncer à faire d'autres efforts. Mais il ne voulut pas et dit qu'il allait se reposer un peu et pourrait peut-être ensuite continuer. Après avoir causé pendant quelques instants, je surveillais toujours les ardoises qui étaient parfaitement visibles, nous essayâmes de nouveau dans les mêmes conditions qu'auparavant; seulement, cette fois M. Davey nous demanda de prendre chacune n'importe quel livre sur les rayons de la chambre, et de penser mentalement à deux nombres représentant une page et une ligne et qu'il essaierait de les reproduire. Le résultat fut encore nul et M. Davey dit qu'il craignait d'être trop fatigué pour produire quelque chose, car il était épuisé par une séance longue et couronnée de succès la veille au soir. Nous lui demandâmes encore de cesser, mais après un court repos... il insista pour faire une autre expérience. Les ardoises étaient toujours parfaitement visibles sur la table. M. Davey demanda à ma fille de choisir un autre livre, ce qu'elle fit au hasard; il lui tournait le dos et se tenait debout à une certaine distance. Quelqu'un de la société ficela le livre et le cacheta, et M. Davey n'y toucha pas une fois. Je le pris sur mes genoux tandis que nous nous donnions de nouveau la main et M. Davey et ma fille posèrent chacun une main sur l'ardoise. Rien ne se passa. Nous changeâmes de place; je mis la main sur l'ardoise et donnai à ma fille le livre à tenir. Pendant ce changement sa main resta sur l'ardoise jusqu'au moment où j'y mis la mienne, et le livre, en attendant qu'elle le prît, était sur le côté opposé de la table; mon mari tenait tout le temps l'autre main de M. Davey. Je suis sûre qu'il est impossible que M. Davey ait manipulé l'ardoise pendant ce changement; car elle était visible tout le temps, nous avions les mains dessus et le livre ficelé et cacheté était à l'autre bout de la table. Quelques minutes après cet arrangement, M. Davey sembla recevoir une sorte de choc électrique, de grosses gouttes de sueur roulaient sur son front, et sa main, qui touchait la mienne, était agitée par un spasme nerveux. Nous entendîmes en même temps le crayon se re-

« Nous nous assîmes comme auparavant autour de la table en discutant l'insuccès de cette expérience. A la fin M. Davey se leva précipitamment et dit : « Il faut essayer avec un seul « livre. Voulez-vous en choisir un, Miss? » Je suppose qu'il s'adressa à moi parce que ma place était la plus rapprochée de la bibliothèque. Je me levai et y allai. M. Davey debout près de la table me tournait le dos. Il me semble me rappeler très distinctement ce dernier fait, et je le mentionne pour montrer que je choisis mon livre au hasard sans être influencée par lui. »

En réalité, M. Davey avait escorté miss Y... jusqu'à la bibliothèque et l'avait conduite au rayon même où le livre requis « s'imposait » au choix par son brillant contraste avec ses sombres voisins. « Choisissez un livre au hasard, n'importe lequel, » avec un geste de la main devant le rayon spécial, et miss Y... tout naturellement prit le livre qui attirait ses regards. J'ai donné dans mes notes précédentes ce que je croyais être l'explication probable de l'assentiment de tous les témoins au récit erroné disant que miss Y... alla seule à la bibliothèque choisir son livre. Après que l'écriture eut été produite dans l'ardoise fermée, M. Y... demanda à miss Y... si elle était allée seule à la bibliothèque et elle répondit que oui et que M. Davey était resté près de la table lui tournant le dos. Je conjecturais aussi que le manque de mémoire de miss Y... était un exemple de *transposition*, qu'elle se rappelait exactement les actions de M. Davey mais les rattachait au second choix du livre au lieu de les rattacher au premier.

En « forçant » ce livre, le premier pas du tour était fait. Il restait à substituer l'ardoise fermée B à l'ardoise A. Mais les assistants étaient sur leurs gardes, comme le lecteur a pu le remarquer d'après le compte rendu de leurs actions, lorsque M. Davey suggéra à miss Y... de changer de place avec sa mère. Miss Y... tenait sa main sur l'ardoise en marchant autour de la table, et dit avec vérité qu'elle l'y laissa jusqu'à ce que sa mère posa la sienne dessus. Néanmoins le moment vint où M. Davey substitua B à A. Mais il n'est fait mention, ni dans le rapport de Mrs Y... ni dans celui de M. Y..., des circonstances qui permirent à M. Davey d'accomplir la substitution. Cependant

miss Y... en parle. « M. Davey demanda à chacun de nous de penser à deux nombres comme auparavant. Finalement il nous demanda de les écrire sur une ardoise. J'écrivis les miens sur l'une de nos ardoises afin qu'il lui fût impossible de voir ce que j'avais écrit, je la plaçai sur la table loin de M. Davey et j'appuyai mon coude dessus. Je crois que les autres personnes firent de même. Autant que je puis m'en souvenir, plusieurs de nous surveillaient l'ardoise fermée tout le temps que nous écrivions. »

Le souvenir de miss Y..., dont elle n'est apparemment pas sûre, n'est pas exact. A ce moment, tous les assistants oublièrent de surveiller l'ardoise fermée posée sur la table.

Mon impression est que tous les assistants quittèrent la table, M. Davey ayant fait remarquer avec beaucoup de candeur qu'ils ne devaient pas lui laisser voir les nombres qu'ils écrivaient, ni même les mouvements du bout de leur crayon. Je vis alors M. Davey substituer à l'aide de sa serviette (p.) l'ardoise fermée B à l'ardoise A. Je puis dire que M. Davey donna à son désir de voir les assistants écrire leurs nombres une raison plausible, à savoir que précédemment un témoin avait oublié les nombres que finalement il avait choisis et par conséquent ne put dire si les passages cités dans le message s'accordaient ou non avec lesdits nombres.

Dans les séances I, III, V, VIII, IX, et XV, le *modus operandi* sera maintenant facile à saisir. Dans chaque cas la communication était préparée à l'avance et on fournissait une occasion pour la substitution de B à A.

Par rapport à la séance IV, il faut remarquer que M. Padshah, non entièrement satisfait d'avoir pris les précautions voulues en examinant les deux ardoises seules et en voyant que toutes les surfaces étaient nettes, arriva à être absolument convaincu que l'écriture de l'ardoise fermée était « incontestablement authentique » si elle n'était pas produite par des moyens chimiques. Comme il l'avait fait pour la séance II, M. Davey vint chez moi dans la matinée, et plaça dans une position « forcée », près des numéros d'une teinte neutre du recueil périodique. le *Mind*, le volume de Bastian sur le cerveau considéré comme organe de l'intelligence, beau livre

rouge de la Série scientifique internationale. M. Davey écrivit devant moi, sur l'ardoise fermée, la communication que trouva plus tard M. Padshah comprenant les mots : « Le cerveau organe de l'Intelligence. » Lorsqu'on lui demanda de choisir un livre, M. Padshah finit par choisir (mentalement) le périodique *Mind*, après avoir pensé au cerveau considéré comme organe de l'intelligence et à la Loi internationale. La conclusion de M. Padshah sur cette expérience était qu'il est évident que M. Davey doit avoir minutieusement étudié le temps nécessaire pour obtenir un précipité complet; ou que le précipité entier a lieu simultanément; ou que le phénomène est incontestablement vrai. « La théorie de l'écriture sans explication chimique et par laquelle je me laisserais duper serait vraiment méprisable. » Comme je l'ai fait voir dans les notes écrites au moment de cette séance, M. Padshah perdit de vue l'ardoise pendant un peu de temps et durant cet intervalle M. Davey lui substitua l'ardoise B.

Dans le séance VI, il y eut double substitution. M. Davey substitua B, ouvrit A, lut la question, répondit et refit la ressubstitution. Dans ces cas-là, la méthode habituelle de M. Davey consistait à emporter l'ardoise A hors de la pièce pour lire la question et y répondre. Plus tard, la substitution était faite de nouveau pour une autre expérience, B ayant été préparée à l'avance et le livre que devait choisir le spectateur placé dans une position « forcée ».

La séance X eut lieu avec un gentleman japonais, et l'ardoise fermée dont on se servit était du grand modèle. L'expérience avec la première ardoise fermée ne comprit qu'une substitution; il en fut de même pour la seconde expérience d'ardoise fermée. La partie japonaise du message fut assez facilement obtenue. M. Davey avait rencontré l'assistant auparavant et avait obtenu quelques informations sur lui. Il se rendit alors au village japonais, exposé à Londres, et se procura, moyennant compensation, les services d'un interprète qui traduisit et écrivit en japonais, sur l'ardoise fermée, la communication donnée en anglais par M. Davey. L'assistant dit : « Je refermai une fois de plus la double ardoise... je la cachetai même et mis la clé dans ma poche. » M. Davey

suggéra qu'il fallait la cacheter, mais il substitua la seconde ardoise fermée à la première avant qu'on ne la cachetât. (Comparez l'expérience de Zöllner avec Slade. Mrs Sidgwick suppose que Slade substituait à deux ardoises mises ensemble par Zöllner, deux autres ardoises sur lesquelles il (Slade) venait d'écrire. (*Journal S. P. R...* décembre 1886, p. 481. Ce cas de M. Davey est exactement pareil.)

Dans la séance XI, il y eut une double substitution pour l'expérience (*a*). Pour l'expérience (*c*) une seule. Le spectateur décrit l'expérience (*d*) comme il suit :

« En dernier lieu, comme le demandait M. Davey, je pris une pièce de monnaie dans ma poche sans la regarder, je la plaçai dans une enveloppe que je cachetai. Je suis certain que ni moi ni M. Davey ne savions rien de cette pièce de monnaie. Je la mis alors dans l'ardoise avec un bout de crayon, la fermai comme auparavant, et la déposai sur la table ; puis, ayant placé mes mains avec celles de M. Davey sur la surface supérieure de l'ardoise, j'attendis un peu. Il me demanda alors d'ouvrir l'ardoise, et, à mon profond étonnement, je trouvai la date de la pièce de monnaie écrite près de l'enveloppe qui la contenait.

« Le cachet et l'enveloppe (que j'ai conservés) étaient restés intacts. »

Je ne me rappelle pas avec exactitude ce qu'était la pièce de monnaie. Supposons que c'était un shilling. M. Davey avait auparavant écrit la date d'un shilling à lui dans l'ardoise fermée A, avait placé ce shilling dans une enveloppe qu'après avoir cachetée il avait mise aussi dans l'ardoise fermée A., qu'au commencement de l'expérience il avait cachée sur lui. Il avait alors demandé au spectateur de prendre, sans le regarder, un shilling dans sa poche, de le placer dans une enveloppe, de la cacheter et de la mettre dans l'ardoise fermée B, etc. La séance avait lieu chez M. Davey, qui fournissait une enveloppe du même paquet, naturellement, que celui contenant déjà son shilling dans l'ardoise A. Je crois qu'on demandait ostensiblement au spectateur de ne pas regarder sa pièce de monnaie pour qu'il n'y ait pas de transmission de

pensée, mais en réalité c'était pour qu'il ne sût pas la différence qui existait entre sa pièce et celle de M. Davey. Il est clair maintenant que toute la dextérité requise dans cette expérience était une simple substitution.

Dans l'expérience de l'ardoise fermée décrite dans la séance XII, il y eut double substitution. Dans la séance XIII, aussi pour la première expérience, et pour la seconde une seule substitution.

Mme Sidgwick a donné le compte rendu suivant de l'expérience de l'ardoise fermée de la séance XV :

« Alors (après que le mot « Melbourne » eut été écrit), nous nous assîmes de nouveau à la table, Miss Symons près de M. Davey. Elle se chargea de l'ardoise fermée que nous examinâmes à ce moment et sur laquelle il n'y avait rien d'écrit. (Suit le récit de la manière dont on obtint le message contenant une sentence espagnole.) Il n'était pas facile à lire et pendant que nous étions occupés à le déchiffrer, M. Davey était encore haletant et paraissait souffrir des efforts qu'il avait faits. Il errait dans la chambre avec inquiétude, agité de mouvement convulsifs, etc. Au bout d'un moment il parut se remettre et nous nous décidâmes à tenter une nouvelle expérience. Un livre choisi dans la bibliothèque de M. Podmore fut posé sur la table et nous mîmes les mains dessus, Miss Symons et M. Davey s'assirent l'un près de l'autre, tenant cette fois l'ardoise fermée.

Cette ardoise ne fut pas surveillée tandis que nous étudiions le premier et long message, et il y eut largement le temps et l'occasion soit de substituer une ardoise pareille ou d'écrire le message. D'ailleurs, le livre choisi était celui que désirait M. Davey. Il fit plusieurs objections et suggestions jusqu'à ce que je m'aperçusse que pour quelque raison il désirait que je choisisse celui-là. J'essayai d'abord de prendre un petit livre, parce que je voulais que le tour réussît et je me figurai que pour le faire il fallait tenir le livre sur l'ardoise appliquée sous la table et l'y ouvrir. Je ne sais pas si j'aurais eu conscience d'agir autrement que par ma propre impulsion (en choisissant le grand livre) si je n'avais pas désiré venir en aide à M. Davey (en en choisissant un petit). »

Je vais maintenant décrire le moyen de produire de l'écriture sur les surfaces intérieures d'ardoises ordinaires vissées et ficelées ensemble, et le bout de la corde scellé. Pour le récit de cette expérience voir les séances XIII[1] et XIV. Je cite ici le compte rendu donné dans la séance XIII :

« Je pris alors les deux ardoises neuves que j'avais achetées et qui ne m'avaient pas quitté un instant, je pris même la précaution de m'asseoir dessus pendant les faits précédents. Je mis dedans un bout de crayon rouge et les vissai si étroitement par le haut et le bas qu'il était impossible d'y introduire une lame de canif. Je ficelai alors les ardoises en croix et avec mon propre cachet je les cachetai de cire rouge et bleue. (car naturellement tout essai d'enlever les cachets par l'action de la chaleur les aurait fait fondre, et aurait immédiatement trahi l'artifice). M. Davey plaça les ardoises sous la table et me demanda un mot que je voudrais voir écrit. Je stipulai « Avril ». Au bout de quelques minutes, pendant lesquelles je le surveillais très attentivement, il me les rendit, et, après un travail de dix minutes, tant elles étaient bien fermées, je trouvai exactement ce que j'avais désiré...

« ...Après avoir relu attentivement ce que j'ai écrit ci-dessus, considérant que l'expression : « je trouvai exactement ce que je désirais » pourrait donner lieu à une fausse interprétation, je crois bon d'ajouter que je déclare, de la manière la plus explicite et énergique, qu'après que M. Davey m'eut rendu mes deux ardoises, attachées comme je l'ai dit plus haut, je les examinai très attentivement ; mes cachets étaient intacts et les cordes et les vis dans le même état que lorsque je m'en dessaisis quelques instants auparavant, et le mot « Avril », que j'avais demandé, était écrit lisiblement au crayon, sur l'une des surfaces intérieures. Je n'ai pas remarqué si c'était en haut ou en bas. Ce qui paraissait impossible a donc été résolu comme je l'atteste ici. »

Le spectateur aurait pu aussi cacheter les vis sans empêcher que le tour ne fût joué [2].

1. Voyez *Proceedings F. S. P. R.*, vol. IV, 1886-1887, p. 471.

2. Dans cet ordre d'idées, le compte rendu suivant d'une séance par M. T. C. Roberts, que M. Davey définit « le témoin le plus fin que sans

M. Davey prend les ardoises ainsi préparées et les place dans une position horizontale entre sa jambe droite et le pied

exception j'aie jamais rencontré », pourra intéresser. La séance eut lieu le 23 avril 1887, plus tard qu'aucune de celles relatées dans le journal de M. Davey dans la partie IV des *Proceedings*. M. Roberts savait, je crois, que M. Davey était un prestidigitateur.

M. Roberts avait « acheté deux ardoises ordinaires à cadres de bois aux coins arrondis ». Il continue : « Je nettoyai les ardoises moi-même et mis un petit morceau de craie grise... entre les ardoises que je réunis alors en marquant les surfaces intérieures par un en-tête imprimé au haut de chacune d'elles; puis je perçai six trous dans les cadres, un à chaque bout, deux de chaque côté, dans lesquels je fis entrer six vis qui maintenaient étroitement ensemble les deux ardoises. J'appliquai mon cachet sur chaque vis, et entourai les ardoises d'une forte corde dont je scellai les bouts après avoir fait le nœud final.

Lorsque je tendis les ardoises, ainsi préparées, à M. Davey, il me dit que l'épreuve était trop difficile et qu'il ne croyait pas possible de produire de l'écriture dans des circonstances pareilles, mais qu'il voulait bien essayer.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il commença par placer les ardoises sous le pliant de la table, près du coin, les soutenant avec les doigts de la main droite, tandis que son pouce reposait sur la table; de la main droite je tenais sa main gauche au-dessus de la table, et mon autre main l'aidait à supporter le poids des ardoises de la façon qu'il avait adoptée.

Le mot que j'avais choisi pour apparaître entre les ardoises était « Parnell ».

Après être restés dans cette position environ quinze minutes, pendant lesquelles je surveillai attentivement sa main et contrariai ce qui me parut être des ruses pour détourner mon attention, il me dit « qu'il ne pourrait pas produire d'écriture si je ne le laissais pas emporter les ardoises de la pièce » !

J'y consentis, sentant que je commençais à dévoiler son impuissance à rivaliser avec les « médium spirites » si j'exerçais seulement une surveillance ordinaire. Tandis que ces pensées et d'autres semblables me traversaient l'esprit, la porte s'ouvrit, il revenait avec les ardoises et son absence n'avait pas duré plus de trois minutes. J'examinai alors les ardoises avec le plus grand soin, et j'affirme solennellement que mes cachets étaient partout intacts et que les ardoises étaient si bien assujetties qu'il eût été impossible d'introduire entre elles une lame de canif; la corde qui les entourait était aussi serrée que lorsqu'elle était sortie de mes mains et les bouts scellés étaient intacts.

Il me fallut plusieurs minutes pour dévisser les ardoises, etc., et j'avoue qu'à ma grande surprise, le mot « Parnell » était clairement et distinctement écrit sur la surface intérieure de l'ardoise de dessous. Je ne savais comment l'expliquer, d'autant moins que le morceau de craie qui y était enfermé n'avait aucune trace de frottement, il suffisait d'un coup d'œil pour s'en assurer, les bouts en ayant été fraîchement rompus.

Je ne sais ni ne prétends comprendre comment ce tour est fait, mais je félicite M. Davey de la célérité qu'il a déployée et de l'adresse qu'il possède incontestablement.

de la table qu'il a devant lui. Il les maintient dans cette position par la pression de sa jambe droite. Il prend alors dans sa poche un coin dont l'une des extrémités est très effilée afin qu'elle puisse s'insérer, et dont l'autre est émoussée de façon à éviter d'entamer l'encadrement des ardoises. Je crois que le coin dont se servait M. Davey était en cuivre et avait un peu plus de deux pouces de long sur un demi-pouce de large. Il introduit ce coin entre les encadrements des deux ardoises au point le plus éloigné des vis. Ainsi, si les vis sont au haut et au bas des ardoises, il introduit le coin au milieu de l'un des côtés. L'encadrement et les cordes sont assez élastiques pour qu'ils ne soient pas plus abîmés que les cachets. De cette manière, il produit facilement une ouverture d'un quart de pouce. Laissant le coin dans cette position, il prend dans la poche de son pantalon, où elle était fixée par ses extrémités insérées dans deux petites brides de caoutchouc, un morceau de baguette de parapluie, de sept ou huit pouces de long, au bout de laquelle est attaché un morceau de craie ou un crayon. Il l'insère dans l'ouverture produite par le coin et écrit les mots demandés. Il retire la baguette et le coin, les remet à leurs places respectives et apporte l'ardoise au-dessus de la table.

Plusieurs comptes rendus ont décrit l'écriture ou le dessin produits sous un verre renversé placé sur une ardoise posée sur la table (séances I, II, et XVI). M$^{me}$ Y... a donné le récit suivant de cette expérience dans la séance II :

« Il plaça l'une de nos ardoises sur trois petites salières de porcelaine qui l'élevèrent à environ un pouce de la table. Au milieu, il mit plusieurs morceaux de craie coloriée et les couvrit d'un grand verre. Il dit alors à mon mari de former mentalement le dessin d'une figure qu'il désirerait voir dessinée sur l'ardoise, sous le verre, et de dire tout haut la couleur dont il voudrait que fût le dessin. Il pensa à une croix et choisit tout haut le bleu. Je fis remarquer que le bleu était trop sombre pour être facilement vu et lui demandai de prendre le blanc, ce à quoi il consentit. Nous nous assîmes en nous tenant par la main, observant les morceaux de craie sous le verre. Cette fois-là personne ne touchait l'ardoise, pas même M. Davey.

Au bout de quelques instants, il fut violemment secoué comme par un choc électrique qui le parcourut de la tête aux pieds et, immédiatement après, nous *vîmes* de nos yeux les morceaux de craie commencer à se mouvoir lentement et marcher sur l'ardoise d'un commun accord. Mon mari venait de dire que si le morceau de craie rouge, qui était sous le verre, remuait, il livrerait sa tête à celui qui la demanderait, tant il était sûr que c'était impossible. Le premier morceau qui se mit à bouger était celui-là même! Puis le blanc et le bleu s'agitèrent simultanément, comme s'ils ne savaient au juste lequel on désirait. Nous étions stupéfaits de voir ces morceaux de craie marcher sous le verre sans qu'un agent visible les fît mouvoir! Pendant ce temps, M. Davey, dont je tenais l'une des mains et mon mari l'autre, semblait être sous une grande tension nerveuse, il avait les mains brûlantes et de grosses gouttes de sueur. Quand les craies s'arrêtèrent, nous levâmes le verre, sous lequel il y avait une croix, mi-partie bleue et blanche, tandis qu'une longue ligne rouge marquait le chemin suivi par la craie de cette couleur. Cette expérience nous impressionna plus que les mots ne peuvent le dire. Les conditions de l'épreuve étaient parfaites, et le tout se passa devant nous sur la table, sans qu'aucune main approchât de l'ardoise.

La raison ostensible pour placer l'ardoise sur les salières, était qu'il fallait que cette ardoise fût isolée, afin qu'on ne pût donner « l'électricité » comme explication. M. Davey attache à l'un des boutons de son gilet un fil de soie très fin. A l'autre extrémité est fixé un petit morceau de cire rouge, qui, lorsqu'il ne s'en sert pas, est dans sa poche avec la soie. Lorsque de la main gauche il place l'ardoise sur les salières, il prend la cire entre les doigts de la main droite, ramasse avec ces mêmes doigts quelques morceaux de craie, — avance la main droite jusqu'à l'autre côté de l'ardoise — non encore mise en position — de façon que le fil soit sous l'ardoise quand elle reposera sur les salières. Il la met alors en position, ramène sa main et place les morceaux de craie ainsi que celui de cire au milieu de l'ardoise, puis met dessus le verre renversé. Mais avant de poser le verre et tandis qu'il fait un petit tas des

craies, il dessine aussi une figure (ou un nombre, selon le cas) qu'il pense que le spectateur choisira. Il la dessine naturellement très rapidement et avec beaucoup d'adresse et arrange les craies au-dessus de façon à la cacher. D'ailleurs, il a placé le morceau de cire du côté du tas le plus près de lui. Il prend alors sa place avec précaution afin que le fil, dont la longueur a été calculée, ne soit pas tendu trop tôt. Le lecteur comprendra maintenant qu'en s'écartant de la table. M. Davey peut enfin faire remuer la cire dans la direction opposée, c'est-à-dire loin de lui, et à travers le petit amas de fragments de craie qu'il fait bouger aussi. Le verre est alors enlevé au milieu de l'excitation générale, c'est habituellement M. Davey qui s'en charge, on examine l'ardoise et y découvre un dessin. Pendant ce temps, M. Davey donne une secousse au fil de soie, s'éloigne de la table et remet ce fil et la soie dans sa poche.

Il y a plusieurs petits détails des expériences de M. Davey, que je n'ai guère besoin d'expliquer. Ainsi plusieurs des assistants disent que les craies ou les crayons sont usés à la fin d'une expérience. Les assistants les auraient trouvés ainsi au commencement s'ils y avaient fait attention. Il est vrai que parfois ils ne l'étaient point, mais alors M. Davey prenait soin de leur substituer des bouts usés avant que l'écriture ne se produisît. Il y a des cas déterminés (séance I, IX et XIII) où l'on trouvait le crayon à l'endroit même où finissait le message. M. Davey l'avait placé de façon à ce que lorsque l'ardoise (qu'on allait substituer à l'autre) était fermée, il ne pouvait bouger. Quand on ouvrait soigneusement l'ardoise, le bon côté en haut, on trouvait le crayon là où M. Davey l'avait placé.

Après les explications précédentes, je crois que le lecteur aura peu de difficulté à s'expliquer le *modus operandi* de M. Davey, dans la plupart des expériences relatées dans le vol. IV des *Proceedings*. Mais je donnerai des détails sur d'autres cas, soit qu'ils impliquent un tour de passe-passe particulier, ou que peut-être le lecteur ne puisse pas encore se rendre compte de la méthode employée.

Dans la séance III on trouve la description suivante :

« L'expérience qui suivit consista à placer trois morceaux de craie coloriée sur la table, et une ardoise nettoyée (choisie et placée par moi) par-dessus. Je mis ma main sur l'ardoise, M. Davey posa la sienne sur la mienne. Nous entendîmes encore écrire, et, quand je soulevai l'ardoise, ce message y était écrit en lettres larges et bien nettes avec les craies colorées (à peu près trois lignes de chaque couleur) : — « Ne pensez-vous pas « que j'en aie fait assez pour vous ce soir, je suis fatigué. Joey. » Je remarquai que les craies paraissaient usées, montrant qu'elles avaient servi, comme dans l'expérience précédente le petit bout de crayon. »

M. Davey faisait très rarement le tour de l'ardoise, dont le cas décrit ci-dessus est un exemple. L'ardoise n'était ni choisie, ni placée par le témoin, devant lequel M. Davey commençait par poser sur la table quelques bouts de craie coloriés. Il prenait alors l'une de ses propres ardoises que le témoin n'avait pas touchée et feignait d'éponger les deux côtés. Il la plaçait alors lui-même sur les craies et demandait à l'assistant de mettre sa main dessus. Celui-ci touchait alors l'ardoise pour la première fois. L'ardoise que M. Davey employait dans ce cas avait un faux battant qui s'adaptait au cadre. Sous ce battant et sur la surface de l'ardoise elle-même, il y avait une communication toute préparée. La surface extérieure du battant ressemblait à la surface extérieure de l'ardoise véritable, et sa surface intérieure était couverte d'un morceau de papier buvard portant des traces de service sous forme de pâtés, de lignes, etc. Tout près sur la table, il y avait une pile de papier buvard, dont le dessus était aussi couvert de pâtés, etc., et qui était là dans le but ostensible de sécher les ardoises. M. Davey prenait l'ardoise avec le faux battant en dessus et en épongeait la surface extérieure. Il retournait alors l'ardoise sur le dessus du papier buvard et épongeait l'autre surface de l'ardoise ; puis, il la soulevait et la plaçait au-dessus des craies, laissant le faux battant sur la pile de papier buvard, mais avec le côté du papier buvard placé en dessus. Le témoin, qui ne « perdait pas l'ardoise des yeux », ne voyait naturellement rien de ce qu'il ne fallait pas

qu'il vit. Comme il le dit, « les craies paraissaient usées », mais c'est qu'il ne les avait pas regardées auparavant, sans quoi il les auraient trouvées dans cet état.

Il y a deux rapports de la séance VII et je puis me reporter à une expérience où ils diffèrent sur un point très important. Voici le compte rendu de M. T. :

« Le médium déchira une demi-feuille de papier à lettre à son adresse ; il la colla sur la surface d'une ardoise ordinaire, posa sur le papier un fragment de crayon de plomb, puis l'ardoise fut transférée sous la table et tenue par M. P. et le médium. On entendit immédiatement écrire. A notre requête, l'ardoise fut exposée avant que le bruit eût cessé. Autant que je puis me souvenir, l'ardoise n'avait pas été sous la table plus de 20 secondes. A l'examen nous trouvâmes le message suivant, dont l'écriture ressemblait beaucoup plus à celle du médium qu'à toute autre. »

M. M... écrit :

« M. Pinnock demanda si nous pourrions obtenir de l'écriture sur un morceau de papier au lieu d'une ardoise. M. Davey dit que nous pouvions essayer et là-dessus déchira en deux une feuille de papier à lettre et en colla la moitié sur une ardoise par les quatre coins ; il coupa au bout d'un crayon un petit morceau de mine de plomb, le mit sur le papier et recouvrit le tout d'une autre ardoise. On entendit immédiatement écrire et, en séparant les ardoises, nous trouvâmes, sur le papier, de l'écriture en diagonale comme dans le cas de la première ardoise. Le papier n'était cependant pas tout à fait rempli, et l'on eût dit que les ardoises avaient été séparées trop tôt, car la phrase n'était point achevée. Elle avait été évidemment écrite avec le bout du crayon. »

Cette expérience avait réellement été faite par M. Davey qui avait déjà préparé le message et qui substitua l'ardoise qui le contenait par la méthode déjà décrite des deux ardoises séparées. Il avait aussi suggéré d'examiner les ardoises avant que le bruit de l'écriture eût cessé.

Dans son rapport de la séance XVI, miss Symons décrit une expérience comme il suit :

« Il prit douze carrés de papier et me demanda de nommer douze animaux dont il écrivit les noms sur les morceaux de papier. Il les mêla et me demanda d'en choisir un que je devais regarder puis brûler immédiatement. En même temps, M. Davey jeta les autres carrés dans le feu. J'écrivis sur un autre morceau de papier la première et la dernière lettre de l'animal que j'avais choisi, M. Davey le brûla au gaz, puis il découvrit son bras pour nous montrer qu'il n'y avait rien d'écrit dessus ; il frotta alors son bras nu avec les cendres du papier brûlé et à l'instant quelque chose qui ressemblait à des lettres parut à peine visible. Nous ne pûmes lire ce que c'était et M. Davey dit qu'il obtiendrait de suite le nom de l'animal sur une ardoise... Avant de partir, il tint une ardoise avec moi sous la table et demanda que le nom de l'animal écrit sur le bout de papier que j'avais choisi fût écrit sur l'ardoise. Nous entendîmes écrire, enlevâmes l'ardoise sur laquelle je trouvai le mot « rhinocéros » (mal orthographié) à la craie rouge. C'était exact quoique je n'eusse aucune idée comment M. Davey le savait, ni par quels moyens le mot avait été écrit, car l'ardoise m'avait paru nette quand nous l'avions mise sous la table. »

Ce tour est très facile, quoique dans cette circonstance il n'ait pas parfaitement réussi. Avant l'expérience, écrivez sur votre bras avec de l'acide urique, en vous servant d'une brosse ou d'une plume, le nom d'un animal (ou d'une fleur, ou d'un pays, etc.) qui sera sans doute l'un des douze que l'on choisira. Attendez que cela sèche. Il n'y a plus alors aucune trace visible sur le bras. Quand le témoin nomme un animal, écrivez sur le morceau de papier le nom que vous avez écrit sur votre bras. Faites de même pour chaque morceau de papier, sans faire attention à l'animal que nomme le témoin. Le papier qu'il choisira ensuite renfermera forcément le nom écrit sur votre bras et, lorsque vous frotterez ce bras avec les cendres du papier, les lettres ressortiront de la couleur de la cendre. — J'ai moi-même fait cette expérience avec succès deux ou trois heures après avoir écrit sur mon bras. — Le mot « rhinocéros » était déjà écrit sur l'ardoise quand M. Davey la plaça sous la table, comme M^me Sidgwick a de bonnes raisons

pour le déclarer, puisqu'il l'écrivit ouvertement devant elle et le lui montra pendant que miss Symons était absente.

Ceux qui m'ont lu jusqu'ici et qui ont pris la peine non seulement de comparer mes explications à ces comptes rendus que j'ai de nouveau cités dans cet article, mais aux rapports déjà donnés dans le vol. IV des *Proceedings*, comprendront maintenant, j'espère, s'ils ne l'ont déjà fait, l'extrême imperfection de ces comptes rendus et par conséquent la grande faiblesse des témoignages des exercices ordinaires de l'écriture sur ardoise, des médiums professionnels. Le médium peut sortir de la pièce, retirer une ardoise plusieurs fois, séparer les ardoises placées ensemble sur la table et changer leurs positions respectives, les retourner, sans qu'aucune de ces circonstances ne paraisse dans le rapport du témoin. Celui qui étudie la question aurait pu facilement découvrir ces points et d'autres encore, en comparant les différents rapports des mêmes séances faits par les témoins non initiés, et, cependant, ces points sont d'une importance fondamentale en ce qui concerne la question de la supercherie. Ainsi, dans la séance II, un seul témoin sur trois dit que M. Davey a quitté la pièce et également un seul sur trois dit qu'on avait retiré l'ardoise avant que parût l'écriture. Dans la séance IV il n'y a qu'un témoin sur trois qui rappelle la séparation des ardoises placées ensemble sur la table, etc. En outre, dans la séance II un seul témoin sur trois cite un incident d'une grande importance (les assistants écrivant sur les ardoises les nombres auxquels ils ont pensé), qui fut amené par M. Davey, dans le but exprès de faire une substitution, et pendant lequel la substitution fut faite.

Cependant je dois confesser ici que, s'il est flatteur d'apprendre que les travaux de M. Davey ont été assez couronnés de succès pour produire la conviction que ses « manifestations » et celles de certains médiums professionnels appartiennent actuellement à la même catégorie, c'est un désappointement de découvrir que le but principal, au moins de mon Introduction à l'investigation de M. Davey, ne semble avoir été que peu apprécié par M. Wallace et ceux qu'il re-

présente. J'admettais qu' « il y a de nombreux rapports de phénomènes psychographiques » produits par des médiums (et aussi par M. Davey) qui, *tels qu'ils sont décrits*, ne peuvent être expliqués par la supercherie, et j'essayais de démontrer « jusqu'à quel point ces rapports peuvent être de mauvaises descriptions. et quelles étaient les principales causes de cette inexactitude des descriptions. Les notes jointes aux comptes rendus étaient faites pour montrer aux investigateurs quelques-unes des mauvaises descriptions des plus importantes, et qu'on devait s'attendre à rencontrer dans de tels rapports. D'ailleurs, il y eut cinq séances dont chacune fut relatée par plus d'un témoin, et le chercheur avait l'occasion de découvrir lui-même, en comparant les différents rapports de la même séance, d'autres nombreux exemples de description imparfaite. La question de première importance est celle de la valeur du témoignage humain dans les circonstances impliquées. Pourquoi ne pouvons-nous pas accepter ce témoignage? Parce qu'il est clairement faillible précisément dans ces points particuliers où il doit être infaillible, avant que le phénomène puisse être accepté comme présentant un caractère anormal. J'ai déjà parlé brièvement de quelques exemples de cette faillibilité dans les explications que j'ai données des méthodes de M. Davey, mais il me semble utile d'y insister parce que M. Wallace a pu concevoir l'idée que M. Davey était « médium. » Mon but sera, je crois, suffisamment établi, si je m'en réfère à l'un ou deux des cas frappants de divergences entre les rapports des mêmes séances.

Dans la séance I on obtint un long message sur l'ardoise fermée, mais il était incomplet et finissait par : « Nous espérons. » M. Davey l'avait exprès terminé de cette manière et il suggéra la demande de le conclure. Il en avait en même temps écrit la conclusion sur l'une des ardoises de M. R... posée sur la table (l'écriture sur la surface inférieure), prête pour l'expérience.

M. R... écrit :

« Je désirai ensuite voir sur la double ardoise de M. Davey continuer le message au point où il avait été interrompu et j'obtins ce résultat sur l'une de mes ardoises que je tenais

sous la table, il se produisit immédiatement. « Nous espérons vous revoir. Joey. » Je désirai aussi savoir, comme je l'ai déjà dit : ce que signifiait le VII. A la première épreuve, Nous obtînmes la réponse — « Adieu, Joey » — mais nous eûmes plus de succès en renouvelant la question, car le résultat bien net fut « Septe... » Je ne sais si cela voulait dire « Septembre ».

### *Récit de M. L...*

L'écriture s'étant arrêtée si brusquement, deux ardoises ordinaires furent placées sur la table de la manière déjà décrite, et M. R... demanda que la communication fût finie. Dans une période de 15 secondes à partir du moment où la question fut faite et après avoir complété le cercle avec nos mains, les mots « vous revoir, Joey » furent écrits.

Les deux ardoises furent de nouveau placées dans la même position qu'auparavant, et M. R... ayant posé une question peu importante, après que le cercle eut été complété, je vis sur l'ardoise : « Adieu, Joey » ; mais dans un second essai on obtint un griffonnage qui ressemblait beaucoup à « Sept. Joey », mais il était impossible de dire exactement ce que c'était.

Il est bon de remarquer que M. L... fait suivre cette expérience immédiatement après le message de l'ardoise fermée et place le tour du verre à la fin, tandis que M. R... fait le contraire. Je ne me rappelle pas ce que M. Davey me dit de ses opérations précises par rapport à ces écritures ; mais d'après la connaissance que j'ai de ses méthodes, et aidé de ses notes, je conclus qu'il nettoya le dessus de l'ardoise, sur le dessous de laquelle était déjà préparée la conclusion du message, et qu'il la plaça sous la table, en la retournant suivant la méthode de l'ardoise seule décrite p. 171. Il écrivit alors : « Adieu, Joey », sur ce qui était alors la surface inférieure de l'ardoise avec son dé-crayon, et la remit sur la table quand les mots : « espère vous revoir, Joey » furent visibles. Ces mots furent effacés et l'ardoise placée sur une autre ardoise, on les mit ensemble sous la table en les renversant

pendant l'opération. Il écrivit alors : « Sept. Joey » sur la surface inférieure de l'ardoise de dessous, ramena les deux ardoises sur la table et enleva celle de dessus quand les mots : « Adieu, Joey » parurent sur la surface supérieure de l'ardoise de dessous. Il les effaça, mit cette ardoise sur l'autre, et les plaça encore sous la table, en les renversant, puis peut-être comme s'il changeait d'idée, il les replaça sur la table. Quand on déplaça l'ardoise de dessus, « Sept. Joey » apparut sur la surface supérieure de l'ardoise de dessous.

Mais ici je désire attirer l'attention du lecteur, pour une raison qu'on saura plus tard, sur le fait qu'un témoin déclare que la communication parut sur une seule ardoise tenue sous la table (déclaration que confirme M. Davey), et l'autre qu'elle parut entre deux ardoises placées sur la table. Ce n'est pas le seul exemple de cette espèce qu'offrent les comptes rendus. En comparant les rapports de l'incident du papier à lettre qui arriva dans la séance VII, et que j'ai cités p. 249, je remarquerai que, dans l'un de ces rapports, l'expérience est décrite comme ayant été faite avec une seule ardoise tenue sous la table, dans l'autre avec deux ardoises tenues dessus. L'expérience fut réellement faite avec deux ardoises que probablement on finit par tenir sous la table.

Il se présente une autre divergence importante entre les rapports de la séance VII dans le cas de l'expérience des deux ardoises ordinaires. M. V..., après avoir fait mention de l'ardoise fermée et d'une question écrite qu'elle contenait, etc., décrit les expériences (*a*) et (*b*), puis l'expérience (*c*) comme il suit :

« Nous prîmes deux ardoises ordinaires, nettoyées par nous, mais non marquées ; des morceaux de craie verte et rouge furent introduits entre elles, puis les ardoises déposées devant le médium en pleine vue et à environ quatre ou cinq pouces du rebord de la table et du corps du médium ; le médium posa l'une de ses mains sur la surface supérieure de la première ardoise et j'appuyai ma main sur la sienne.

« Après une pause, on entendit distinctement écrire ; ce bruit continua pendant environ 15 secondes, puis le médium dit : « Quel malheur que j'aie oublié de vous demander de quelle

« couleur vous vouliez que ce fût écrit. » M. M... suggéra le vert; le bruit continua pendant environ cinq secondes, puis s'arrêta. En enlevant la première ardoise, on trouva celle de dessous complètement couverte d'écriture. Elle courait en diagonale à travers l'ardoise et était à l'envers par rapport au médium; l'écriture était ferme et nette. Les trois premiers quarts du message étaient écrits en rouge, le dernier quart en vert. »

M. M... est plus exact dans le récit de cet incident et je comprends, dans la citation que je donne, ce qu'il dit par rapport aux autres expériences qui eurent lieu entre le commencement et la fin de l'expérience des deux ardoises. Le lecteur non initié ne trouvera dans le récit de M. V... rien qui puisse le mettre sur la voie du *modus operandi*, mais il n'en sera pas de même, pour un chercheur attentif, du rapport de M. M... qui décrit l'ardoise fermée, etc., etc., puis continue ainsi :

« M. Davey me montra alors des ardoises ordinaires, encadrées de bois. Je l'aidai à les laver et à les sécher. Nous prîmes alors place autour de la table... M. Davey demanda à M. Pinnock de mettre l'ardoise fermée sous son habit (celui de M. Pinnock) et de le boutonner.

(*c*) Nous prîmes trois ardoises, nous plaçâmes sur l'une d'elles trois fragments de crayon, deux rouges et un vert, puis nous recouvrîmes cette ardoise avec l'autre et les laissâmes sur la table en pleine vue.

(*A suivre.*)

# BIBLIOGRAPHIE

Comme ouvrages récemment parus, suceptibles d'intéresser les amateurs de sciences psychiques et d'occultisme, nous citerons les suivants qui nous ont été adressés :

*Études scientifiques sur* « La Terre ».

C'est un compte rendu et un résumé, par M. Lucien Gueneau, de l'ouvrage en deux gros volumes que M. Emmanuel Vauchez a publié l'année dernière. — C. Reinwald et Cie, libraires-éditeurs, 15, rue des Saints-Pères, 1 vol. in-18, 1 franc.

*La Vie et l'âme de la Matière*, par M. François Jolivet-Castelot, chimiste.

C'est un « essai de physiologie » chimique ou de « dynamochimie ». L'auteur s'efforce de mettre d'accord ses idées occultistes avec les données de la chimie. Il attribue une âme non seulement à tous les êtres organisés mais aussi à toutes les parcelles de matière minérale et à tout atome qu'il considère comme individualité primordiale. — Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1 vol. in-16, 2 fr. 50.

*Mystères des sciences occultes*, par un Initié.

L'Initié passe en revue la physiognomonie, la graphologie, etc., jusqu'à la télépathie, le spiritisme, la force psychique, la magie, etc. Il a fait un gros volume de compilations, susceptible d'intéresser ceux qui ne sont pas initiés à ces genres de littérature. — Librairie illustrée, 8, rue Saint-Joseph, 1 vol. in-8°, illustré, 10 francs.

Nous signalons encore :

*L'Ether* et *l'Atome*, par M. de Campet de Saujon.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'interprétation des phénomènes psychiques d'après les idées modernes des sciences physiques; la seconde rapporte les principaux exemples connus, de phénomènes psychiques de divers ordres. — Florentin-Blanchard, imprimeur-éditeur, 41, rue Gambetta, à Royan (Charente-Inférieure).

*L'Éditeur-Gérant :* Félix Alcan.

# DOCUMENTS ORIGINAUX

---

## CAS DE JULIE PAVLOVSKY

*Apparition d'une mère à sa fille, âgée de 9 ans, pendant l'espace de six mois, à Bogorodskoé, gouvernement de Simbirsk (Russie), vers* 1848.

(Communiqué par Mme Marie Sabourof à M. Aksakof.)

En 1859 j'habitais les environs de la ville de Sisrane (gouvernement de Simbirsk), où je fis la connaissance du Dr Wirtemberg. Voilà ce qu'il me raconta un jour :

« Le général Dimitrieff, riche propriétaire du district de Sisrane, vint un matin lui-même me chercher pour m'emmener à 50 verstes de la ville, dans sa maison de campagne[1], où nous arrivâmes quelques heures plus tard. Mme D..., la femme du général, vint à la rencontre de son mari et lui dit en français : « Est-il donc absolument de rigueur de mettre le médecin au courant de tous les antécédents de la maladie de la petite ? » — « Cela me facilitera son traitement, Madame ! » dis-je en russe, afin de prouver que j'avais compris. Alors Mme D... me donna les détails suivants :

« Ma nièce, Julie, dit Mme D..., ayant perdu à l'âge de 3 ans sa mère[2], qui était ma sœur, vint vivre avec nous. Elle a maintenant 9 ans : donc voilà six ans que nous l'avons. Jouissant d'une parfaite santé et douée d'une bonne mémoire,

1. Au village de Bogorodskoé.
2. Mme Pavlovsky.

l'enfant étudiait bien. D'un caractère gai, Julie était la joie personnifiée ; elle s'amusait comme une reine lorsqu'elle était libre de courir et de jouer. Un matin, elle vint me parler d'un rêve qu'elle venait de faire, chose qui n'était pas dans ses habitudes. « J'ai vu maman, me dit Julie; elle m'a dit : Je viendrai chez toi, je serai souvent ici, mais, mon enfant, n'aie pas peur de moi ! »

« Je traitai cela d'enfantillage ; mais voilà que trois jours plus tard, lorsque la fillette était profondément absorbée par sa leçon de géographie, nous la vîmes tout à coup quitter sa place et s'avancer vers la porte. En même temps, elle tendait la main à quelqu'un et puis son front, comme si quelqu'un était là pour lui donner un baiser, et s'écria : « Voilà maman ! » Je tâchai de faire entendre raison à Juliette ; je lui expliquai que tout cela n'était que dans son imagination ; mais l'enfant persistait à vouloir nous prouver que sa mère était réellement là, disant que la défunte avait pris place sur une chaise (vide à nos yeux), à côté de laquelle Julie s'assit aussi. Puis elle me dit : « — Tante, maman vous fait dire qu'elle est envoyée en mission auprès de nous et qu'elle vous parlera souvent par moi ! »

« Et depuis, Julie, de la part de ma sœur, s'est mise de temps en temps à me parler de choses au-dessus de la compréhension d'un enfant de 10 ans, et lesquelles n'étaient connues que par la défunte et moi, sa sœur. Tout étonnés, même effrayés d'abord, nous nous fîmes cependant peu à peu à ces visites, à ce quelque chose que nous ne pouvions pas empêcher, d'autant plus que ce que me disait ma sœur était si intéressant, que je me mis à l'inscrire dans un cahier. L'apparition de la mère commençait toujours ainsi : la petite courait à sa rencontre, semblait recevoir un baiser au front ; puis Julie s'asseyait sur une chaise au salon, « à côté de laquelle maman aime à prendre place », — disait invariablement la petite. Puis Julie, de la part de sa mère, commençait à parler, toujours ainsi : « Dis à ta tante, etc. »

« Un jour, par exemple, elle parla ainsi : « Maman me dit : « Dis à ta tante que j'aurais pu me rendre visible à elle aussi, « — mais que cela lui causerait une telle secousse nerveuse,

« qu'elle en tomberait malade... Les enfants ont moins peur « de nous : — voilà pourquoi je lui parle par toi. » — Vers le quatrième mois de ses apparitions, ma sœur venait toujours accompagnée d'une amie à elle (et à moi), morte jeune aussi, et dont le nom n'était pas même connu de Juliette. Cette défunte me parlait aussi par l'entremise de l'enfant. Vers la fin du sixième mois, ma sœur me fit dire que, sa mission ayant été remplie par elle, elle allait bientôt ne plus se manifester à nous, et effectivement tout cessa. Quant à Julie, qui n'avait pas cessé d'être gaie et insouciante pendant et après les apparitions de sa mère, elle tomba peu à peu dans cet état de langueur qui nous rend maintenant si inquiets pour elle : — trop faible pour se tenir debout elle est constamment étendue sur sa couchette dans une complète indifférence de tout ce qui l'entoure. Mais, chose étrange et incompréhensible, son ouïe s'est tellement développée, qu'elle entend ce qui se dit à voix basse à plusieurs chambres de distance. Et puis elle semble voir à travers les murs; — par exemple : — un matin qu'elle avait désiré avoir auprès de son lit une certaine image de la Sainte-Vierge, occupant ordinairement un coin de la salle à manger, qui est à l'autre bout de la maison, nous tâchions de débrouiller les cordons qui attachaient cette image à de gros clous, auxquels elle était attachée depuis maintes années; mais, comme cela ne nous réussissait pas facilement, je pris une autre sainte image pour la porter à notre malade, lorsque Sophie, ma fille, accourut tout essoufflée pour me dire que Juliette ne voulait pas de cette dernière image, mais qu'elle demandait qu'on lui donnât absolument l'autre. »

C'est ainsi que me racontait tout cela le Dr W. en l'année 1859, — alors que même le mot « spiritisme » était encore inconnu en Russie. Je notai immédiatement ce récit, car je m'intéressai de tout temps à ce que l'on nomme le surnaturel.

Deux ans plus tard, Sophie, la fille du général D., s'étant mariée dans notre très proche voisinage à M. Nassakine, je fis sa connaissance et nous fûmes bientôt liées d'amitié. Lui ayant un jour demandé si le récit du Dr W. était véridique, elle me dit que oui, — et qu'elle, qui avait alors

13 ans, se souvient parfaitement des apparitions de feu sa tante.

« Plus tard, dit Sophie, quand j'étais devenue une grande fille raisonnable, ma mère me permit de lire le cahier où elle avait noté les conversations avec sa sœur. »

Ayant demandé quelques détails au sujet de cette étrange histoire, voilà ce que me raconta Sophie :

« Entre autres, ma mère demandant un jour à la défunte si elle se trouvait en paradis, celle-ci lui répondit par Juliette : « Oh ! pas encore, mais j'espère y entrer : je ne suis pas « encore assez avancée pour cela ! »

« Julie voyait sa mère toujours habillée d'une draperie flottante. Ce costume était d'abord gris clair ; il devint, vers la fin des apparitions, d'un blanc pur, à en croire la petite. Souvent la défunte, par la bouche de sa fille, demandait que l'on fît dire pour elle des prières.

« Le prêtre de notre village, lui aussi, s'était habitué à nos visites fréquentes à l'église, où nous lui commandions des messes pour la paix de l'âme de celle qui se manifestait ainsi à nous. Un matin que nous étions à une messe de mort dite pour elle, nous vîmes Julie nous quitter pour quelques instants et aller dire bonjour à l'être invisible qu'elle appelait « mère ». Revenue auprès de nous, l'enfant dit :

« C'est maman et son amie... Les voilà toutes deux à genoux, près de la porte-sainte... Maman prie et pleure... »

« Et quand on entonna le *Requiem*, l'enfant ajouta : « Maman dit : « Oh ! si je pouvais seulement avoir un peu de « repos ! »

« Vers la fin du sixième mois, continua à me raconter Sophie, ma tante dit à Juliette : « Ton père va bientôt se re- « marier, mais ne crains rien : ta belle-mère sera très affec- « tueusement disposée pour toi, et même elle te léguera ce « qu'elle a de fortune. » Et en effet la prochaine poste nous porta une lettre de son père, qui n'avait point été jusque-là en correspondance avec nous ; il nous annonçait son mariage et le désir de reprendre sa fille auprès de lui. Les autres prédictions de feu ma tante se réalisèrent aussi ; la belle-mère de Julie se mit à l'aimer de toute son âme, et, ses enfants à

elle étant tous morts en bas âge, et elle-même les ayant bientôt suivis, cette dame laissa à Julie tout ce qu'elle possédait de biens terrestres. »

Ainsi parlait Sophie, et moi j'inscrivais ce qu'elle me disait sur cette invraisemblable histoire.

Dix années écoulées depuis avaient changé bien des choses. J'habitais maintenant Saint-Pétersbourg, et Sophie Nassakine s'était fixée à Moscou pour l'éducation de ses enfants. En 1874, en passant par Moscou, j'allai la voir, et, — comme c'était justement un jour de fête de famille, je trouvai là non seulement M^me^ D., la mère de Sophie, — mais aussi sa cousine Julie, — une femme à la fleur de l'âge, heureusement mariée et tendant à nier tout ce dont il est question plus haut.

« C'étaient là des rêves de malade, — des hallucinations ! » me répondit Julie, quand je lui parlai de ses visions. Mais la générale D., qui venait de me confirmer tout ce qui vient d'être dit plus haut, lui ferma la bouche en disant : « Julie, — tu étais trop enfant pour pouvoir parler philosophie comme tu l'as fait alors, et d'ailleurs tu ne savais pas maintes choses dont il était question entre ta mère et moi. Ce que ma sœur me faisait dire par toi était tout à fait au-dessus de ton âge ! »

Je rencontrai ces deux dames pour la première et la dernière fois de ma vie. C'est ainsi que *j'ai eu la chance de voir tous ceux qui avaient joué un rôle dans ces apparitions si intéressantes*. Sophie et Julie sont mortes depuis. Quant à M^me^ D., elle vit encore et habite toujours Moscou. Les cahiers contenant les notes prises par M^me^ D. ont été malheureusement égarés.

MARIE SABOUROF.

Le 8 mai 1892, Saint-Pétersbourg.

Je connais M^me^ Sabourof (née Rodionof) depuis bien des années, car nous sommes voisins de campagne, et je puis me rendre parfaitement garant de sa véracité. Ce récit fut déjà imprimé, signé de son nom, dans le journal russe *le Ré-*

*bus*, de 1884, nos 41, 42, avec réticence des noms; mais elle ne se considère nullement liée sous ce rapport.

Le seul témoin vivant de cette histoire, Mme D., âgée de 80 ans, vit encore à Moscou. Quoiqu'elle ait déjà certifié ces faits à Mme S., je voulais avoir là-dessus son propre témoignage. Dans ce but je priai mon amie Mlle Barbe Pribitkof, vivant aussi à Moscou, d'avoir une entrevue avec elle. Mais, comme on le verra par ce qui suit, Mme D. est inabordable sur ce point, et n'a pas voulu la recevoir. En revanche, Mlle Pribitkof fit la connaissance de sa nièce, Mlle Nathalie R., demeurant avec elle. Mlle R. se prêta volontiers à donner par écrit le témoignage qui suit; sa défense de publier les noms ne peut être valable que par rapport au sien, — les autres étant connus d'autre source.

A. AKSAKOF.

*Témoignage de Mlle Natalie R., nièce de Mme Dimitrief et cousine de Julie Pavlovsky, dans une lettre à Mlle Barbe Pribitkof.*

Mademoiselle,

M'étant convaincue par nos causeries que le spiritisme sert à combattre le matérialisme de nos jours, ainsi qu'à prouver la réalité de l'autre monde, je me suis décidée, comme vous m'en avez priée, de certifier que tout ce que Mme Marie Sabourof a entendu et vous a communiqué sur ma cousine Julie Pavlovsky, dans l'écrit que vous m'avez fait lire, est parfaitement vrai; je l'ai entendu raconter plusieurs fois par mes feus parents et plus tard par ma tante elle-même, Mme Dimitrief. Voici les faits :

A l'âge de 3 ans Julie perdit sa mère, alors âgée de 26 ans, et fut recueillie et élevée comme sa propre fille par sa tante Mme Dimitrieff. Quand Julie eut atteint l'âge de 9 ans, sa mère défunte commença à lui apparaître comme une personne vivante, et cela dura pendant six mois. Quelquefois Julie s'effrayait et cherchait à s'enfuir, et d'autres fois au contraire ces apparitions la rendaient très heureuse : elle courait à la rencontre de sa mère, et d'autres personnes, présentes

en ce moment, voyaient qu'elle embrassait quelqu'un d'invisible. Ma tante, Mme Dimitrief, sœur de ma mère, comme elle me l'a raconté plus tard elle-même, a vu plusieurs fois comme une espèce de petits feux voler par la chambre, et une fois elle a même vu se dresser devant elle une figure blanche qui disparut aussitôt. Et Julie lui disait, de la part de sa mère, que celle-ci pourrait lui apparaître aussi, mais qu'elle ne voulait pas l'effrayer.

Bien souvent la mère de Julie venait chez elle avec une autre personne encore, — Mlle Pauline Keraskof, dont toute la famille était intimement liée d'amitié avec la famille de ma grand'mère, ainsi que de Julie Pavlovsky pendant leur vie terrestre. Je me rappelle encore un fait très curieux : Mme Dimitrief, tout en étant très bonne personne, était parfois un peu vive ; une fois Julie l'avait fâchée, et elle voulut lui tirer l'oreille, mais elle sentit à l'instant même une main se poser sur la sienne et la retenir. Elle devina facilement la chose, mais ne s'effraya nullement et ne s'étonna pas lorsque Julie lui dit que sa mère se tenait en ce moment entre elles deux. Au bout de six mois ces visions cessèrent. La dernière fois elle apparut à Julie avec sa compagne Mlle Keraskof, et, en lui disant ses adieux, elle ajouta que maintenant ses apparitions devaient cesser, car Julie n'en avait plus besoin, mais qu'un jour, dans un moment sérieux de sa vie, elle viendrait encore. Tout cela s'est passé à la campagne du gouvernement de Simbirsk, vers les années 1847-49, alors que je n'étais pas encore au monde. Mme Dimitrief inscrivait tous ces faits et toutes les conversations de Julie avec sa mère dans son journal, qui s'est perdu entre les mains de quelqu'un à qui ma tante l'avait confié à lire, car alors elle en parlait volontiers ; mais maintenant qu'elle a 80 ans, elle a changé d'avis, et, sous l'influence d'une personne qui lui avait fait considérer ces faits comme un péché, elle a refusé de les certifier et de vous recevoir quand vous le lui avez demandé, quoique, en m'en parlant à moi, ces temps derniers, elle s'en souvenait parfaitement et ne les a pas niés. C'est ce qui m'oblige à défendre expressément la publication de nos noms de famille, si jamais cet écrit est imprimé.

Il me reste encore à dire, pour suppléer le récit que vous a fait Mme Sabourof, que Julie a été toute sa vie très heureuse. Quand son père se remaria, sa belle-mère l'aima comme sa propre fille, et, n'ayant pas d'enfants, elle lui légua toute sa fortune. A l'âge de 21 ans, Julie épousa un brave et honnête marin, M. Dobrovolsky, qui la rendit parfaitement heureuse. Il y a une dizaine d'années de cela, en mariant sa fille, Julie se refroidit et gagna, comme sa mère, la phtisie galopante; elle mourut à 41 ans, en Crimée, où on l'avait conduite dans l'espoir de la guérir. Son mari nous raconta ensuite comme elle se cramponnait à la vie, comme elle n'avait pas envie de mourir. Elle a fini en pleine connaissance, comme la plupart des phtisiques. Au dernier moment elle se retourna subitement d'un autre côté, et son visage exprima de l'étonnement mêlé de tristesse et peut-être d'une certaine frayeur; ce qui fait supposer que dans ce moment solennel sa mère lui apparut encore une fois. « Est-ce possible! » dit-elle, comme s'adressant à quelqu'un, et ce furent ses dernières paroles.

Agréez l'estime que vous porte votre dévouée

NATALIE R.

P.-S. — Je répète encore que j'exige que mon nom, celui de ma tante et de ma cousine Julie ne soient pas publiés.

Moscou, le 26 mai 1892, rue Ostogenka, maison Ilinsky.

Copies conformes aux originaux français que je possède

A. AKSAKOF.

*Témoignage de Mme S. Pomérantzef.*

Je certifie avoir bien des fois entendu raconter par une ancienne amie de notre famille, Mme Dimitrief, les apparitions de sa défunte sœur à sa nièce Julie, alors âgée de 8 à 9 ans. Ces apparitions ont continué plusieurs mois. Chaque fois que la petite avait sa vision elle disait : « Voilà maman qui vient », allait à sa rencontre, et on l'entendait causer avec quelqu'un; puis elle transmettait à sa tante, de la part de sa mère, des choses que Julie ne pouvait savoir et souvent pas même comprendre

à son âge, ainsi par exemple, elle parlait de l'existence d'outre-tombe, du bonheur des élus et des souffrances de l'état infernal.

Encore ce matin, en présence de Mlle Barbe Pribitkof et de moi-même, Mme Dimitrief a confirmé ses récits d'autrefois sur ces apparitions. SOPHIE POMÉRANTZEF.

Moscou, 5 juillet 1894.

Copie conforme à l'original français que je conserve.
A. AKSAKOF.

*Témoignage de Mlle Barbe Pribitkof.*

A mon tour, je puis certifier avoir entendu, de la bouche de sa tante, Mme Dimitrief, la confirmation des visions de la petite Julie. J'ai rencontré Mme D. un de ces jours chez une ancienne connaissance à moi, Mme Sophie Pomérantzef, et voilà ce que la vieille dame m'a raconté :

« Ma sœur Catherine est morte en laissant une fille de 3 ans que je me suis chargée d'élever. A l'âge de 8 à 9 ans, Julie, qui ne se rappelait presque pas sa mère, commença tout à coup à parler d'elle, disant qu'elle voudrait bien voir sa maman, qu'elle avait vue en songe. Un jour que nous étions tous ensemble au salon, la petite dit : « Voilà maman qui « vient » ; elle alla comme à sa rencontre, et nous l'entendîmes lui parler. Depuis, ces visions se répétèrent assez souvent. D'abord, j'ai essayé de persuader la petite que c'était une fantaisie, que sa mère ne pouvait venir chez elle ; mais quand je l'entendis me parler des événements du passé, arrivés avant sa naissance, qui lui étaient inconnus, — nous transmettre, de la part de sa mère, des conseils très profonds et très sérieux, qu'à son âge elle ne pouvait même comprendre, — parler même de l'existence qu'on menait dans le monde spirituel, des états des bienheureux et des damnés, si fort au-dessus de sa compréhension, — il a bien fallu croire à ces apparitions : aussi j'y crois de tout mon cœur. Quelque temps après, Julie nous annonça que sa mère ne venait plus seule, mais accompagnée d'une amie à moi, morte depuis longtemps et dont elle n'avait aucune idée, de la part de laquelle elle

me transmettait des paroles amicales. « Toutes deux sont « vêtues de blanc, » ajouta-t-elle. Elle a parlé encore d'autres amis et parents morts, qu'elle ne connaissait pas. Puis elle nous a fait plusieurs prédictions qui se sont toutes réalisées. Par exemple, elle a prédit, que son père se remarierait et la prendrait chez lui; que sa belle-mère serait très bonne et l'aimerait beaucoup. Tout cela s'est accompli, comme la petite l'a dit, et moi j'inscrivais chaque fois tout ce qu'elle nous communiquait. Les visites ont continué quelques mois, et nous y étions si habitués, que cela ne nous paraissait presque pas étrange. Moi-même, à deux reprises, j'ai vu s'approcher de moi une forme blanche, que je sentais être ma sœur, mais je n'ai pu distinguer ses traits comme les distinguait la petite. Bien souvent nos visiteuses nous demandaient des prières pour le repos de leurs âmes. Enfin, une fois, Julie me dit que sa mère, ainsi que mon amie, me priaient de faire dire à l'église un office funèbre tout particulier qu'elle nomma, mais qu'aucun de nous n'avait jamais entendu nommer, — office qu'on ne célèbre que dans les couvents, comme le prêtre nous l'a expliqué ensuite. Pendant l'office, la petite nous quitta pour aller vers l'autel, où elle voyait sa mère et son amie en prières, et nous apprit après qu'elles étaient venues pour la dernière fois lui faire, ainsi qu'à nous, leurs adieux, qu'un état de dévotions particulières devait commencer pour elles, tandis que nous, nous devions quitter la campagne et nous fixer à Moscou, ce qui arriva bientôt. Depuis, la petite ne les vit plus.

« Pendant ses visions Julie était, comme toujours, gaie et bien portante; mais bientôt après elle fit une grave maladie nerveuse.

Malheureusement M^me^ Dimitrief avait trouvé nécessaire de brûler les cahiers où elle inscrivait les communications de sa sœur et le dernier cahier gardé par elle a été confié par son mari au professeur Pagodine (qui faisait une collection de pareils faits), qui l'a égaré.

Tout ce récit a été noté aussitôt que je suis revenue de la maison, après notre entrevue. BARBE PRIBITKOF.

Moscou, 7 juillet 1894.

Le cas de Julie P.[1] ayant été cité par un prêtre russe comme preuve de l'existence d'un autre monde, dans une brochure publiée par lui en 1894[2], Mme D. ne se fait plus un scrupule de parler de ce cas remarquable. Voilà ce qui fait que Mlle Pribitkof put enfin recueillir de sa bouche même le témoignage que j'avais tant désiré avoir. Il ne me reste qu'à dire que je connais Mlle Pribitkof depuis trente-cinq ans, et que son témoignage, dont je conserve l'original français, équivaut pour moi à celui de Mme Dimitrief elle-même.

A. Aksakof.

24 juillet 1894, Répiofka.

1. Emprunté au *Rébus*.
2. *Apparitions des défunts depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, par D. Boulgakofsky, prêtre. Saint-Pétersbourg, 1894.

# CAS DE TÉLESTHÉSIE

PAR M. LASSERON

---

Châtellerault, le 31 janvier 1894.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

Trouvant très surprenant le cas de télesthésie inséré dans le n° 6 de vos *Annales*, j'en ai fait part à l'un de mes juges qui m'a dit que c'était bien surprenant, mais qu'il connaissait un cas identique, ayant eu lieu dans des circonstances encore plus forcées; le voici tel :

Un avoué de..., faisant partie de la garde nationale, se trouvait dans le corps de garde. Tout à coup il lui prend la fantaisie de sortir, sans prévenir personne. Étant sous les armes, pas même le chef de poste n'aurait pu le lui permettre; d'ailleurs, il n'avait aucun motif plausible à donner. C'était une *lubie* qui lui passait par la tête, et, malgré la prison qui lui incombait (en effet, il a attrapé, pour ce fait d'indiscipline, huit jours de prison), il dépose son fusil et s'en va chez lui, en courant.

En arrivant, il trouve sa femme en larmes, environnée de médecins qui entouraient le lit de sa fille, âgée de 6 ans, atteinte du croup et proche de la mort... Cette maladie n'était pas dans la ville.

La vue inopinée de son père sembla produire une réaction d'autant plus favorable, que l'enfant survécut. Elle s'est mariée avec le frère de la femme du juge qui m'a raconté ce fait extraordinaire ; elle est morte avant sa vingt-cinquième année.

Il a fallu employer les plus grandes protections pour ne pas faire les huit jours de prison, et encore c'est plutôt en considération de cet étrange fait de télesthésie.

LASSERON,

Greffier à Châtellerault.

# HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES

## CAS DE BARBEZIEUX

Juin 1891.

En mars 1888, nous nous trouvions, ma femme et moi, dans une petite ville de la Charente, Barbezieux, où nous avaient amenés les hasards d'une tournée dramatique. Logés au premier étage d'une petite maison particulière, nos bagages avaient été placés dans un sous-sol faiblement éclairé par deux soupiraux.

Le 7 mars, ma femme, ayant à prendre différents objets dans une malle, descendit avec une bougie allumée ; il était environ 4 heures de l'après-midi.

Quelques secondes après, j'entendais un cri : je me précipitai vers la porte et vis ma femme qui remontait, pâle, tremblante et les traits convulsés d'effroi. Quand elle put parler, elle me raconta que, descendant l'escalier du sous-sol, elle avait vu, positivement vu, sa mère descendant avec elle et la regardant avec des yeux pleins de larmes. — Le lendemain matin, 8 mars, nous recevions une lettre de ma belle-sœur nous apprenant la mort de ma belle-mère, mort survenue la veille à 3 heures et demie de l'après-midi. Il est à noter que ma belle-mère nous avait quittés huit jours auparavant en très bonne santé et que ma femme n'avait pas la plus légère inquiétude à son égard.

Je n'ai pu parvenir à décider ma femme à écrire elle-même le récit de cette apparition, la moindre allusion à ce sujet la troublant profondément, mais j'affirme la sincérité absolue de cette déclaration.

P. L.

*Lettre de M. P. L. à M. Dariex.*

Plombières, 27 août 91.

MONSIEUR,

Je vous adresse une lettre de ma femme certifiant l'exactitude du récit que vous avez entre les mains. La vision télépathique en question a eu lieu en mars 1888, c'est-à-dire il y a près de quatre ans. Dans ces conditions la mémoire ne peut malheureusement restituer les détails d'une façon aussi complète qu'il serait nécessaire.

Sur les renseignements complémentaires que vous me demandez, voici ce que je puis vous dire :

1° Ma belle-mère, Mme d'H., est morte à Paris le 28 mars 1888 d'une façon aussi brusque qu'inattendue.

La mort a été déterminée par une indigestion compliquée de congestion pulmonaire.

Le décès a dû être déclaré à la mairie des Batignolles.

Toutefois, je ne saurais préciser le fait, les formalités ayant été accomplies par ma belle-sœur, à laquelle, pour des raisons d'ordre intime, je ne puis demander aucun renseignement;

2° Au moment où est survenue la vision, nous nous trouvions, comme le dit mon récit, à Barbezieux, petite ville des Charentes où nous ne connaissions personne; ma femme n'a donc pu parler de ce fait à personne.

Ce n'est pas, du reste, la première fois que ce fait se produit pour ma femme. Avant notre mariage, pareil fait lui était arrivé : S'étant éveillée brusquement, elle avait vu devant son lit, et la regardant avec une grande expression de tristesse, son frère, mort phtisique dix-huit mois auparavant. C'est de cette époque que date sa terreur de passer la nuit seule dans une chambre, terreur que je n'ai pu arriver à lui faire vaincre. Très superstitieuse en ce qui concerne ses rêves, il lui est arrivé plusieurs fois d'avoir la prescience des événements qui devaient nous arriver. Malheureusement son état nerveux, aggravé encore par une terrible opération chirurgicale qu'elle a subie il y a un an, ne me permet pas de m'appesantir sur

ces sujets avec elle. Elle serait, je crois, très facilement hypnotisable et j'espère arriver à la faire consentir à se laisser endormir. P. L.

*Attestation de Mme R. L. F.*

Le récit que vous a fait mon mari est de tous points exact. Près de quatre ans s'étant écoulés depuis cet événement, ma mémoire ne saurait me fournir d'autres détails que ceux qu'il vous a révélés et dont j'atteste l'authenticité. R. L.

CAS DU DOCTEUR L. C.

J'ai eu, il y a quelques années, un rêve ou plutôt un cauchemar très pénible dans lequel j'assistais à l'agonie d'un de mes parents. Le lendemain, en me réveillant, je trouvai à ma grande suprise, sous ma porte, une dépêche m'annonçant que mon père était très malade et m'appelant en hâte auprès de lui. Je partis aussitôt et trouvai mon père dans un état très grave. Il avait passé la nuit précédente (celle de mon rêve) à pousser des cris de douleur et à m'appeler à haute voix. N'étant nullement sujet aux cauchemars et *n'ayant auparavant reçu de mes parents,* desquels j'étais éloigné d'environ cent lieues, *que de bonnes nouvelles, je ne puis m'expliquer la coïncidence singulière de ce rêve qu'en admettant que j'ai le soir! en rentrant chez moi! vu d'une manière furtive et distincte la dépêche glissée sous ma porte.*

Mon esprit, qui ne fut pas, à ce moment, assez vivement éveillé pour me porter à ramasser et ouvrir le télégramme, ni même conserver, à l'état de veille, aucun souvenir de l'avoir vu, en a cependant pu recevoir une image capable, durant le sommeil, de provoquer un rêve en rapport avec le contenu possible et, pour ainsi dire, probable, d'une dépêche télégraphique. Cette explication, qui dispense de recourir à aucun transfert de pensée par des voies inconnues, peut sans doute s'appliquer à bon nombre des rêves dits prophétiques et mettre en garde contre les affirmations de bonne foi, mais insuffisamment raisonnées, des personnes qui les rapportent. Dr L. C.

## TROIS CAS D'HALLUCINATIONS TÉLÉPATHIQUES

PAR Mme B.

MONSIEUR LE DOCTEUR,

Vous demandez qu'on vous fasse savoir les cas de double vue dont on aurait une presque certitude. J'ai toujours pris de l'intérêt à cette sorte de questions, et, ayant souvent mis la conversation sur des sujets analogues, j'ai entendu raconter beaucoup d'histoires plus ou moins probables. Je vais vous rapporter trois récits qui m'ont été certifiés par les personnes elles-mêmes à qui cela est arrivé.

### I

Une vieille femme, morte maintenant, ayant été longtemps au service de la famille, avait fini par occuper la place de concierge dans notre campagne; on avait confiance en elle, elle paraissait raisonnable. Voici ce qu'elle m'a dit : Un jour, son mari ayant reçu la visite d'un camarade, l'a envoyée à la cave chercher de la bière. Comme elle remontait l'escalier, elle a cru voir, très distinctement, son père, mort, qui le descendait. Pleine d'épouvante elle s'est collée contre le mur pour laisser passer ce personnage, qui n'a pas paru l'apercevoir.

### II

La seconde histoire est arrivée à un homme parfaitement bien posé dans une petite ville de notre voisinage, où il était fonctionnaire sous l'Empire. Maintenant il est mort, sa fille est mariée en Vendée, nous avons perdu sa trace, et, bien entendu, je ne voudrais pas qu'il fût question de ceci sans son autorisation.

M. de M..., laissant sa famille chez lui, était parti, sans aucune inquiétude, faire, en Bretagne, une tournée de famille. Il devait aller chez plusieurs parents : dans ce cas la

correspondance est forcément très entravée; quant au télégraphe, il n'existait pas dans toutes ces localités écartées. Wassy n'avait pas encore son chemin de fer, on allait le prendre à Saint-Dizier : et c'était un petit courrier qui faisait le service. M. de M., à son retour, prit cette voiture. La route passait devant le cimetière, il était midi environ, quand sur la porte il vit son fils qui le regardait passer. Ce jeune homme avait l'air si naturel que M. de M... eut l'idée de faire arrêter pour descendre et revenir avec lui. Il pensa qu'il y avait eu un enterrement et que son fils sortait d'assister à cette cérémonie. Arrivé chez lui, M. de M... apprit la mort, presque subite, de ce fils, enterré depuis plusieurs jours.

Longtemps après, en racontant ce fait, M. de M... pleurait encore.

III

Le troisième cas est arrivé à un notaire de notre village, mort récemment.

C'était un homme sérieux, tout particulièrement ennemi des choses extra-naturelles. Il nous a souvent raconté qu'étant en voyage à Paris, il avait rêvé, avec une clarté extraordinaire, que le feu avait pris à Dommartin, localité voisine de la nôtre. Il entendait le tocsin, reconnaissait les pompiers, voyait tous les détails de ce qu'on faisait dans notre village, pour aller au secours des incendiés; puis, arrivé à moitié chemin de Dommartin, un homme était accouru dire qu'on rebrousse chemin, que le feu était fini. Revenu chez lui, M. P... s'est informé et a acquis la certitude que tout s'était passé exactement comme dans son rêve.

B.

# CAS COMPLEXES

DE

# PHÉNOMÈNES SPIRITES

## AVEC COÏNCIDENCES EXTRAORDINAIRES

PAR A. GOUPIL

---

Les circonstances m'ayant amené à faire à Paris, entre intimes, une séance de *table parlante*, je fus frappé de certains faits qui m'entraînèrent à étudier de près cette question. C'était en 1887.

Rentré chez moi à Paizay-le-Sec, petit village de 150 habitants situé à 40 kilomètres de Poitiers, je passai deux mois en vaines tentatives pour trouver un *médium*.

Enfin, un soir, voulant essayer avec une femme dont la nervosité me faisait espérer des résultats, je me rendis à son domicile et je rencontrai un jeune paysan, Joseph Roy, menuisier, âgé de 20 ans, devant qui j'avais parlé de ces choses la veille et je l'invitai à assister à mon essai.

— *Oh! monsieur*, me dit Roy, *je crois ben que tout ça, c'est des trompes et que vous n' ferez rin!*

Depuis 1881 j'habitais Paizay-le-Sec et je connaissais Roy en son caractère et son instruction. Il était taciturne et il vivait très à l'écart avec sa mère, qui était veuve. Il était très lymphatique.

L'ayant mis à une table avec la femme en question, le mari de celle-ci, et un instituteur, Roy fut bientôt pris de tremblements comme un épileptique, et la table ne tarda pas à basculer et commença à dicter sous mon épellation.

Màis je ne continuai pas l'essai ce soir-là, car des paysans commençaient à s'effrayer.

J'avais cependant pris le temps de constater que le meuble arrêtait quand Roy était éliminé et qu'il continuait de marcher en le laissant seul en contact.

J'avais trouvé un médium.

Deux jours après je le fis venir chez moi, où il faisait son entrée pour la première fois, et, pendant cinq mois, je l'utilisai, et j'eus d'étranges résultats dont je vais citer quelques-uns qui s'enchaînent très bizarrement :

*Roy était toujours seul en contact avec ma table*, un guéridon de 18 kilos et de 0$^{m}$,90 de diamètre, sans roulettes, et à trois pieds.

Par ce médium se manifesta plusieurs fois le *prétendu esprit*(?) d'une jeune fille morte à 11 kilomètres de là, personne que Roy n'a j'amais connue et que nous avions connue, mais non intimement.

Un dimanche, l'après-midi, j'étais allé faire une promenade d'une heure avec Roy, et nous avions parlé d'affaires étrangères à ces phénomènes ; en rentrant dans le village, je priai Roy de me faire une séance ; il accepta.

Aussitôt entré, je le plaçai au guéridon, auquel il se tenait absolument muet pendant les séances. Étaient présentes trois autres personnes composant ma famille.

Bientôt le meuble s'agita, et je posai ma question habituelle :

— Qui est là?

— G.... (c'était le nom de la jeune fille).

— Qu'avez-vous à nous dire?

— *Joie charmante par les harmonies que j'ai entendues.*

— C'est bien joli, dis-je, mais qu'est-ce que cela veut dire?

Elle veut sans doute faire allusion, dit M$^{me}$ Goupil, à un duo que L... et C... (mes deux filles) ont chanté tout à l'heure avec accompagnement de piano. — *Oui*, dit la table.

Or, ni Roy, qui était seul au meuble, ni moi, qui épelais, ne savions qu'en notre absence, on avait chanté un duo chez moi. (J'ai plusieurs cas de cette espèce.)

En outre, le style de la phrase n'a rien de commun avec celui de Roy.

La prétendue défunte se manifesta plusieurs fois, et toujours employa ce genre télégramme dans le style ci-dessus.

Un soir, je lui dis :

—Tout ce que vous nous avez donné jusqu'à ce jour ne me prouve rien quant à l'existence des esprits ; si vous voulez m'aider dans l'enquête que je poursuis, il faut, puisque vous vous donnez pour Fernande G...., me citer un fait de sa vie que nous ne connaissions pas et que je puisse vérifier près de ses parents. Vous souvenez-vous de votre vie?

— *Comme un tableau lointain.*

— Alors vous n'allez rien pouvoir nous dire?

— *Si. Ce fait s'est produit au moment de ma mort. Moscou.*

Le mot *Moscou* nous remit en mémoire un fait que j'avais raconté à Roy :

L'avant-veille de sa mort, elle tomba dans un état extatique, et, pendant trois quarts d'heure, elle dépeignit à sa mère une soirée à laquelle elle croyait assister à Moscou, en compagnie d'un cousin et d'une cousine habitant cette ville. Quelques jours après son décès, les parents reçurent une lettre de Moscou et furent stupéfaits d'y trouver des détails étonnants de concordance sur cette soirée (du moins c'est ce qui me fut raconté par ses parents). J'expliquai à l'esprit la théorie du reflet de pensées, et je lui fis remarquer que, connaissant ce fait, sa reproduction ne démontrait rien, pas même l'existence d'un esprit, et j'insistai pour avoir un fait inconnu de nous tous.

Après plus de dix minutes, la table dicta : — « *Dans rêve, papa, vois donc la belle image.* »

C'était baroque, et nous n'y comprenions rien : moyennant quelques questions, elle nous apprit qu'elle avait dit cette phrase en rêvant, il y avait dix à douze ans, et elle affirma que ses parents s'en souviendraient.

Le lendemain, j'écrivis au père, et je lui dis : *Répondez-moi par le courrier, et, si c'est vrai, montrez ma lettre à M. P..., le maire, qui est sceptique.*

Le soir même nous étions en séance, on avait dû recevoir ma lettre une heure auparavant; je demandai à l'esprit, qui s'annonça, s'il voulait aller s'informer si ces personnes s'étaient souvenues ; il refusa d'abord; puis, acceptant sur mes instances, il dicta, après six minutes de silence : *Ils ont dit que cela était vrai, et les larmes leur sont venues aux yeux.*

Le lendemain, le père de la défunte arriva par le train : lui croyait se souvenir; il entendait encore sa femme lui dire dans la nuit : « Tiens! la voilà occupée avec ses images. » Sa femme se souvenait mieux. Enfin ce n'était pas probant; l'émotion, le désir, pouvaient produire chez ces personnes une sorte d'illusion rétroactive. Mais quelque temps après je rencontrai M. P... et je lui parlai de ce fait.

— « Ah! la belle image! » s'exclama-t-il : ça ne prouve rien, toute la ville a su cela. Je me souviens qu'au début de mon mariage, quand nous étions voisins de M. G..., Mme G... dit un jour à ma femme : Notre petite fille est somnambule; la nuit dernière elle a dit : « Papa, vois donc la belle image! » Je m'en souviens comme si c'était hier. Ça aura couru, et votre médium l'aura entendu raconter. »

Je fis remarquer à M. P... qu'un fait aussi insignifiant, qu'on se raconte entre mères quand on vit porte à porte, ne court pas une ville de 2 500 habitants et ne va pas se colporter à 11 kilomètres par la campagne.

Il serait bien extraordinaire que le médium, *qui ne pouvait prévoir ma question*, et qui n'a jamais connu la défunte ni eu de relations avec les parents ni avec personne de la ville où ils habitent, ait eu, juste à point, un fait précis, exact, et surtout de cette nature tout à fait privée, en réponse à ma question. Quant à ma famille et moi, qui avons à peine connu la défunte, il nous a été impossible de nous souvenir qu'elle ait pu nous raconter ce fait de son vivant.

C'est tout ce que la prétendue défunte a pu nous dire en faits de son existence (?).

L'ayant priée de nous compter, elle me surprit par cette réponse : *Vous me semblez des ombres, c'est à peine si je vous vois.*

Quatre mois plus tard, le phénomène s'étant donné pour cette même personne, je lui demandai si elle se souvenait de la phrase qu'elle nous avait dictée au sujet de son rêve.

— « *Oui.* — Quel est le dernier mot? — *e, g, a.* — Pas du tout, ce n'est pas cela! — *Si.* — Continuez pour voir — *m, i, e, t, c, i, d, i, a, j.* — C'est tout? — *Oui.* — Ça ne dit rien du tout, impossible de faire un traître mot dans tout cela! — *Si.* — C'est du Chinois alors? — *Non.* — Expliquez-vous? — *Non.* — Allez au diable, tas de fumistes! »

Je levai la séance, ne trouvant aucun sens à cette dictée.

Deux jours après, en recopiant les notes de cette séance, je m'aperçus que c'était à l'envers : *J'ai dicté image.*

Ce tour d'habileté de dictée à l'envers m'a bien étonné : le médium qui était seul à la table en eût été incapable, surtout sur une question imprévue. Je n'avais jamais songé à cette combinaison; j'ai appris depuis qu'elle se présentait quelquefois dans les phénomènes et j'eus quelques rares autres cas à la demande, mais celui-là s'est produit à notre insu.

Les faits qui précèdent vont se rattacher à ceux qui suivent. Souvent s'annonçaient des personnages historiques, et Roy me disait quand il avait lu les faits; mais il ne se souvenait pas si les dates ou les noms donnés étaient exacts, et en cherchant chez lui je trouvais les livres qu'il avait lus, et les dates et autres renseignements donnés par la table étaient exacts.

Or voici un cas fort complexe dans lequel Roy m'a toujours certifié n'avoir jamais eu connaissance des faits en question, et la suite prouvera sa sincérité par les coïncidences extraordinaires que je relaterai.

Voici les faits, tirés de séances dans lesquelles n'assistaient que le médium, *seul à la table*, ma femme, nos deux filles et moi :

Première séance : — (Moi.) Qui est là?

— *Raymond Dupuy, seigneur de Montbrun.*

— Où habitiez-vous ?

— *Au château de Rochechinart.*

Nous nous consultâmes : tout cela nous était inconnu.

— Quelle année êtes-vous mort? — 1740. Cette date fut donnée avec difficulté. Mutisme sur le département ou la province renfermant le château en question. Je parlai des découvertes du siècle, et je lui demandai s'il connaissait le téléphone : sur sa réponse négative, je le lui expliquai; explications que j'avais données antérieurement au médium, qui savait bien par le *Petit Journal* que le téléphone n'était pas une chimère. La table dicta : *Vous n'êtes qu'un farceur.* J'envoyai l'esprit à tous les diables; il répondit :

— *Lisez dans l'*Ouvrier, *vous y verrez l'histoire de mon épouse, Fleur-de-Lis : elle est très intéressante.*

« — Lisez dans *l'Ouvrier?* » Qu'est-ce que ça veut dire? Mes enfants dirent qu'elles croyaient avoir vu, jadis, un journal appelé *l'Ouvrier*. — En effet, dis-je, c'est même un journal clérical.

Le médium déclara ne pas connaître ce journal. Je fis enquête : personne, dans tout le service du facteur qui desservait la commune et les environs ne recevait le journal *l'Ouvrier*.

Cette première séance eut lieu en octobre 1887.

Huit jours après s'annonça à nouveau notre personnage, qui, invité à faire connaître le but de sa manifestation, dicta :

— *Je me suis trompé l'autre jour en vous dictant la date de ma mort.*

— Et vous venez pour cela? Dictez.

Nous fîmes confusion un bon moment; enfin je compris qu'il s'agissait de chiffres romains.

— M D L X X V.

— Comment êtes-vous mort?

— *Je suis mort prisonnier du roi Henri III, j'ai été exécuteu contre ce roi.*

— Exécuteu! c'est un ancien mot? — *Oui.*

(Ce n'est pas un mot patois de la localité.)

— Ça veut dire que vous avez combattu contre lui?

— *Oui.*

Quelques jours après, je vis chez l'instituteur un livre intitulé : *le Baron des Adrets;* l'ayant ouvert, le mot « Montbrun » y frappa ma vue, et je vis qu'il y était question de combats contre Henri III. Je pensai avoir là la clef de l'énigme : Roy avait sans doute lu ce livre. Mais l'instituteur m'affirma que ce livre n'était pas sorti de chez lui et qu'il l'avait apporté de loin depuis peu. J'emportai ce livre chez moi et nous le lûmes. Rien dans le texte du nom « Raymond Dupuy » ni de « Rochechinart; » mais à la fin je trouvai une note historique sur *Charles Dupuy de Montbrun*, lequel avait eu la tête tranchée en 1575 (chiffres ordinaires).

Je le portai au médium, lui soutenant qu'il avait dû lire ce livre, ou un pareil; le médium me dit qu'en supposant qu'il ne se souvienne pas des détails, il se souviendrait toujours bien avoir lu quelque chose d'analogue et qu'il était certain de n'avoir aucune idée de lecture relative à ce personnage. Je le lui laissai pour le lire; il me le rendit quelques jours après, me déclarant que c'était la première fois qu'il prenait connaissance de ces faits.

J'avais rendu ce livre à l'instituteur depuis quelques jours, et un soir, étant à dîner, je pensais à ce Dupuy et je dis à ma famille :

« Je ne me souviens plus si Dupuy a eu la tête tranchée? — Mais oui, papa, répondit une de mes filles. — Je ne crois pas : on dit bien qu'il a été exécuté, mais on ne dit pas quel genre de supplice il a subi. — Si, papa, il a eu la tête coupée. (Ma fille avait raison.)

Puis la conversation reprit sur une autre matière. Une heure après, je fus au-devant du médium, qui travaillait à la campagne, et, ayant assisté à son repas, je l'amenai pour une séance. Roy ne pouvait donc savoir qu'il avait été question entre nous de Dupuy de Montbrun, et nous avions complètement perdu le souvenir de ce bout de conversation, quand, après une heure de séance, s'annonça Raymond Dupuy spontanément.

(Moi.) — Eh bien! qu'y a-t-il de nouveau? — *Je vous promets que je n'ai pas eu le cou coupé.*

— Tiens! dit ma femme, il répond à ta question lors de notre dîner!

— Au fait, c'est vrai! Mais, seigneur de Montbrun, il faut dire : *je vous certifie*, et non *je vous promets.*

*Je vous promets*, était une expression du médium ; le phénomène lie donc ici le langage du médium avec un fait inconnu de lui mais connu et oublié des assistants.

Après cet incident Dupuy resta muet.

Un mois après, quatrième séance, où s'annonça encore le prétendu Raymond Dupuy.

(Moi.) — « Ah! nous avons trouvé votre histoire. Vous avez accompli de hauts faits d'armes, vous étiez surnommé le Brave? — *Oui.* — Contre qui avez-vous combattu en comba singulier? — *Maclou.* — Maclou! Oh! c'est une farce! C'es Maclou de la *Gardeuse d'ours?* — *Le nom que je viens de vous dicter est celui d'un personnage qui voulait détruire mon château de Rochechinart.*

— Mais voilà deux fois que vous nous parlez de ce château. Il n'est question ni de Rochechinart ni de Maclou dans le livre qui vous concerne ; vous habitiez au château de Montbrun, diocèse de Gap, Drôme ou Hautes-Alpes? — *Non.* — L'histoire blague donc? — *Oui.* — Henri III vous a coupé le cou? — *Non.* — Quel supplice vous a-t-il infligé? — *Aucun : je suis mort entre les bras de mon épouse, qui était venue auprès du roi pour demander ma grâce, et elle lui a été accordée ii heures après ma mort.* — *ii* veulent dire 2? — *Oui. J'ai bien regretté de n'avoir pas eu ma délivrance plus tôt, car j'ai fait verser bien des larmes à mon épouse en ne voulant pas rester près d'elle.*

— Par délivrance, vous voulez dire votre mort? — *Oui.*

Les faits du livre étaient donc contestés ; nous ne trouvions Rochechinart ni dans nos livres, ni dans nos cartes ; enfin je le dénichai dans le Dictionnaire des postes (Drôme, 338 habitants), le seul Rochechinart qu'il y ait en France.

Mais je voulus terminer l'enquête : étant à Paris, je cherchai au Bottin et je trouvai l'adresse du journal *l'Ouvrier*. Je m'informai ; un roman intitulé *Fleur-de-Lys* avait paru dans le journal, *de décembre* 1885 *à avril* 1886. Comme on l'avait fait

mettre en volumes, j'en achetai un exemplaire et je le lus dans le train. Je trouvai l'histoire de «Fleur-de-Lys » et de Raymond Dupuy, frère de Charles Dupuy, dont j'avais trouvé des notes historiques; *Rochechinard* et *Maclou* y apparaissent, et, à la fin, l'épitaphe :

ICY GIST

NOBLE ET PUISSANT SEIGNEUR

RAYMOND DU PUY-MONTBRUN

CHEVALIER

COSEIGNEUR DE LA VALLETTE ET AULTRES LYEUX

RETOURNÉ A DIEU

LE XV$^{e}$ JOUR DU MOIS D'AOUST

L'AN DE GRACE MDLXXV

PRIEZ POUR LUY

Il ne s'était donc écoulé que quinze mois entre l'époque de l'impression du roman et ces séances : il était donc impossible que le médium ait pu en oublier la lecture. Je fis lire le livre au médium, qui déclara que pour la première fois il prenait connaissance de ce roman.

Pour compléter l'enquête, j'écrivis à l'auteur du roman, au sujet du personnage; M. Oscar de Poli me répondit, comme j'en avais du reste formé l'hypothèse, que Raymond Dupuy et Fleur-de-Lys étaient deux personnages imaginaires !!

Étant passé dans la ville habitée par la mère de la défunte Fernande G..., je lui contai ce fait étrange. M$^{me}$ G... me dit : « Ma fille Fernande pendant sa maladie se faisait lire, dans *l'Ouvrier*, par sa cousine H..., un roman qui l'intéressait beaucoup; la veille de sa mort, elle s'en faisait encore lire des passages. »

Sur ma demande, M$^{lle}$ H... fut appelée et dit que c'était bien « *Fleur-de-Lys* » qu'elle lisait à Fernande; qu'elle avait encore les fascicules. Je l'envoyai les chercher : c'est alors que je constatai que le roman avait paru aux dates ci-dessus

relatées. Mais Fernande était morte avant d'avoir entendu la lecture des faits dictés par la table.

C'est alors que j'écrivis à l'auteur, M. Oscar de Poli, qui me répondit ce qu'on sait.

En septembre 1890, soit trois ans après, j'habitais Vitry-sur-Seine, et j'eus occasion de faire connaissance avec M. le docteur Paul Gibier, qui m'avait assigné un rendez-vous à Paris, où il était de passage.

Le soir, il me retint à dîner pour me faire faire connaissance avec quelques-uns de ses amis, dont M. le colonel de R...

Nous étions neuf, dont M. Émile Gaboriau. Sur la fin du repas, on entama le chapitre spiritisme, et, M. Gaboriau me paraissant croire à la possibilité de la manifestation des défunts, je lui dis : « Je vais vous en conter une histoire de défunt ! »

Je commençai le récit du cas Raymond Dupuy. M. de R... m'interrompit aussitôt, et dit :

— Pardon ! il ne s'appelait pas Raymond, mais Charles : j'en sais quelque chose, c'est mon arrière-grand-père ! Je descends en droite ligne de Charles Dupuy-Montbrun.

Je continuai mon récit dont la finale fit rire tout le monde, et M. de R... conta un fait semblable, que je perdis de mémoire.

Je trouvai étonnante cette rencontre avec le colonel, qui se trouvait avoir des rapports avec mon cas ; mais on va voir plus fort comme coïncidence :

En novembre 1890, je partis à Sousse (Tunisie) pour faire une jetée soumissionnée par un ami habitant Mehdia ; j'y trouvai un nommé Issorel qui m'y attendait et qui devait me servir de commis.

Nous louâmes deux logements dans une maison dans laquelle était déjà installé un jeune couple. Comme Issorel avait sa femme, les deux femmes firent connaissance.

Je pris pension chez Issorel, et, quelques jours après mon arrivée, un soir, j'entretins Issorel et sa femme du spiritisme dont ils n'avaient pas entendu parler.

Je commençai par leur conter le cas de Dupuy. A peine débutais-je, qu'on frappa à la porte : c'était la petite dame du haut qui arrivait avec un gros livre à la main et dit :

— Tenez, madame Issorel, vous m'avez demandé si j'avais quelque chose à lire : voilà tout ce que j'ai trouvé.

Ce disant, elle déposa sur la table le livre, que nous n'ouvrîmes pas, et elle se retira. Je repris mon récit.

Arrivé au point où il s'agissait du livre trouvé chez l'instituteur (le *Baron des Adrets*), je disais à Issorel que j'avais trouvé dedans des notes historiques sur Charles Dupuy-Montbrun, quand le livre qui était sur la table attira particulièrement mon attention par son format. Il me semblait l'avoir vu. Je l'ouvris.

C'était... *le Baron des Adrets!* peut-être le seul exemplaire qu'on eût trouvé en Tunisie.

C'était fort de *hasard* (?), mais voici plus fort encore :

En mars 1893, j'envoyai à M. de R... un exemplaire d'un ouvrage intitulé : *Pour et Contre*, relatant mes expériences.

Je reçus le 5 avril 1893 une lettre du colonel me disant entre autres choses :

« ... J'ai retrouvé avec plaisir votre histoire de Dupuy-Montbrun, correspondant si exactement avec celle du Chevalier Blanc de Camargue que je vous ai racontée... »

Je répondis à M. de R... que je ne me souvenais plus du fait qu'il nous avait raconté.

Le 15 avril 1893, je reçus une lettre de M. Lefort, architecte à Sens, me disant : « De la part de M. le colonel de R..., je vous transmets les renseignements suivants : Vous avez eu le cas de Raymond Dupuy : nous avons eu, dans des séances entre intimes, à Sens, le cas du Chevalier Blanc de Camargue, cas qui, *avant que nous le connaissions*, concernait le colonel de R... »

« Un caractère commun rapproche nos deux cas, la mystification plaisante.

« Le Chevalier Blanc, prié de nous indiquer l'objet de sa visite (c'était le 23 août 1890), par la table à coups frappés, il nous fut dicté : — *Jamaï baisso toun couor per haussa toun cor.*

« Nous causons et nous nous interrogeons sur l'interprétation à donner à cette phrase, d'une langue à nous tous étrangère.

« Le 27 août 1890, autre séance avec les mêmes assistants. Nous interrogeons, et je copie mon registre :

« — Pouvez-vous nous dire le nom du chevalier qui a fait une communication en patois?

« — *Oui, Blanc de Camargue.*

« — Est-ce sa devise qu'il nous a dictée? — *Oui.*

Le 3 septembre 1890. Même assistance, médiums sûrs.

« — Qui est l'esprit qui se manifeste?

« — *Blanc.*

« — Le Chevalier?

« — *Oui, vous trouverez ma devise dans un livre de Rochas : « Chants, Devises et Cris de guerre.* »

« L'un de nous, fonctionnaire de l'administration des forêts, a fait des recherches, et peut-être *quinze jours après* se procurait ledit ouvrage, assez rare en librairie.

« Nous trouvâmes la devise. (En français : *N'abaisse jamais ton cœur pour élever ton corps.*)

« Or voici où la chose se corse : Quelques mois plus tard, un de nos amis et sa femme vinrent à Paris, et se rendirent à une séance consultative du docteur Luys. Ce jour même se trouvait là le colonel de R... à qui nos amis contèrent le cas du *Chevalier*. Alors le colonel leur apprit *que les Blanc de Camargue étaient ses ancêtres, qu'il n'avait jamais su s'ils avaient, oui ou non, une devise, et que celle qui était dans son ouvrage c'était lui qui l'avait forgée de toutes pièces!!?*

« Beaucoup plus tard, au commencement de 1892, je me trouvais à Paris, à la librairie de la rue de Trévise, j'y fis inopinément connaissance du colonel, qui me confirma ce qui précède.

« Enfin, tout récemment, je le rencontrai encore à nouveau, inopinément : c'est alors qu'il m'a entretenu de vos recherches.

« *Signé :* LEFORT. »

Après cette lettre, j'écrivis à M. Lefort, et je lui contai une coïncidence curieuse qui m'était arrivée au sujet de la *navigation aérienne*; sur laquelle j'avais fait un ouvrage. M. Lefort me répondit :

— Votre stupéfaction va commencer : *je m'occupe depuis 1888 et 1889 de la navigation aérienne!* J'ai deux mémoires déposés à l'Institut sur cette question.

Enfin, le lecteur notera, comme dernière coïncidence, que *Charles Dupuy* est le nom d'un homme existant encore (pas le ministre), qui fut l'homme néfaste de ma carrière.

A. Goupil.

## COMMENT M. DAVEY A IMITÉ

### PAR LA PRESTIDIGITATION

# LES PRÉTENDUS PHÉNOMÈNES SPIRITES[1]

PAR RICHARD HODGSON

Docteur en droit.

(*Suite.*)

---

« (*a*) Sur la troisième ardoise nous mimes aussi un bout de crayon et la tinmes alors sous l'un des battants de la table relevé pour la circonstance... Nous restâmes assis pendant quelque temps, fumant et causant, vingt minutes ou une demi-heure, il me semble, mais rien n'arriva. A la fin, M. Davey me demanda de changer de place avec M. Pinnock. Je le fis et j'eus ainsi une de mes mains sur l'ardoise. Alors M. Davey dit qu'il fallait faire des questions à un être imaginaire comme on le faisait habituellement aux séances; et il dit: « Allez-vous faire quelque chose ce soir, Joey? » Après une courte pause il répéta sa question et alors je sentis l'ardoise vibrer comme si on écrivait desssus et je pus entendre griffonner; nous prîmes l'ardoise sur laquelle le mot « oui » était écrit au-dessus des initiales de M. V... et je remarquai particulièrement que l'écriture était du côté de M. Davey et à l'envers par rapport à lui, et il en fut de même pour tout ce que nous vîmes ensuite.

« (*b*) J'adressai alors une question pour savoir où se trouvait une personne à ce moment, sans savoir la réponse moi-même;

1. Traduit des *Proceedings S. F. P. R.* par MARCEL MANGIN.

nous attendîmes quelque temps sans résultat, puis M. Davey me demanda encore de changer de place avec M. Pinnock.

(*d*, *e*, *g*, etc.) Je le fis et M. Davey dit à M. Pinnock de mettre l'ardoise fermée sur la table près des deux ardoises que nous avions laissées face à face, et nous soulevâmes la première de celles-ci qui, comme l'autre, était toujours parfaitement nette; les trois bouts de crayons étaient entre elles. Nous attendîmes encore quelque temps sans résultat; nous avions une discussion sur la médiumnité de différentes personnes, quand M. Davey me demanda si j'étais médium. Après une pause, j'entendis un vigoureux griffonnage sur les deux ardoises laissées face à face sur la table et sur lesquelles reposait le bras de M. Davey; ses deux mains étaient occupées, l'une à tenir l'ardoise sous le battant de la table, l'autre à tenir la main de M. V...; le griffonnage continua violent moins de dix secondes; je m'attendais à voir à peu près une douzaine de mots et fus par conséquent très étonné, quand on souleva la première ardoise, de découvrir que celle de dessous était couverte d'écriture d'un angle à l'autre et que cette écriture n'était pas droite, mais en diagonale; les trois quarts étaient rouges, l'autre quart vert, et *il ne restait pas de crayon.* »

Le lecteur comprendra parfaitement, d'après le récit de M. M... que les deux ardoises avaient été mises en position par M. Davey, et que les assistants avaient *supposé* à tort que c'étaient celles qu'ils avaient nettoyée quelque temps — pas immédiatement — auparavant. Après avoir étudié les comptes rendus des séances IV, surtout le raisonnement de M. Padshah, et considéré que les ardoises employées étaient celles de M. Davey, le lecteur conclura aussi que la surface inférieure de l'ardoise de dessous était déjà couverte de l'écriture qu'on trouva plus tard. Il objectera alors que si une série de mouvements tels que ceux décrits par M. Russel (p. 182) ont pu être omis dans le rapport de M. Padshah, ils ont pu aussi se produire dans la séance VII, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans les rapports de cette séance. Mais le fait que M. V... décrive les phases de l'expérience comme si elles se succédaient immédiatement, est encore plus instructif que ce

qui, dans le rapport de M. M., nous met sur la voie du *modus operandi* de M. Davey; attendu que M. M... nous apprend qu'environ une demi-heure s'écoula entre la première et la dernière phase de l'expérience, et que, pendant cet intervalle, on faisait d'autres expériences avec une seule ardoise. Les expériences (*a*) et (*b*) sont décrites par M. V... comme s'étant passées avant le commencement de (*c*).

Je donnerai encore un exemple des différences contenues dans les rapports de la même séance, avant de continuer à examiner en détail ces séances dont M. Wallace a parlé comme étant particulièrement difficiles à expliquer.

Dans son rapport de la séance VII, M. T... écrit :

« A la requête du médium, M. P... écrivit une question dans le livre-ardoise (je l'appellerai dorénavant A); il le ferma et mit la clé dans sa poche. Ni M. M... ni moi, ne savions à ce moment-là la nature de la question. On laissa l'ardoise pendant quelques minutes sur un fauteuil, puis elle fut transportée sous l'habit de M. P... et ensuite sur la table autour de laquelle nous étions assis. »

Plus loin, après avoir relaté les expériences avec une seule ardoise puis avec deux, M. V... continue :

« Le médium et M. P. placèrent leurs mains sur l'ardoise A, qui était restée visible en face de ce dernier, depuis le commencement de la séance. Immédiatement un bruit d'écriture se fit entendre, M. P... ouvrit l'ardoise où nous trouvâmes la question qu'il avait écrite, suivie de la réponse. »

Revenant au compte rendu de M. M..., nous trouvons qu'il dit aussi qu'au commencement de la séance, M. Pinnock écrivit une question dans l'ardoise, la ferma et prit la clé. Il ne parle cependant pas de ce qui fut fait de l'ardoise à ce moment, mais continue à décrire, comme ce qui survint ensuite, l'examen de la table, le nettoyage des ardoises ordinaires, comment ils s'assirent autour de la table, etc. Il écrit alors : « M. Davey demanda à M. Pinnock de mettre l'ardoise fermée sous son habit (celui de M. Pinnock) et de le boutonner, » puis suit la description de l'expérience des deux ardoises citée ci-dessus, au sujet de laquelle on verra que M. Pinnock avait placé l'ardoise fermée sur la table, avant qu'aucune écriture

eût été obtenue entre les deux ardoises séparées. Après qu'on l'eut obtenue, on procéda à l'expérience de l'ardoise fermée.

« M. Davey posa alors la main sur les ardoises fermées laissées sur la table depuis que M. Pinnock les avait enlevées de dessous son habit; nous entendîmes griffonner à l'intérieur. »

En réunissant ces rapports, il est facile de voir où se trouvaient les occasions de substitution. B avait été substituée à A peu après que A fut fermée et pendant qu'elle était sur le fauteuil, comme le décrit M. V..., de sorte que c'était réellement B que M. P... avait mise dans sa poche (place excellente pour que le témoin ne pensât pas à l'examiner avant que A fût ressubstitué). Il était facile de ressubstituer A pendant que les assistants étaient absorbés par le long message qui avait paru entre les deux ardoises.

Comparez à ces rapports ceux de M. R... et de M. L... sur l'expérience de l'ardoise fermée de la séance I : M. L... mentionne cette expérience pour la première fois après celles de l'ardoise seule et des deux ardoises réunies. Il écrit :

« M. Davey produisit alors une ardoise fermée que j'examinai très minutieusement et dont, autant que j'en pus juger, les surfaces étaient de véritable ardoise, et n'avaient subi aucune préparation qui pût l'aider à obtenir de l'écriture. On y inséra une petite parcelle de crayon et M. R... ferma l'ardoise à clé; cette dernière me fut remise. Nous plaçâmes alors nos mains dans la même position qu'auparavant, et M. R... ayant répété la question : « L'empereur d'Allemagne passera-t-il l'année? » j'entendis très vite le crayon courir sur la surface de l'ardoise. Au bout d'environ quatre minutes, M. R... ouvrit l'ardoise avec précaution, et trouva le crayon très usé à l'endroit même où finissait l'écriture. »

Il semblait, d'après ce rapport, que la première inspection de l'ardoise fermée avait précédé presque immédiatement la production de l'écriture, mais il ressort du compte rendu de M. R... que l'ardoise avait été inspectée et fermée au commencement même de la séance et qu'il l'avait mise dans la poche de son habit. Après avoir décrit les expériences avec une, puis deux ardoises, il continue :

« L'expérience suivante eut lieu avec l'ardoise fermée de

M. Davey. Après l'avoir sortie de ma poche, nous la posâmes sur la table ; elle était fermée à clé et contenait le petit bout de crayon. Nous nous tînmes par la main comme auparavant et posâmes la question : « L'empereur d'Allemagne passera-« t-il l'année? » L'écriture commença immédiatement, et lorsque, après environ quatre minutes, j'ouvris l'ardoise avec précaution, nous trouvâmes le merveilleux message suivant. »

Si le lecteur compare ces comptes rendus à ceux de l'expérience de l'ardoise fermée de la séance VII, et surtout à celui de M. M.., il pensera immédiatement que l'ardoise fermée avait été retirée de la poche de M. R..., avant qu'on eût obtenu sa communication entre les deux ardoises dans l'expérience précédente, et que pendant que les assistants étaient absorbés dans l'examen de la communication, M. Davey substitua B à A ; mais le point important n'est pas de savoir comment le tour fut fait. Le point important est, comme nous l'avons vu d'après les rapports de la séance VII, qu'un témoin puisse décrire les phases de l'expérience des deux ardoises comme si elles se suivaient immédiatement, sans l'intervention d'autres expériences, tandis qu'en réalité les dernières phases étaient séparées de la première par un intervalle d'une demi-heure, pendant qu'on faisait d'autres expériences avec une seule ardoise ordinaire et que l'ardoise fermée accaparait aussi l'attention. Nous trouvons donc ici, d'après les rapports de la séance I, qu'un témoin peut décrire les phases de l'expérience de l'ardoise fermée comme se suivant immédiatement, sans l'intervention d'autres expériences, tandis qu'en réalité les dernières phases étaient séparées de la première par un intervalle pendant lequel on fit diverses expériences avec une seule ardoise et deux ardoises réunies.

Nous rappelant ces deux possibilités d'erreur et aussi celles sur lesquelles j'ai attiré l'attention pp. 177, 181, 195, et *qui sont suffisamment démontrées par la comparaison des rapports des assistants eux-mêmes,* considérons en détail les comptes rendus des séances XI et XII, que M. Wallace a particulièrement désignés comme réclamant une explication.

Le rapport des expériences de la séance XI est conçu dans ces termes :

« (*a*) Après que j'eus fini d'examiner l'ardoise (fermée), M. Davey me demanda d'y écrire une question à mon choix pendant qu'il serait absent. Je pris un bout de crayon gris et j'écrivis la question suivante : « Quelle est la pesanteur spéci-« fique du platine? » Je refermai l'ardoise, gardai la clé et posai la première sur la table et la seconde dans ma poche.

« Au bout de quelques minutes, j'entendis distinctement écrire ; on me pria d'ouvrir l'ardoise dans laquelle, à ma grande surprise, je découvris la réponse à ma question : « Nous ne con-« naissons pas la pesanteur spécifique. Joey. » Le crayon avec lequel cette phrase avait été écrite était un petit bout que nous avions enfermé dans l'ardoise et qui résonnait entre ses parois.

« Je puis certifier qu'on ne toucha pas à l'ardoise pendant que l'écriture se produisait, car j'avais les mains sur l'ardoise qui était posée sur la table.

« (*b*) Ensuite ; ayant pris une ardoise ordinaire et placé dessus un fragment de crayon rouge, M. Davey l'appliqua sous le battant de la table. Je tenais l'un des côtés comme je l'avais déjà fait. J'entendis alors le même bruit qu'auparavant et, quand on mit l'ardoise sur la table, je trouvai l'allocution suivante distinctement écrite : « Cher M. S..., le tour de la « substitution est bon ; le chimique est meilleur, mais vous « voyez par l'écriture que les esprits en connaissent un qui « vaut ces deux-là. Ce médium est honnête et je suis le seul « vrai Joey. » C'était écrit au crayon rouge et les lignes étaient régulièrement parallèles.

« (*c*) Alors, M. Davey me demanda de nouveau de mettre un petit fragment de crayon dans l'ardoise fermée que j'avais auparavant nettoyée avec une éponge. Pour la manière de refermer l'ardoise, etc., tout fut fait comme la première fois; l'ardoise fut fermée et j'en pris la clé. Dès que le bruit de l'écriture eut cessé, je pris l'ardoise sur la table où elle était restée droit devant moi, je l'ouvris et lus ce qui suit : « Nous « sommes très heureux de pouvoir vous donner cet écrit dans « ces conditions, parce que, avec la connaissance spéciale que

« vous avez du sujet, vous pouvez nier la théorie de la prépa-
« ration antérieure de cette ardoise, comme mise en avant par
« certains prétendus sages pour expliquer le mystère. Joey. »
Lorsque je retirai le crayon de l'ardoise il avait diminué de grosseur et portait des traces visibles de frottement; ce fait me convainquit que c'était lui et non autre chose qui avait produit la calligraphie. Où pouvaient être allées les molécules enlevées du crayon par le frottement, sinon sur la surface de l'ardoise?

« (*d*) Enfin, comme me le demandait M. Davey, je pris dans ma poche, sans la regarder, une pièce de monnaie; je la plaçai dans une enveloppe que je cachetai. Je suis sûr que ni M. Davey ni moi ne savions rien de cette pièce. Je la plaçai avec un bout de crayon; refermai l'ardoise comme auparavant et la déposai sur la table; ayant mes mains avec celles de M. Davey sur la surface supérieure de l'ardoise, j'attendis un peu. Je l'ouvris lorsqu'on me le demanda, et, à mon grand étonnement, je trouvai la date de la pièce de monnaie écrite dans le coin de l'enveloppe qui la contenait.

« Le sceau et l'enveloppe (que j'ai conservés) étaient restés intacts.

« Ce dernier exploit m'étonna plus que les autres, tant il me parut incroyable et anormal. Je puis dire aussi que j'avais scrupuleusement examiné tout ce dont on s'était servi, y compris la serviette et l'éponge et que je n'y avais rien découvert de suspect. »

Il est clair que ce rapport est très faible et insuffisant, et M. Davey m'a assuré qu'on avait tenté d'autres expériences dont il n'y est point fait mention. Mais, pour expliquer cette séance, je n'ai point l'intention de m'en fier simplement, soit aux souvenirs que j'ai conservés de mes conversations avec M. Davey ou à la connaissance détaillée de ses méthodes. Je désire que les chercheurs apprennent à interpréter eux-mêmes de semblables rapports, et il me semble que j'obtiendrai mieux ce résultat en commençant par indiquer quelques-uns des indices les plus évidents des insuffisances que contient ce rapport lui-même, que je corrigerai ensuite en ce qui regarde

les mauvaises descriptions les plus flagrantes. Nous verrons facilement, alors, comment les tours de prestidigitation ont été faits.

Notons d'abord que dans le rapport il n'a été fait aucune mention de circonstances importantes et diverses. M. S... nous dit qu'après avoir refermé l'ardoise dans l'expérience (*a*), il la posa sur la table et « qu'au bout de quelques minutes » il entendit « un bruit distinct comme si l'on écrivait », etc. Mais il ne nous dit absolument rien de ce qui s'était passé pendant cet intervalle qu'il nous décrit comme ayant duré « quelques minutes ». Il ne parle même pas du retour de M. Davey dans la pièce. L'ardoise fermée aurait pu être changée une centaine de fois, malgré tout ce qui paraît prouver le contraire dans le récit du témoin. Ce qu'il certifie est « qu'on ne toucha pas à l'ardoise *pendant que l'écriture* (un bruit d'écriture) *se produisait* ». Le lecteur peut remarquer aussi que le témoin ne parle pas d'avoir enfermé un bout de crayon la première fois qu'il ferma l'ardoise, mais qu'il paraît ensuite que « le crayon avec lequel ce fut écrit (la réponse) était un petit bout que nous y avions renfermé. » Encore un autre exemple de circonstances omises. Quand « l'avions-nous » enfermé?

M. S... écrit au sujet de l'expérience (*b*): « Ayant pris une ardoise ordinaire et posé un fragment de crayon rouge dessus, M. Davey la plaça sous le battant de la table. Je tenais un des côtés avec ma main comme je l'avais fait auparavant. » *Auparavant? quand?* Le témoin ne fait aucune mention d'expériences précédentes où il ait aidé à tenir une ardoise sous la table, cependant sa remarque implique clairement qu'il y en eut au moins une. Le témoin dit encore que *M. Davey* plaça l'ardoise sous la table, mais ne dit pas s'il l'a examinée lui-même. Dans la description qu'il fait de cette expérience, il n'y a donc rien qui contredise la supposition que M. Davey prit une ardoise sur l'un des côtés de laquelle était déjà l'écriture, la glissa sous la table, la retourna, l'appliqua contre le battant et demanda alors à l'assistant de se joindre à lui pour la tenir contre la table.

Il en est de même pour son rapport de l'expérience (*c*), où rien ne s'oppose à la supposition que l'ardoise ait pu être

changée pendant l'intervalle entre l'examen de l'ardoise par le témoin, et le commencement du bruit de l'écriture. Le spectateur ne dit rien de l'intervalle qui s'écoula entre le moment où il avait déposé l'ardoise, sur la table après l'avoir fermée, et la cessation du bruit d'écriture, si ce n'est la remarque « où elle était restée droit devant moi » et, il ne dit pas expressément qu'elle soit restée droit devant lui pendant toute la durée de l'intervalle de temps en question. » D'autres expériences auraient pu occuper, admettons, une demi-heure, et se poursuivre entre le moment où le spectateur avait fermé l'ardoise et celui où il avait entendu écrire.

Nous avons déjà vu que les témoins peuvent faire de nombreux et positifs récits qui sont complètement erronés, et dont le résultat est que, *si l'on accepte leurs descriptions comme exactes*, les phénomènes qu'elles décrivent sont inexplicables par la supercherie. Mais, il est assez curieux que dans le rapport que nous avons sous les yeux, les phénomènes décrits dans les trois premières expériences soient parfaitement explicables par la supercherie, sans qu'il soit besoin d'y changer un seul mot. Ce n'est que dans le récit de l'expérience (*d*), et à peine, que les détails sont narrés de telle façon que la supercherie semble impossible.

Revoyons maintenant le rapport de ces quatre expériences. Nous pouvons le faire en tenant compte de la méthode adoptée habituellement par M. Davey, telle que l'a révélée la série entière des séances, et en tenant compte aussi des erreurs auxquelles un témoin est sujet, comme l'a montré la comparaison des différents comptes rendus de la même séance. Nous trouvons donc que M. Davey commençait habituellement par donner l'ardoise fermée au témoin pour qu'il l'examinât, et peut-être y écrivît une question. Il essayait alors des expériences avec une seule ardoise, puis avec deux réunies et recourait ensuite à l'ardoise fermée. Observant cet ordre général, je corrigerai le rapport comme il suit, mais, et j'insiste spécialement sur ce fait, les changements que je fais, excepté les descriptions de la substitution actuelle d'une ardoise à une autre, et les actes de M. Davey pendant qu'il était hors de la pièce, *sont tous basés sur la comparaison des rapports de ces*

*séances dont il a été fait plusieurs comptes rendus indépendants.* Les additions faites par moi sont entre crochets carrés et les parties en italique expliquent la façon dont les tours furent faits.

(*a*) Après que j'eus fini d'examiner l'ardoise, M. Davey me demanda d'y écrire une question à mon choix pendant qu'il serait absent. Je pris un bout de crayon gris et j'écrivis la question suivante :

« Quelle est la pesanteur spécifique du platine ? »

Je refermai l'ardoise, pris la clé et posai la première sur la table et la seconde dans ma poche.

[Lorsque M. Davey rentra dans la chambre, il me demanda d'examiner soigneusement la table, ce que je fis. C'était une table ordinaire sans truc d'aucune espèce. *Pendant cet intervalle, M. Davey substitua B à A.* Il me donna alors des ardoises ordinaires à laver et à essuyer. *Pendant cet intervalle M. Davey sortit de la chambre, ouvrit A, répondit à la question, revint et substitua A à B.* Il prit alors trois ardoises.

(*b*) Sur l'une d'elles (*que le témoin n'avait pas eue entre les mains, et sur la surface de laquelle était préparé le message*), il plaça un fragment de crayon rouge. Il recouvrit alors cette ardoise d'une autre et les laissa sur la table en pleine vue. Il mit aussi un fragment de crayon sur la troisième ardoise et la tint sous la table contre le battant en me demandant de la tenir de mon côté. Nous demandâmes si nous pouvions obtenir un phénomène quelconque et, au bout de quelque temps, nous entendîmes écrire ; nous regardâmes l'ardoise et trouvâmes la réponse : « Oui. » Nous posâmes alors nos mains sur l'ardoise fermée.]

(*a*) Au bout de quelques minutes, j'entendis distinctement écrire ; on me pria d'ouvrir l'ardoise dans laquelle, à ma grande surprise, je découvris la réponse à ma question : « Nous ne connaissons pas la pesanteur spécifique, Joey. » Le crayon avec lequel cette phrase avait été écrite était un petit bout que nous avions enfermé dans l'ardoise et qu'on entendait remuer entre ses parois.

Je puis certifier qu'on ne toucha pas à l'ardoise pendant

que l'écriture se produisait, car j'avais les mains sur l'ardoise qui était posée sur la table.

(*c*) Alors, M. Davey me demanda de nouveau de mettre un petit fragment de crayon dans l'ardoise fermée que j'avais auparavant nettoyée avec une éponge. Quant à la manière de refermer l'ardoise, etc., tout fut fait comme la première fois; l'ardoise fut fermée et j'en pris la clé.

[Pendant ce temps, M. Davey soulevait la première des deux ardoises posées sur la table, mais il n'y avait rien d'écrit. *Il changeait de position les deux ardoises, si bien que l'ardoise sur la surface inférieure de laquelle était le message se trouvait maintenant dessus.* M. Davey prit alors ces deux ardoises et les plaça sous le battant de la table *en les renversant.*]

(*b*) Je tenais l'un des côtés, comme je l'avais déjà fait. J'entendis alors le même bruit qu'auparavant, et quand on mit l'ardoise sur la table, je trouvai l'allocution suivante distinctement écrite : « Cher M. S... le tour de la substitution est bon ; celui fait par la chimie est meilleur, mais vous voyez par l'écriture que les esprits en connaissent un qui vaut ces deux-là. Le médium est honnête et je suis le seul vrai Joey. » C'était écrit au crayon rouge et les lignes étaient régulièrement parallèles.

[*Pendant que le témoin examinait ce message, M. Davey substitua B à A.* Il posa alors ses mains sur l'ardoise fermée. Bientôt le bruit d'écriture commença.]

(*c*) Dès que le bruit d'écriture eut cessé, je pris l'ardoise sur la table où elle était restée devant mes yeux, je l'ouvris et lus ce qui suit : « Nous sommes très heureux de pouvoir vous donner cet écrit dans ces conditions, parce que, avec la connaissance spéciale que vous avez du sujet, vous pouvez nier la théorie de la préparation antérieure de cette ardoise, comme mise en avant par certains sots pour expliquer le mystère. Joey. » Lorsque je retirai le crayon de l'ardoise, il avait diminué de grosseur et portait des traces visibles de frottement; ce fait me convainquit que c'était lui et non autre chose qui avait produit l'écriture. Où pouvaient être allées les molécules enlevées du crayon par le frottement, sinon sur la surface de l'ardoise?

[*Pendant que l'assistant copiait la communication, M. Davey était sorti de la chambre, avait placé la pièce de monnaie dans l'enveloppe, l'enveloppe dans l'ardoise A, avait écrit la date et était revenu.*]

(*d*) Enfin, comme me le demandait M. Davey, je pris dans ma poche, sans la regarder, une pièce de monnaie; je la plaçai dans une enveloppe que je cachetai. Je suis sûr que ni M. Davey ni moi ne savions rien de cette pièce. Je la plaçai alors dans l'ardoise avec un bout de crayon; refermai l'ardoise comme auparavant et la plaçai sur la table.

[M. Davey me montra et m'expliqua le moyen communément employé pour produire par fraude l'écriture sur ardoise. *Pendant que le témoin examinait l'ardoise où le tour était préparé, M. Davey substituait A à B.* Je pris alors l'ardoise fermée.]

Et ayant placé mes mains avec celles de M. Davey sur la surface supérieure de l'ardoise, j'attendis un peu. Je l'ouvris lorsqu'on me le demanda et, à mon grand étonnement, je trouvai la date de la pièce de monnaie écrite dans le coin de l'enveloppe qui la contenait. »

Assurément, le lecteur ne demandera plus d'autres éclaircissements quant aux détails des événements de la séance XII, ni d'aucune autre séance de la série, et je pense qu'il sera disposé à croire, comme M^me^ Sidgwick et moi, que le résultat le plus étonnant de l'investigation de M. Davey, n'est pas la merveille des tours en eux-mêmes, mais l'extrême faiblesse des rapports qu'en ont faits les témoins non initiés. De plus, nous nous rappellerons que ces rapports sont probablement les récits les plus exacts d'exercices pareils, qu'on ait jamais réunis. Car les témoins savaient à l'avance qu'on attendait qu'ils écrivissent le compte rendu de ce qui s'était passé, et, chose plus importante encore, les rapports furent écrits deux ou trois jours après les séances. Je puis ici renvoyer les lecteurs aux remarques que j'ai faites dans les *Proceedings S. P. R...*, vol. IV, pp. 396-399, sur les difficultés contre lesquelles M. Davey avait à lutter, en comparaison d'un médium professionnel ordinaire.

Le lecteur peut maintenant se demander jusqu'à quel point

la connaissance qu'il a des méthodes de M. Davey peut l'empêcher d'être mis dedans par des médiums de mauvaise foi. Peut-être ne lui servira-t-elle pas beaucoup. Sans doute une pratique et une observation fréquentes lui seront d'un grand secours. L'écriture subreptice sur des ardoises tenues sous la table, la substitution, ouvertement faite, des ardoises posées dessus, les manipulations de deux ardoises où l'écriture est à l'avance sur la surface inférieure de l'ardoise de dessous, et qu'on trouve enfin sur la surface supérieure de l'ardoise inférieure, sont, je n'en doute pas, employées fréquemment par des médiums de mauvaise foi. Selon toute apparence Eglinton avait l'habitude d'employer toutes ces méthodes. M. Davey acheta quelques-uns de ses procédés à un individu qui lui laissa comprendre qu'il se les était procurés par un médium américain. L'auteur des *Révélations d'un médium spirite* énumère huit méthodes différentes pour produire « l'écriture indépendante sur ardoise » sans l'aide d'un compère. La plus importante est une variation de l'expérience des deux ardoises, combinée avec le tour de la lecture des boulettes, et comme je possède des rapports écrits par un membre de notre Société qui vit employer cette méthode par deux médiums américains bien connus, Watkins et M. A. Mansfield, je cite ce que l'auteur dit de ce tour.

« On fait un autre tour étonnant et convaincant avec deux ardoises propres. Soigneusement nettoyées, elles sont placées l'une à côté de l'autre sur une table, d'un côté de laquelle s'assoient le témoin, et en face de lui le médium. On donne au témoin un petit carré de papier blanc et on lui demande d'écrire, avec une question, le nom d'un ami ou d'un parent mort. Ceci fait, on le prie de le plier en petit comme les papiers à poudre médicinale. Le médium en a un blanc plié de la même manière qu'il tient dans la paume de sa main droite, entre l'index et le doigt du milieu. Quand le spectateur a fini de plier son billet, le médium étend la main droite, le prend entre le pouce et l'index et le porte à son front. Tout en levant le main, il fait glisser le billet écrit et laisse voir celui dans lequel il n'y a rien. Après l'avoir tenu sur son front pendant quelques secondes, il prie le témoin de le prendre et de

l'appliquer contre son propre front. Naturellement le témoin prend le billet blanc et le médium laisse retomber sa main sur ses genoux. Il ouvre alors le billet et le lit. Mettons qu'il lise : « John Smith. Mon affaire réussira-t-elle ? George. » L'ayant lu et remis dans la paume de sa main il demande à tenir de nouveau le billet sur son front. Il effectue le changement et dit au spectateur : « Tenez le billet dans votre main gauche et j'écrirai la réponse. »

Cette fois, le témoin a le billet qu'il a écrit et le tient pendant que le médium prend une ardoise, se penche en arrière et, tenant l'ardoise de la main gauche, écrit de la main droite de façon à ce que le témoin ne puisse voir l'écriture.

Il écrit :

« Cher George, votre affaire réussira sûrement au delà de vos espérances. John Smith. »

Il déclare alors au témoin qu'il n'est pas du tout sûr d'avoir écrit une bonne réponse et lit à haute voix :

« On ne trouvera jamais les papiers. Harry White. » Naturellement, comme le dit le témoin, ce n'est pas une réponse à la question. Le médium lui demande d'ouvrir le billet et de voir si c'est clairement écrit, sans qu'il manque de mots.

Pendant qu'il le fait, l'ardoise est habilement retournée. Quand le témoin répond que la question est bien et clairement écrite, le médium feint d'effacer la ligne d'écriture et pose l'ardoise sur la table, l'écriture en dessous. Il annonce alors qu'il va laisser les esprits écrire eux-mêmes, et plaçant l'autre ardoise sur celle qui contient l'écriture, pose ses mains dessus pendant quelques secondes, puis il les ouvre et naturellement il n'y a rien d'écrit.

Il déclare alors qu'il croit qu'il n'obtiendra rien : « mais, attendons, dit-il, plaçons le billet à l'intérieur, *cela* pourra les aider. »

Le billet est placé sur l'ardoise blanche et celle qui contient l'écrit est posée dessus. L'écriture se trouve alors entre les ardoises. En prenant les deux ardoises réunies, il les retourne, et l'écriture est sur l'ardoise du fond. Il permet alors au témoin de tenir seul les ardoises et indique quand il faut les ouvrir. Une fois ouverte, la réponse indiquée à la question contenue dans le billet cause un profond étonnement.

Il est clair qu'il peut y avoir de nombreuses variations de ce tour. Dans les séances avec Watkins et Mansfield, dont les rapports ont été écrits par M. John J. Brown, membre de la Branche Américaine, les assistants (trois à une séance et deux à l'autre) écrivirent chacun plusieurs questions sur des bouts de papier qu'ils pliaient en forme de boulettes. Quelques-uns des mouvements subreptices du médium avec leurs boulettes furent observés par les assistants. Le rapport de M. Brown sur l'incident des deux ardoises, à la séance avec Watkins, est conçu en ces termes :

« Watkins donna le nom de George Hall et se mit bientôt à écrire rapidement ; lorsqu'il eut rempli l'un des côtés de l'ardoise, il la retourna sur son bras de façon à ce qu'on ne pût voir l'écriture et écrivit encore quelques lignes. Il dit que nous ferions mieux de copier les messages, attendu qu'il serait intéressant pour nous de pouvoir les consulter. A. prit un crayon et du papier, et Watkins lut lentement la communication suivante :.... Le côté de l'ardoise contenant la signature était tourné vers nous sans être nullement caché ; nous ne pouvions voir le côté opposé. Après qu'il eut fini de lire, et pendant que nous regardions la copie, Watkins effaça la partie que nous avions vue, retourna complètement l'ardoise, repassa l'éponge du même côté et posa l'ardoise sur la table, l'écriture sur sa partie inférieure... Peu après le message de George Hall, nous essayâmes une seconde fois d'obtenir de l'écriture indépendante, un premier essai n'ayant pas réussi. Celui-ci avait eu lieu peu de temps avant le premier message et son insuccès avait fourni à Watkins une excuse pour écrire lui-même. Un bout de crayon fut alors placé sur une ardoise propre et celle sur laquelle était déjà l'écriture fut enlevée de la table et placée sur l'autre. Watkins les prit toutes les deux, les agita en l'air, et en les rapportant les retourna de façon à ce que l'ardoise qui se trouvait maintenant en dessous avait l'écriture sur sa surface supérieure. Nous suivîmes distinctement ces mouvements tous les deux et cherchâmes l'écriture juste où elle apparut. »

Comme M. Brown le démontre, l'écriture apparue était sans doute celle que Watkins avait écrite quand il prétendait

écrire la première partie du message de George Hall; et quand il prétendait lire ce message sur l'ardoise, il fabriquait l'écriture jusqu'à ce qu'il retournât l'ardoise.

J'ai été témoin d'autres légères variations à une séance avec une Mme Gillett. Sous prétexte de magnétiser les boulettes préparées par l'assistant ou de les plier plus étroitement, elle substitue l'une des siennes à celles de l'assistant. Lisant sous la table la boulette de l'assistant, elle écrit la réponse sur une ardoise à elle; elle a une pile d'ardoises que le spectateur ne peut voir, près d'elle, sur une chaise. Elle prend alors une seconde ardoise, la place sur la table, éponge et sèche les deux côtés, après quoi elle prend la première ardoise et tournant vers elle le côté sur lequel elle a écrit, la frotte à plusieurs endroits avec un linge sec ou le bout des doigts comme pour la nettoyer. Elle la place alors, l'écriture en bas, sur l'autre ardoise dont elle éponge et sèche la surface supérieure. Elle feint alors de prendre l'une des boulettes qui sont sur la table et de la placer entre les deux ardoises. En réalité, elle ramène la boulette de dessous la table, prend dans sa main l'une de celles du spectateur, et place la boulette qu'elle a été chercher sous la table entre les ardoises; elle tient dans sa main la boulette qu'elle vient de prendre sur la table. Le mouvement final consiste à entourer les deux ardoises d'un élastique, en le faisant elle les retourne ensemble. Elle fait profession d'obtenir de l'écriture sans employer ni craie ni crayon. Plusieurs de ses ardoises sont préparées à l'avance avec des messages ou des dessins. Sa méthode pour produire de l'écriture sur les ardoises des assistants est peut-être plus intéressante à cause de sa hardiesse. Sous prétexte de les magnétiser, elle les nettoie plusieurs fois, les frotte avec ses mains, les tient debout sur l'un de leurs côtés, et pendant que dans cette position elles sont entre elles et le témoin, elle écrit d'une main sur la surface de l'ardoise la plus rapprochée d'elle, et maintient les ardoises droites de l'autre main. Plus tard, elle les remet à plat sur la table, l'écriture se trouvant sur la surface inférieure. Elle éponge alors la surface supérieure de la première ardoise, la retourne et éponge son autre surface. Elle retire ensuite l'ardoise de dessous, la place dessus

et épongela surface supérieure en cachant soigneusement la surface inférieure. Le mouvement final, le renversement, est fait comme dans l'autre cas à l'aide de l'élastique. Mme Gillett a probablement aussi d'autres méthodes. Je n'en ai point remarqué d'autres pendant la seule séance que j'ai eue avec elle.

Dans de nombreux rapports d'expériences faites avec des « médiums à boulettes », les écrivains affirment que les médiums ne touchaient jamais à leurs boulettes. Nous sommes pleinement autorisés à appliquer auxdits rapports nos conclusions générales tirées de l'examen des erreurs commises par les assistants avec M. Davey, quoique, à aucune des séances mentionnées, M. Davey ne se soit servi du truc de la boulette. Si un témoin *bonâ fide* peut dire avec sincérité qu'il a tenu ses mains sur l'ardoise et l'a surveillée constamment pendant l'expérience, quand] en réalité il l'a complètement oubliée pendant un intervalle appréciable, durant lequel elle était manipulée par le médium, il peut dire également qu'il avait tout le temps surveillé ses boulettes et que le médium n'y avait point touché, quoique en réalité il l'ait fait et ait substitué une boulette à une autre. Le rapport suivant, que je viens de retrouver parmi mes notes, me remet en mémoire un excellent exemple de tout ceci.

8 octobre 1888.

« Le samedi matin, 6 octobre, Mme (Q) vint me voir et, pendant que nous causions, fit allusion au médium Watkins et à une conversation que nous avions eue à son sujet la semaine précédente. Les séances qu'elle avait eues avec lui l'avaient profondément influencée et elle avait nié énergiquement que Watkins eût touché les boulettes, tout en admettant qu'il avait roulé un morceau de papier comme spécimen, l'avait laissé sur la table, et qu'elle fut incapable de dire ce qu'il était devenu. Elle avait aussi affirmé que Watkins n'avait pas touché aux ardoises qu'elle tenait.

Le samedi matin, Mme(Q) me dit que, depuis qu'elle m'avait quitté la semaine précédente, elle s'était souvenue que deux fois au moins Watkins avait touché les boulettes, une fois quand il en avait mis une de côté en disant : « C'est la mienne »,

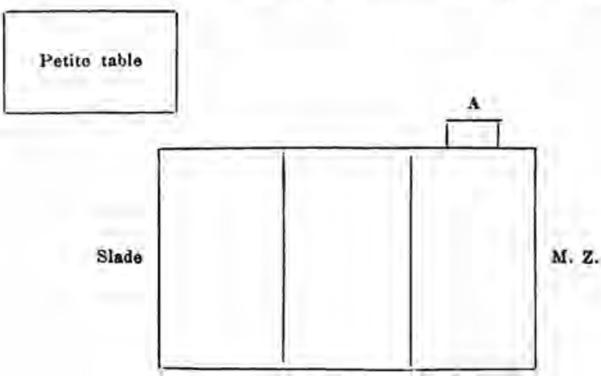
et lorsque, dans une autre occasion, il en avait pris une et lui avait demandé de la faire plus petite.

Remarquons que c'est encore un manque de mémoire plutôt qu'une mauvaise observation. Pareillement, M. Padshah repoussa d'abord avec mépris la supposition qu'il avait perdu de vue l'ardoise fermée, mais lorsque je l'assurai positivement qu'il en était ainsi, il finit par découvrir, en train de disparaître dans les profondeurs de sa mémoire, la cause de cette perte de perception. Et le rapport de M. Padshah avait été écrit immédiatement après la séance. Quand nous réfléchissons à ces circonstances, combien paraît absurde la confiance que tant de spiritualistes ont dans les rapports de phénomènes psychographiques, où le manque de mémoire d'un seul détail, insignifiant en apparence, rend nul tout le compte rendu d'un témoin non initié. Slade emploie aussi la méthode des deux ardoises, comme il appert du compte rendu suivant d'une séance que j'eus avec lui en février 1891 :

10 février 1891.

Séance avec Slade, 11 heures du matin, 3 février, 229, 14e rue, New-York, avec M. Z...

Seconde chambre, table simple à deux battants. De l'autre côté de la table, près d'elle et près du mur, une petite table recouverte d'un tapis ; la figure suivante indique les positions.




Slade prit deux ardoises sur la petite table (il y en avait

quatre) et nous les montra. Il les retourna et nous les fit retourner; elles étaient nettes. Il les replaça alors sur la petite table et suggéra d'essayer d'obtenir des « coups ». Il demanda si M. Davis était présent; trois coups furent frappés. Juste auparavant, il s'assit un peu en face de moi, sa jambe droite était visible, et l'on voyait une partie de sa jambe gauche, il dit : « Remarquez ma position. » Cependant, presque immédiatement il se tourna carrément vers la table et sa jambe gauche disparut entièrement. Les coups qui continuèrent pendant quelque temps (deux ou trois minutes) pouvaient facilement être produits par son pied. Nous avions tous les mains sur la table.

Slade prit alors l'une des ardoises qu'il avait replacées sur la petite table, mit dessus un bout de crayon (il en avait, sur la table, une boîte remplie de petits fragments) et la tint sous la table avec sa main droite, pendant quelque temps. Il ne la tenait pas près de la table. Aucun résultat. Il la replaça alors sur la table et prit sur l'autre table l'une des deux ardoises qui n'avaient pas été examinées (leur surface avait l'air beaucoup plus neuve) et la plaça sur le dessus de l'ardoise n° 1. Il prit alors les deux ardoises avec sa main gauche, les retourna et les posa sur le bras droit de M. Z..., se retournant obliquement par rapport à moi. Presque immédiatement le bruit d'écriture se fit entendre. Les doigts de Slade étaient cachés derrière l'ardoise, mais je voyais travailler les tendons de son poignet.

Le message était un récit ordinaire signé du nom de Davis. Naturellement, l'écriture était déjà sur la surface inférieure de l'ardoise n° 3, quand Davis l'avait prise sur la petite table.

Slade prit ensuite l'ardoise propre et la tint sous la table, puis il dit : « Ils me la prennent, » et il se pencha et s'appuya contre la table comme si on lui tirait le bras par-dessous. La moitié de l'ardoise devint alors visible en A, vis-à-vis de moi à droite, puis disparut et peu après, me frappant au bas de mon gilet, tomba par terre. Slade aurait facilement pu faire tout cela avec ses pieds.

Il plaça de nouveau l'ardoise sur la table et la retourna. Elle était nette. Il la prit alors de la main gauche et se pencha un

peu de ce côté. J'entendis un bruit semblable à celui que ferait une ardoise en glissant à terre et pensai, d'après la position de son bras gauche, qu'il substituait l'ardoise que nous venions d'examiner à l'ardoise n° 5 qui était probablement hors de vue et appuyée contre le pied de la petite table. (Voir la *Commission Seybert sur le spiritualisme*, p. 74.) En faisant la substitution, je suppose que l'une des ardoises glissa sur le parquet. Cependant, il ramena le n° 5 sur la table, prit le n° 2 ou 4 ( je ne sais au juste laquelle) et plaça le n° 5 dessus. Alors saisissant les deux ardoises avec sa main droite, il les retourna et les posa sur mon bras gauche, se retournant obliquement par rapport à moi et à M. Z... Presque immédiatement, le bruit d'écriture commença, mais les ardoises glissèrent un peu le long de mon bras, ce qui fit que les doigts de Slade se trouvèrent toucher légèrement mon bras et je pouvais sentir un ou plusieurs doigts se mouvoir en avant et en arrière. Slade remarqua aussi le contact et remonta les ardoises de façon à ce que sa main ne touchât plus mon bras.

L'écriture était une sorte de message signé T. Z..., nom du père de M. Z...; mais comme à une séance qui avait eu lieu dix jours auparavant, Slade avait demandé à M. Z... quel était le nom de son père, cela ne prouvait rien. Les écritures étaient évidemment de la même main.

Après cela, Slade me demanda d'écrire une question sur la surface d'une ardoise (n° 2 ou n°4) loin de lui. J'écrivis : « Fred, si vous êtes ici, voulez-vous m'en donner une preuve ? »

Slade prit dans sa main droite l'ardoise sur la surface inférieure de laquelle était la question et la tint sous la table, un peu loin du battant.

Presque immédiatement l'ardoise m'effleura le genou gauche et cela me suggéra l'idée que Slade la retournait. Je l'observai regardant en bas à la dérobée, et il me demanda si j'avais fait deux questions. Je répondis non. Après avoir attendu un peu plus longtemps, il dit qu'il sentait qu'il n'y avait pas d'influence présente; la puissance, croyait-il, était épuisée, et il pouvait en général dire quand elle l'abandonnait. Il croyait inutile de rester plus longtemps. Il me suggéra d'avoir une autre séance avec moi seul.

M. Z... croyait que l'écriture entre les ardoises était quelque chose de remarquable et il n'avait aucune idée des mouvements de passe-passe, etc., que faisait Slade. Je lui en expliquai les détails dès que nous fûmes sortis.

Il restait à prouver la vérité de nos conjectures par rapport à l'ardoise n° 5. Je demandai la permission d'examiner soigneusement la grande table et commençai par la retourner complètement à ma droite, afin de voir l'angle où je supposais devoir être la cinquième ardoise.

Pendant ce temps, Slade se pencha négligemment, ramassa l'ardoise qui était près du pied de la petite table et la posa près des autres ardoises.

D'ailleurs, j'ai la preuve que les méthodes générales de M. Davey sont faciles à découvrir d'après les rapports eux-mêmes, faits par les personnes qui ont étudié avec une attention particulière la production des phénomènes par la supercherie. Il y a environ un an, je fis connaissance avec un M. W. S. Davis, de New-York ; il était imprimeur et étudiait les méthodes qu'emploient les faux médiums pour attacher les cordes, écrire sur les ardoises, produire la matérialisation, et autres phénomènes physiques. Je lui demandai de lire les rapports des séances avec M. Davey et de m'écrire la description des méthodes dont se servait ce dernier. Ses descriptions étaient correctes en pratique et il ajoutait des variations de quelques méthodes. Les seuls cas où les rapports ne le mettaient pas suffisamment sur la voie étaient ceux du livre où la communication était préparée à l'avance et où le livre était « forcé ». M. Davis lui-même a donné quelques séances considérées comme particulièrement remarquables par divers spiritualistes de New-York et de Brooklyn, et dont de courts récits ont paru dans quelques journaux spiritualistes. M. Davis m'informe qu'il n'a jamais prétendu être aidé dans aucune de ses expériences par des « esprits morts » et qu'en réalité elles étaient toutes faites par la supercherie ; il m'a expliqué ses méthodes en détail.

Il peut être intéressant de comparer les rapports faits par les spiritualistes d'une séance avec M. Davis à son compte rendu de ce qui arriva réellement. Mais je donnerai d'abord

l'explication de la séance de matérialisation de M. Davey, fournie par M. Munro qui assistait M. Davey, ou plutôt qui produisait les phénomènes.

Ce qui suit est le rapport de la séance de matérialisation par M. R... :

« Le jeudi soir 7 octobre 1886, j'assistai à une séance que M. Davey donnait chez lui. Nous étions en tout huit personnes, moi compris. Nous nous assîmes à 7 h. 30 autour d'une table ordinaire de salle à manger (dans la salle à manger de la maison) qu'à la requête de M. Davey nous examinâmes soigneusement, ainsi que d'autres objets qui réclamaient notre attention. On ferma la porte, dont je mis la clé dans ma poche, et on la scella aussi avec un bout de papier gommé; on éteignit le gaz, de sorte que nous restâmes dans l'obscurité.

On remonta une boîte à musique et on lui fit jouer un air, dans le but, je suppose, d'égayer les expériences! Je tenais la main droite de M. Davey, dont Mrs (J...) tenait la main gauche; les autres personnes se tenaient par la main, si bien que pendant la séance une chaîne non interrompue fut maintenue tout le temps. Après être restés quelque temps ainsi, nous entendîmes dans différentes parties de la pièce divers bruits semblables à ceux que fait quelqu'un en traînant les pieds, etc., puis je sentis distinctement que quelque chose me prenait le pied droit: presque immédiatement, une main froide me toucha le front, et à la demande de M. Davey elle toucha aussi ceux qui le désirèrent. La boîte à musique se souleva et, quoiqu'il fît nuit, je crus la voir, entourée d'une lueur pâle, descendre à travers les airs; il est certain qu'elle me frappa légèrement à la tête, puis elle fut de nouveau soulevée et déposée sur la table.

La main qui me toucha était froide et visqueuse; elle appartenait évidemment à un esprit très poli et très obligeant, car il fit exactement ce que nous désirions! et lorsque je désirais sentir la paume de cette main derrière mon crâne (afin de m'assurer de sa forme et de sa grandeur) elle y resta trois bonnes secondes; c'était cependant une expérience quelque peu magique! Nous entendîmes alors de nombreux coups, un

gong résonna derrière moi et M. Davey nous dit de faire attention, car quelque chose de merveilleux allait se passer. Faible d'abord, puis de plus en plus distincte, une lueur bleuâtre parut et se mit à voltiger au-dessus de nos têtes ; elle grossit peu à peu jusqu'à ce qu'enfin nous vîmes ce que l'on nous dit être une tête de femme. Cette apparition était effrayante de laideur, mais si distincte que chacun de nous put la voir. Les traits étaient marqués, les pommettes saillantes, le nez aquilin, une sorte de capuchon recouvrait la tête qui ressemblait à celle d'une momie. Après avoir accédé au désir des personnes de la compagnie, qui désiraient la voir de face en se tournant vers elles, elle disparut lentement. L'esprit qui vint ensuite était plus merveilleux encore; un faible rayon de lumière parut derrière M. Davey, s'évanouit, apparut de nouveau dans une autre partie de la pièce et devint peu à peu la forme d'un homme. Les extrémités étaient cachées dans une espèce de brouillard, mais les bras, les épaules et la tête étaient visibles. L'aspect général était celui d'un Oriental; une épaisse barbe noire lui couvrait le visage, sa tête était entourée d'un turban; il portait un livre qu'il tenait parfois au-dessus de sa tête et sous lequel il jetait des regards de temps à autre. Une fois le visage s'approcha si près de moi qu'il me parut n'être qu'à deux pieds du mien, je pus donc l'examiner de très près. Les yeux étaient durs et fixes et *ne bougèrent pas* une seule fois. Le teint n'était pas noirâtre, mais très blanc ; l'expression indifférente. Après être restée dans la pièce pendant quelques secondes, ou plutôt une minute, l'apparition s'éleva peu à peu et parut traverser le plafond de part en part; on l'entendit l'effleurer. La séance se termina là; on ralluma le gaz et tout parut dans le même état que lorsque nous nous étions assis. On ouvrit la porte dont les scellés étaient intacts. Je dois dire que pendant toute la séance je tenais la main droite de M. Davey, excepté lorsqu'il fut obligé d'allumer le gaz pour remonter la boîte à musique qui s'était arrêtée.

*Rien n'avait été préparé à l'avance; la séance était tout à fait accidentelle;* nous aurions pu nous tenir dans n'importe quelle pièce si nous l'avions désiré, et nous avions eu toute

liberté d'examiner tout ce qui se trouvait dans la salle à manger, même le contenu des poches de M. Davey, qu'il vida (avant le commencement de la séance) sur la table sous nos yeux!

John H. R.

3 octobre 1886.

### *Rapport de M. Munro.*

Quoique M. Davey ait été assez bon pour m'apprendre ses méthodes de l'écriture sur ardoise, je n'étais présent à aucune des séances décrites dans le vol. IV des *Proceedings*, si ce n'est à la séance de matérialisation, la seule publiée dans laquelle on ait employé un compère.

L'explication que je vais donner de cette séance peut être intéressante comme servant à montrer combien les comptes rendus de ces phénomènes correspondent peu aux faits qui se passent réellement. Et la séance de matérialisation est éminemment appropriée à ce but, attendu que les rapports furent écrits très vite après la séance, deux d'entre eux au moins ayant été terminés le soir même. En même temps, j'aimerais à rappeler au lecteur que l'explication que je puis donner du phénomène ne peut être que partielle. Je ne puis lui apprendre que les simples procédés mécaniques qu'on employa. Une explication complète comprendrait la description de l'état d'esprit des assistants et le récit de chaque parole et de chaque geste du médium par qui cet état mental fut altéré. Je ne puis décrire ces choses, et cependant elles sont d'une beaucoup plus grande importance qu'aucun des trucs et des procédés dont on se sert pour fabriquer des apparitions. Ces dernières pouvaient être produites par une foule d'autres méthodes, et celle dont on se sert ne me paraît pas être de grande conséquence. Ce n'est que pour la raison citée ci-dessus que je considère qu'il est de quelque utilité de la publier.

Il en est tout autrement pour les séances d'écriture sur ardoise, car alors les procédés mécaniques — le simple esca-

motage — sont naturellement très limités. Mais quand nous plongeons la salle dans l'obscurité et tenons les assistants dans l'ignorance de ce qu'ils vont observer, les moyens de supercherie s'accroissent infiniment, tandis que le contrôle que le médium doit exercer sur les pensées et les opinions de ses assistants diminue. Il n'est donc pas étonnant que M. Davey lui-même ait présenté les rapports des séances de matérialisation en s'excusant à moitié, en voyant que le témoignage de ces phénomènes est et doit être inférieur à celui de l'écriture sur ardoise. Je suis même surpris qu'on ait demandé une explication pour une séance où les moyens de fraude étaient si faciles, et il est presque incroyable qu'un chercheur aussi expérimenté que M. Wallace la considère comme ayant une importance égale (ou même plus grande) à celle des expériences d'écriture sur ardoise. Considérant la nature sensationnelle des phénomènes observés, il n'est pas surprenant que les rapports de cette séance offrent une différence encore plus grande avec la vérité, que ceux des séances d'écriture sur ardoise, et je crois qu'il sera bon d'indiquer d'abord quelques-unes des erreurs les plus importantes.

D'abord, loin d'être accidentelle comme le supposait M. R..., la séance avait été soigneusement préparée à l'avance. J'avais passé plusieurs jours chez M. Davey avant qu'elle eût lieu, nous avions discuté les détails de la matérialisation que nous avions même répétée la veille au soir. M. Davey avait aussi donné une séance pareille au printemps de la même année.

En second lieu, la porte fermée et scellée, dont les trois rapports font si soigneusement mention, n'était pas si bien faite pour empêcher l'entrée d'agents extérieurs que les auteurs des rapports semblent se l'être imaginé. L'opération de la fermeture de la porte qu'exécuta M. Davey lui-même, quoiqu'il remît ensuite la clé à M. R..., consistait à la fermer d'abord, puis à la rouvrir. Sceller une porte avec un bout de papier gommé est maintenant un tour bien connu. S'il est convenablement ajusté, le papier gommé adhère à la porte lorsqu'on l'ouvre et a l'air de n'avoir pas bougé lorsqu'on la

referme. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce cas, c'est que le papier n'était pas bien ajusté et qu'à la fin de la séance M. Davey ayant remarqué qu'il était tombé par terre, se hâta de le recoller et fit observer à M. R... que la porte était toujours scellée — fait dont lui et les autres assistants se hâtèrent de témoigner.

Le troisième point sur lequel j'appellerai spécialement l'attention est l'examen de la salle, dont chacun des trois reporters fut entièrement satisfait; M. J... va jusqu'à dire : « Nous exminâmes chaque objet de l'ameublement. » Malgré cette déclaration positive, l'examen avait été mal fait, car dans l'armoire sous la bibliothèque, située le plus loin de la porte, se trouvaient cachés un gong et plusieurs autres accessoires, y compris l'esprit féminin lui-même.

M. Davey montra aux assistants que l'autre armoire était vide, et détourna si habilement leur attention de celle-là qu'ils furent ensuite convaincus de l'avoir examinée aussi.

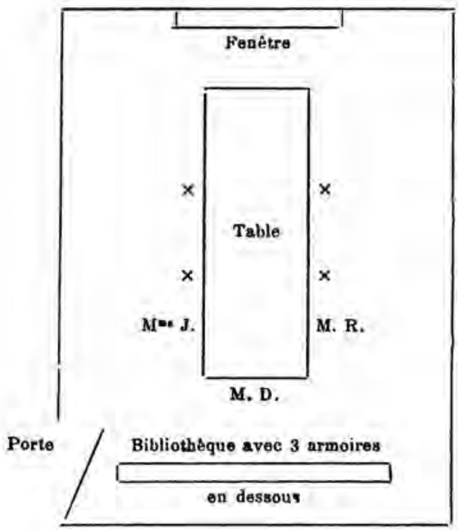
Je vais maintenant décrire, autant que je puis me le rappeler, ce qui se passa à la séance.

Il avait été décidé que la réunion aurait lieu dans la salle à manger et M. R... se trompe lorsqu'il dit : « Nous aurions pu nous tenir dans une autre pièce si nous l'avions voulu. » Je crois, il est vrai, que M. Davey avait offert aux assistants de choisir une chambre. Mais s'ils en avaient pris une autre que la salle à manger (et il n'y en avait que deux qui pussent convenir) il aurait facilement trouvé un prétexte pour la leur faire abandonner. Cette pièce n'avait pas d'avantage particulier, mais elle fut surtout choisie à cause de sa dimension et parce qu'elle n'était pas encombrée de meubles. En même temps l'armoire derrière la chaise du médium était placée d'une manière commode.

On attendait quatre assistants et, comme le remarque M. J..., on ne s'attendait ni à son arrivée ni à celle de miss W. Lorsque les assistants entrèrent dans la salle à manger on leur donna toute permission d'examiner partout, et je crois que la perquisition avait été assez bien faite jusqu'au moment où ils arrivèrent à l'armoire placée sous la bibliothèque. M. Davey détourna l'attention en vidant ses poches devant son audi-

toire, procédé qu'ils ne manquèrent pas de rappeler comme preuve concluante de la perfection de leurs recherches.

M. Davey « ferma » alors la porte de la manière déjà décrite et on éteignit le gaz. Au même instant, moi, qui m'étais glissé dans le couloir et pouvais entendre tout ce qui se passait dans la salle à manger, j'éteignis le gaz en dehors afin qu'aucune lumière ne pût pénétrer dans la pièce quand le




moment de faire mon entrée arriverait. La grande boîte à musique fut alors mise en mouvement, non pas cependant, comme le supposait M. R..., pour égayer les expériences, mais pour aider ( ainsi que M. Davey qui traînait ses pieds) à couvrir le bruit que je pourrais faire en entrant. Je dois maintenant expliquer que M. Davey était assis au bout de la table, le dos tourné à la bibliothèque et la porte à sa gauche. M. R... était à la droite, Mrs. J... à la gauche du médium, les autres assistants étaient assis de chaque côté de la table, plus près de la fenêtre. Ayant éteint le gaz dans le couloir, j'ouvris la

porte très lentement et, après être entré pieds nus, la refermai en faisant aussi peu de bruit que possible. Ce en quoi faisant, je ne suis pas sûr de n'être pas responsable d'un ou deux coups très concluants frappés par les esprits, que mentionnent les rapports. Je m'avançai alors derrière la chaise de M. Davey et après lui avoir tapé sur le dos pour signaler mon heureuse arrivée, je me mis à élever en l'air la boîte à musique et l'agitai çà et là au-dessus de la tête des assistants; je frappai aussi des coups dans différentes parties de la pièce.

Pendant la séance, je conservai ma position derrière la chaise de M. Davey, sans jamais m'avancer dans la direction de la fenêtre. Les coups à l'extrémité de la pièce et sur le plafond étaient produits par un long bâton que j'avais apporté. Il était facile de toucher le visage, les pieds, ou les mains des assistants et, comme j'avais relevé mes manches et plongé ma main jusqu'au bras dans un pot d'eau froide, la description que fait M. R... de l'attouchement d'une main froide et visqueuse n'était pas purement imaginaire. J'ouvris ensuite l'armoire qui se trouvait sous la bibliothèque, derrière et à la gauche du médium. Elle contenait le gong que je fis résonner pendant quelques minutes, et aussi le premier fantôme que je dépouillai plus tard de la toile noire qui le drapait. M. R... décrit pittoresquement cet esprit comme « une apparition d'une laideur effroyable, les pommettes saillantes, le nez aquilin, ressemblant à une momie ». Il avait été préparé comme il suit : Nous avions fixé sur un épais morceau de carton un masque autour duquel nous arrangeâmes de la mousseline ; une épaisse collerette de carton enduite de peinture lumineuse entourait le tout. Cette collerette avait été exposée au soleil pendant la journée, de sorte que, lorsque je découvris le fantôme, la lueur qu'elle jetait sur lui le rendait parfaitement visible.

Cette figuration d'esprit est intéressante comme indiquant la manière de produire le phénomène de la matérialisation sans l'aide d'un compère, car un prestidigitateur aussi habile que M. Davey n'aurait eu que peu de peine à la faire si je n'avais pas été là.

Je personnifiai le second esprit. Un turban était attaché sur

ma tête, une fausse barbe me couvrait le menton, une draperie de mousseline était suspendue à mes épaules. Le livre que je lisais était un portefeuille enduit à l'intérieur de peinture lumineuse. Il était caché dans l'armoire, enveloppé d'une toile noire, et lorsque j'enlevai cette couverture, le livre s'entr'ouvrit un peu et produisit ce mince rayon de lumière que décrit M. R... Avant la matérialisation, j'étais monté derrière la chaise de M. Davey, position qui me fournissait plusieurs avantages. Je pouvais me pencher en avant afin de paraître près de la table, devant le médium, puis en me tenant debout approcher ma tête du plafond. La série de mouvements possibles est si vaste et les effets en sont si étonnants, que beaucoup de personnes auront de la peine à croire les explications ci-dessus, jusqu'à ce qu'elles aient vu répéter l'expérience dans une pièce éclairée.

Mon visage et mes épaules étaient rendus visibles par la lueur que jetait sur eux le « livre » ouvert qu'on supposait que je lisais, de sorte qu'il était impossible que M. R... me vît, lorsque je le tins au-dessus de ma tête. Je ne puis expliquer pourquoi mes yeux étaient « fixes et immobiles », mon visage était redevable de sa pâleur à la farine, et « l'expression d'indifférence » m'est naturelle.

Les trois rapports déclarent que l'apparition sembla traverser le plafond de part en part en l'effleurant avec bruit. C'est une méprise curieuse, fondée sur une faute que je fis en jouant mon rôle, faute si sérieuse, qu'un moment je crus avoir (du moins en partie) trahi le secret de nos méthodes pour produire les fantômes. Lorsque, me tenant toujours sur la chaise de M. Davey, je m'étais redressé de toute ma hauteur, j'avais élevé peu à peu le livre ouvert au-dessus de ma tête, je l'avais fermé, j'avais pressé fortement les deux côtés de la couverture. Mais cette couverture avait été gonflée par le soleil auquel le portefeuille avait été exposé pendant toute la journée, et lorsque j'essayai de la fermer, elle se fendit en deux avec un bruit que les auditeurs prirent pour le frottement de l'esprit contre le plafond.

La séance ne se termina pas immédiatement après cela, comme semble le suggérer le compte rendu de M. R..., mais

il s'écoula un intervalle très considérable, pendant lequel je me glissai lentement hors de la pièce. M. Davey ralluma alors le gaz, dans la salle à manger, tandis que j'en faisais autant dans le couloir, puis je me retirai en haut où je restai jusqu'au départ des assistants. Je crois parfaitement exact qu'on tint les mains du médium pendant toute la séance, excepté lorsqu'il remonta la boite à musique et alluma le gaz.

Je crois maintenant avoir suffisamment expliqué les méthodes employées dans la séance de matérialisation, et le lecteur a probablement conclu, depuis longtemps déjà, que dans ce cas les assistants étaient remarquablement peu scientifiques et peu propres à l'investigation de ces phénomènes.

Avoir négligé de fermer la porte eux-mêmes et supposer cependant qu'elle l'a été soigneusement, omettre de fouiller l'une des armoires et s'imaginer avoir examiné « chaque objet de l'ameublement », paraît vraiment être une négligence extraordinaire. Et pourtant, si simples que paraissent ces précautions, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de personnes à les avoir prises, ou qui n'en aient négligé d'autres également importantes. Après tout, l'omission de fermer la porte soi-même n'était pas, de la part des assistants, une erreur importante, puisque rien n'aurait été plus facile à M. Davey que de me fournir une double clé, quoique, dans ce cas particulier, je ne sois pas sûr qu'il en eût une.

Je puis aussi ajouter que l'armoire dans laquelle étaient cachés le gong et les autres appareils de matérialisation n'était qu'une petite armoire que masquait complètement, lorsqu'elle était ouverte, la porte d'un grand compartiment central, et qu'il fallait un examen très minutieux pour discerner qu'elle ne faisait pas partie de l'armoire centrale. Les omissions des assistants ne sont donc pas aussi absurdes qu'elles le paraissent d'abord. Que le lecteur se rappelle aussi que M. Davey avait donné des séances plus ou moins semblables à celle-ci devant d'autres assistants, et qu'aucun soupçon de ses *modus operandi* n'était entré dans leur tête.

Je puis ajouter que, dans un cas, j'avais aidé à la production des phénomènes (qui, cette fois-là, ne comprenaient

cependant pas la matérialisation) alors que la séance n'avait pas lieu chez le médium.

Pour ma part, je crois que l'inexactitude des trois rapports qu'on a publiés de cette séance n'a rien d'extraordinaire, et cette conclusion est justifiée par d'autres rapports — faits par des sceptiques et des spiritualistes. Excepté dans ces cas exceptionnels où j'assistais à la séance, il m'est impossible de dire exactement où se produisaient les erreurs. Mais dans la plupart des comptes rendus que j'ai lus, il y a des omissions graves; dans beaucoup, des déclarations positives sur des faits que celui qui écrivait n'avait pu savoir, et dans presque tous une confusion entre les phénomènes observés et les conclusions tirées de ces phénomènes. Et ceci est vrai même pour les comptes rendus écrits par des savants exercés — même pour la littérature classique du spiritualisme.

Les erreurs des rapports paraissent même moins frappantes quand nous considérons que l'exactitude d'un rapport varie naturellement en raison inverse de la nature miraculeuse et sensationnelle des phénomènes. Si les rapports des séances d'écriture sur ardoise sont remplis d'erreurs, ceux des séances de matérialisation doivent l'être encore davantage. Je doute que les hommes les plus froids et les plus savants soient capables de décrire exactement tout ce qu'ils ont vu après avoir été en présence de la « figure effroyable de laideur », ou de cet autre esprit aux yeux durs et fixes que dépeint M. R... Mais quand même, les résultats sont extraordinaires, à moins qu'on ne reconnaisse que leur véritable explication n'est pas dans l'infériorité, mais dans la supériorité du médium.

Les méthodes qu'avait inventées M. Davey étaient assez simples — si simples qu'on est étonné qu'il eût la hardiesse de les employer. — Mais, comme je l'ai déjà démontré, les moyens purement mécaniques dont il se servait ne signifiaient rien, la personnalité du médium était tout. Si la séance s'était passée dans le silence, le succès aurait été impossible. Si M. Davey et moi avions changé les rôles elle eût été également impossible.

Il y a vraiment peu d'hommes qui, avec des moyens aussi

simples, eussent pu produire un effet aussi étonnant sur l'esprit des assistants. Les médiums professionnels riraient probablement de la grossièreté de ses méthodes. Mais il avait une puissance qu'ils n'ont pas, puissance qui faisait plus que compenser le manque de dextérité de prestidigitation ou d'expérience dans la supercherie. Il avait un tel pouvoir sur l'esprit des assistants qu'il pouvait détourner leur attention presque quand il le voulait; il pouvait leur persuader qu'ils voyaient ce qu'ils ne voyaient pas; il pouvait faire de leurs précautions mêmes un piège où ils se laissaient prendre.

Et M. Wallace a raison quand il suppose qu'on ne peut expliquer cette séance par un simple tour de passe-passe. Mais ce quelque chose qui manque n'est pas le spiritualisme et n'a aucun rapport avec lui. Ce n'est rien autre que le génie extraordinaire de M. Davey.

Revenons maintenant au compte rendu que les spiritualistes ont fait d'une séance avec M. W. S. Davis, et dont j'ai parlé plus haut. Avant de donner ses séances lui-même, M. Davis avait été le premier à dénoncer les faux médiums et, de plus, beaucoup de personnes savaient qu'il n'avait aucun pouvoir médianimique. D'ailleurs, le *New York Herald* du 13 juin 1891 contenait à ce sujet un article expliquant ce que M. Davis se proposait de faire et citait plusieurs lettres que ce dernier avait écrites à un reporter, comme preuve de ses assertions. M. Davis écrivait *inter alia :* « Le grand argument des spiritualistes est celui-ci : Nous trompe-t-on ? Ne sommes-nous pas aussi capables que vous de découvrir la supercherie? Nous sommes retors en matière d'affaires, pourquoi le serions-nous moins dans ce cas-ci?... Eh bien, mon but, en donnant ces séances, est de prouver qu'on peut tromper les gens très facilement... Tout ce que je fais est de la supercherie et je fais exactement tout ce que leurs fameux médiums ont fait et font encore. »

Cet article et un autre avertissement qui parut dans la *Banner of Light*, journal spiritualiste, produisit une inquiétude considérable parmi les spiritualistes qui acceptaient comme vraies les manifestations de M. Davis. Enfin, celui-ci « exprima le désir de donner une séance dans des conditions

rigoureuses de contrôle, et de la laisser juger par un comité ». Cette offre fut acceptée.

Dans le compte rendu suivant je résume la déclaration de M. Davis.

La séance d'épreuve eut lieu le 23 juillet 1891 ; 15 personnes seulement avaient eu la permission d'y assister. Ce fut un succès et les félicitations abondèrent. Le rapport qui suit parut dans le *Better Way* du 5 août 1891.

(*A suivre.*)

# BIBLIOGRAPHIE

*Les Phénomènes psychiques occultes*, par le Dr Albert Coste. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-8, 3 fr. 50 (Paris, G. Masson; Montpellier, C. Coulet, éditeurs).

Le fascicule xxvi des *Proceedings of the Society for psychical research* présente un intérêt tout particulier en raison du compte rendu des résultats obtenus par l'important recensement des différentes espèces d'hallucinations, auquel la Société anglaise s'est livrée pendant trois ans.

Voici d'ailleurs les principales parties du sommaire de ce fascicule :

I. *Address by the* President, *the* Right Hon. Arthur J. Balfour, M. P., F. R. S.

II. *On the difficulty of making crucial experiments as to the Source of the extra or unusual intelligence manifested in Trance-Speech, Automatic Writing, and other states of apparent mental inactivity, by* professor Oliver J. Lodge. F. R. S.

III. *Report on the Census of hallucinations, by* professor Sidgwick's Committee.

Supplément : — *Review* — Mr. Andrew Lang's « *Cock Lane and Common Sense* », by Walter Leaf. *Litt.* D.

(Chez les éditeurs Kegan Paul, Trench, Trübner et Cie, Charing Cross road, London). Prix : 7 sh.

*Essai de Spiritisme scientifique*, par M. D. Metzger. 1 vol. in-12, 2 fr. 50. (Paris, Librairie des Sciences psychologiques, 1, rue Chabanais, et chez l'auteur, Genève, 9, rue Ami-Lullin.

*L'Éditeur-Gérant :* Félix Alcan.

## DOCUMENTS ORIGINAUX

# LA LECTURE DES PENSÉES

### OBSERVATION DE DOUBLE VUE CHEZ UN ENFANT

PAR LE Dr QUINTARD

*Communication à la Société de médecine d'Angers.*

MESSIEURS,

La psychologie confine par trop de points à la biologie, pour vous être indifférente. C'est donc à la solution d'un problème psychologique que je vous convie aujourd'hui, en vous communiquant la curieuse observation suivante :

Ludovic X... est un enfant de moins de 7 ans, vif, gai, robuste et doué d'une excellente santé. Il est absolument indemne de toute tare nerveuse. Ses parents ne présentent également rien de suspect au point de vue neuropathologique. Ce sont gens d'humeur tranquille qui ne savent rien des outrances de la vie. Aucun trouble ne saurait donc être relevé, ou même présumé chez Ludovic X..., dans l'harmonie des fonctions cérébro-spinales.

A l'âge de 5 ans, cependant, cet enfant sembla marcher sur les traces du célèbre Inaudi. Sa mère ayant voulu, à cette époque, lui apprendre la table de multiplication, s'aperçut,

non sans surprise, qu'il la récitait aussi bien qu'elle! Bientôt Bébé, se piquant au jeu, en arrivait à faire, de tête, des multiplications avec un multiplicateur formidable. Actuellement, on n'a qu'à lui lire un problème pris au hasard dans un recueil et il en donne aussitôt la solution. Celui-ci par exemple :

« Si on mettait dans ma poche 25 fr. 50, j'aurais trois fois ce que j'ai, moins 5 fr. 40. Quelle est la somme que j'ai? »

A peine l'énoncé est-il achevé que Bébé, sans même prendre le temps de réfléchir, répond, ce qui est exact : 15 fr. 45. On va ensuite chercher à la fin du livre, parmi les plus difficiles, cet autre problème :

« Le rayon de la terre est égal à 6 366 kilomètres; trouver la distance de la terre au soleil, sachant qu'elle vaut 24 000 rayons terrestres. Exprimer cette distance en lieues? »

Le bambin, de sa petite voix bredouillante, donne, également sans hésiter, cette solution qui est celle du recueil : 38 196 000 lieues!

Le père de l'enfant, ayant d'autres préoccupations, n'avait, tout d'abord, apporté aux prouesses de son fils qu'une attention relative. A la fin, il s'en émut pourtant, et, comme il est quelque peu observateur, au moins par profession, il ne tarda pas à remarquer que : 1° l'enfant n'écoutait que peu, et quelquefois pas du tout, la lecture du problème; 2° la mère, dont la présence est une condition expresse de la réussite de l'expérience, devait toujours avoir, sous les yeux ou dans la pensée, la solution demandée. D'où il déduisit que son fils ne *calculait* pas, mais *devinait*, ou, pour mieux dire, pratiquait, sur sa mère, « la lecture des pensées »; ce dont, incontinent, il résolut de s'assurer. En conséquence, il pria Mme X... d'ouvrir un dictionnaire et de demander à son fils quelle page elle avait sous les yeux, et le fils de répondre aussitôt : « C'est la page 456e. » Ce qui était exact. Dix fois il recommença et dix fois il obtint un résultat identique.

Voilà donc Bébé de mathématicien devenu sorcier, — disons devin pour ne pas l'offenser! Mais sa remarquable faculté de « double vue » ne s'exerce pas uniquement sur les nombres. Que Mme X... marque de l'ongle un mot quelconque dans un livre; l'enfant, questionné à ce sujet, nomme le mot

souligné. Une phrase est écrite sur un carnet; si longue soit-elle, il suffit qu'elle passe sous les yeux maternels, pour que l'enfant, interrogé, même par un étranger, répète la phrase mot pour mot, sans avoir l'air de se douter qu'il accomplit un tour de force. Pas n'est besoin même que la phrase, le nombre ou le mot soient fixés sur le papier; il suffit qu'ils soient bien précis dans l'esprit de la mère pour que le fils en opère la lecture mentale.

Mais le triomphe de Bébé, ce sont les jeux de société. Il devine l'une après l'autre toutes les cartes d'un jeu. Il indique, sans hésiter, quel objet on a caché, à son insu, dans un tiroir. Si on lui demande ce que contient une bourse, il mentionnera jusqu'au millésime des pièces qui s'y trouvent. Où l'enfant est surtout drôle, c'est dans la traduction des langues étrangères. On croirait qu'il entend clairement l'anglais, l'espagnol, le grec. Dernièrement un ami de la maison lui demandait le sens de cette charade latine : *Lupus currebat sine pedibus suis?* Bébé s'en tira à la satisfaction générale. Le nom de *petit prodige* était sur toutes les lèvres!

Nous connaissons les faits de la cause. Cherchons maintenant, Messieurs, à soulever un coin du voile sous lequel s'abrite ce mystérieux phénomène de la « lecture des pensées ». Est-ce simplement de la suggestion? Le fait que, dans l'observation précédente, l'enfant, pour deviner, a besoin de sa mère, miroir dans lequel se réfléchit pour ainsi dire la pensée qu'il perçoit, donne à cette hypothèse un certain fondement.

En tout cas il ne peut être ici question de suggestion hypnotique, car il n'y a jamais eu chez le jeune X... d'hypnose préalable. Ce serait, tout au plus, la suggestion à l'état de veille qui serait en cause. Mais vous n'ignorez pas que ce sont les sujets qui ont déjà été hypnotisés, ou dont le système nerveux n'est pas indemne, qui peuvent être ainsi suggestionnés, et j'ai déjà insisté sur ce point que l'état nerveux de l'enfant X... est parfait.

Coulons à fond cependant cette hypothèse de la suggestion vigile. Les phénomènes suggestifs sont produits par la pénétration de l'idée de l'expérimentateur dans le cerveau du

sujet. Donc, pour qu'il y ait suggestion dans le cas qui nous occupe, il faudrait constater chez la mère une certaine concentration psychique, un certain degré de *vouloir* indispensable au succès de l'expérience. Or, la lecture de sa pensée s'accomplit, le plus souvent *contre son gré*. Toute médaille, en effet, a son revers. Quand Bébé fut en âge d'apprendre sérieusement à lire, sa maman, qui s'était dévouée à cette tâche, remarqua, non sans chagrin, que, sous sa direction, son fils ne faisait aucun progrès. Devinant tout, il n'exerçait ni son jugement ni sa mémoire. Il fallut mille soins ingénieux pour mener la barque à bon port. On conçoit donc que M^me^ X... dut avoir peu de goût pour la suggestion vigile.

Mais serrons la question de plus près et examinons l'hypothèse de la « suggestion mentale ». On a qualifié ainsi la suggestion dans laquelle n'intervient aucune incitation extérieure apparente de la part de l'expérimentateur. On a alors l'illusion parfaite de la transmission directe de la pensée. Voici quelle interprétation on en donne : Tout phénomène psychique s'accompagne forcément de modifications dynamiques, vasculaires, sécrétoires, etc. Ces modifications imperceptibles constituent une sorte de parole mimée, que certains sujets hyperexcitables perçoivent et interprètent aisément. Ainsi comprise la suggestion peut être involontairement pratiquée. Néanmoins il serait bien difficile de l'adapter à notre observation. On a vu, en effet, combien Bébé représentait peu un sujet hyperexcitable et, de plus, loin de chercher à lire quoi que ce soit sur la physionomie de sa mère, je dois à la vérité de dire qu'il devine aussi bien sa pensée en fermant les yeux qu'en lui tournant le dos.

Il nous faut donc renoncer à expliquer par la suggestion ce phénomène de la lecture des pensées et, pour en découvrir la véritable théorie, chercher une autre voie.

Mais l'orientation est malaisée dans des terres désertes. La difficulté de trouver la bonne route n'a pas été pour rien dans le scepticisme qu'ont affiché certains savants à l'endroit de la « double vue ». Il n'est pourtant pas prudent de nier un fait parce qu'on ne peut l'expliquer. On a voulu autrefois empêcher par ce moyen la terre de tourner, et Dieu sait si

l'on a réussi! Les cas de *lucidité*, de *double vue*, de *lecture des pensées*, épars çà et là, sont nombreux. Il faudrait les grouper, les comparer, les scruter pour en faire jaillir l'étincelle. Une Revue de psychologie s'est imposé cette mission. J'ai foi dans son entreprise, car les résultats obtenus jusqu'ici ne sont pas pour me décourager.

Essayons, en attendant, de faire avancer la question d'un pas. A l'instar de ce qui se passe dans notre corps, entre deux organes sympathiques, ne peut-on présumer qu'il existe, entre certaines individualités, une affinité spéciale, susceptible d'acquérir, dans des conditions encore mal étudiées, une puissance remarquable? Cette affinité, cette force, ce courant, appelons-le fluide mesmérique avec les magnétiseurs, force neurique avec Barety, électro-dynamisme avec Philips, influx rayonnant avec Dumontpallier, nous ne ferons, j'en conviens, que baptiser une hypothèse; mais apportons une seule preuve de son existence et l'hypothèse se changera en loi! Cette preuve a été empiriquement trouvée par M^me^ X... Ayant observé que son fils n'émaillait d'aucune faute ses plus longues dictées quand elle était à son côté, elle eut l'idée d'aller se placer derrière un paravent et alors le devoir de l'écolier devint à souhait rempli d'injures contre la grammaire, M^me^ X... interrompait le courant! Ainsi qu'avec un écran on intercepte un pinceau de lumière.

Eh bien, Messieurs, ce courant, cette ondulation, cette irradiation, dont on continuera à discuter la nature, mais dont on ne peut nier l'existence, jette, selon moi, sur le chaos, une clarté; et c'est à cette lumière qu'on trouvera, je l'espère, la solution du problème que je livre à vos méditations.

M. le D^r^ Petrucci : Personne ne contestera les faits signalés par M. le D^r^ Quintard; mais pour se prononcer sur l'état du système nerveux de l'enfant, sur la nature des phénomènes et l'interprétation que l'on en peut donner, il faudrait observer soi-même.

M. le D^r^ Quintard, prévoyant l'incrédulité de ses auditeurs, a été au-devant de l'objection en faisant examiner le sujet par un de ses confrères.

M. le D^r^ Tesson affirme avoir, en effet, vérifié de point en point tout ce que M. le D^r^ Quintard a signalé dans son étude.

M. le Dr Hébert fait remarquer que l'on ne doit pas douter d'un phénomène parce que l'on n'en voit pas l'explication. D'abord très sceptique à la vertu du coudrier pour la découverte des sources, il a été convaincu après expériences personnelles.

M. le Dr Farge est porté à croire qu'il n'y a là qu'un phénomène de suggestion sur un enfant très impressionnable.

### 1re *Lettre du Dr Quintard.*

21 septembre 1894.

Très honoré confrère,

Si vous jugez mon observation digne de l'attention de vos lecteurs, je vous autorise bien volontiers à la reproduire dans vos *Annales*.

Voici ce qu'il est advenu du jeune devin. Appelé à décider si l'on devait cultiver chez lui cette singulière faculté, j'ai pensé qu'elle ne pouvait se développer parallèlement à la mémoire sans nuire à cette faculté maîtresse. J'ai donc conseillé à la mère de tout faire pour étouffer cette prédisposition. Il était très facile, en effet, de distinguer quand l'enfant exerçait son intelligence, ou quand il se laissait aller à deviner, car, dans ce dernier cas, il pro-non-çait cha-que syl-la-be sé-pa-ré-ment. En exigeant de lui de la rapidité dans l'élocution on l'empêchait de se livrer à la lecture de la pensée.

Il y a, actuellement, près d'un an que le jeune Ludovic n'a été mis à l'épreuve, et sa mère me disait, il y a quelques jours, qu'il ne devinait plus que le commencement des mots — et cela toujours contre son gré. Concevant bien que l'intelligence n'a rien de commun avec cette faculté, elle ne regrette nullement sa progressive disparition.

### 2e *Lettre du Dr Quintard.*

25 septembre.

Très honoré confrère,

Absent d'Angers depuis quinze jours environ, je prends connaissance aujourd'hui seulement de la lettre dans laquelle vous me priez de vous communiquer un cas de « double vue

chez un enfant », que j'ai publié l'an passé dans le *Bulletin de la Société de médecine d'Angers.*

Si quelque chose doit vous encourager dans l'examen du fait de double vue que je soumets à votre appréciation, c'est son indiscutable authenticité. Depuis que j'ai relaté cette observation, nombre de médecins, parmi lesquels des spécialistes tels que le Dr Pétrucci, directeur de l'Asile de Maine-et-Loire, non moins que des confrères incrédules, sont venus interroger l'enfant et tous se sont accordés, pour rendre hommage à la vérité, à reconnaître la réalité du fait mis par moi en lumière.

Ainsi, très honoré confrère, les prémisses étant inattaquables n'hésitez pas à en tirer la conclusion qui vous paraîtra légitime.

### 3e *Lettre du Dr Quintard.*

10 octobre 1894.

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Je possède votre estimée lettre depuis quelques jours. Je dois vous avouer que c'est un peu contre le gré de la famille du jeune Ludovic, que j'ai publié mon observation. Faire de nouveau une enquête, si discrètement que ce soit, autour du « petit phénomène » ne pourrait que m'attirer du désagrément; ce dont vous seriez, je pense, le premier contrarié.

Mon mémoire a été lu devant une société savante ; j'ai apporté, avec le mien, le témoignage d'un confrère que j'ai choisi parmi les plus sceptiques en pareille matière ; j'ai ultérieurement facilité, en usant, auprès de la mère, d'une diplomatie que je qualifierais volontiers d'habile, le contrôle de plusieurs collègues qui n'ont rien trouvé à retrancher ni à ajouter à mon observation. Cela est suffisant, j'espère, pour convaincre les esprits les plus difficiles.

Du reste, souvent trop prouver ne vaut rien. On flaire volontiers un piège sous un luxe de précautions. Suivant le genre d'esprit dont le ciel les a doués, vos lecteurs — quelles que soient les preuves qui le corroborent — croiront ou ne croiront pas ce fait extra-naturel. Ce qui importe surtout dans

mon observation, c'est l'interprétation que peuvent en donner les curieux de science psychologique. Or, ces savants-là ont une intuition spéciale qui leur permet de discerner aisément les faits suspects qu'on livre à leurs méditations.

Je n'ai pas, à proprement parler, essayé, sur mon sujet, la transmission mentale de dessins simples; mais, bien souvent, je me suis amusé à lui dessiner un bilboquet, un chat, un jouet, ou un animal quelconque, dont — toujours par l'intermédiaire de la mère — l'enfant me donnait, sans hésiter, la description. Je ne doute pas qu'il n'en eût, dans la mesure de ses moyens, reproduit le dessin si j'avais eu la bonne idée de le lui demander.

D[r] Quintard.

La bonne foi du docteur Quintard étant hors de cause, nous devons reconnaître que les documents déjà réunis et les arguments fournis par l'auteur sont en réalité suffisants.

Si une enquête aussi minutieuse et aussi complète que possible est utile lorsqu'il s'agit d'hallucinations supposées télépathiques, de pressentiments ou d'autres phénomènes de même nature, dans lesquels de nombreuses causes d'erreur peuvent se glisser, il n'en est plus de même dans un cas aussi précis que celui qui nous occupe, lequel se reproduisait avec une constante uniformité et a été observé, à différentes reprises, par des hommes que des études et des connaissances spéciales rendent tout particulièrement aptes à ce genre d'observations.

X. Dariex.

# UN CAS EXCEPTIONNEL DE TYPTOLOGIE

Lorsqu'en 1889, mon esprit se fut heurté à des doutes loin desquels une foi trop docile l'avait trop longtemps tenu éloigné, je me mis à la recherche d'une vérité capable de concilier avec la critique rationaliste, à laquelle je me soumettais désormais, les quelques convictions spiritualistes qui m'étaient restées.

Un simple hasard me fit à ce moment connaître les phénomènes des tables tournantes.

Ils ne m'offrirent d'abord qu'une démonstration fort suspecte. J'y rencontrai des banalités qu'un esprit ingénieux aurait pu facilement inventer, sans y joindre un bien grand effort d'imagination, et une philosophie sans preuves, qui me froissait d'autant plus qu'elle semblait réclamer, de l'intelligence, le servilisme de la foi.

Mais un soir, la table m'apprit, — par coups frappés, — qu'elle était mue par l'action d'une personne que j'avais connue en Italie : c'était M. Cyprien Moreno, mort le 5 mai de cette même année.

Le fait me parut curieux, et je ne manquai pas de saisir cette occasion de surprendre, comme je l'espérais, le médium dans quelque supercherie.

Si nous avons affaire, me disais-je, à un agent extérieur libre, il doit être en son pouvoir de m'exprimer une pensée qui ne serait pas au-dessous du degré d'intelligence que je lui ai connu, et en même temps supérieure aux connaissances du médium, lequel ne possédait qu'une instruction des plus élémentaires.

Je parlai donc philosophie au soi-disant esprit Moreno. Toutes mes questions lui parurent de l'algèbre.

Mon ami d'autrefois n'avait plus d'idées positives; ou il ne

savait plus, ou il ne comprenait pas, ou il ne voyait pas ; ses convictions étaient changées, elles ne reposaient sur aucune base. C'était une intelligence désorientée, et voilà tout.

Ce résultat ne fit que me confirmer dans mes doutes.

Il me restait cependant une expérience à tenter.

Puisque l'esprit Moreno se souvenait de moi, qu'il se rappelait mille petits détails sur lesquels j'avais plusieurs fois réveillé ses souvenirs, ne pouvait-il pas, à son tour, en faire autant et me remettre en mémoire un fait que j'avais complètement oublié.

Il me promit d'en chercher un.

Je partis pour Chartres. Quinze jours après, la lettre d'un ami m'apprenait, qu'au moyen de la table, l'esprit Moreno, comme preuve de son identité, avait songé à me rappeler un fait, et voici en quels termes il s'exprimait.

« Un jour Georges et Thomas, au sujet d'un livre, discutaient. »

Je répondis que le nommé Thomas m'était totalement inconnu.

Quelques jours plus tard, je pensai que l'esprit Moreno avait voulu faire allusion à mes études sur saint Thomas d'Aquin. Mais lire un auteur n'est pas discuter avec lui, et d'ailleurs, M. Moreno interrogé avait répondu que ce n'était pas à ce fait qu'il faisait allusion, lorsque, une semaine après, le détail dont me parlait l'esprit me revint fidèlement à la mémoire.

Je me souvins alors qu'au mois de mars 1889, Mgr Thomas de Reggio, évêque de Vintimille, m'ayant offert de me recevoir aux ordres, dans la conversation que j'avais eue avec lui à ce sujet, nous avions légèrement débattu la question de savoir quel auteur servirait à mon examen.

Mgr Thomas — on sait que les évêques signent volontiers le nom qu'ils ont reçu à l'époque de leur consécration — voulait me faire prendre l'auteur de son séminaire, et je le priai de me laisser mon auteur de prédilection, Thomas d'Aquin.

M. Moreno avait seul reçu, avant sa mort, la confidence de ma petite discussion avec l'évêque de Vintimille. Personne en France ne connaissait mes relations avec ce dernier. Son

nom même était loin d'être connu, et je ne pouvais, dans cette circonstance, invoquer la théorie de l'inconscient, attendu, d'une part, qu'au moment où la communication avait été faite à Paris, à des personnes totalement étrangères à M. Moreno, je me trouvais à Chartres; et, d'autre part, que le fait rappelé ne m'est revenu à la mémoire que quelque temps après.

Exiger une autre preuve de l'identité de M. Moreno aurait été, ce me semble, soumettre la critique à la critique elle-même.

GEORGES M.

*Attestation de M. A. V. B.*

Je certifie que la communication destinée à établir l'identité psychique de l'esprit Moreno a été obtenue chez moi, dans les conditions relatées par mon ami, M. Georges M..., et que je lui en ai donné connaissance par lettre, alors qu'il résidait à Chartres.

A. V. B,
Homme de lettres,
Chevalier de la Légion d'honneur.

---

# TÉLÉPATHIE

---

### CAS DU CAPITAINE DE GÉREAUX

L'auteur d'*Un Anglais à Paris*, qu'on a supposé être sir Richard Wallace, raconte ainsi (t, I, p. 268) un curieux cas de télépathie qui fut observé pendant la campagne d'Algérie :

« Le jeune capitaine de Géreaux succomba dans ce dernier engagement (à Djemma-Gazhouat, 22 sept. 1845). Lorsque la nouvelle de sa mort parvint à sa famille, elle l'y trouva presque préparée. Le bruit se répandit que, le jour même de l'engagement et à l'heure exacte où le capitaine de Géraux avait été frappé, sa sœur, jolie jeune fille, fort im-

pressionnable, avait tressailli soudain, s'était levée comme mue par un ressort, s'écriant qu'elle voyait son frère entouré d'Arabes qui le terrassaient, puis était tombée évanouie. »

Quelques années après, le général Cousin-Montauban, devenu gouverneur de la province d'Oran, reçut une lettre de la famille de Géreaux, le priant de faire des recherches sur la disparition du capitaine de Géreaux : « Cette lettre était écrite sur les instances de M^lle de Géreaux, qui n'avait jamais cessé de penser à son frère et d'en parler. Un mois environ avant l'envoi de la requête au général Montauban, elle l'avait vu encore, et sans éprouver une émotion aussi profonde que la première fois. Il était vêtu du costume indigène, semblait fort pauvre, et bêchait la terre. Ces visions se reproduisirent à de fréquents intervalles, au grand chagrin de la famille qui ne pouvait que les attribuer à l'imagination frappée de la jeune fille. Peu après, elle soutint avoir vu son frère en robe blanche et en turban; il chantait des hymnes qui lui avaient semblé être en arabe. Elle supplia ses parents d'organiser des recherches. »

A la suite d'une enquête minutieuse, on apprit qu'un Français était prisonnier dans un village de la frontière du Maroc, qu'il avait perdu la raison, mais après s'être converti à l'islamisme. Sa démence étant inoffensive, on l'avait utilisé pour le service de la mosquée.

L'enquête, reprise après une interruption, fit savoir que le prisonnier en question était mort, mais des papiers trouvés sur lui donnèrent la certitude qu'il était bien le capitaine de Géreaux.

Ces faits, au dire du narrateur, ont été attestés au duc de Montpensier, de qui il les tient, par le duc d'Aumale et par le général Cousin-Montauban.

---

# LE FLAGRANT DÉLIT

## DE LA CELÈBRE M^RS WILLIAMS

---

Les principaux organes du spiritisme avaient, ces mois derniers, annoncé la venue prochaine de Mrs Williams, un très célèbre médium à matérialisations, que les États-Unis ont le bonheur de posséder.

Avant de passer l'Océan, Mrs Williams n'avait pas manqué de préparer sa réclame en donnant aux Yankees des séances extraordinaires qui avaient motivé des articles à sensation, reproduits en France, de bonne foi, par quelques revues spirites.

Voici, en effet, ce que l'on peut lire dans la *Revue Spirite* d'octobre 1894 :

« *Mistress Williams, le célèbre médium.* »

« Cher M. Leymarie, j'ai reçu ce matin votre lettre du 15 courant, avec celle de M^me la duchesse de P...

« Mrs M. E. Williams, après avoir séjourné à *Lake Brady Camp-Meeting*, est actuellement au *Lake George* où elle donne des séances aux milliers de spiritualistes réunis dans ces stations d'été, si remarquables, où se trouvent des bains immenses, des hôtels, des tentes, des salles pour les orateurs et les médiums, de grands bois majestueux.

« J'ai dû consulter M. Manneck, un manufacturier qui doit accompagner Mrs Williams à Paris, à Berlin, à Saint-Pétersbourg; avec le chancelier du consulat suisse, il a organisé ce voyage, et ces messieurs ont immédiatement accepté la

proposition de Mme la duchesse et la vôtre, que Mrs Williams et M. Manneck iraient directement à Paris où ils seraient : soit le 10 octobre, soit le 20 ; ces messieurs vous remercient et les voyageurs disposent leurs affaires à cette fin. Les séances seront données, 129, avenue Wagram, chez Mme la duchesse de P...

« Je traduis en anglais votre lettre et celle de la duchesse, et je les enverrai, demain 28 août, à Mrs Williams qui en sera très satisfaite, je pense ; elle s'empressera d'y répondre immédiatement, comme elles le méritent.

« Pour moi, remerciez bien Mme la duchesse de P... qui a bien voulu considérer ma proposition ; dites-lui bien qu'elle ne regrettera pas sa décision, car elle pourra présenter à ses amis un médium comme on n'en a pas encore eu à Paris ; puis chez cette grande dame, les sceptiques mêmes n'oseraient accuser de supercheries les manifestations qui y auront lieu, un hôtel ne se pouvant truquer pour de telles expériences ; Mrs William n'a pas besoin de subterfuges, puisqu'elle a le plus vif désir de démontrer une vérité à l'aide du fait expérimental.

« Ci-joint la traduction d'un article concernant Mrs Williams, tiré du *Progressive Thinker* du 25 août 1894.

« En plus, la traduction d'un autre article d'un savant de la ville de Détroit, qui, par la loi d'hérédité, prétend détruire les idées réincarnationnistes ; il n'est point difficile de le réfuter, je pense.

« E. P. Bloche. »

« *Lake Brady Camp Meeting.*

« Mrs M. Williams, de New-York, a donné, la veille de son départ du Camp, une séance vraiment unique. Comme elle voulait offrir le produit matériel de cette séance à l'association, elle désirait pouvoir y admettre le plus de monde possible.

« Pour avoir toutes les places nécessaires, ses guides décidèrent que la séance aurait lieu dans l' « Auditorium », profondément enfoncé sous bois.

« Un cabinet fut immédiatement improvisé ; sur la plate-forme des planches furent clouées à une fenêtre qui se trouve derrière la tribune, par les personnes chargées de la direction du Camp-Meeting.

« La plate-forme, jusqu'au cabinet, fut occupée par les directeurs et propagateurs éminents du spiritualisme. Le reste de l'assistance était assis plus bas, faisant face à la plate-forme, et de là les apparitions et les dématérialisations hors du cabinet pouvaient être vues très distinctement par les personnes présentes.

« Les grands arbres de la forêt au-dessus de nos têtes, le clair de lune illuminant ces arbres, le cri-cri lointain des nombreux insectes nocturnes et les influences spirituelles qui planaient sur ce lieu consacré par la devise : « Une inspiration pure et une philosophie plus élevée », firent que cette séance merveilleuse ne s'effacera jamais du souvenir de ceux qui y ont assisté.

« Les guides du médium, la douce et aimable Bright Eyes, le philosophe Dr Holland, le chimiste du cabinet du Dr Morimer, et M. Frank Cushman, si sage, si bon, si judicieux, et dont la courtoisie est inépuisable, firent tout ce qu'ils purent pour aider les Esprits à prouver leur existence en reprenant pour quelques instants la forme matérielle.

« Alice et Phœbé Cary, Charlotte Cushman, Henry Ward et Beecher, Henry Riddle and Lucy Stone, se présentèrent sous leur forme matérielle parfaitement reconnaissables, ainsi que beaucoup d'autres Esprits, parents ou amis de quelques-unes des personnes présentes à la séance ; quelques Esprits anciens, habitants de la Terre, de petits enfants, de minces jeunes filles, des hommes gigantesques et les guides du médium manifestèrent aussi leur présence en se montrant au dehors du cabinet.

« Comme d'habitude, à cette séance de Mrs Williams, plusieurs Esprits se dématérialisèrent lentement, à la vue de tous, en dehors du cabinet et en disant : « Il n'y a pas de mort, — pas de mort, — pas de mort ! » et la tête avec la bouche qui parle se dissolvait ou se fondait sur le plancher.

« La dernière chose que l'on entende, au moment où la

masse vaporeuse se fond, est un soupir plaintif, indescriptible, causé par l'air qui s'échappe des poumons qui se dématérialisent. Le son produit par ce soupir est si différent de ce que l'on a jamais entendu, que souvent les assistants demandent « s'il est douloureux pour l'esprit de se dématérialiser ainsi ». Il est répondu que cela n'est pas douloureux, mais qu'il faut à l'esprit une grande fermeté, une réelle force de volonté. Il lui est naturellement plus facile, étant auprès du médium, de dissoudre sa forme temporaire dans l'organisme auquel il l'a empruntée.

« Cette démonstration est si absolue qu'il n'y a qu'un ergoteur a idées préconçues, ou un ignorant, qui puissent, après avoir vu ces phénomènes, douter de l'existence des Esprits; ce genre de phénomènes parle clairement aux yeux et à l'ouïe tout aussi bien qu'à la raison et au jugement.

« Un grand nombre de personnes se réunirent le lendemain matin, au chalet de Mrs Williams; l'honorable O. P. Kellog prononça, avec beaucoup de sentiment, le discours d'adieu, et après avoir chanté « Aul lang syne », chacun lui dit au revoir, regrettant son départ. Elle sortit, accompagnée de son « Manager » (Régisseur), pour le lac George.

« Pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre, Mrs Williams sera à Paris, à Berlin, à Saint-Pétersbourg.

« ALBY. A. JUDSON. »

(Traduit du *Progressive Thinker*, 25 août 1894.)

*Les débuts de Mrs Williams à Paris.*

Ces bonnes nouvelles avaient mis les spirites dans la joie : ils espéraient que ce fameux médium, « le meilleur » des États-Unis, qui n'avait cessé depuis dix-sept ans de faire l'admiration des Américains, allait vaincre le scepticisme obstiné de la vieille Europe. Mrs Williams devait le croire aussi, puisqu'elle ne craignait pas de s'aventurer jusque dans Paris, sa citadelle la plus redoutable. Ces Américains ne doutent de rien! .

Le médium et son « manager », lisez régisseur, ou plutôt barnum, arrivèrent à l'époque dite, vers le 20 octobre.

Deux séances eurent lieu chez Mme la duchesse de P... qui, pour le bien de la cause, avait gracieusement prêté un des salons de son hôtel somptueux.

Malgré que les assistants fussent tous, je crois, des adeptes du spiritisme, les choses n'allèrent pas aussi bien qu'en Amérique. Le duc de P..., fils de la maîtresse de maison, avait été appelé auprès du cabinet par une jeune femme soi-disant de l'autre monde, qui prétendait lui être très chère. A la première émotion qu'il avait ressentie en touchant une main potelée, succéda bientôt un éclat de fou rire qui déconcerta « incarnés » et « désincarnés », c'est-à-dire, en style non spirite, les vivants et les... esprits! Cet éclat de rire, paraît-il, aurait eu pour cause la présomption d'une fraude : le duc de P... avait, en effet, entrevu que la chaise du cabinet, où aurait dû se trouver le médium entrancé, était vide et que Mrs Williams faisait l'esprit. Il avait pu se rendre compte de cela, malgré une très faible lumière, parce que cette chaise était toute dorée et avait reflété la faible lueur que le rideau, un instant entr'ouvert, avait laissée arriver jusqu'à elle.

Il n'en dit rien tout d'abord, mais, à chaque nouvelle apparition, c'était un nouveau fou rire. Cela mécontentait fort l'assistance et la duchesse, qui trouvaient fort irrévérencieuse cette manière d'accueillir les visiteurs de l'autre monde.

Quelques dames avaient eu un autre motif de mécontentement car, en dehors de quelques matérialisations *bien en formes*, dont nous verrons plus tard l'essence, les autres manquaient par trop de formes et ressemblaient à une loque molle et plate, ne rappelant rien des contours élégants de la femme, qui auraient dû se dessiner au moins quelque peu sous la gaze légère qui les revêtait. Quelques-unes de ces dames étaient fort désappointées et ne cachaient pas qu'elles préféreraient le néant à cet autre monde, si elle devaient s'y trouver aussi... réduites, aussi incomplètes. Elles ne seraient certainement pas seules à s'en désoler.

La duchesse de P..., sous prétexte de maladie et de fatigue, ferma son hôtel à la faiseuse d'esprits, qui transporta son industrie dans une pension de famille, où elle était descendue dès son arrivée à Paris, chez Mme Raulot.

Ses séances commencent par un petit discours sur le « spiritualisme », discours trop banal pour que nous le reproduisions; nous dirons seulement qu'elle raconte que, durant la séance, elle est entrancée, c'est-à-dire endormie et inconsciente, qu'elle reste passive et que les manifestations sont tout à fait indépendantes de sa volonté. Après son boniment,



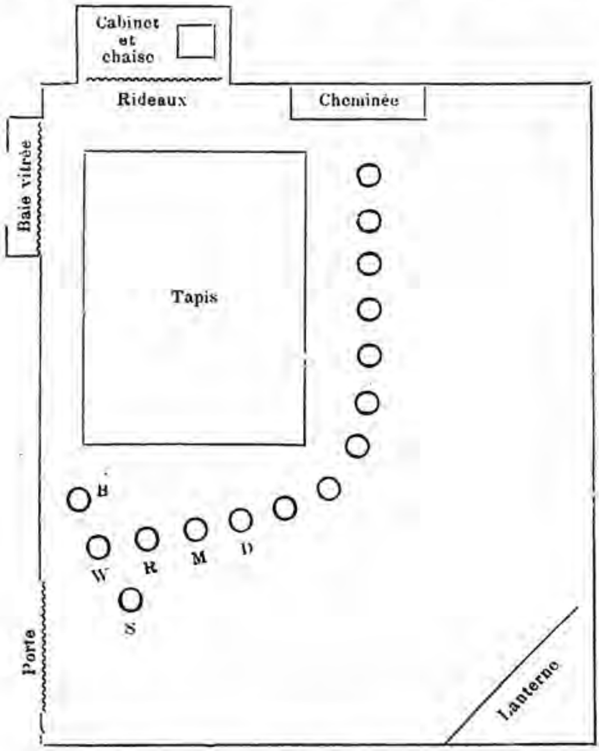
Portrait de Mrs Williams, d'après sa photographie[1].

elle s'agite, frappe ses mains l'une contre l'autre à la manière d'un cymbalier, donne quelques coups de pied dans la traîne de sa robe, et disparaît derrière le rideau qui ferme le cabinet où elle opère.

Avant de commencer son boniment, elle propose de visiter le cabinet. Nous l'examinons, par acquit de conscience, car nous savons bien que nous ne trouverons rien de suspect. C'est un petit réduit, analogue à un petit cabinet de toilette :

1. Les clichés que nous reproduisons, nous ont été obligeamment prêtés ar Mme Leymarie, directeur de la *Revue Spirite*.

deux personnes assises en face l'une de l'autre l'occuperaient en entier. Il ne contient qu'une chaise sur laquelle doit s'asseoir Mrs Williams, pour s'y endormir et n'en plus bouger, dit-elle. Au-devant du cabinet, se trouve un épais tapis qui a été mis là pour la circonstance, car il ne se continue pas




LÉGENDE

*B* Barnum.
W M. de Watteville.
*R* M. Ribeiro.
*M* M. Mangin.
*D* M. Dariex.
*S* M. Wallemberg.

dans le reste de la pièce et n'occupe que la majeure partie de l'espace circonscrit par les assistants rangés en demi-cercle.

Voici, d'ailleurs, un plan schématique de la salle des séances et de la position des personnes présentes : c'est une pièce

assez grande, formant la salle à manger de l'appartement du quatrième étage; comme les salles à manger de la plupart des maisons nouvelles, elle est munie d'une grande baie vitrée. Le cabinet du médium se trouve tout à côté, dans le mur voisin. Des rideaux épais recouvrent et ferment le cabinet et la baie. Les assistants sont disposés suivant un quart de cercle, ou plutôt d'ellipse. Dans le coin opposé à celui qui avoisine le cabinet, se trouve une sorte de lanterne triangulaire, placée à deux mètres ou deux mètres cinquante centimètres de haut, munie, sur le côté du triangle qui fait face au tapis, d'un verre dépoli, et contenant une lampe dont on peut à volonté lever ou baisser la lumière, grâce à des fils qui aboutissent au cabinet même. Mrs Williams et son barnum ont eu soin de dire que la lumière était réglée, suivant les besoins du phénomène, par les esprits eux-mêmes, mais ils n'ont pas dit que c'était par l'intermédiaire de ces fils reliant la lampe au cabinet.

Le boniment terminé, Mrs Williams disparaît, comme nous l'avons dit, derrière le rideau du cabinet, et demande que l'on chante. Il paraît que plus on chante, mieux se font les matérialisations et que les esprits ne se matérialisent pas volontiers sans musique. Ils semblent tous bien mélomanes dans l'autre monde! Par contre, ils ne le sont plus dès qu'ils sont revenus dans celui-ci, et le barnum arrête les chants dès que l'esprit s'est matérialisé et s'exhibe aux assistants.

Il n'a guère fallu que cinq minutes pour voir se former, devant le rideau, la première apparition. Quelques instants après que Mrs Williams a disparu dans son ténébreux laboratoire, des voix, dont le timbre n'est pas franc et qui permettent de supposer un artifice de ventriloquie, se font entendre : ce sont les guides du médium, toujours les mêmes, c'est-à-dire la petite espiègle Bright Eyes (yeux brillants), le sentencieux Dr Holland et le plantureux Cushman qui a la spécialité d'exhiber sa fille dans le monde. Bientôt l'un de ces guides annonce qu'un esprit va se matérialiser. — Ne bougeons pas, c'est la consigne, et, pour la mieux faire respecter, le barnum, à demi soulevé sur son siège et à demi penché, étend le bras vers l'assemblée et fait comme un rempart de son

corps à la fantasmagorique apparition. — L'on voit tout d'abord un petit amas d'étoffe blanche émerger sur le parquet, de la partie inférieure du rideau, puis grandir successivement et par saccades; dès qu'elle est près d'avoir atteint la taille d'un adulte, et pendant l'accomplissement de ses derniers



Une matérialisation devant le rideau.

mouvements de grandissement, un observateur attentif peut se rendre compte que les draperies sont vacillantes et plates, et, qu'à la place de ce corps matérialisé, *dont nous entendrons tout à l'heure siffler l'air qui s'échappe des poumons*, il n'y a que le vide, ce vide décevant qui avait fort désappointé quelques dames.

Le fantôme n'évolue que devant le rideau, sa tête et ses épaules se déplacent un peu à droite et à gauche, pendant que les draperies suivent avec un léger retard et en serpentant très légèrement de haut en bas, de sorte que l'on pourrait supposer que, dans l'autre monde, on marche avec la tête et

les épaules et non avec les pieds, dont on ne voit plus le but et qui, à la longue, devraient finir par disparaître, suivant la loi de morphologie qui veut que tout organe qui ne fonctionne pas s'atrophie. Comme les spirites se préoccupent beaucoup de la science et s'en réclament sans cesse, nous signalons à Mrs Williams cette explication très scientifique.

Après ces quelques petites évolutions et un peu de ventriloquie, l'esprit se dématérialise et cède la place à un autre. Pendant la dématérialisation, nous remarquons, en sens inverse, les mêmes phases que pour la matérialisation, avec cette différence que, avant que le fantôme se soit tout à fait affaissé, à la manière d'un pain de sucre qui fondrait par sa base, et alors qu'il n'a plus que de vingt à trente centimètres de hauteur, l'on entend un sifflement bizarre, tandis que l'étoffe de gaze disparaît brusquement, au-dessous du rideau. Par l'intermédiaire de Cushman on nous explique que ce bruit est le sifflement produit par l'air qui sort des poumons de l'esprit!!

Nous savons maintenant comment les esprits se matérialisent et se dématérialisent; mais cela ne suffit pas au désir si légitime et si pieux, de revoir les êtres chers que l'on a perdus : aussi parfois l'un des guides annonce que l'esprit est venu pour telle ou telle personne, et si la personne, qui a la bonne fortune de cette singulière visite, paraît assez crédule au médium et assez respectueuse des esprits, il lui est permis de s'approcher du rideau et, à travers les draperies fantômales, le médium tend sa propre main à la bienheureuse croyante, pendant qu'il lui dit quelques mots; surtout s'il a sur elle le moindre renseignement, la moindre indication susceptible de contribuer à donner le change. Il arrive souvent que ces appelés reconnaissent quelqu'un des leurs dans ces formes floues, tellement vagues que cela ne ressemble à rien, et que l'on peut *se figurer* y voir tout ce que l'on veut y voir.

Une seule matérialisation serait aujourd'hui bien peu de chose, cela pouvait tout au plus passer il y a quinze ans. Mrs Williams, qui exerce depuis dix-sept ans avec un succès constant, en a plus d'une dans son sac, aussi voyons-nous

bientôt sortir du rideau et s'avancer un peu dans la salle, une apparition qui, cette fois, est bien loin d'être plate, et semble avoir accaparé pour elle seule tout ce qui manquait à celles qui l'ont précédée. Comme matérialisation, c'est un véritable triomphe : le triomphe de la matière. Cela représente l'esprit du docteur Cushman ; il est en habit noir, et nous



Apparition en voie de dématérialisation.

remarquons que le plastron blanc de sa chemise abrite une poitrine extrêmement proéminente ; nous n'avons pas vu... l'autre côté, mais Mme Raulot, qui était bien placée pour cela, nous a affirmé qu'il était d'une prodigieuse envergure. Cet esprit disparaît prosaïquement derrière le rideau d'où il est venu ; *il ne se matérialise ni ne se dématérialise sous les yeux des assistants*, comme les femmes par trop vaporeuses qui l'ont précédé.

Nous revoyons encore des formes plates et blanches qui se succèdent, puis le rideau s'entre-bâille et, dans l'entre-bâille-

ment apparait, dans un singulier costume, un géant d'au moins deux mètres dix centimètres de haut, c'est le maréchal Mac Donald, un aïeul du barnum. A son époque, les maréchaux ne paraissaient pas avoir un costume très brillant, car le sien se composait d'un pantalon noir, d'un dolman noir tout uni, ornementé seulement d'une espèce de bordure simulant l'hermine et faite sans doute avec un tortillon de gaze blanche. Cette bordure courait tout autour du bas du dolman et se continuait sur la poitrine qu'elle traversait en sautoir; le panache du bicorne était simulé de la même manière. Ce grand personnage est resté muet.

De toutes les personnes présentes, la plus favorisée a été la comtesse de X... Plusieurs fois elle a été appelée près du rideau pour toucher la main de l'esprit et lui causer; elle en paraissait ravie et semblait croire que c'était arrivé!

Pendant la séance, un des guides annonça qu'il y avait, *dans le cabinet*, un esprit pour M. de Watteville; celui-ci demanda que, s'il ne pouvait se rendre visible et se faire reconnaître de cette manière, il donnât son nom. Un nom fut donné, mais il n'était pas connu de M. de Watteville. Cet incident donna lieu à une petite comédie : le guide dit que M. de Watteville était trop sceptique, que cela était contraire à la production du phénomène et mettait l'esprit dans l'impossibilité de se matérialiser complètement, puis il fit une tirade contre le scepticisme. M. de Watteville répondit qu'il n'était pas du tout sceptique et qu'il n'avait aucun parti pris. Ce fut alors un autre discours où le guide s'empêtra piteusement.

Nous pensons que M. de Watteville n'était nullement connu du médium, aussi, celui-ci ne l'ayant pas trouvé assez gobeur, ne se risqua pas à faire sortir l'esprit du cabinet, comme pour les autres assistants sur lesquels il avait pu recueillir quelques indications préalables.

La séance avait commencé à neuf heures moins vingt minutes; elle se termina à onze heures un quart.

M. M..., professeur d'anglais, qui servait bénévolement d'interprète et dont Mrs Williams ne se méfiait pas, fut appelé auprès du rideau pour voir sa fille « qui s'était matéria-

lisée à son intention ». Le fantôme lui tendit une main qu'il fut autorisé à toucher; quand il la tint, il l'étreignit vigoureusement pour mieux se rendre compte, et voir si, comme cela est écrit dans les livres spirites, cette main se fondrait dans la sienne. Au lieu de se fondre, de se « dématérialiser », elle se secoua avec une *très grande vigueur*, pour faire lâcher prise et se débarrasser ainsi de cette indiscrète étreinte. La voix grave et rauque qui venait du gros ventre de... du soi-disant Cushman, lui reprocha de malmener les esprits et lui fit de sévères remontrances.

Et dire que, malgré la grossièreté et le peu d'ingéniosité de ces artifices, beaucoup de personnes croyaient à l'apparition d'un parent ou d'un ami. Il leur avait suffi de toucher une main, qui pouvait être — et qui était — la main du médium, il avait suffi qu'une voix quelconque leur cite le moindre fait les concernant. Elles ne tenaient aucun compte des indications données par elles-mêmes, en causant avec Mrs Williams ou son barnum, ou de celles que ces deux acolytes pouvaient indirectement recueillir; elles ne remarquaient pas que les esprits ne venaient que pour les personnes quelque peu connues du médium et que si le prétendu guide en annonçait un pour quelqu'un d'inconnu au médium, il faisait totalement fausse route si, par hasard, ce quelqu'un n'était pas un naïf capable d'avaler les plus fortes invraisemblances; elles ne remarquaient pas non plus que ce malencontreux sceptique n'était jamais appelé auprès du rideau pour y reconnaître son visiteur.

Les personnes qui, sur la foi des nouvelles venues d'Amérique, avaient patronné ce fameux médium, étaient fort contrariées. Il avait été facile à la duchesse de P... de trouver un prétexte pour lui fermer son hôtel particulier; mais il était moins facile à M^me^ Raulot de le chasser de sa pension de famille, et à la librairie spirite, où l'on devait se procurer les cartes pour les séances, de prévenir des inconnus qu'ils ne verraient que de la supercherie et qu'ils iraient perdre leur temps et l'argent qu'ils verseraient entre les mains du barnum, en lui remettant la carte à l'entrée.

Il fallait donc surprendre Mrs Williams et son compagnon en flagrant délit et les chasser comme des mystificateurs éhontés.

Tout fut combiné, dans ce but, entre Mme Raulot et la librairie spirite, pour démasquer, à la séance suivante, « le meilleur médium des États-Unis ». Mme Raulot a bien voulu nous envoyer, pour les *Annales des sciences psychiques*, le compte rendu suivant :

*Lettre de Mme G. Raulot.*

« Ce mercredi.

« Cher docteur,

« C'est avec grand plaisir que je vous adresse un compte rendu de la séance de mercredi 31 octobre, dans laquelle nous avons surpris les trucs de Mrs Williams. Je trouve que jamais on ne saurait donner assez de publicité à des faits pareils, et que tous les honnêtes gens devraient se liguer pour flétrir, comme il convient, des actes aussi infâmes. Je vous prierai seulement de bien vouloir mettre ceci dans votre article : C'est que Mme Williams était descendue *comme pensionnaire avec son « manager »* chez Mme Raulot, rue Hamelin, dans sa pension de famille, et que ce n'est que lorsque la duchesse de P..., très malade, lui eut supprimé le salon qu'elle lui prêtait pour ses séances, qu'elle me demanda à les donner PROVISOIREMENT chez moi. Ainsi que je vous l'avais dit, lorsque vous êtes venu chez moi, pour la séance du mardi 30, je m'étais aperçue qu'il n'y avait rien de vrai dans les prétendus phénomènes qu'elle nous exhibait. Il fut donc définitivement arrêté qu'on la prendrait en flagrant délit le mercredi. M. Leymarie fils se chargea des Esprits, avec un de ses amis M. Wolf. M. Lebel, rédacteur d'un journal de sciences psychiques à Bruxelles, devait faire la lumière, et pendant ce temps mon pensionnaire, le grand Suédois Wellenberg, maintiendrait vigoureusement le barnum. Ces messieurs vinrent chez moi dans l'après-midi, faire la répétition dans la pièce semblable à celle que Mrs Williams habitait. Tout fut

parfaitement entendu, et il fut convenu qu'on la prendrait au milieu de la séance, alors que l'esprit qui se nommait le Dr Cushman, sortait du fameux cabinet, tenant sa fille par la main ; je devais alors les annoncer et ceci devait être le signal. Tout fut donc arrêté.

« Ces messieurs arrivèrent le soir sans avoir l'air de se *connaître*. Ils montèrent directement à la salle des séances. Ils



Mrs Williams saisie par M. Leymarie fils, et tenant encore Mlle Cushman dans sa main.

se disséminèrent adroitement dans la salle et se placèrent au premier rang. Quant à M. Wellemberg, il avait dû capter complètement la confiance de M. Macdonald (le barnum), et comme il craignait sans doute que les chuchotements de la veille et l'agitation ne se reproduisissent, il l'avait placé *derrière* lui, et moi à côté, afin de se faire protéger ! C'était une inspiration de ses bons Esprits sans nul doute !

« La séance commence dans le plus grand calme, le plus

grand recueillement, l'esprit le plus sympathique; je dirigeais les chants, afin de bien lui laisser le temps de se travestir et de faire *craquer* le plancher. Heureuse de ces fluides sympathiques elle multipliait les apparitions. Les Esprits blancs et vaporeux se succédaient. C'était tantôt « Bright Eyes », tantôt Crecilla, tantôt les filles de Richard Wallace. Enfin pendant tout ce temps, l'*Esprit indien* qui, du cabinet, dirigeait la lumière, nous plongeait alternativement dans la presque complète obscurité, et dans un demi-jour, de façon à ce que les yeux ne s'habituassent ni à l'une, ni à l'autre. Tout à coup le rideau s'entr'ouvre et l'Esprit du cabinet annonce « le professeur Cushman et sa fille. » Sur le seuil du cabinet paraît alors le fameux professeur, tenant sa fille tout en blanc par la main. Je traduis immédiatement ce qu'avait dit l'Esprit, les quatre messieurs crient : « Allez! » et avec la rapidité de l'éclair, M. Wellemberg saisit les deux coudes de Macdonald, et les lui rejoint dans le dos pendant que M. Leymarie s'élance sur le « professeur », M. Wolf sur « sa fille » et que M. Lebel allume une bougie. Des cris qui n'ont rien d'humain éclatent. Et, à la lueur des bougies et des lampes que l'on apportait du dehors, nous pouvons tous voir Mrs Williams en maillot noir, une perruque sur la tête, une barbe au menton, un plastron blanc sur la poitrine. A côté d'elle gît Mlle Cushman, une horrible poupée *exactement pareille à la mariée du jeu de massacre* des foires. Dans le cabinet sont accrochés son corsage, sa jupe; ses souliers sont par terre. Et enfin, à côté, un vilain sac dont s'emparent ces messieurs,



Mrs Williams se déshabillant dans le cabinet.

ainsi que du reste, et qui contenait quatre perruques dégoûtantes, autant de barbes et de moustaches, des gazes les unes blanches, les autres noires.

« Le sac a une sorte de ceinture qui lui servait à se l'attacher autour de la taille, et deux boutons qui le maintenaient dans la traîne de sa robe. C'était donc bien Mrs Williams qui « *opérait* » seule, à peine entrée dans le cabinet. Profitant des chants qu'elle demandait, elle quittait sa robe, et elle était vêtue en dessous du costume décrit plus haut. Elle simulait alors à volonté, soit un Esprit en blanc qui devenait la « sœur de la poupée », soit un monsieur en habit noir; tantôt montée sur un tabouret, elle apparaissait entre les rideaux, ne laissant voir que le buste, et donnait, par l'arrangement de sa tête, l'illusion d'un personnage. Mais j'achève la scène. Furieuse d'être prise, elle parvint à s'échapper des mains qui la tenaient, elle ouvrit la porte de la cuisine et celle de l'escalier de service et elle se précipita en bas. Mais j'avais pressenti sa fuite, et j'avais donné l'ordre de fermer la porte de la rue. La concierge l'a vue en maillot! Désappointée, elle remonta et dut reparaître, dans son léger accoutrement, devant les vingt-cinq personnes réunies. Ce fut un *tolle* général. Un monsieur eut pitié d'elle et lui jeta une couverture.

« On la força alors à rendre l'argent de la séance, après quoi on lui rendit ses vêtements et une broche de valeur qu'elle avait retirée avant de se mettre à travailler et qu'elle avait placée dans son sac. Pendant ce temps, cet hypocrite de Macdonald disait à un de mes amis : « Je vous assure monsieur que j'étais de bonne foi. Je croyais cette femme « vraie. » C'est une fourbe, une mystificatrice. Bien entendu tout cela est faux, et ce sont deux escrocs qui sont associés depuis de *longues années*.

« Je les ai forcés à faire leurs malles immédiatement et à partir séance tenante. Mrs Williams a poussé l'audace jusqu'à réclamer « son sac ». Ils sont maintenant en Angleterre et essayent, à force d'aplomb, de reconquérir la confiance du public. Espérons que les Anglais feront comme nous, et qu'ils seront moins bêtes que les Américains que cette femme

a mystifiés dix-sept ans ! Je vous serai reconnaissante de bien spécifier que c'est moi qui, m'étant rendu compte de la fraude, ai organisé le complot destiné à les faire prendre. Je vous serai aussi reconnaissante de m'envoyer le journal qui contiendra ce trop long récit, mais peut-on assez flétrir de pareilles infamies, d'autant plus horribles que c'est sur notre désir pieux et si respectable de revoir les chers morts que nous avons tant aimés et tant pleurés, que cette femme spécule. Elle a, dit-on, gagné 750 000 francs à ce jeu de fantômes. « G. RAULOT. »

*De l'audace, encore de l'audace...*

Après une pareille déconvenue, il semblait que toute réplique était impossible et que les deux imposteurs ne pouvaient avoir d'autre parti à prendre que celui de rentrer dans l'ombre et de jouir tranquillement de la fortune qu'ils avaient aussi singulièrement acquise. C'est peut-être ce qu'eussent fait des Français ; mais des Yankees ne se démontent pas pour si peu, d'ailleurs la naïveté des spirites américains n'est-elle pas au-dessus de toute épreuve? Aussi Mrs Williams n'est pas repartie aux États-Unis, elle est allée à Londres préparer ce qu'elle appelle *sa défense*.

Aussitôt arrivée dans cette ville, elle s'est rendue, avec son fidèle Macdonald, à la direction du journal *Light*, où l'on était déjà avisé de son « exposure ». Le *Light*, qui s'était déjà occupé de M^me^ Williams, avait chargé son correspondant parisien de faire une enquête, et, s'il a accepté de reproduire la *défense* des deux banquistes, il a aussi reproduit l'*attaque* avec non moins d'impartialité, et, certes, l'ensemble de la cause n'est pas à leur avantage.

Voici le résumé du petit chef-d'œuvre avec lequel l'Américaine s'efforce de remonter sa réputation de médium célèbre, et de se préparer une entrée triomphale à New-York, en s'y faisant passer pour une persécutée du catholicisme et une martyre de la cause spirite :

— Tout le monde sait, aux États-Unis, que, pendant quinze ans, j'ai produit des matérialisations étonnantes, incontestées. J'avais

l'ambition d'en montrer de semblables à mes frères, les spirites de France. Le malheur a voulu que je sois descendue à Paris, rue Hamelin, 46, dans une maison de famille qu'on m'avait dit être absolument sûre. Or la personne qui la tient, Mme Raulot, est une catholique exagérée. Comme telle, elle méprise, elle exècre le spiritisme. Moi, j'étais de bonne foi. Je voulais donner, j'ai donné chez elle une séance merveilleuse où Mme Raulot a poussé la supercherie jusqu'à consentir à me servir d'interprète.

On a demandé un médecin et sa fille. Je les ai évoqués. Ils ont apparu effectivement, réellement, à ce qu'on m'a dit, du moins, CAR, MOI, JE N'EN SAIS RIEN.

J'étais à côté d'eux « en trance », c'est-à-dire endormie, sur une chaise.

Tout à coup des ruffians se sont élancés vers la scène. Les apparitions, soudain, se sont évanouies.

Quant à moi, réveillée soudain, j'ai senti qu'on voulait me déshabiller, peut-être pour voir si je ne cachais rien sous mes vêtements, peut-être pour me ridiculiser. J'ai résisté. Alors s'est engagée la lutte dont on a parlé et qui est indigne de mon sexe. Mais j'avais ma pudeur de femme à défendre.

On m'a rouée de coups. Pendant ce temps, mes agresseurs envahissaient ma chambre, puis ils en sont sortis brandissant des masques, des perruques, des oripeaux *apportés* par eux, car tous les quatre étaient complices de Mme Raulot. Tous les quatre ont cru sauver le catholicisme en ridiculisant le spiritisme[1].

Dans la lettre qu'elle écrit au directeur du journal *Light*, Mrs Williams traite de ruffians (de bandits) les personnes qui se sont permis de la troubler dans l'exercice de sa fantasmagorique industrie et de s'emparer de son sac à esprits. Cette expression de « ruffians » est fort drôle de la part de ces deux délicats et loyaux personnages.

Si cette « *défense* » est un chef-d'œuvre d'effronterie, elle n'est pas un chef-d'œuvre de bon sens. A qui fera-t-on croire que M. Leymarie, le directeur de la *Revue Spirite*, le successeur d'Allan Kardec, est un ennemi du spiritisme et des phénomènes spirites ! D'ailleurs, n'a-t-il pas publié des lettres en faveur de Mrs Williams et ne s'est-il pas employé à lui faciliter sa venue et son séjour à Paris ? Quant à Mme Raulot, c'est une véritable et ancienne spirite, médium elle-même et bien connue comme spirite et comme médium, bien qu'elle ne

1. Voir le *Figaro* du 11 novembre.



Fantôme de M^lle Cushman.

soit pas médium professionnel et qu'elle n'exerce sa faculté que d'une manière intermittente et exceptionnelle, uniquement pour faire plaisir à des amis.

Pas un Français ne sera dupe d'une pareille audace. Quant aux Américains, si Mrs Williams les croit capables de s'y laisser prendre et de lui décerner les palmes du martyre, il faut qu'elle tienne l'intelligence et le bon sens de ses compatriotes en bien médiocre estime.

X. Dariex.

On pourra lire quelques autres détails, qui ne peuvent trouver place dans cet exposé déjà long, dans la *Revue Spirite* de décembre 1894, et dans le journal anglais *Light* du 10 novembre 1894.

Le dessin ci-contre est la reproduction d'une photographie du mannequin saisi entre les mains de Mrs Williams.

COMMENT M. DAVEY A IMITÉ

PAR LA PRESTIDIGITATION

# LES PRÉTENDUS PHÉNOMÈNES SPIRITES[1]

PAR RICHARD HODGSON

Docteur en droit.

*(Suite et fin.)*

---

## *Un Succès.*

« A l'éditeur du *Better Way*.

« Cher Monsieur. — Nous, soussignés, avons mis à l'épreuve la puissance de W. S. Davis, le jeudi soir 23 juillet 1891, en appliquant des conditions telles que, à notre jugement, elles écartent absolument toute possibilité de fraude. Le médium consentit à être étroitement attaché. La seule porte qui conduisait à la salle de séance fut fermée, scellée et soigneusement surveillée. Le médium nous permit de le mettre dans un grand sac afin que même sa tête ne fût pas visible et ce fut nous qui mîmes les scellés, etc., et non des compères. Nous étions pratiquement chargés de la séance, depuis le commencement jusqu'à la fin, et il n'y avait là aucun ami du médium qui ne nous fût également connu. La pièce avait été soigneusement examinée avant la séance, pendant laquelle, à de fréquents intervalles, on ouvrit le cabinet pour le visiter. Dans ces conditions sévères, de merveilleuses manifestations de puissance spirite ne tardèrent pas à se manifester ; immédia-

1. Traduit des *Proceedings S.F.P.R.* par MARCEL MANGIN.

tement après que, pour chaque cas, on tirait le rideau du cabinet.

« Il faut remarquer qu'on obtint de l'écriture sur une ardoise renfermée dans une boite, et doublement mise en sûreté par l'application de cachets de cire, alors que le médium n'avait touché ni à l'ardoise ni à la boite.

« James B. Bogert, Elizabeth J. Kurth, Mrs M. J. Morris, Hermann, Haudrich, Wm. C. Coss, Elizabeth A. Smith, John M. Combs, Eleonor Dailey, Elizabeth S. Davis, Alexander S. Davis, Louis Sherk, W. P. Munroe, Mrs. W. P. Munroe, Margaret Smith. »

Le rapport suivant parut également dans le *Progressive Thinker* du 8 août 1891, et les *Psychische Studien* publièrent un compte rendu de M. Handrich en octobre 1891 :

« Le soussigné correspondant des *Psychische Studien* de Leipsig, Allemagne, et un groupe de spiritualistes distingués et de médiums de Brooklyn, furent invités par M. W. S. Davis à assister à une séance d'épreuve, qu'il donnait pour convaincre ses amis de la réalité de ses dons médianimiques. Mme M. Torwers, femme d'une position sociale distinguée et très estimée par ses amis, avait mis sa belle résidence à la disposition de M. Davis et des membres du cercle. Comme j'avais déjà dit dans une lettre adressée à M. Davis (à propos d'une première séance qui avait eu lieu au même endroit), que des compères, s'il y en avait, pourraient facilement pénétrer derrière le rideau qui cachait un angle du grand salon, le médium me demanda de sceller la seule porte qui conduisait du salon au vestibule, et je m'empressai d'y consentir. Les doubles murs, les trappes et autres cachettes sont hors de question ; cependant je fis moi-même une inspection, guidé par Bogert, inspecteur des bâtiments. Ensuite, j'aidai à attacher les poignets du médium, et je sais positivement qu'il n'y eut pas de supercherie, car le sang ne circulait qu'avec peine sous la pression de la forte corde que nous avions employée. Quelques minutes après que le médium (caché par le rideau qui le séparait des spectateurs) se fut assis dans l'angle du salon, des étincelles brillantes et des lueurs parurent devant lui ; rien d'une machine électrique, mais de véritables phé-

nomènes de puissance occulte. Les sonnettes s'agitaient; l'une d'elles et aussi une ardoise furent jetées de l'autre côté du rideau, qui n'avait guère qu'une hauteur de quatre pieds. M. Wicks, maître des cérémonies, tira le rideau. Le médium étendit ses mains, qu'un examen sérieux à la grande lumière prouva n'avoir pas été déliées, car la corde avait véritablement pénétré dans les chairs, et après qu'on l'eut coupée avec un couteau on en vit distinctement la marque sur la partie supérieure des poignets.

« Délié, le médium s'assit de nouveau dans le coin. On baissa le rideau, par-dessus lequel M. Wicks lui passa une longue corde, en plus de la petite, et lorsque quelques minutes après on tira le rideau, le médium était solidement attaché à la chaise. Tandis qu'il était dans cette position, son habit fut enlevé et remis ; des instruments de musique jouèrent, accompagnant les chants de l'auditoire, et nous fûmes témoins d'autres manifestations, tandis qu'il fût prouvé, après de nombreux examens, que la corde n'avait absolument pas été touchée, ce que je suis heureux d'affirmer en conscience, car je me convainquis moi-même du fait.

La nouvelle épreuve à laquelle le médium se soumit, après avoir été délivré de ses liens par la même puissance occulte qui l'avait attaché à la chaise, fut d'être enfermé dans un sac. J'aidai aussi à cette opération, et après que le sac eût été fermé et scellé par-dessus la tête du médium, je fus pleinement assuré qu'il ne pouvait sortir que par où il était entré. Dans cette position, on plaça le médium dans le coin, sur sa chaise et avec lui un petit coffre de bois qui contenait une ardoise non préparée. Moi, et d'autres personnes examinâmes soigneusement le coffre, dont le cadenas, le couvercle et les boutons furent scellés. Après une courte pause, M. Wicks et moi sortîmes le médium du sac et l'ardoise du coffre ; nous trouvâmes écrit sur celle-ci : « Nous en avons fait assez. H ! » (H veut dire Haicidoka, nom de plume de l'esprit contrôleur du médium.) J'atteste sans crainte ni partialité que nous trouvâmes intacts les sceaux de la porte, du cadenas, du sac et du coffre.

Hermann Handrich.

Je vais maintenant décrire avec la plus grande exactitude ce qui se passa à la séance d'épreuve.

Après que la compagnie se fut assise, je pris un siège dans le « cabinet ». M. Wicks demanda aux assistants de chanter. Pendant qu'ils chantaient : « Plus près de toi, ô mon Dieu, » M. Wicks éteignit la lumière et me tendit dans l'obscurité une pile électrique, à laquelle était reliée par un fil une petite lampe à incandescence. Je fis paraître des lueurs « en pressant le bouton » quoique M. Handrich déclare que tel n'était pas le cas. Je produisis différents résultats en transportant la lampe d'une place à l'autre, en appuyant plus ou moins longtemps sur le bouton, et en entourant la lampe de papier de soie de couleurs différentes, etc. M. Wicks me donna alors un transparent, caché derrière un grand tableau suspendu au mur. La lampe fut placée dans la petite boîte. Je pressai le bouton, et une main de grandeur naturelle parut. Ce fut la fin de cette partie du spectacle, et, au bout de quelques minutes, M. Wicks demanda si un peu de chant n'augmenterait pas les forces. Deux coups voulant dire « On ne sait pas » lui répondirent. Très désireuse d'obtenir de nouveaux phénomènes, l'assemblée se mit à chanter, ce qui permit à M. Wicks d'emporter la lampe et le transparent sans qu'on l'entendit.

Après que la pièce eut été éclairée, on tira le rideau du cabinet; je sortis de la prétendue « trance », et déclarai à l'assistance que les conditions me semblaient favorables pour continuer les épreuves.

M. Handrich et M. Bogert assujettirent la porte en la fermant à clef et en appliquant des bandes de papier sur elle et le chambranle avec de la cire à cacheter.

La première épreuve consistait à me faire attacher par une puissance occulte, à me faire enlever mon habit sans que les cordes fussent touchées et à permettre aux assistants d'examiner mes liens aussi longtemps et aussi souvent qu'ils le désireraient. Lorsque je fus « bien sous la puissance », M. Wicks me cacha en baissant le rideau, par-dessus lequel il me jeta deux cordes, une longue et une courte.

Je n'employai pas la courte, mais y substituai une autre corde soigneusement nouée, etc. Il faut généralement un

temps considérable pour faire cette corde préparée. On emploie une corde de coton tressé. Les nœuds sont faits lorsqu'elle est humide, et ils sont réunis par des clous de fer lisse limés, et cachés par le travail de la corde. C'est « le lien du Harnais de l'Esprit ». Je le tiens de Frank Vanderbilt, médium du vieux temps, qui florissait alors que la famille Eddy, Eva Tay, les frères Davenport, et bien d'autres pratiquaient le métier.

Dans mon lien, le nœud principal est visible ; les gens croient que c'est le dernier fait et savent que c'est un nœud coulant. Ils ne semblent pas croire un instant qu'un autre nœud ait de l'importance. Après avoir très soigneusement examiné les cordes, on déclare généralement que le truc est dans mon habit, si toutefois l'investigateur a l'idée qu'il y a un truc.

En parlant avec moi de cette manifestation particulière, les spiritualistes discutent ainsi : « Kellar et d'autres font cela au théâtre ; » mais ils ne croient pas que Kellar puisse le faire dans des conditions d'observation rigoureuse, à moins qu'il ne soit médium. — « Et où est la preuve qu'il ne l'est pas ? »

L'épreuve qui suivit consistait à permettre à l'assistance de m'attacher les poignets avec une forte ficelle. Lorsque j'annonçai que je m'y soumettais, M. Handrich tira de sa poche un mince fil de cuivre recouvert d'un tissu et me demanda la permission de m'attacher avec. Je dis que certainement, et je m'avançai vers lui en faisant remarquer qu'il m'était parfaitement indifférent que ce fût une personne ou une autre qui m'attachât ou apportât la corde. Il répondit que ce n'était pas une corde, mais un fil de cuivre. Je répliquai que je croyais qu'un métal, de quelque espèce qu'il fût, pourrait me faire sentir au poignet des sensations très désagréables, attendu que le fil agirait comme conducteur de l'électricité. Il me fit des excuses et dit que la ficelle ferait tout aussi bien... Je découvris alors mon bras gauche et demandai à M. Bogert de m'attacher la ficelle autour du poignet. Il la serra si peu que j'aurais pu y passer la main. Je lui dis de la dénouer et de mieux faire la chose. Il s'y refusa, déclarant qu'il avait en moi une entière confiance et ne voudrait pour rien au monde

arrêter la circulation du sang. (Vous voyez qu'il valait un compère en ce qui concernait le nœud, et que je n'aurais pas été obligé non plus de recourir au tour de la corde lâche.) Je feignis un peu de mauvaise humeur. et dis que c'était une séance d'épreuve et que je voulais que tout fût fait en conscience. Alors M. Bogert serra étroitement la corde autour de mon poignet, — en dessous duquel était le nœud. Je présentai mon bras gauche, la paume de la main en l'air. J'allai alors à une autre personne, qui ajouta un nouveau nœud à ceux qu'avait faits M. Bogert, — puis à d'autres qui firent de même. Tout ceci avait l'air de bien m'attacher; mais mon but réel, en allant d'un témoin à l'autre pour avoir plus de nœuds, était de faire un tour autour de mon poignet avec l'un des bouts de la ficelle. C'est un truc qu'on ne remarque pas lorsqu'il est bien fait. L'un des bouts de la ficelle a été enroulé autour du poignet, après qu'on a fait le dernier nœud sur le poignet gauche, au moment où je dis à quelqu'un de prendre l'autre bout et de tirer dessus. Je place alors mon bras droit sur le gauche et prie deux personnes de réunir les bouts de la corde et de les nouer solidement. Je vais alors de l'un à l'autre, en demandant à chaque personne d'ajouter un nœud. Ces nœuds sont assujettis avec de la cire à cacheter. Je m'assois alors dans le cabinet et y reste en pleine vue jusqu'à ce que je sois « sous la puissance », et alors on baisse le rideau. Je tourne immédiatement mes bras dans la direction opposée, ce qui enlève le tour de la corde, et mes mains sont libres. Je puis ôter mes mains des liens et les y remettre avec une grande rapidité, ce que je fis dans cette circonstance.

L'épreuve suivante consistait à être enfermé dans un sac. Le haut du sac est froncé par une corde qui passe dans des œillets de cuivre, et on le ferme en tirant les deux bouts de la corde. Quand on tire le sac au-dessus de ma tête, je saisis l'une des boucles de la corde et je tire autant de corde que je peux. Ceci est pareil à la collerette de M. Martin que vous avez dévoilée (dans une séance de matérialisation à laquelle j'assistais à New-York, — R. H.), mais vaut encore mieux, puisque je n'avais pas de porte à fermer pour tirer ma corde. M. Wicks se prépare à effacer toute trace faite sur les cordes,

et lorsqu'on a déclaré que les fermetures sont intactes, il coupe immédiatement la corde à plusieurs endroits tandis qu'il tient le sac et je mets dans ma poche le surplus de corde. Le nœud du sac, est aussi assujetti avec de la cire. Cela paraît utile à l'auditoire et semble augmenter la valeur de l'épreuve, tandis qu'en réalité ce cachet aide à faire le tour, car il rend impossible qu'on défasse le nœud après l'expérience et il faut couper la corde.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

L'épreuve qui suivit consistait à obtenir de l'écriture sur une ardoise renfermée dans une boîte, pendant que j'étais dans le sac. Il aurait fallu les voir examiner l'ardoise. Ils la lavèrent soigneusement, la tinrent contre la lumière pour faire disparaître le message qui aurait pu y être écrit à l'encre sympathique. Ils n'accordèrent que peu ou point d'attention à la boîte dans laquelle on enferma l'ardoise et qu'on ferma à clé. Le trou de la serrure fut recouvert d'un morceau de papier qu'on assujettit avec de la cire à cacheter. Plusieurs bandes de papier enroulées autour du cadenas furent également scellées. Puis le couvercle et la boîte réunis par du papier gommé, etc.

Après que je fus de nouveau « sous la puissance » (dans le sac) et pendant qu'ils chantaient une autre hymne, on baissa les lumières, fit retomber le rideau et on plaça la boîte dans le cabinet. Tout ce que j'avais à faire était de sortir ma tête et mes bras du sac, d'enfoncer un des bouts de la boîte et d'enlever l'ardoise. (Ici, M. Davis décrit le tour de la boîte, avec des figures. — R. H.)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ce qu'il y a de plus singulier dans cette « séance d'épreuve » c'est que toutes les expériences étaient « forcées » et que personne n'y songea. Mais pourquoi y auraient-ils pensé, puisque presque tout ce qu'on appelle des « épreuves », en ce qui concerne les médiums publics, est forcé ?... Les manifestations qui se produisirent pendant que j'étais dans le sac, etc., consistaient à jouer de la guitare, de la flûte, du violon, à exhiber par-dessus le rideau un tambourin, des sonnettes et des mains, etc.

A ma demande, M. Davis répéta en détail, à New-York, les expériences ci-dessus devant plusieurs des membres de notre société, moi compris, et après chaque expérience il expliqua ses méthodes en pleine lumière, à l'entière satisfaction de toutes les personnes présentes. M. Davis m'informe que lui et M. Wicks « entreprendront d'expliquer les méthodes de n'importe quel médium matérialisant, éthéréalisant, écrivant sur ardoise, faisant l'épreuve du feu, de la corde, qui paraîtra devant un comité de votre société et nous permettra d'être présents ».

Revenons maintenant aux compte rendus que j'ai donnés des méthodes de M. Davey, par rapport à la déclaration faite par M. Wallace, qu'à moins que tous les phénomènes de M. Davey ne soient expliqués par « la supercherie », il sera confirmé dans « la croyance que M. Davey était réellement médium aussi bien que prestidigitateur. Quelle est la valeur du témoignage de phénomènes pareils, rendu par des personnes dans la position de M. Wallace, incapables de distinguer entre le médium avoué et le prestidigitateur avoué et prouvé ? Beaucoup d'autres spiritualistes sont apparemment dans la même situation. Ainsi M. Dixon, écrivant au « spiritualiste » en 1875, disait qu'il était « profondément dérouté » par l'expérience du cabinet du Dr Lynn.

A moins que les esprits n'aient fait « cela », il m'est absolument impossible de l'expliquer, et le seul moyen que j'eusse pour me tirer d'affaire lorsque mes amis me questionnaient, était de revendiquer cette partie de l'expérience comme un fait véritable de spiritualisme... Je suis sûr que la cause du spiritualisme ferait un progrès immense si la séance de Lynn (?) pouvait être expliquée... Si je n'avais pas payé la soirée passée avec le Dr Lynn, j'en serais sorti comme d'une séance spiritualiste avec la plus grande certitude que les manifestations étaient vraies. »

M. Gledstanes, écrivant cette même année 1875, appelle l'attention sur la probabilité de *Doubles* du médium faisant les actes et suggère énergiquement que Maskelyne et Cook projetaient des bras de leur corps ! M. Coleman, qui écrivait en 1874, dit :

« Il faut recommander à tous ceux qui désirent étudier le caractère psychologique des manifestations spirites, d'aller voir MM. M. et C. (Maskelyne et Cook), qui ont continué à les pratiquer avec une persévérance digne d'un but meilleur, et qui, à mon avis, sont les plus remarquables des médiums actuels. »

En 1877, M. Wallace décrit à peu près dans les mêmes termes une expérience du Dr Lynn au Royal Aquarium, qui comprenait un tour de cabinet et les mouvements et le transport d'une table sur la scène, à deux pieds du sol. Il dit :

« Il faut dire à vos lecteurs que ce n'est pas le Dr Lynn qui opère, mais un gentleman qu'on nous a présenté comme « mé- « dium, un vrai médium » ; et je dois dire que je crois qu'il l'est... »

Une semaine après, M. A. (Oxon) ajoutait son témoignage comme il suit, dans un passage cité dans mon précédent article :

« Je suis heureux de voir que M. Alfred Wallace, après avoir vu le médium de Lynn, soit d'accord avec la substance de ma lettre, dans votre question du 6 juillet. Le don de la médiumnité avec assez d'impudence pour le prostituer — ce que la supercherie peut faire sans aucun doute — est suffisamment déconcertant. C'est une pure absurdité de traiter de « vulgaire prestidigitation » des expériences telles que celles de Maskelyne, de Lynn et plusieurs autres qui ont eu lieu au Palais de Cristal. » M. Wallace dit positivement : « Si vous croyez que tout cela n'est que de la jonglerie, montrez exactement où est la différence entre elle et les phénomènes médianimiques. »

Il n'est pas étonnant que des déclarations pareilles aient donné naissance à cette remontrance emphatique de M. Coates, qui confessait en même temps sa croyance au spiritualisme :

« Le témoignage de l'homme qui ne peut distinguer entre la médiumnité et la prestidigitation, fût-il docteur en droit, docteur médecin, docteur ès sciences ou ès lettres, est faible ; ses théories ne valent pas le papier sur lequel il les écrit, et il vaudrait mieux pour la cause qu'il ne la défendît pas.

Cependant, depuis 1877, M. Wallace ne semble pas avoir fait de progrès dans la distinction qu'il établit entre la prestidigi-

tation et la médiumnité prouvée de l'espèce dont nous nous occupons. Pourquoi? Ce n'est certainement pas parce qu'on ne *peut* faire de distinction? Et, par conséquent, beaucoup de spiritualistes continuent à appeler les prestidigitateurs des « médiums ». Un exemple récent se présente dans une communication adressée à la *Light* du 24 octobre 1891, par « T. W. ». Il écrit que « l'on peut dire, sans tergiversation, que les prestidigitateurs ont utilisé le spiritisme physique ». Il fait allusion au tour de la pièce de monnaie de Bosco, qu'il semble considérer comme impliquant la médiumnité. C'était probablement une variante du tour de la pièce de monnaie décrit dans *Modern Magic*). Il cite aussi le « fameux prestidigitateur » Dupuy, et dit : « Il doit être un puissant médium physique. J'ai vu ses expériences il y a quelques années, et... je crois qu'il ne fait guère un tour sans être aidé ou supplanté par une force invisible. » Des déclarations pareilles, quelque absurdes qu'elles paraissent aux personnes familiarisées avec les opérations de prestidigitation, ne proviennent pas seulement de l'ignorance, et le remède n'est pas de s'initier tout simplement à certaines inventions de tours de passe-passe[1].

1. Naturellement, la connaissance de tours de passe-passe doit vraisemblablement, dans beaucoup de cas, faire hésiter un témoin à conclure qu'un certain « phénomène » n'était pas produit par des moyens ordinaires. Mais elle agit quelquefois d'une manière contraire, surtout si le témoin se croit déjà expert. Kellar, le prestidigitateur bien connu, ne connaissait pas les méthodes spéciales de l'écriture sur ardoise lorsqu'il était aux Indes en 1882, et Eglinton put le tromper. Kellar changea d'opinion par rapport aux phénomènes d'Eglinton quand il se familiarisa avec les méthodes. Cependant, même à cette dernière date, il était incapable, en causant avec moi, de me fournir une explication quelconque de la production de l'écriture entre des ardoises vissées ensemble et scellées, etc., ainsi que je l'ai décrit ci-dessus, quoiqu'il ne supposât pas que ce fût autre chose qu'un tour. Il me semble également tout à fait vraisemblable qu'un expert dans les différentes méthodes d'ouvrir des enveloppes cachetées puisse être trompé par le tour décrit comme il suit, dans les *Révélations d'un médium spirite*, pp. 175-9 :

« Mais la chose la plus facile dans la lecture des lettres cachetées, et celle qui a stupéfié les gens pendant des années, est faite habituellement par rapport à l'écriture sur ardoise. On fournit à « l'assistant » une forte enveloppe blanche, de petit format, et une carte blanche de la grandeur d'une carte de visite ordinaire. On lui demande d'écrire sur cette carte le nom d'un esprit ami et une ou deux questions au plus. Après qu'il a écrit

Le remède à cette absurdité est de savoir qu'un témoin non initié ne peut se décrire à lui-même les conditions réelles dans lesquelles les tours sont faits, parce que ses moyens d'observation et de mémoire ne sont pas en rapport avec le but. Il peut conclure *avec raison* que dans telle ou telle condition les faits sont inexplicables par la supercherie, mais il conclut *à tort* que les conditions sont telles qu'il les décrit.

Le résultat évident de notre investigation est que la grande masse des témoignages des merveilles « physiques » du spiritualisme moderne, fournissant une preuve quelconque de phénomènes anormaux, ne doit pas être prise en considération sérieuse. Je terminerai par un avertissement que « j'ose donner tout spécialement aux membres américains : c'est que presque tous les médiums professionnels forment une

ce qu'on lui demandait, on lui fait placer la carte dans l'enveloppe, l'écriture du côté lisse et loin de la colle. Ceci fait, on lui donne de la cire à cacheter, avec laquelle il ferme les bords de l'enveloppe pour empêcher qu'elle ne soit ouverte.

Le médium prend alors place à la table en face de l'assistant et près d'une fenêtre ; il place l'enveloppe sur une ardoise qu'il fourre sous la table. Après qu'il est resté assez longtemps pour faire sa besogne, on entend frapper des coups sur l'ardoise, qu'il retire et tend à l'assistant. L'enveloppe est toujours sur l'ardoise et rien ne montre qu'on y ait touché. Les cachets sont intacts, sans marques ni lacérations.

Les réponses à ces questions sont écrites sur l'ardoise et le nom de l'esprit auxquels elles étaient adressées est signé à la fin du message.

L'expert en ouverture de lettres conclurait avec raison que l'enveloppe n'a pas été ouverte, et, s'il ne laisse pas de marge à son ignorance des inventions spéciales, il serait disposé à attribuer le phénomène à quelque pouvoir « clairvoyant ».

Pour exécuter ce tour, faites exactement ce que faisait le « médium » jusqu'au moment où il plaçait ou tenait l'ardoise sous la table. Au lieu de la tenir là avec votre main, glissez l'un des coins entre votre jambe et votre chaise. Vous la tiendrez ainsi en vous asseyant dessus. Votre main est alors libre de faire ce qu'elle veut. Votre assistant ne peut voir vos mouvements, puisque la table est entre vous. Vous prenez dans la poche à ticket de votre habit une petite éponge saturée d'alcool ; humectez l'enveloppe sur la carte et vous pourrez facilement lire le nom et la question. Ecrivez la réponse, et signez du nom auquel la question était adressée : votre assistant sera paralysé par l'étonnement. L'alcool seul peut servir à humecter l'enveloppe. Rien autre ne vous permettrait de lire l'écriture sur la carte renfermée, rien autre ne sécherait assez vite sans laisser aucune trace de manipulation. L'eau sécherait trop lentement, et en séchant elle plisserait l'enveloppe là où elle a été appliquée, faisant soupçonner à votre témoin que vous n'avez pas joué franc jeu.

bande de fourbes vulgaires, plus ou moins ligués les uns aux autres. Associées, çà et là, avec cette bande, se trouvent d'autres personnes qui ont été ou veulent être médiums professionnels, et qui sont également peu dignes de confiance. Ces fourbes trompent continuellement de nouveaux groupes d'observateurs non initiés, et je reçois fréquemment des comptes rendus de leurs expériences, qui, je n'ai pas besoin de le dire, sont absolument indignes du but de notre investigation. Ce n'est pas chez les médiums professionnels (si nombreux aux États-Unis) pour l'écriture sur ardoise, la matérialisation et autres exercices, que nous pouvons chercher un éclaircissement quelconque, du côté positif, dans le cours de nos recherches psychiques.

---

## A PROPOS DE LA SIMULATION DES PHÉNOMÈNES SPIRITIQUES

---

Par suite d'un concours fortuit de circonstances, nous avons dû consacrer, cette année, une large place à l'imitation des phénomènes spiritiques par la prestidigitation et par la supercherie. Les recherches de M. Engel, aux États-Unis, les révélations de M. Davey, la supercherie de Mrs Williams, à Paris, ont donné lieu à de longs articles. Auront-ils satisfait tout le monde?

Ceux de nos lecteurs qui se préoccupent plus du côté mystérieux de nos recherches que de la vérité elle-même, nous en auront peut-être tenu rigueur; mais ceux qui mettent l'impartialité au-dessus de la curiosité et de l'amour du merveilleux, nous en sauront gré. Quoi qu'il en soit, nous avons conscience d'avoir fait œuvre utile en relatant, dans notre

recueil, les principaux moyens de simulation, afin que ceux qui auront l'occasion de faire des expériences analogues soient bien mis sur leurs gardes et puissent ainsi éviter bien des pièges.

Pendant l'année qui va commencer, nous donnerons une place importante à la description de phénomènes vrais ou, du moins, produits dans des conditions de contrôle relativement très satisfaisantes, car — nous avons de sérieuses raisons pour le croire — il n'y a pas que des phénomènes apocryphes ou des tours de passe-passe. Pour citer un exemple, nous dirons que, sans avoir encore eu la bonne fortune de pouvoir expérimenter nous-même avec M^me^ Eusapia, et par conséquent sans pouvoir nous être fait, à son égard, une opinion personnelle, nous devons admettre ce qui nous en a été dit, et considérer comme réels les phénomènes déjà observés et souvent contrôlés par d'autres.

Nous comptons publier bientôt le compte rendu des expériences faites récemment avec M^me^ Eusapia ; mais, à l'occasion, nous reviendrons encore sur les différents moyens d'imiter les phénomènes psychiques, car nous pensons que nous ne pourrions pas faire œuvre plus utile que celle de mettre en garde contre l'erreur et contre la supercherie, et que ce sont là des moyens excellents — les meilleurs peut-être — de contribuer au progrès des sciences psychiques.

X. DARIEX.

---

# BIBLIOGRAPHIE

## APPARITIONS ET TRANSMISSION DE PENSÉES

PAR FRANK PODMORE[1]

*Compte rendu analytique*

PAR M. MARCEL MANGIN

Pour ceux qu'effraient les deux gros volumes des *Phantasms of the living* et la collection des *Proceedings* de la Société anglaise, le nouveau livre de M. Podmore sera fort utile. Ils y trouveront résumées les principales expériences et observations déjà parues dans ces ouvrages ainsi que d'autres, publiées ici même dans les *Annales des sciences psychiques* sur la télépathie, les rêves véridiques, la transmission volontaire ou spontanée, les hallucinations collectives, la transmission de pensée indirecte —c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une troisième personne — les maisons hantées, et enfin la clairvoyance. Parmi les comptes rendus d'expériences de transmission mentale, une place importante est réservée, et c'est justice, aux patientes et rigoureuses expériences faites pendant trois mois, en 1887, par M. et Mme Sidgwick. On se rappelle (voir les *Annales*, 1er vol., p. 88) que dans les 644 essais faits avec les nombres (dans la même chambre), il y eut 117 réussites complètes et 14 demi-réussites, tandis que si le hasard seul avait été

1. Un volume de 400 pages, Walter Scott, L. T. D., éditeurs, 24, Warwick, Lane, London.

en cause, il n'aurait dû y en avoir que 8. Dans des chambres séparées le résultat fut moins bon. Il y eut 8 succès complets et un demi-succès sur 228, au lieu de 2 ou 3 succès que le hasard seul aurait donnés.

M. Podmore insiste aussi sur l'importance des expériences de MM. Janet, Ch. Gibert, Richet, Gibotteau, Schrenck-Notzing et Kirk, comme contribution à la preuve d'une influence télépathique à distance.

Un chapitre est consacré aux cas assez rares d'hallucinations réciproques, c'est-à-dire où deux personnes *en rapport* se voient en même temps et, bien qu'éloignées l'une de l'autre, s'influencent réciproquement. Faut-il considérer ces cas comme très rares? Nous ne pouvons pas affirmer que le même phénomène n'a pas lieu quand il s'agit d'une apparition au moment de la mort, puisque nous ignorons si le mourant n'a pas été aussi bien percipient qu'agent. De même, dans les cas d'hallucination collective, il est bien possible qu'il y ait aussi influence réciproque.

L'hallucination, que l'auteur appelle hétéroplastique, est celle qui aurait son origine non dans l'esprit de celui qui apparait, mais dans l'esprit de quelqu'un qui se trouve dans le voisinage de ce dernier. Un des cas cités, par exemple, est celui d'une personne soignant une jeune femme mourante et qui voit entrer la mère de la malade. Elle la voit assez nettement pour la décrire exactement à d'autres personnes. Plus tard, quand elle la voit en réalité, elle tressaille en reconnaissant l'apparition. M. Podmore suppose avec raison que l'image hallucinatoire a eu son origine dans l'esprit de la jeune femme mourante et s'est transmise dans celui de l'amie qui la soignait.

Ainsi s'expliqueraient également les cas d'apparitions de morts totalement inconnus au percipient, celui-ci se trouvant dans la chambre où la mort a eu lieu. Même si, comme nous en avons des exemples dans les *Phantasms of the Living*, trois personnes indépendantes, sans relation commune et n'ayant pas connu le mort, ont la même vision dans la même chambre, l'hypothèse d'une transmission mentale entre vivants peut encore être mise en avant. Nous comprenons

que ce qui favorise la production du phénomène sous sa forme ordinaire, c'est une certaine communauté d'intelligence et de sensibilité. Eh bien, ne pouvons-nous supposer, dans le cas en question, une communauté de pensée entre le percipient et quelque ami du mort : à savoir la perception actuelle d'un côté et rétrospective de l'autre côté, du lieu où s'est passée la vie de la personne disparue?

Dans beaucoup d'histoires de maisons hantées, il est tout naturel d'attribuer les hallucinations à une sorte de contagion ayant son origine dans un premier récit. Mais il y a d'autres cas où les visions se produisent sans cette cause, et alors il est bien permis de croire à une transmission mentale venant du premier percipient, dans la mémoire duquel — inconsciemment même peut-être — se renouvelle souvent, et avec vivacité, la première vision.

Les exemples de clairvoyance, dans l'état de « trance » ou dans l'état normal cités par M. Podmore, peuvent, comme il le dit lui-même, être encore considérés comme des cas de transmission mentale. Tout au moins *on ne peut affirmer* qu'ils ne sont pas tels. Il est certain que les choses se passent *comme si* le sujet voyait véritablement les lieux, les personnes, les événements qu'il décrit. De là peut-être, l'utilité de conserver le mot « clairvoyance ». Mais je crois indispensable de conserver alors celui de « lucidité » pour le cas où toute transmission mentale est positivement impossible. Voici, par exemple, mises dans un sac, cent coquilles de noix renfermant chacune un mot différent, le tout préparé par une troisième personne; j'en prends une au hasard et le mot est lu par le sujet avant que je l'aie ouverte. Voilà la véritable lucidité.

Ces phénomènes, encore contestés, ne rentrent pas dans le cadre de l'ouvrage de M. Podmore. Dans une note il dit seulement qu'il les croit susceptibles d'une autre explication.

Le dernier chapitre : « Théories et conclusions », est naturellement le plus intéressant. L'auteur montre, qu'une fois la télépathie admise comme fait possible, on est porté à la supposer agissante dans une foule de circonstances ordinaires qu'elle expliquerait : rêves simultanés, vagues pressentiments,

innombrables coïncidences de pensée et d'impression, influence de la mère sur l'enfant, de l'orateur sur son auditoire, état de « *rapport* » entre le magnétiseur et son sujet, différence individuelle entre les opérateurs, nombre de prétendus miracles de sorcellerie et de magie (à rapprocher : les pouvoirs de Berthe racontés par le Dr Gibotteau ; la double apparition de M. Godfrey).

Dans les expériences sur la visibilité du fluide magnétique, il n'a pas encore été pris assez de précautions contre la possibilité d'une transmission mentale. Même observation pour les expériences de M. Babinski sur le transfert de certains désordres nerveux, ou celles de MM. Binet et Féré sur les hallucinations unilatérales, la modification ou la destruction des souvenirs et sensations par les aimants ; ou bien encore pour l'influence des médicaments à distance (MM. Bourru, Burot, Luys).

Arrivant aux phénomènes physiques du spiritisme, M. Podmore ne fait allusion qu'en passant aux expériences de Milan (voir les *Annales*, janv.-fév. 93), desquelles il ne lui paraît pas que l'hypothèse de la fraude puisse être complètement exclue. Puis il parle des mouvements de la balance sous l'influence de Home, constatés par Crookes, de l'allongement de la taille de onze pouces de ce même médium, en présence de lord Lindsay, de la célèbre expérience du charbon allumé, des lévitations, du passage de fleurs délicates à travers des portes fermées. Sommes-nous forcés de choisir entre une incroyable stupidité de la part des témoins ou l'existence d'une quantité de forces nouvelles ? Ne peut-on supposer une hallucination collective ? Il est vrai que nous manquons de cas analogues, que les témoins n'ont été préparés par aucune suggestion verbale à ce qui allait se produire, que rien n'indique le sommeil hypnotique. Au contraire, c'est souvent le prétendu opérateur qui est en « trance ». La seule comparaison possible serait la comparaison avec les hallucinations télépathiques collectives comme celles du Chapitre XII. Et il faut bien reconnaître des différences considérables : les hallucinations télépathiques sont vagues, fugitives, partagées rarement par plus de deux personnes. Celles

des séances spirites sont persistantes et affectent un nombre assez considérable de personnes à un degré égal. Mais cela tiendrait à ce qu'ici il y a attente commune, accord des esprits au même ton, absence d'excitation des sens due à l'obscurité, au silence, etc.

Parler de télépathie n'implique aucune théorie sur son mode d'action. Il nous a fallu d'abord ramasser les faits en quantité considérable. Mais n'est-il pas temps d'essayer quelques théories? Qu'est-ce qui nous intéresse profondément derrière les faits? C'est la loi qui en découle. Nous avons un besoin urgent de comprendre.

Une explication physique est évidemment hérissée de difficultés. Nous ne voyons aucun organe, aucun sens spécial adapté pour recevoir l'excitation télépathique. La chaleur rayonnante agit bien sur toute la surface du corps, mais nous ne distinguons en elle que des différences de degré, tandis que le message télépathique est souvent aussi précis qu'une vision. La théorie du Dr Barety sur la force neurique rayonnante repose sur des expériences d'où n'a pas été suffisamment exclue toute possibilité de transmission mentale. L'hypothèse très philosophique du Dr Ochorowicz, ce qu'il appelle la loi de réversibilité, l'exemple du photophone, ne suggère à M. Podmore aucune objection sérieuse. Il réfute même celle tirée de la loi de « conductibilité isolée » qui veut que les impressions ne passent jamais d'une fibre dans une autre, même en contact étroit avec elle. Les faits ne sont pas du même ordre. Il s'agit d'un centre nerveux et non d'une fibre. Un organisme où les fibres auraient été susceptibles d'induction, n'aurait pu subsister dans le cours de l'évolution, tandis que l'induction entre organismes a pu persister sans danger.

La difficulté est de trouver à quoi comparer la transmission, à travers un espace considérable, d'une énergie à la fois si faible comme quantité et si hautement spécialisée. Sans doute un courant électro-magnétique peut être induit dans un circuit fermé à plus de trois milles de distance. Et comme nous le rappelle le professeur Lodge, tous les aimants sont influencés par une vibration de l'un d'eux, même

à une distance de quatre-vingt-douze millions de milles. Quant à la faculté de réagir sous une certaine excitation spéciale, elle est certainement merveilleuse, incompréhensible, mais on ne peut nier sa possibilité puisque nous la connaissons déjà comme un des principaux caractères de la vie organique et qu'elle est d'autant plus marquée qu'on s'élève davantage dans l'échelle des êtres.

Notre excuse pour discuter des théories c'est qu'elles peuvent nous indiquer dans quel sens diriger nos recherches. Ainsi on ne connaît pas encore l'influence de la santé de l'agent et du sujet, de leurs occupations, de leur état mental au moment du phénomène, de la parenté ou de l'intimité; l'effet sera-t-il plus sûr s'il y a plus d'un agent? Bien comparer l'impression d'une personne A et celle d'une autre personne B, déterminer l'influence de la distance, à l'exclusion de toute suggestion ou auto-suggestion, voilà qui est important, mais d'une grande difficulté.

Enfin, s'appuyant sur ce qu'il y a une étroite connexion entre l'action télépathique et la subconscience, M. Podmore est tenté de supposer que la télépathie est un vestige d'une faculté qui s'est atrophiée par la désuétude. Historiquement, la subconscience serait plus ancienne que la conscience ordinaire; actuellement, chez le sujet hypnotisé, elle est plus étendue que la conscience normale qui, faisant pour ainsi dire un choix d'idées et de sensations, laisse tomber les autres dans le réceptacle de la subconscience.

Un des caractères de cette dernière est son pouvoir de visualisation, il ne se retrouve qu'avorté dans la conscience normale que M. Podmore suppose postérieure. Une autre de ses facultés est le contrôle de la vie organique. Peut-être y retrouvons-nous aussi un sens du temps et un sens de l'effort musculaire. A propos de cette théorie très contestable de l'antiquité de la télépathie, M. Podmore me semble commettre une erreur en attribuant au Dr J. Héricourt cette idée que la télépathie serait une trace d'une sensibilité primitive non spécialisée, précédant le développement du système nerveux, sensibilité de l'amibe, de la monère. Ce n'est pas là le sens du passage cité où il est dit que peut-être nous sommes,

vis-à-vis de l'énergie psychique, dans un état analogue à celui de ces êtres inférieurs qui, sans avoir de système nerveux approprié, sont cependant influencés par les ébranlements extérieurs. Il ne faut voir là qu'une vague comparaison.

Avec sa parfaite impartialité, M. Podmore cite l'opinion adverse de M. Myers qui rapproche la télépathie des facultés supernormales de vision directe à distance, et de connaissance du passé et du futur, et il reconnaît que, si la réalité de ces facultés était définitivement prouvée, il serait plus raisonnable de leur rattacher la télépathie.

Suspendons encore notre jugement et multiplions les expériences et les observations : elles ne demandent que du temps, de la patience, de minutieuses précautions, de l'exactitude et de la bonne foi.

Telles sont les conclusions de cet excellent ouvrage, le meilleur qui ait été fait sur l'état actuel de la question, parce que, à côté d'une grande largeur d'esprit qui lui fera accepter les faits les plus invraisemblables, pourvu qu'ils soient démontrés, nous voyons chez l'auteur une prudence extrême, qu'on ne saurait trop louer quand il s'agit de problèmes aussi complexes et aussi difficiles à interpréter.

---

Nous avons reçu : *Traité expérimental de magnétisme*, par M. H. Durville, un petit volume de 300 pages. — Librairie du magnétisme, 23, rue Saint-Merri.

*Rivista di studi psichici*, par MM. Ermacora et Fenzi, publication mensuelle d'environ 32 pages.

Le premier numéro paraîtra au mois de janvier prochain.

AVIS. — Par suite d'un arrangement spécial avec MM. Ermacora et Fenzi, les abonnés des *Annales des sciences psychiques*, qui nous en feront la demande, recevront, au prix réduit de 3 francs par an, la *Rivista di studi psichici*.

# TABLE DES MATIÈRES

# INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

*L'Éditeur-Gérant :* FÉLIX ALCAN.

Paris. - Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 31767.